J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★★

Nº 268 (32 pages) UN NUMÉRO 70 c. Vendredi 17 novembre 1978

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

CLAIRVUE
NEUCHATEL
MAÎTRES OPTICIENS
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09
Fabrique Huguenin & Folletête
064291 R

Veillées électorales dans le canton du Jura

(Page 12)

Ramenant des pèlerins de La Mecque

Un avion s'écrase à Ceylan : près de deux cents morts

COLOMBO (AP). – Pres de 200 pèlerins musulmans indonésiens, de retour d'un pèlerinage à La Mecque, ont trouvé la mort à bord d'un avion de la compagnie islandaise, qui s'est écrasé alors que, dans un orage, il s'apprêtait à se poser sur l'aérodrome de Colombo au Sri-Lanka (Ceylan).

D'après les hôpitaux, il y aurait une soixantaine de rescapés.

Le DC-8 devait refaire le plein avant de repartir pour Sourabaya, la capitale de l'est de Java. Il s'est écrasé à un kilomètre environ de la piste, peu avant minuit, a creusé un sillon de 400 mètres dans les arbres d'une plantation de cocotiers, et s'est cassé en trois morceaux et a pris feu.

D'après la compagnie, il y avait 246 passagers et 13 membres d'équipage à bord.

Un rescapé a déclaré que le pilote aurait apparemment commis une erreur, alors qu'il était guidé vers la piste par la tour de contrôle.

Les enquêteurs recherchent la «boîte noire» – l'enregistreur de vol – de l'appareil dans l'espoir d'obtenir des indices sur les causes de l'accident.

L'avion avait été affrété en octobre par la compagnie indonésienne Garuda, afin de transporter des pèlerins de Java en Arabie séoudite. Quelque 70.000 Indonésiens font le pèlerinage de La Mecque cette année.

Il y a quatre ans, 194 pèlerins indonésiens de retour de La Mecque avaient été tués dans un accident d'avion, au Sri-Lanka.

DES PERSONNALITÉS

Aucune des victimes n'a encore pu être identifiée mais les autorités de Colombo ont laissé entendre que de nombreuses personnalités politiques se trouvent généralement parmi les 70.000 Indonésiens qui, chaque année, font le pèlerinage de La Mecque.

Vingt des 259 occupants de l'avion en sont sortis pratiquement indemnes. Policiers et soldats se sont employés à sortir les autres de l'épave fumante. Selon les autorités, 170 au moins ont été tués.

Une soixantaine de survivants avaient été hâtivement transportés à l'hôpital du village de Pecheru voisin de Negombo. Vingt-trois ont pu partir après pansement.

Le fuselage écrasé dans la jungle. (Téléphoto AP)

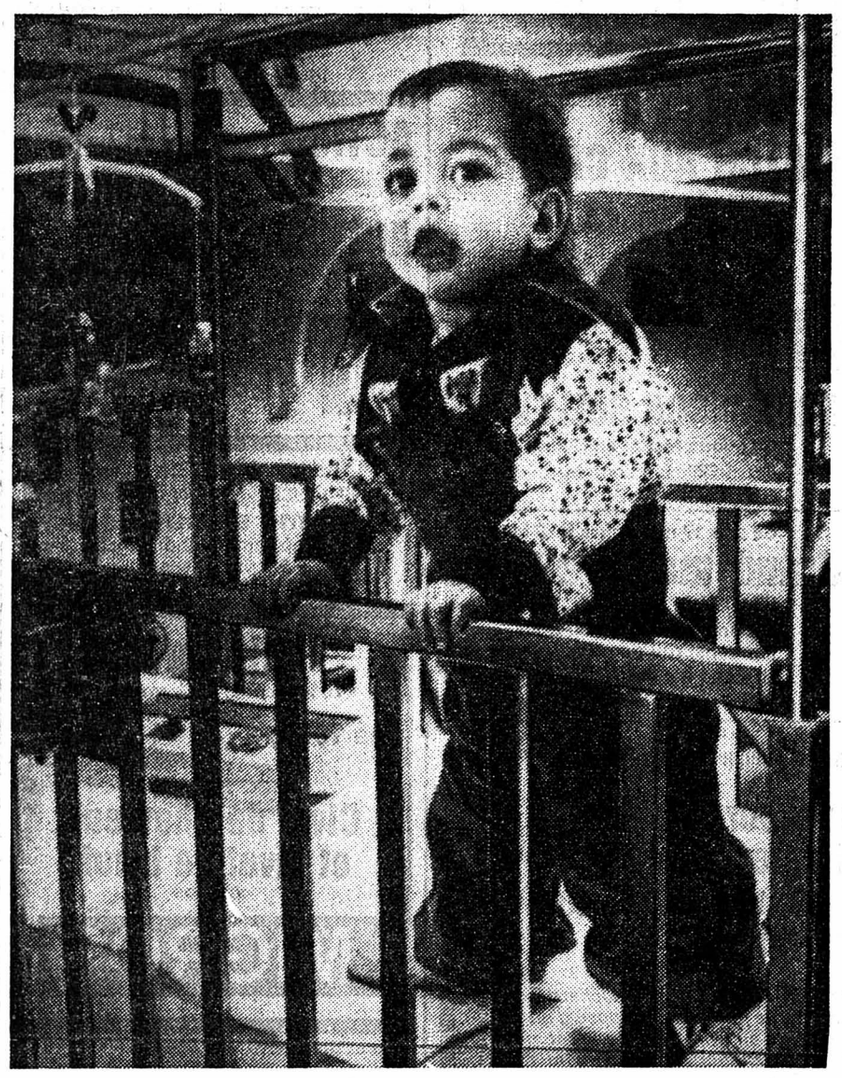

Il est le neuvième

Edward Mitchell a 14 mois. On le voit ici sur son lit l'air d'avoir bon pied, bon œil. L'enfant pourtant revient de loin. Il était né sans œsophage. Mais il a triomphé d'une opération qui a duré 8 heures et remis, dirons-nous, les choses en place. Huit enfants seulement avant lui, nés avec cette malformation, avaient survécu. Bonne chance. (Téléphoto AP)

PAGE 6:

Emplois à La Chaux-de-Fonds

A La Chaux-de-Fonds, une entreprise offre 130 postes de travail à pourvoir selon une échelle déterminée dans le temps d'ici à fin 1979.

PAGE 15:

La famille suisse

Le Palais fédéral vient de publier son rapport sur la situation de la famille en Suisse. On y trouve des analyses de la situation structurelle, sociologique et économique.

CHRONIQUES RÉGIONALES: pages 2, 3, 6, 9 et 12.
NATIONALE: page 15.
TOUS LES SPORTS: pages 17 et 18.
CARNETS DU JOUR PROGRAMMES RADIO/TV: page 29.
VAUD-FRIBOURG DERNIÈRE HEURE: page 31.

OFFRES D'EMPLOIS
CE MATIN DANS CE JOURNAL: 42 offres d'emplois. pages 10, 19, 22 et 24.

LE TRICOT
page 28.

LES IDÉES ET LES FAITS

Perspectives allemandes

Les temps que nous traversons sont peu propices aux prévisions. Tant de facteurs d'incertitude existent à travers le monde qu'il est difficile de prophétiser, même avec les meilleurs ordinateurs. Mais il est cependant nécessaire de tenter de percer le proche avenir en s'en tenant à des objectifs limités et à des appréciations simplifiées.

C'est ce qu'on fait les cinq grands instituts de recherche économique d'Allemagne fédérale en établissant leurs pronostics communs pour 1979, lesquels, acceptons-en l'augure, se rejoignent dans des conclusions relativement optimistes. Car la situation économique allemande commande pour une bonne part celle de l'Europe occidentale.

Face à la carence britannique, la République fédérale soutient l'édifice. Elle influence favorablement le «tonus» économique de la France et du Bénélux, sert de contrepoids à la faiblesse de l'Italie, stimule l'Autriche et soutient aussi la Suisse dont elle est le meilleur client et le plus important fournisseur. Une défaillance de l'Allemagne fédérale aurait donc des conséquences incalculables pour toute l'Europe libre. Qu'une telle éventualité ne soit pas à craindre à vues humaines est un réconfort pour notre «cap continental» aux prises avec de multiples difficultés auxquelles s'ajoutent de graves problèmes de conciliation d'intérêts divergents et d'organisation rationnelle des grandes productions industrielles.

Selon ce rapport établi à l'intention du gouvernement fédéral, la croissance du produit national brut devrait atteindre 4% en 1979 contre 3% à 3,5% cette année. Cette croissance ne sera soutenue que par le marché intérieur, aucune impulsion n'étant attendue de l'étranger.

La hausse des prix est évaluée à un rythme annuel de 3% contre 2,5% en 1978. Une amélioration est prévue par contre sur le marché du travail avec une réduction de 50.000 chômeurs environ, ce qui en ramènerait le nombre au-dessous du million • en moyenne annuelle enregistré depuis quatre ans.

En définitive, souligne le rapport, il s'agit avant tout d'améliorer les conditions permettant une stabilisation des prix, un soutien durable à la croissance et une diminution du chômage dont le niveau «reste insupportable». Constatation qui s'appuie sur le fait qu'il ne faut pas compter sur une reprise sensible de la demande étrangère.

Fait à noter, les instituts de recherche économiques allemands expriment leur scepticisme concernant le nouveau système monétaire européen qui devrait entrer en fonction au début de l'année prochaine. On ne s'en étonnera pas. Pour pouvoir fonctionner normalement, les systèmes monétaires doivent être l'aboutissement logique d'un état de fait sanctionné par la durée. Or, on est loin de compte. L'ordre monétaire international est trop profondément perturbé pour que des solutions définitives puissent être apportées d'une manière schématique. L'empirisme reste de règle et tant qu'on n'y verra pas plus clair du côté du dollar, il ne pourra y avoir que des ajustements partiels et temporaires.

Philippe VOISIER

Difficultés économiques : la FH satisfaite des mesures proposées

BIENNE (ATS). – Selon la Fédération horlogère suisse (FH), le message du Conseil fédéral relatif aux mesures destinées à atténuer les difficultés économiques constitue un premier pas dans l'amorce d'une politique industrielle des pouvoirs publics. Au cours d'une rencontre mercredi avec la presse économique, le directeur général de la FH, René Retornaz s'est déclaré satisfait du contenu du message. Seule la nouvelle convention conclue entre la Banque nationale suisse et l'Association suisse des banquiers (système de garantie des cours) fait l'objet de critiques de la part de la FH. Selon son président, M. Georges-Adrien Matthey, «le système est d'une prudence de gestionnaire» et son coût total trop onéreux.

PROGRAMME COMMUN

Les dirigeants horlogers ont, par ailleurs, annoncé que la SSIH, l'ASUAG, Portescap et Faselec participeront au programme commun pour le perfectionnement des composants de la montre électronique, dont le tiers des coûts (47 millions) sera financé par la Confédération. Ce programme englobe six domaines de production (pile, circuit intégré, quartz, affichages digital et analogue, boîtier).

Grâce au programme commun prévu dans le message fédéral, quelque 250 entreprises pourront profiter des progrès techniques qui en résulteront.

(Lire la suite en page 31)

C'est le bateau du désespoir

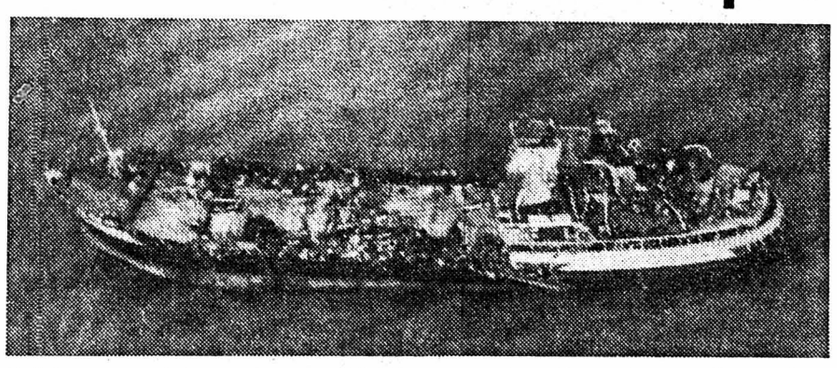

Voici une vue aérienne du cargo «Hai-hong» sur lequel 2500 Vietnamiens qui ont fui leur pays attendent qu'il soit statué sur leur sort. Lire également en dernière page. (Téléphoto AP)

Un juge est assassiné à Madrid

MADRID (AP). – Deux hommes jeunes, armés de pistolets, ont abattu, jeudi à Madrid, un magistrat, M. Juan Francisco Mateu, alors qu'il sortait de chez lui à pied, et ont pris la fuite en scooter.

Le gardien d'un immeuble voisin de l'attentat a été atteint d'une balle au pied.

L'assassinat fait suite à des nouvelles d'après lesquelles des juges auraient été l'objet de menaces.

La police a précisé que le magistrat, qui était âgé de 58 ans, a été atteint à la tête par ses agresseurs, qui auraient tiré quatre balles. Un des fils de la victime, M. Jaime Mateu, âgé de 21 ans, a déclaré: «Nous nous y attendions». Il a précisé que son père avait reçu des menaces par téléphone.

D'après le journal «Pueblo», l'ETA et l'organisation d'extrême gauche GRAPO, auraient adressé des menaces de mort à des juges madrilènes, et la police se préparait à leur assurer une protection.

Sous le régime de Franco, M. Mateu avait été président du tribunal chargé de juger les détenus politiques, qui avait condamné l'agence Europa press. Cette juridiction a été abolie après la mort de Franco.

COLLECTION HAPPINESS
choisie pour vous par
Monsieur et Madame André MONNIER
montres & bijoux
monnier
horloger-bijoutier
1, rue Saint-Maurice
2000 NEUCHÂTEL
112882 R

Le plus grand nombre premier

HAYWARD (CALIFORNIE), (AFP). – Deux étudiants américains ont découvert le 30 octobre le plus grand nombre premier, deux puissance 21.701 moins un – qui comporte 6533 chiffres – en mettant au point à cet effet cinq programmes informatiques, a-t-on annoncé mercredi à Hayward, en Californie.

DEUX JEUNES DE 18 ANS...

Les deux jeunes gens qui n'ont que 18 ans, Laura Nickel et Curt Noll, ont reçu les félicitations de M. Tuckerman, un Américain qui avait découvert en 1971 le nombre premier le plus élevé connu jusqu'à présent, deux puissance 19.937 moins un – comportant 6002 chiffres – et dont l'exploit figure à l'annuaire «Guinness» des records du monde.

NEUCHATEL FC
Stade de la Maladière
Samedi 18 novembre à 18 heures
NEUCHÂTEL-XAMAX
NORDSTERN
Match d'ouverture à 16 heures
Enfants, entrée gratuite jusqu'à 14 ans
LOCATION D'AVANCE:
Delley Sport – Moka Bar
Stade de la Maladière
113844 R

L'humour chez les autres

L'humour n'a pas de frontières. Il résiste aussi à toutes les pressions. Il est impossible de le bâillonner. Il sévit dans les prisons, les camps de concentration, jusqu'au bord des fosses communes, et même au-delà.

Hitler n'a jamais réussi à mettre l'humour en camisole de force. Ni Staline, ni le régime totalitaire actuel en URSS n'ont pu l'interdire ou l'expulser. Preuve l'histoire suivante, que raconte un camarade lorsqu'il rencontre un autre tovarichtch sans témoins derrière le Rideau de fer.

A Moscou le commissaire central au plan décide de faire un voyage d'inspection dans une lointaine république soviétique d'Asie, pour y rendre hommage aux mérites du commissaire au plan local. Tout le gratin du soviet du lieu est là. Banquet somptueux. Discours du commissaire central au plan s'adressant à son collègue local:

«Je ne vous félicite pas, camarade Ivan Popof, pour la réalisation du plan de votre république. Vous avez dix ans de retard sur les prévisions. Je ne vous félicite pas pour votre appartement de douze pièces avec trois salles de bains encastrées. Je ne vous félicite pas pour vos trois datchas, l'une sur la Baltique, l'autre sur la Caspienne et la dernière sur la mer Noire. Je ne vous félicite pas pour vos trois grosses voitures de service et les trois chauffeurs à votre disposition pour vos déplacements et ceux de votre nombreuse famille.

» Je ne vous félicite pas pour les manteaux de vison de votre épouse légitime et de vos trois maîtresses attitrées. Je ne vous félicite pas pour les prouesses de votre fils aîné qui, après avoir été renvoyé pour incapacité notoire de l'école technique supérieure, a été nommé directeur de la plus grande raffinerie de pétrole de votre république.

» Je vous félicite, camarade Ivan Popof, parce que vous êtes membre de notre cher parti communiste». Et tous les membres du pc présents, commissaire central en tête, de lever leur verre à la santé du tovarichtch ainsi honoré.

R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.40 par millimètre de hauteur — Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

SOCIÉTÉ NAUTIQUE NEUCHÂTEL
Ce soir
LOTO
20 h au cercle libéral
1er tour gratuit 113382 T

Société neuchâteloise pour la protection de la santé mentale
Décriminalisation:
Théorie ou réalité?
(Des sanctions dans divers domaines de la criminalité?)
Conférence par Me Christian N. Robert, de Genève, ce soir à 20 h 30, à l'auditoire des lettres de l'Université de Neuchâtel, av. du 1er-Mars 26.
Entrée libre. 112880 T

Halle de gymnastique CERNIER
Ce soir à 20 h 15
Traditionnel loto
des accordéonistes l'Epervier
Abonnement du match : Fr. 18.—
113211 T

CHEVAL-BLANC, SAINT-BLAISE
Ce soir dès 20 heures
MATCH AU LOTO
du Parti socialiste
Superbes quines Abonnements
111497 T

COMPTOIR BÉROCHAL
BRITCHON 78
SAINT-AUBIN 16,17,18,19 novembre
Halle des fêtes — Place du Port
Buvette — Petite restauration Entrée libre

Jeudi	16 novembre	18 h. — 22 h.
Vendredi	17 novembre	16 h. — 22 h.
Samedi	18 novembre	11 h. — 22 h.
Dimanche	19 novembre	10 h. — 18 h.

Le dernier et le plus beau comptoir de la région. ATTRACTIONS.
113881 T

Ce soir dès 20 heures à la cantine du Football-club COLOMBIER
MATCH AUX CARTES
individuel
Inscription dès 19 heures
Se recommande : F.-C. Colombier.
115517 T

SALLE DE LA CITÉ
ce soir à 21 heures
FRANCESCA SOLLEVILLE
Unique récital en Suisse
Billets à l'entrée
113910 T

Ce soir 17 novembre à 20 heures
Grand match au loto
du chœur d'hommes
abonnement 20 fr., 50 tours, jambons, rôti de porc, salamis, etc.
HÔTEL DU VIGNOBLE, PESEUX
Premier tour gratuit 107994 T

60 participants au concours de dessin Suchard Express gagnent une semaine de vacances actives à Fieschertal (Valais)

Soixante dessins ont été primés par le jury du concours de dessin Suchard Express qui siégeait dernièrement à Neuchâtel-Serrières. Le jury était composé d'un président, Monsieur Gottfried Tritten (chargé de cours à l'Université de Berne pour la formation du corps enseignant en matière artistique) et de deux membres, Mesdames Jacqueline Ramseyer (animatrice d'un atelier d'expression libre à Neuchâtel) et Lis Kocher (artiste peintre et animatrice de la Kinder-Malschule à Bienne).

Le concours de dessin a enregistré une excellente participation de garçons et filles de 8 à 13 ans domiciliés en Suisse.

Les heureux gagnants passeront l'été prochain une semaine de vacances et d'aventures inoubliables à Fieschertal (Valais) près du glacier d'Aletsch, au paradis de vacances Suchard, où ils pourront s'adonner aux activités de leur choix. Tous les autres participants ont aussi reçu un prix.

Le thème de ce concours était « l'arbre et moi » et les participants ont pu donner libre cours à leur imagination en utilisant les moyens qui étaient à leur portée. Œuvres de dessinateurs talentueux et de peintres en herbe, les dessins sont de haute qualité et les procédés utilisés d'une grande variété et originalité (de la peinture à l'eau aux crayons de couleur en passant par le collage des nouilles...)

Le jury délibère et statue sur plus de 1000 dessins envoyés par les écoliers suisses. (Photo J.-P. Baillod)

115589 R

METEO

Prévisions pour toute la Suisse

La haute pression se reforme sur l'Europe centrale après le passage d'une perturbation. Le courant perturbé d'ouest est rejeté sur le nord de l'Europe.

Prévisions jusqu'à ce soir: Nord des Alpes, Valais, Nord et centre des Grisons: cette nuit quelques précipitations se produisent encore. Aujourd'hui la nébulosité diminuera et le temps deviendra assez ensoleillé au cours de journée. La température en plaine comprise entre 0 et + 4 degrés la nuit variera entre 6 et 11 degrés l'après-midi. Isotherme zéro degré vers 1500 m. Vent modéré du nord ouest en montagne.

Sud des Alpes et Engadine: nuageux à couvert mais sans précipitations significatives. Vendredi temps devenant assez ensoleillé.

Evolution pour samedi et dimanche: à nouveau ensoleillé. Brouillard ou stratus en plaine au nord des Alpes.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel 16 novembre 1978. Température: Moyenne 6,8; min.: 2,2; max.: 10,0. Baromètre: Moyenne: 729,3. Eau tombée: 0,2 mm. Vent dominant: Direction: sud-ouest; force: faible. Etat du ciel: couvert à très nuageux. Pluie de 14 h à 15 h.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri: Zurich: nuageux, 10 degrés; Bâle-Mulhouse: couvert, 8; Berne: nuageux, 10; Genève-Cointrin: nuageux, 12; Sion: nuageux, 8; Locarno-Monti: peu nuageux, 10; Saentis: nuageux, -1; Paris: peu nuageux, 11; Londres: serein, 11; Amsterdam: peu nuageux, 10; Francfort-Main: peu nuageux, 11; Berlin: nuageux, 10; Copenhague: peu nuageux, 8; Stockholm: nuageux, 9; Munich: serein, 14; Innsbruck: serein 9; Vienne: couvert -1; Prague: couvert, 8; Varsovie: nuageux, 9; Moscou: couvert, 4; Budapest: couvert, -3; Athènes: serein, 17; Rome: serein, 17; Milan: serein, 1; Nice: serein, 16; Lisbonne: couvert, 15.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL

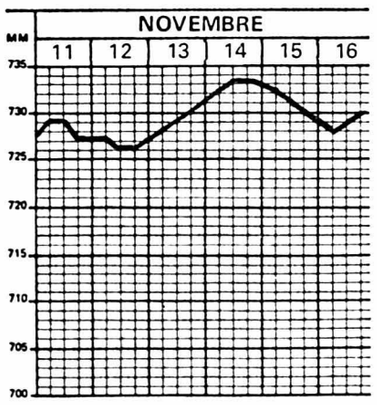

Niveau du lac
le 16 nov. 1978, 428.89
Eau 10°

AVIS TARDIFS

Fr. 3.40 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Halle communale
LE LANDERON
Samedi 18 novembre dès 20 h 15
Grand match au loto
Abonnements 10 fr. pour la soirée
Valeur des passes 130 fr.
Société de Tir 300 m. 111666 T

Pour recevoir, danser, rêver ou simplement pour se sentir belle, les robes en pure soie de Puccetti Florence en exclusivité à la
BOUTIQUE SÉLECTION
prêt-à-porter, Neuchâtel 113839 T

ACTION Pommes de terre Ostara le sac de 5 kg **3.-**
ACTION Choux-fleurs le kilo seulement **2.40**
coop
Dans tous les points de vente COOP
115590 T

RESTAURANT DU JURA
cherche pour entrée immédiate
bonne sommelière
Congé samedi et dimanche
+ 1 jour par semaine
Tél. 25 14 10 111499 T

Lapin au vin
75 % viande, 25 % marinade
les 100 g **-.80**
(100 g ég. = 1,06)
Civet de chevreuil et civet de bœuf,
sans os
MIGROS
116774 T

Naissances

Eddy a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Nicole
16 novembre 1978

Monsieur et Madame Georges POLLICINO-SGARAMELLA

Maternité Pourtalès — *Ch. des Jonchères 6, 2022 Bevaix*
111493 N

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 14 novembre. Burelli, Davina, fille de Vanni-Pierino Neuchâtel, et de Bernadette Germaine, née Barrière. 15. Favre, Sandrine, fille de Jean-Louis, Bôle, et d'Yvette-Henriette, née Naine.

Décès. — 15 novembre, Maillard, Georges-Ernest, né en 1910, Bevaix, époux de Frieda, née Wölfli; Clerc née Chabloz, Mathilde, née en 1885, Neuchâtel, épouse de Clerc, Francis.

COMMUNIQUÉ

Bernard Montangero au Marché

Avec l'appui du Centre culturel neuchâtelois, le cabaret du Marché accueille cette semaine les vendredi et samedi 17 et 18 novembre Bernard Montangero et ses musiciens. Qui ne connait ce Valaisan? Montangero c'est de la chanson à l'état brut, il raconte des histoires simples, campagnardes, tristes ou dramatiques. Paysan de la chanson, laboureur de notes, observateur attentif de la nature, bon vivant généreux, bourru et accueillant. Tels sont les qualificatifs qui lui sont donnés.

Plaisirs gastronomiques du Veneto à «La Grappe»

Giovanni Fodrini est aux fourneaux de « La Grappe » à La Coudre. Cette fois, il est venu pour illustrer la gastronomie de la province du Veneto sous la forme d'une quinzaine organisée par Lino Marini dans son établissement.

Le Veneto, bien connu des Neuchâtelois et autres Romands qui prennent la route italienne du sud-est est une région de la Vénétie, celle de Padoue, Trévise, Vérone, Vicence et bien sûr Venise, noms prestigieux où les arts, l'histoire, les vins et plaisirs de la table se mêlent de si heureuse façon pour rendre les séjours inoubliables.

Cette quinzaine a démarré l'autre soir, en présence du consul d'Italie à Neuchâtel, M. Eugenio Campo, qui a présidé un dîner tout de finesse au cours duquel le maître-queux Fodrini a fait défiler des mets d'une subtilité admirable figurant sur la carte de cet établissement.

Ils feront les délices des amateurs de soupes de poissons tomatées à l'italienne, de coquille Saint-Jacques aux herbes, de risotto délicatement parfumé de fruits de mer, de bœuf à l'étouffée ou encore ces immatériels beignets qui trouvent dans le Soave sec un digne accompagnateur qui peut aussi servir d'apéritif, tandis que le royal et chaleureux Amarone del Nonno avec ses quatorze degrés, soulignera les viandes corsées, le Prosecco Valdo terminant en beauté ce festival du Veneto.

G. Mt.

VIGNOBLE

«Britchon 78» a ouvert ses portes à Saint-Aubin

Une étape et une façon de reprendre des forces. (Avipress-R. Chevalley)

De notre correspondant :
Durant toute la semaine, la salle des fêtes de Saint-Aubin avait repris son caractère initial de chantier ... sans toutefois être naval! On y clouait, vissait, collait, construisant un véritable petit village à l'intérieur du vieux bâtiment communal de la place du Port. Ce remue-ménage de novembre, ce n'est pas seulement pour annoncer l'hiver tout proche, mais pour préparer avec beaucoup de soins la fête de la localité, de son commerce local et des nombreux visiteurs qui défileront pendant quelques jours entre les échoppes de cette grande surface momentanée.

Jeudi soir, et avec un jour d'avance sur les années précédentes, l'ouverture officielle s'est déroulée en présence des autorités, des représentants de la presse et des organisateurs de cette sympathique manifestation bérochale. Une fois de plus, les commerçants du cru ont réalisé un petit miracle: celui de transformer cette salle à l'aspect plutôt rébarbatif en un merveilleux paysage de rêve. On pourra y être soumis à toutes les convoitises, admirant par-ci, dégustant par-là, en préparant ses achats de fin d'année dans une ambiance des plus chaleureuses. Et, comme d'habitude, l'hôpital de la Béroche y est représenté, échangeant quelques douceurs contre une aide dont il a toujours besoin. « Britchon 1978 », c'est un nouvel exploit du commerce local et une façon originale de démontrer son existence, ses qualités et ses innombrables possibilités. R. Ch.

Scootériste blessé à Chez-le-Bart

Vers 17 h, une voiture conduite par Mlle E. C., de Boudry, circulait sur la N5 de Saint-Aubin en direction de Neuchâtel. Au lieu-dit « La Brosse », à Chez-le-Bart, ce véhicule a heurté l'arrière d'un scooter piloté par M. Henri Cavin, âgé de 65 ans, de Bevaix, qui circulait dans le même sens. Déséquilibré, M. Cavin a fait une chute. Il a été transporté à l'hôpital de la Béroche, souffrant des jambes, d'une commotion et d'un hématome au front.

Difficultés économiques: mesures approuvées

BERNE (ATS). — Réunie à Berne, mercredi et jeudi, la commission du Conseil des Etats a examiné les projets de mesures destinées à atténuer les difficultés économiques. La séance était présidée par le conseiller aux Etats Walter Weber (soc/SO) et s'est déroulée en présence du conseiller fédéral Fritz Honegger, de M. Paul Jolles, directeur de la division du commerce, et de M. Waldemar Jucker, délégué aux questions conjoncturelles.

Constatant que les difficultés que rencontrait actuellement l'économie suisse étaient surtout dues au marché des changes, la commission a approuvé les efforts entrepris par la Banque nationale pour stabiliser les cours du franc suisse. En outre, elle a également jugé opportunes les mesures prises par la Confédération pour encourager l'exportation, les allégements fiscaux, les acquisitions supplémentaires de matériel et la promotion du du développement technologique.

COMMUNIQUÉ

Festival de films de montagne

Chaque année, à pareille époque, Coop-Loisirs organise le Festival romand de films de montagne sélectionnés et primés à Trento et aux Diablerets. Cette année, trois séances auront lieu dans notre région: la première, à **Fontainemelon, salle de spectacles, lundi 20, à 20 heures**; la seconde, à **Neuchâtel, salle de la Cité universitaire, mardi 21, à 20 h 15**; la troisième, **à Buttes, salle du Collège, mercredi 22, à 20 h 15.** René Mayor, le sympathique guide valaisan en sera le présentateur.

Le premier film, « Heli Fox Fox » (Suisse) de Willy Dinner, relate une intervention de la Garde aérienne suisse, alertée pour sauver un alpiniste foudroyé au sommet du Kingspitze. Le second s'intitule « Climbing on ». L'auteur, Patrick Ament, un Américain, situe son sujet dans l'Eldorado Cañon, où trois alpinistes effectuent une escale libre le long des parois. Le troisième est une production britannique: « Dudh Kosi-Relentless River of Everest » de Léo Dickinson, retraçant une descente en canoë du torrent Dudh Kosi, situé au pied de l'Everest. La séance de lundi est organisée par le Kiwanis-Club du Val-de-Ruz, celle de mardi, par le Centre d'éducation ouvrière conjointement avec Coop Neuchâtel, enfin, celle de mercredi 22 novembre, par le Club Alpin, section Chasseron.

Soulignons encore le caractère exceptionnel de ce programme, composé non sans peine par Coop-Loisirs. 113244 R

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Anne-Marie Haller-Gerster, à Peseux;
Mademoiselle Christine Haller, à Peseux;
Monsieur et Madame Jean-Bernard Haller-Fiora, à Peseux,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Anna GERSTER
née GERBER

leur chère maman, grand-maman et parente, que Dieu a rappelée paisiblement à Lui, dans sa 92me année.

2034 Peseux, le 15 novembre 1978.
(Carrels 15.)

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance.
Ps. 27 : 1.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 17 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Veuillez penser à l'Oeuvre de la Sœur visitante à Peseux, CCP 20-1496

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
113930 M

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame André Longaretti-Boccola et leurs enfants Marco et Katia;
Monsieur et Madame Silvio Longaretti-Meyer, à Niedererlinsbach;
Monsieur et Madame René Longaretti-Parolari et leurs filles Bruna et Delia, à Boudry,
ainsi que les familles Grandjean, Longaretti, Pianaro, Turuani, Lebet, Hirtzel, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Elisa LONGARETTI
née GRANDJEAN

leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 75me année.

2000 Neuchâtel, le 16 novembre 1978.
(Seyon 11.)

Le soir étant venu, Jésus leur dit: Passons sur l'autre rive.
Marc 4 : 35.

L'incinération aura lieu samedi 18 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Domicile de la famille: Favarge 2, 2000 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
113949 M

Je remets mon esprit entre tes mains. Tu m'as racheté, ô Eternel, Dieu de vérité.
Psaumes 31 : 6.

Madame Berthe Mischler-Lavanchy, au Landeron;
Monsieur et Madame Maurice Mischler-Furler et leurs enfants Fabien et Vincent, à Pully;
Madame et Monsieur Jacques Forster-Mischler et leurs enfants Sophie et Mathieu, à Genève;
Madame Germaine Mischler-Harsch ses enfants et petit-fils, au Landeron,
ainsi que les familles Lavanchy, Dubois, Borel, Niezgoda, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Frédéric MISCHLER

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, beau-frère, oncle, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 78me année.

2525 Le Landeron, le 15 novembre 1978.
(Bellerive 1.)

L'ensevelissement aura lieu au Landeron, samedi 18 novembre.

Culte au temple à 14 heures.

Le corps repose à la chapelle du cimetière.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
113950 M

« Vous ne vous appartenez pas à vous-même
Vous êtes à Christ. Christ est ma vie »

Le Seigneur a rappelé à Lui sa servante missionnaire

Madame
Jeanne ROUZEAU-GERBER

le 16 novembre 1978, dans sa 68me année.

De la part de:
Pasteur Henri Rouzeau, Oleyres;
Monsieur et Madame Marylise Rieben-Rouzeau et leurs enfants, à Genève;
Monsieur et Madame Claude Rouzeau-Baudin et leurs enfants, à Viry (France);
Monsieur et Madame Francine Schneider-Rouzeau et leurs enfants, à Wuppertal (Allemagne);
Monsieur et Madame Daniel Rouzeau-Maeder et leurs enfants, à Froideville;
Les familles parentes et alliées, Gerber, Gern, Simmen, Junod, Petit, Muriset, Gros,

ainsi que les amis et connaissances d'Afrique et d'ailleurs.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 18 novembre 1978.

15 heures, culte au temple d'Avenches

15 h 30 Honneurs

15 h 45 Cérémonie au cimetière d'Oleyres.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, pensez surtout à ses chers évangélistes au Gabon (CCP 10-16.664 J.C. Gonin, Oleyres)

« J'ai la certitude qu'absolument rien
Ne peut nous séparer de l'amour
Que Dieu nous a témoigné en Jésus Christ »
107993 M

La direction et les pensionnaires du Home de l'Ermitage ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Mathilde CLERC

dont ils garderont le meilleur souvenir.

Neuchâtel, le 17 novembre 1978. 115572 M

IN MEMORIAM

1975 — 17 novembre — 1978
très chère
Josette CLOTTU

le chagrin reste gravé dans nos cœurs.

Ta chère maman et Jean-François.
113770 M

Madame Georges Maillard-Wölfli, à Bevaix;
Madame Lydia Dänzer, ses enfants et petits-enfants, à Einigen;
Madame Hanny Rauber, ses enfants et petite-fille, à Gwatt;
Madame Blanche Bessaud, à Lausanne,
les familles parentes,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur
Georges MAILLARD

leur très cher et regretté époux, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 68 ans, après une pénible maladie.

2022 Bevaix, le 15 novembre 1978.
(9, Chemin des Pommiers)

Le Dieu de toute grâce, qui vous a appelés en Christ à sa gloire éternelle, après que vous aurez souffert un peu de temps, vous perfectionnera lui-même, vous affermira, vous fortifiera.
I Pierre 5 : 10

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 17 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Veuillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer (ccp 20-6717).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
107987 M

La Ligue Suisse de la Représentation Commerciale, Section de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur
Georges MAILLARD

membre honoraire et ancien caissier de section.

Culte au crématoire aujourd'hui à 16 heures. 115559 M

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

Musique

• LA fanfare des cheminots de Neuchâtel donnera ce soir un concert public à la grande salle du Centre espagnol, 41 rue des Sablons.

La section de la Croix-Bleue va fêter son centenaire

• LA section de la Croix-Bleue de Neuchâtel a été fondée le 21 novembre 1878, un peu plus d'une année après que le pasteur Louis-Lucien Rochat, de Cossonay, eut lancé le mouvement en Suisse romande. La Croix-Bleue avec son idée très peu conformiste de l'abstinence recommandée à ceux que l'alcoolisme menace ou détruit et aux solidaires qui, pour les aider acceptent de vivre cette aventure avec eux.

La section va donc célébrer son centenaire. Deux manifestations sont prévues: une soirée anniversaire, samedi soir à la chapelle de l'Espoir avec la collaboration de la Fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Travers, de «L'Espoir» et de la Jeune Croix-Bleue, le tout suivi d'une collation. Dimanche matin, un culte sera célébré à la chapelle de la Maladière, auquel participeront la Fanfare de la Croix-Bleue de Neuchâtel et le chœur mixte de ce quartier paroissial. Après le culte, une réception au foyer de la Maladière réunira ceux qui voudront bien consacrer quelque temps à se rencontrer.

Ce centenaire sera donc l'occasion de rappeler des souvenirs, de signaler la persévérance de ceux qui, dans les périodes fastes comme dans les temps difficiles, ont mené le combat contre les méfaits de l'alcoolisme. L'occasion aussi, de situer la place, la tâche, la vocation spécifiquement chrétienne de la Croix-Bleue, dans l'ensemble du mouvement qui cherche à conjurer un des graves dangers qui menacent à l'heure actuelle notre pays.

Les plus beaux films publicitaires ont été présentés hier au public

• IL fallait presque connaître l'anglais pour assister, hier soir au cinéma Apollo, à la projection des meilleurs films, de Zurich.

Cette séance a été organisée, comme toutes les années, par le Club neuchâtelois de publicité dont les membres sont des publicitaires, des entreprises ou tout simplement des gens qui s'intéressent à la publicité; et sans doute s'y intéresse-t-on beaucoup car les spectateurs étaient nombreux hier soir; ils avaient d'ailleurs eu bien raison de se déplacer! En effet, cette sélection des meilleurs films du Festival 1978 du film publicitaire à Cannes, était attrayante au-delà de toute attente. Ces productions ne durent que quelques secondes et sont créées pour la télévision ou le cinéma.

Les meilleures d'entre elles viennent des Etats-Unis; celles concernant le maintien de la santé sont parfaites: elles donnent l'envie d'arrêter de fumer, de manger moins et de faire davantage d'exercices...

Au deuxième rang se trouvent les productions anglaises dont quelques-unes vantent un liquide brun recouvert d'une belle mousse; c'est la bière, bien sûr, qui s'attarde sur les grandes moustaches d'un Anglais appuyé au bar de son pub préféré...

En outre, parmi ces films provenant du monde entier, deux productions suisses ont été primées: l'une pour des langes et l'autre pour des voitures.

Donc des sujets très divers et parfois même captivants, qui n'ont par conséquent rien à voir avec les réclames de cigarettes qui apparaissent sur l'écran avant chaque spectacle. C. B.

Besançon, ville jumelle

Le film d'un dentiste de Neuchâtel

• DENTISTE à Neuchâtel, M. Bay Okan est aussi un réalisateur de films et un passionné de cinéma. Il avait réalisé en 1976 un film à Stockholm sur le thème de l'immigration, «Le bus». Cette œuvre, remarquable du point de vue technique, a permis à M. Bay Okan d'origine turque, d'opposer deux civilisations, deux conceptions du monde et du travail. Il raconte en fait les quelques journées et surtout les nuits d'un groupe de travailleurs turcs «débarquant» en Suède.

Volés par le chauffeur du bus, ils se terrent dans cet abri de fortune au beau milieu de la plus grande place de Stockholm. Bref, M. Okan est venu lui-même présenter son film au cinéma Styx à Besançon: les discussions furent sympathiques et animées. Ce film, qui a obtenu de nombreux prix internationaux, n'a pas encore pu être diffusé en Suisse.

Au tribunal de police de Neuchâtel

«Stock-car» nocturne: on a été plutôt gâté rue de l'Orée et à la Vy-d'Etra!

Les habitants de la rue de l'Orée ou Vy-d'Etra n'ont pas eu besoin, dans la nuit du 1er au 2 août, d'aller bien loin, ni de payer très cher un billet d'entrée pour voir un véritable spectacle de cascadeurs. La scène de «stock-car» s'est déroulée dans la rue, sous leurs fenêtres, lorsque W. T. entreprit de regagner son domicile au volant de sa voiture. Le conducteur, fortement pris de boisson, provoqua un premier accident rue de l'Orée, où son véhicule tamponna une auto régulièrement stationnée. Sous l'effet du choc, la voiture endommagée fut encore poussée contre un second véhicule, lui aussi régulièrement parqué.

Cela n'empêcha pas W. T. de poursuivre sa route! Vy-d'Etra, il «remit ça», mais en plus grand, puisque cette fois ce sont... trois voitures qui furent touchées dans des conditions identiques! En effet, la première voiture accrochée dans un parc fut propulsée contre l'arrière d'une autre auto, qui à son tour fut projetée contre l'avant d'un troisième véhicule...

AU LIT

Certainement satisfait de sa folle équipée, W. T. parvint tout de même à regagner son domicile où il s'empressa de se mettre au lit. Son sommeil fut pourtant de courte durée. Bientôt les gendarmes vinrent sonner à sa porte et le conduisirent à l'hôpital, où une prise de sang fut pratiquée. Celle-ci révéla chez W. T. une alcoolémie se situant entre 2,25 et 2,45‰.

W. T. a comparu hier sous les préventions de conduite en état d'ivresse, perte de maîtrise et violation des devoirs en cas d'accident devant le tribunal de police du district de Neuchâtel, qui siégeait sous la présidence de M. Jacques Ruedin, assisté de Mme May Steininger, qui remplissait les fonctions de greffier.

– Pourquoi étiez-vous tellement ivre ce soir-là? demanda le président.

– J'avais des problèmes. Et j'étais en instance de divorce. D'ailleurs, je ne sais pas pourquoi je ne me suis pas arrêté après le premier accident.

DES ANTÉCÉDENTS

W. T. a déjà été condamné pour ivresse au volant le 3 novembre de l'année dernière à cinq jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans. C'est dire qu'il traverse vraiment une mauvaise période.

Cette impression est d'ailleurs confirmée par le rapport de moralité obtenu sur le compte du prévenu, qui précise que si W. T. donne entière satisfaction à son employeur dans son travail, il lui arrive depuis un certain temps de fréquenter les établissements publics où il s'adonne à la consommation de boissons alcoolisées.

Le procureur général requérait contre le prévenu une peine de 30 jours d'emprisonnement ferme, 500 fr. d'amende et la révocation du sursis accordé en 1977. Finalement, le tribunal a quelque peu modéré ces réquisitions, en condamnant W. T. à 16 jours d'emprisonnement ferme, 300 fr. d'amende et à la révocation du sursis accordé en 1977. En outre le condamné s'acquittera de 240 fr. de frais.

IL VENAIT D'ÊTRE CONGÉDIÉ

Dans la nuit du 19 au 20 août, vers 1 h 30, alors qu'il était lui aussi pris de boisson, M. F. a provoqué un accident sur la bretelle de jonction de l'autoroute à Thielle. L'analyse du sang révéla une alcoolémie légèrement supérieure à 2‰.

– J'étais démoralisé, expliqua le prévenu. J'avais reçu mon congé de mon entreprise. J'avais passablement bu, d'accord. Mais je ne voulais pas conduire. Puis un ami m'a demandé de lui rendre service et de le raccompagner à son domicile. En rentrant, j'ai encore bu deux décis dans un établissement public, puis je me suis endormi au volant.

Comme il s'agissait de sa première condamnation, M. F. a écopé d'une peine de cinq jours d'emprisonnement avec sursis durant trois ans. Il payera en outre une amende de 200 fr. et 230 fr. de frais.

DANSER? CELA DONNE SOIF!

G. B., lui, après sa leçon de danse, était allé immédiatement mettre... en pratique à Chaumont ce qu'il avait appris! Mais danser toute la soirée, plus une bonne partie de la nuit, donne soif, c'est bien connu! Aussi, lorsque dans la nuit du 7 au 8 juillet, G. B. se mit au volant pour regagner le chef-lieu, il avait déjà dépassé le 0,8‰ fatidique.

Dans la côte de Chaumont, il roula aussi un peu trop vite et, dans un virage, il perdit la maîtrise de son auto, qui heurta un arbre. Le conducteur fut soumis à une prise de sang: alcoolémie moyenne de 1,15‰. De bons renseignements ont été obtenus sur le compte du prévenu. Et comme ce dernier n'a jamais été condamné, le tribunal s'est contenté de lui infliger une amende, qu'il a fixée à 500 fr. avec délai de deux ans pour radiation au casier judiciaire. G. B. s'acquittera aussi de 265 fr. de frais.

R. M. a été dénoncé par un agent de police pour avoir, le 12 juillet dernier, stationné son véhicule sur le dernier tronçon du faubourg du Lac, malgré l'interdiction générale de circuler.

– C'est vrai, admit le prévenu. Mais je fais partie d'une société qui tenait son assemblée dans un établissement public tout proche et j'avais une trentaine de cartons à décharger. Comme, au début de la rue il y a un panneau «Bordiers autorisés», je me suis dit que j'avais le droit de décharger mes colis plutôt que d'aller parquer aux Jeunes rives.

– Vous pourriez prouver que ce jour-là il y avait bien une assemblée dans ce restaurant?

– Bien sûr! Entre 20 et 30 personnes y assistaient. Et elles ont toutes signé la liste de présence.

Compte tenu des arguments avancés, le tribunal a purement et simplement libéré R. M. et mis sa part de frais à la charge de l'Etat.

Enfin M. K. a été dénoncé par un inspecteur de la police du lac alors qu'il naviguait le 20 août dernier avec un bateau à moteur sur lequel avait pris place huit personnes, malgré le fait que l'embarcation ne contenait que deux gilets de sauvetage. Le prévenu contestait toute faute, prétendant ne pas s'être éloigné de plus de 50 m de la rive et n'avoir pas navigué à des endroits où la profondeur dépassait 1 m 50. L'inspecteur, cité en qualité de témoin, précisa qu'il avait mesuré 2 m 43 d'eau au lieu de l'infraction et que toutes les embarcations, du moment qu'elles sont immatriculées, sont soumises à la loi, sans exception.

Or, il était bien inscrit sur le permis de navigation du prévenu que le bateau était conçu pour quatre passagers au maximum. Dans ces conditions, le tribunal a condamné M. K. à une amende de 80 fr. assortie de 25 fr. de frais.

J. N.

VIE POLITIQUE

Les libéraux neuchâtelois contre la police fédérale de sécurité

L'assemblée des délégués du parti libéral neuchâtelois réunissant 107 personnes a siégé à Neuchâtel sous la présidence de M. Jean-Pierre Béguin pour prendre position sur les quatre objets de la votation fédérale du 3 décembre.

– Protection des animaux: Après avoir entendu un rapport de M. Laurent Lavanchy, député de Saint-Blaise, l'assemblée libérale décide de soutenir ce projet par 87 voix contre trois.

– Formation professionnelle: C'est M. Georges Arber, secrétaire patronal au Locle et à La Chaux-de-Fonds, qui a analysé le projet de loi qui a fait l'objet de référendum lancé par l'Union syndicale suisse. Les innovations ne sont pas spectaculaires, mais elles constituent des améliorations qui ont été testées. Le rejet de la loi serait un fait politique négatif. C'est dès lors à l'unanimité que les libéraux recommandent de voter «oui».

– Contingentement laitier: L'arrêté du Conseil fédéral a fait l'objet d'un référendum lancé par certains groupements agricoles. A côté de la loi sur l'agriculture, l'arrêté sur l'économie laitière autorise le Conseil fédéral à soutenir financièrement la mise en valeur du produit laitier. M. Pierre Hirschy, agriculteur, député de La Sagne, a insisté dans son rapport sur les avantages de l'arrêté garantissant des prix et allégeant le marché. Remettre le tout en question dans une période difficile serait dangereux. M. Claude Ducommun, agriculteur de la Joux-du-Plâne, a présenté un rapport contre le projet d'arrêté qui suscite des inégalités inacceptables. Finalement, après avoir entendu la voix du parlement par le conseiller national Jean-François Aubert, qui rappela les caractéristiques principales de l'arrêté, les libéraux recommandent de voter «oui» par 78 voix contre 8.

– Police fédérale de sécurité: M. Jean Guinand, député de Neuchâtel, a exposé les avantages et les inconvénients du projet de loi fédérale en matière de police de sécurité. Le but est de lutter contre le terrorisme et de garantir l'ordre public d'autre part. La loi prévoit des contingents cantonaux permettant d'instruire 200 hommes pour la lutte contre le terrorisme et 1000 hommes pour garantir l'ordre public. Les oppositions proviennent de la gauche qui craint que l'Etat fédéral devienne un Etat policier, ainsi que des fédéralistes estimant que la loi porte atteinte à la souveraineté des cantons.

Après un très large débat, les libéraux neuchâtelois constatent que:

1. personne ne conteste qu'il faille lutter efficacement contre le terrorisme;

2. la sécurité et l'ordre public doivent régner dans les cantons dans le respect de la démocratie et de l'Etat de droit. Les libéraux ont déjà eu l'occasion de l'affirmer plusieurs fois;

3. quant à la police, elle constitue le moyen dont le pouvoir politique doit disposer pour assurer le respect de l'Etat de droit et le principe de la légalité. Mais il convient, à tout prix, d'éviter que la police devienne un pouvoir en elle-même. Cela aussi, les libéraux l'ont souvent répété.

Les libéraux peuvent hésiter quant à l'opportunité d'une police fédérale chargée du maintien de l'ordre public, mais ils ont surtout de sérieux doutes sur la confiance que l'on peut avoir au sujet de son utilisation par la Confédération. C'est pourquoi l'assemblée libérale propose de dire non à la police fédérale de sécurité par 50 voix contre 33.

En résumé, les libéraux neuchâtelois recommandent d'accepter les projets relatifs à la protection des animaux, à la formation professionnelle, à l'économie laitière et de s'opposer à la police fédérale de sécurité.

Pour une politique neuchâteloise des beaux-arts

A l'heure où l'on est en train de rénover et de restaurer les salles de notre Musée des beaux-arts, une question se pose. Ce musée remplit-il adéquatement sa fonction? L'a-t-il remplie au cours de ce siècle? Comment définir une politique neuchâteloise des beaux-arts?

Un premier point à préciser. Si les expositions temporaires sont toujours les bienvenues, dans la mesure où elles attestent la vitalité du musée et son ouverture au monde, elles ne devraient pas, comme cela a été le cas trop souvent, notamment en été, empêcher le public de voir les collections permanentes du musée. Ces collections permanentes constituant le fond essentiel de notre musée, il faut qu'elles soient toujours accessibles aux visiteurs. Imaginons un Neuchâtelois établi en Amérique, revenant pour l'été à Neuchâtel et disant à son fils: «Je te ferai voir nos grands peintres du XIXe, les Charles-Edouard Dubois, les Edmond de Pury, les Maximilien et les Albert de Meuron. Tu seras fier alors d'être Neuchâtelois.» Ils entrent tous deux au musée, et à la place où devraient figurer ces peintres, c'est une exposition temporaire qui occupe les cimaises. Quelle déconvenue!

Second point. A part quelques œuvres datant des siècles antérieurs, notre musée comprend deux grands siècles: le XIXe et le XXe. Il y a là les Robert, de Léopold à Paul et à Théophile, les Anker, les Hodler. Des artistes classés, admirés, qui font la richesse de notre musée. Sans doute conviendrait-il d'ajouter, au début du XXe, quelques œuvres de l'Eplattenier qui a joué un si grand rôle dans le développement artistique du canton et dont le talent était si vigoureux, et quelques Louis de Meuron, ce peintre si lumineux, d'un goût si sûr et si sensible. Mais jusque-là, à part quelques corrections à apporter ici et là, en ce qui concerne le XIXe et le début du XXe, les choses sont à peu près en ordre. Le temps a fait son œuvre.

UN CERTAIN CHAOS

C'est à partir de 1930 environ que les choses se gâtent. En pénétrant dans la grande salle où sont exposées les œuvres des peintres du XXe, ceux qui ont récemment disparu, ceux qui achèvent leur carrière, ceux qui sont aujourd'hui en plein essor, on éprouve un sentiment extrêmement pénible. On se trouve devant une véritable mosaïque d'œuvres diverses et contradictoires, et même, à certains égards, devant un chaos. Bien sûr, cela tient en bonne partie à la diversité des écoles qui se partagent notre siècle, et qui la plupart se combattent furieusement. L'un va dans un sens, l'autre en sens contraire; on ne sait plus où est la beauté, la vérité.

On en retire l'impression que chacun cherche l'originalité à tout prix, une surenchère qui aboutit à la négation même de l'art, et finalement à la médiocrité générale.

Cette déception, on se l'explique mieux encore si l'on réfléchit à la manière dont se sont faites les acquisitions du musée. Un artiste expose. L'Etat ou la Ville lui achète un tableau. Un autre artiste expose. Nouvel achat. Puis, comme nous sommes en démocratie et que tous les artistes méritent d'être encouragés, des meilleurs aux plus médiocres, les achats continuent. C'est ce qui explique qu'à côté d'une œuvre remarquable, on en voie dans cette salle trois ou quatre d'une remrquable insignifiance.

D'autre part, même en ce qui concerne nos meilleurs artistes, le choix a été souvent bien arbitraire. On a laissé passer leurs créations les plus fortes et les plus réussies, et l'on a acquis, comme par caprice, telle ou telle œuvre bien moins représentative. Bref, à part quelques acquisitions heureuses, il apparaît aujourd'hui que notre politique d'achat a été menée de manière désastreuse.

NUL N'EST PROPHÈTE...

Comment enrichit-on réellement un musée? En se concentrant sur les artistes qui ont derrière eux une œuvre de valeur. On dira qu'il est difficile d'en juger lorsqu'il s'agit d'artistes récents. Moins qu'il ne semble, car les expositions se multiplient, on a l'occasion d'affiner et d'approfondir son jugement. Les quatre rétrospectives André Evard, Aimé Montandon, Charles Barraud et Pierre-Eugène Bouvier ont été à cet égard des plus significatives. Voilà les artistes qui mériteraient de figurer au musée, non pas seulement par quelques toiles plus ou moins bien choisies, mais par l'essentiel de leur œuvre. Avec eux, avec d'autres encore, nous aurions alors un véritable XXe siècle neuchâtelois, qui nous apparaîtrait comme le digne pendant du XIXe.

Y a-t-on songé? Non. Jamais on n'a songé à définir et à adopter en notre siècle une véritable politique des beaux-arts.

Si sur ce plan rien n'a encore été fait, c'est que, en dépit des éloges qu'on leur décerne occasionnellement, nos artistes sont peu prisés dans leur propre pays. Le Neuchâtelois n'admire guère que ce qui se fait au loin, notamment ce qui lui vient de Paris. Etre né à Neuchâtel ou à La Chaux-de-Fonds c'est être voué à une honnête médiocrité, ou tout au moins à une vie sans éclat.

On estime nos artistes, on ne s'enthousiasme guère à leur propos. En revanche, en misant sur les artistes du dehors, on s'imagine volontiers faire une bonne affaire. Malheureusement, le snobisme ne suffit pas à remplacer la faiblesse du jugement.

Ainsi, dès les années 1930, il était clair qu'Edouard Jeanneret-Gris, dit Le Corbusier, quoique né à La Chaux-de-Fonds, était un grand architecte. On aurait pu alors lui faire exécuter dans notre canton un édifice audacieux et nous aurions aujourd'hui notre Ronchamp. Mais Le Corbusier avait un grand défaut; il avait du génie. Nous supportons tout juste le talent chez nos artistes; nous n'admettons pas qu'ils puissent avoir du génie.

LA LEÇON

A la place, pour améliorer quand même la décoration artistique de notre pays, nous avons fait appel à un peintre de grand talent, un artiste sérieux, consciencieux, sans écarts et sans surprises, le peintre Hans Erni qui a décoré le Musée d'ethnographie. Il serait cruel d'insister sur le désastre qui s'en est suivi. Du moins, à l'intérieur, les très belles peintures de la salle qui lui est consacrée conservent-elles toute leur élégance et leur fraîcheur.

Ces expériences devraient nous apprendre au moins une chose. C'est qu'en faisant appel à un artiste extérieur au canton simplement parce qu'il possède un talent plaisant et qu'il est à la mode, on risque toujours une déconvenue. Car ce qui est à la mode passe avec la mode. Il y a ainsi bien des chances pour que dans cent ans les peintres dits de la Réalité Poétique, un Oudot ou un Brianchon, soient complètement oubliés. Pourquoi? Simplement parce qu'ils auront été supplantés par d'autres, alors que nos artistes neuchâtelois garderont à nos yeux toute leur valeur.

VRAIS OU FAUX?

Ce snobisme qui nous pousse vers les noms célèbres simplement parce que cela fait bien, a encore un autre inconvénient, celui-là très grave. Nous avons dans notre musée deux Corot et un Seurat. Mais sont-ils authentiques? Nous n'avons jamais entendu poser la question. Lorsqu'on sait les milliers de faux Corot qui circulent par le monde, on est porté à en douter. Quant au Seurat, c'est une fort belle œuvre, mais qui n'a aucun rapport avec les Seurat tels que nous les connaissons.

Lors d'une récente vente aux enchères, j'ai vu offrir des Courbet et des Corot, avec tous les certificats désirables, et cependant personne n'en voulait. Pourquoi? Parce que, un Corot, un Courbet, à 10.000 ou 15.000 fr., ce n'est pas un vrai. Les marchands sont renseignés, ils refusent d'acheter. Il faut croire que nous sommes moins exigeants. Exposer des Corot, un Seurat, même si l'on n'est pas sûr qu'ils soient authentiques, même si l'on est certain qu'ils ne le sont pas, cela fait bien. On se contente de peu.

De fait, toute œuvre de maître devrait être soumise à un examen minutieux, et s'il se révèle qu'elle n'est pas authentique, elle devrait être écartée. A cet égard, il serait intéressant de savoir si les 69 tableaux constituant le legs Amez-Droz offrent les garanties désirables. Sinon, une fois de plus, nous risquons une déconvenue.

NOTRE PATRIMOINE

En résumé, pour avoir une bonne politique des beaux-arts, il faut miser en premier lieu sur les artistes de notre pays, mettre à part ceux qui ont le plus de talent, de valeur et d'originalité, sans exclure pour autant le génie là où il se pourrait qu'il surgisse. Pensons à ce conservateur du musée d'Aix-en-Provence qui disait: «Tant que je serai à mon poste, pas un tableau de Cézanne n'entrera dans ce musée.» Puis réunir peu à peu l'essentiel de leur œuvre pour enrichir les collections permanentes du musée.

D'autre part, même si l'on accueille avec joie les œuvres d'artistes étrangers au canton, il ne faut pas trop compter sur elles pour enrichir la décoration de notre pays. Notre véritable patrimoine, c'est le talent, c'est l'œuvre de nos artistes, parce qu'ils sont la substance même de notre pays, sa richesse, l'expression de son âme et de son génie. En misant sur eux, avec discernement et avec intelligence, nous pouvons être certains de ne pas nous tromper.

P.-L. BOREL

Forte augmentation du nombre de chômeurs partiels

Voici la situation du marché du travail et l'état du chômage en octobre dernier:

Demandes d'emploi: 391 (contre 338 en septembre); places vacantes: 48 (75); placements: 39 (81); chômeurs complets: 388 (325); chômeurs partiels: 1980 (803).

A titre de comparaison, on dénombrait en octobre 1977 247 chômeurs complets et 217 chômeurs partiels. Les décisions prises par le secteur horloger à la suite du renchérissement du franc ne sont donc pas étrangères à cette situation.

HAUTERIVE

Une demi-zone piétonne...

(c) Ne voulant pas sévir continuellement auprès des automobilistes qui ne respectaient pas l'interdiction de circuler rue de la Croix-d'Or, l'exécutif d'Hauterive a décidé de transformer cette voie en impasse, en posant à mi-hauteur, une vasque de fleurs, créant ainsi une demi-zone piétonne à Hauterive.

Les automobilistes qui avaient pris l'habitude d'emprunter la rue de la Croix-d'Or ont intérêt à avoir de bons freins et de savoir faire une marche en arrière car, dorénavant, ils seront vraiment dans l'obligation de respecter la signalisation posée. L'accès reste cependant possible aux riverains du nord par le haut de la localité et par le sud, pour l'accès à l'Auberge d'Hauterive et l'hôtel des Vieux-Toits.

D'autres informations en page 31.

Quatre morts en octobre sur les routes

Au cours du mois d'octobre, 172 accidents de la route se sont produits dans le canton faisant 66 blessés et causant la mort de quatre personnes. Seuls dix-huit de ces accidents se sont soldés par des dégâts matériels inférieurs à 500 fr. et sur 308 personnes en cause, 181 d'entre elles ont été dénoncées.

En tête des fautes commises vient la violation de priorité qui a provoqué 30 accidents, soit près d'un sur six. On trouve ensuite, dans l'ordre décroissant: distance insuffisante entre les véhicules (26); le fait que la vitesse n'ai pas été adaptée aux conditions de la route et de la circulation (17); l'ivresse au volant ou au guidon et l'inattention (14 cas chaque fois); les changements de direction (12); les dépassements téméraires (9); les excès de vitesse et le fait de ne pas avoir respecté la signalisation (8 cas chaque fois).

Six accidents ont été provoqués par l'imprudence des enfants, cinq parce que des conducteurs roulaient à gauche, quatre à la suite de marche arrière, quatre autres pour ne pas avoir respecté les passages pour piétons et quatre encore à la suite de sommeil, de malaise ou de surmenage. Trois accidents sont dus à l'imprudence des piétons, deux le sont à des cavaliers, des animaux ou du gibier. On note enfin l'entrave à la circulation, le mauvais stationnement, l'entretien défectueux du véhicule, le fait que le véhicule ait eu un pneu lisse et l'inexpérience d'un conducteur (un accident chaque fois). De plus, trois conducteurs qui n'avaient pas provoqué d'accident ont été surpris en état d'ivresse. Dans un certain nombre de cas, la qualification pénale des causes peut être modifiée ou abandonnée lors du jugement.

100101 R

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL — **FACULTÉ DES LETTRES**

Par suite de la démission du professeur titulaire, un poste de

PROFESSEUR EXTRAORDINAIRE DE PÉDAGOGIE

(activité à temps partiel)

est mis au concours.

Entrée en fonction: 15 octobre 1979.

Charge: trois ou quatre heures hebdomadaires, dont deux pour la formation pédagogique des futurs maîtres du degré secondaire et une ou deux heures pour les candidats au certificat ou à l'attestation de formation complémentaire en psychologie et en pédagogie.

Traitement: légal

Obligations: légales.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au Rectorat de l'Université, avenue du Premier-Mars 26, ou au doyen de la Faculté des lettres.

Les candidatures doivent être présentées, avec curriculum vitae, travaux et références, au département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, service de l'enseignement universitaire, Château, CH 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 15 décembre 1978.** 113367-Z

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL — **FACULTÉ DES LETTRES**

Par suite de la démission du professeur titulaire, un poste de

PROFESSEUR EXTRAORDINAIRE DE PSYCHOLOGIE

(activité à temps partiel)

est mis au concours.

Entrée en fonction: 15 octobre 1979.

Charge: quatre heures hebdomadaires, dont deux pour la formation psychologique des futurs maîtres du degré secondaire, une heure de psychologie générale et une heure de techniques psychologiques.

Traitement: légal.

Obligations: légales.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au Rectorat de l'Université, avenue du Premier-Mars 26, ou au doyen de la Faculté des lettres.

Les candidatures doivent être présentées, avec curriculum vitae, travaux et références, au département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, service de l'enseignement universitaire, Château, CH 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 15 décembre 1978.** 115410-Z

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Colombier

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Samedi 18 novembre 1978
09 h 00 - 12 h 00
13 h 30 - 16 h 30

Chacun est cordialement invité.
(Sud N5, sortie Colombier)

112888-Z

IMMEUBLES

Je cherche

terrain industriel

ou local à transformer pour garage, région Saint-Blaise La Neuveville.

Adresser offres écrites à RX 2510 au bureau du journal. 111072-I

Les Collons-Thyon
Appartement 3½ pièces
meublé, confort, vue splendide, bien situé. Fr. 140.000.–.

C.P. 242, 3000 Berne 9. 113194-I

Cherchons à acheter petite

maison

modeste, minimum 3 chambres.

Faire offres sous chiffres 44-309.749 à Publicitas, 8021 Zurich. 113351-I

À VENDRE
en bloc, copropriété ou propriété par étage, dans district de Boudry
IMMEUBLE
de 4 grands appartements, dépendances, jardin.
Ecrire sous chiffres LO 2487 au bureau du journal. 112744-I

A vendre

NEUCHÂTEL
IMMEUBLE LOCATIF
de 10 appartements en S.I., entièrement loué, rénovation complète en 1977/1978 + terrain à bâtir.

VASTE DEMEURE ANCIENNE
comprenant plusieurs appartements et dépendances. Cette ancienne maison vigneronne possède un charme indiscutable.

SAINT-AUBIN
IMMEUBLE LOCATIF
de 16 appartements. Construction récente. Bon rendement. Tranquillité et vue.

LE LANDERON
BAR À CAFÉ
agencement moderne, affaire rentable bonne situation.

• • •

VOTRE VILLA
SELON VOS DÉSIRS
- Pas de plan contraignant.
- Esquisse gratuite par l'architecte. Selon vos directives et vos goûts.
- Construction traditionnelle de première qualité.
- Prix garanti par contrat.
- Financement à 80 %.

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION SANS ENGAGEMENT
113914-I

FIDUCIM S.A.
Gestion commerciale et immobilière
Tél. 038 31 54 45 Grand-Rue 18 2034 Peseux

HAUT DE SAINT-BLAISE
Devenez propriétaire d'un superbe appartement de 3½ pièces pour Fr. 700.– par mois
Fonds propres nécessaires: Fr. 7000.—.
Pour traiter: Etude B. et F. Cartier, Charles-Perrier 3. Tél. 33 60 33. 113895-I

Particulier achète grande
maison rustique ou ferme
ancienne, non mitoyenne, à rénover, avec dépendances et terrain
Situation: Fenin - Vilars - Saules - Savagnier exclusivement.
Eventuellement terrain 2500-3000 m² même région.
Adresser offres détaillées sous chiffres HH 2451 au bureau du journal. 112603-I

A vendre, à Yverdon,
MAISON FAMILIALE
rénovée, 5 pièces + 1 studio; chauffage central général au mazout. Annexes: bureau, atelier, etc. Couvert pour 2 voitures. Jardin arborisé d'environ 1300 m². Prix de vente: Fr. 300.000.—.

Banque Piguet & Cie, service immobilier, 1401 Yverdon. Tél. (024) 23 12 61, interne 48. 112546-I

Pour le plein de MAZOUT
115096-A
BENZINA S.A.
2300 LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone (039) 26 03 23

A LOUER

Etude Clerc, notaires 2, rue J.-L.-Pourtalès. Tél. 25 14 69

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir à **BOUDRY**, fbg Ph.-Suchard,

appartements de 3½ pièces
tout confort. Cuisine agencée, balcon.

Loyer mensuel Fr. 460.— + charges.
113386-G

A louer à **Chézard** (Val-de-Ruz)

APPARTEMENT 3 PIÈCES
3me étage, tout confort.
Fr. 283.— + charges.

S'adresser fiduciaire Erard, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91. 113246-G

A louer pour date à convenir
APPARTEMENTS
Loyers mensuels avec charges

SAINT-BLAISE
Perrière 32
2 pièces meublé Fr. 710.—
Appartement d'un grand confort.
Pour visiter Etude Cartier.

BOUDRY
fbg Ph.-Suchard 30
1 ½ pièce - à Fr 296.—
Places de parc dans garage collectif Fr. 45.—.
Pour visiter: M. Kissling, tél. 42 40 21.

COLOMBIER
chemin des Saules 5-9
2 pièces - Fr. 301.—
2½ pièces - Fr. 412.–.
Pour visiter: M. Roos, tél. 41 18 08, dès 18 heures.

COLOMBIER
chemin des Saules 17
2 ½ pièces dès Fr. 332.—
Pour visiter: M. Duvanel, tél. 41 12 76.

COLOMBIER
rue de la Colline 1-3-5
studios dès Fr. 186.—
Pour visiter: Mme Lagnaz, tél. 41 26 18.

BEVAIX
Vy-d'Etra 9-11
4 pièces - dès Fr. 423.—.
Pour visiter: Mme Szabo. Tél. 46 15 91 (heures des repas).
Pour visiter: M. Jaunin, tél. 33 52 39.
Pour traiter: Etude B. et F. Cartier Charles-Perrier 3, Marin. Tél. 33 60 33 112498-G

APPARTEMENTS

A louer tout de suite ou à convenir, tout confort à

MARIN, Mouson 1, 2, 3,

3 pièces dès Fr. 352.— + charges
3 ½ pièces dès Fr. 374.— + charges

Pour visiter, s'adresser au concierge M. Cavaluzzo, tél. (038) 33 10 78

Gérance P. Gerber Tél. (038) 51 11 56 La Neuveville Tél. (032) 42 51 03. 112857-G

A louer à CORTAILLOD-VILLAGE

immédiatement ou date à convenir

2½ PIÈCES dès Fr. 349.—
3 PIÈCES Fr. 425.—
3½ PIÈCES dès Fr. 480.—

dès le 24 novembre 1978
2½ PIÈCES Fr. 400.—

dès le 24 décembre 1978
2 PIÈCES Fr. 292.—
3½ PIÈCES Fr. 487.—

dès le 30 décembre 1978
2 PIÈCES Fr. 280.—

appartements tout confort, charges comprises.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel. Tél. 24 42 40. 113343-G

A louer à Neuchâtel dès le 24 décembre 1978 (rue des Parcs)
3 pièces Fr. 367.—
(Trois-Portes)
studio non meublé Fr. 298.—
place de parc Fr. 15.—
appartements avec confort, charges comprises.
Gérance Bruno Muller, Neuchâtel. Tél. 24 42 40. 113341-G

A louer à Cernier, dans belle situation

appartements de 3 pièces
Loyer mensuel Fr. 350.— (y compris service de concierge) plus charges;

studios meublés ou non
Loyer mensuel Fr. 230.—/Fr. 180.— plus charges.

Pour visiter, tél. 53 25 66. Pour traiter, Etude Meylan, Huguenin, Reeb, tél. 25 85 85. 115518-G

Etude Clerc, notaires 2, rue J.-L.-Pourtalès. Tél. 25 14 69

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à Gratte-Semelle

STUDIO NON MEUBLÉ
tout confort.
Loyer mensuel Fr. 250.— + charges.
113385-G

Votre chalet Fr. 65.000.–
en madrier; 4 chambres à coucher, 1 bain, 1 douche, grand living avec coin à manger, cuisine agencée, moquettes, non compris les fondations.
Chalet-exposition peut être visité à Sierre.

Renseignements: **Villaronde SA, case postale 245, 3960 Sierre. Tél. (027) 55 75 63.** 113867-I

A vendre, vieux **Cormondrèche,**
maison vigneronne
mitoyenne de 5½ pièces, vaste entrée, cuisine agencée, grande cheminée, four à pain, fourneau en céramique, poutres apparentes, chambres mansardées qui confèrent à cette demeure un cachet propre aux maisons villageoises du siècle passé.
Pour traiter: **Fr. 70.000.—.**

Seiler & Mayor S.A. Tél. 24 59 59. 113428-I

Baux à loyer
au bureau du journal

A louer à Boudry pour date à convenir
2½ pièces Fr. 350.–
4½ pièces Fr. 530.–
Appartements très spacieux, cuisine agencée, balcon.
Tél. 24 59 59. 115456-G

SUGIEZ/Vully

A louer
appartements de 3 pièces
dans petit immeuble locatif moderne, confort.
Loyer: Fr. 300.— + charges.
Libres tout de suite ou date à convenir.

Pour tous renseignements: Tél. (038) 25 66 66, jusqu'à 16 heures. 113381-G

A louer, Tertres 2, Marin
BEAU 4 ½ PIÈCES
tout confort, cuisine agencée, magasins et écoles à proximité.

Libre dès le 1er janvier 1979 ou à convenir.

Renseignements:
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES Tél. 21 11 71. 112643-G

A louer à NEUCHÂTEL, Pain-Blanc 21, pour le 24 décembre 1978
3½ pièces
Loyer mensuel Fr. 420.— charges comprises.

S'adresser à M. G. Wälle, tél. 31 35 04, Clos-de-Serrières 20. 110085-G

A louer, rue du Rocher 36,
très joli studio
tout confort.
Loyer mensuel Fr. 239.— + charges.
Libre dès le 24 mars 1979.
Pour visiter Mme Jost concierge, tél. 24 12 93. Pour traiter Banque PIGUET & Cie Service des gérances Yverdon, tél. (024) 23 12 61, interne 41/42. 113173-G

À LOUER,
rue de Maillefer 10
appartement de 3 pièces
cuisine agencée, salle de bains et W.-C. séparés. Location Fr. 350.—.
Libre: 24 décembre 1978.
Téléphoner au numéro 25 52 74 pendant les heures de bureau. 113441-G

A louer
place de parc
rue des Sablons
Libre tout de suite.

S'adresser à Fidimmobil S.A., rue Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel. tél. (038) 24 03 63. 113446-G

À LOUER à Cortaillod,
pour date à convenir,
appartement tout confort
3 chambres.
Loyer mensuel, charges comprises, Fr. 460.—.

S'adresser à PELLEGRINI & INDUNI, tél. 42 11 56 ou 42 13 87. 113424-G

Gouttes-d'Or 17, 2000 Neuchâtel
studio
Libre dès le 1er janvier 1979.
Fr. 323.—, charges comprises.

BOXES
dans garage collectif à 70 fr.
Téléphoner au 25 07 14. 097050-G

À LOUER À SAINT-AUBIN
dans ancienne maison de maître
grand appartement de 4 pièces
(200 m²) + véranda – confort avec cuisine – salle de bains/W.-C. séparés – cheminée de salon – cave – galetas – jardin. Vue sur le lac. Situation tranquille. Libre dès le 1er février 1979. Loyer mensuel **Fr. 900.—** + charges.

FIDUCIAIRE D. DESAULES 2053 CERNIER Tél. (038) 53 14 54 112881-G

LAMBOING
A louer
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Conviendrait également comme week-end.
Cuisine, bains-W.-C., chauffage général au mazout.
Loyer: Fr. 255.— + charges.
Libre dès le 1er janvier 1979.

Pour tous renseignements: Tél. (038) 25 66 66, jusqu'à 16 heures. 113478-G

CHAMBRES

Chambre indépendante
Fr. 320.— avec bain, W.-C. privés, radio, téléphone, petit déjeuner inclus. Fr. 280.— sans petit déjeuner. Grand parking Tranquillité. Novotel - THIELLE à 9 minutes du centre (Autoroute NE-Bienne, sortie Thielle).

Tél. (038) 33 57 57. 110742-C

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

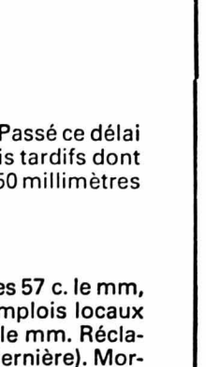

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

VILLE DE NEUCHATEL

A la suite de réorganisation, la direction des Services sociaux engagerait

un (e) employé (e) de bureau

Exigences: certificat fédéral de capacité ou titre équivalent.
Traitement: d'après le barème communal, selon la formation et l'expérience.
Entrée en fonctions: date à convenir.

Pour tout renseignement, téléphoner au numéro (038) 21 11 11, interne 302.
Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographies, à la direction des Services sociaux, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 novembre 1978. 113425-Z

Commune de Marin-Epagnier

MISE EN SOUMISSION

Par suite de démission honorable du titulaire, le Conseil communal de Marin-Epagnier met en soumission le poste de gérant de la «Pinte communale» «LE LION D'OR» dont les conditions peuvent être demandées au bureau communal, tél. (038) 33 17 87.

Début de l'exploitation: à convenir.

Les personnes intéressées adresseront leurs offres, avec certificats et références, au Conseil communal de Marin-Epagnier, jusqu'au 1er décembre 1978, dernier délai avec la mention «postulation».

Marin, 14 novembre 1978.
CONSEIL COMMUNAL
113884-Z

2074 Marin
Rue Bachelin 8
Tél. 038 33 20 65

Régie Michel Turin SA
Diplôme féd. de régisseur et courtier

FENIN

A vendre dans un cadre campagnard, à 7 minutes de Neuchâtel,
magnifique appartement de 3 ½ pièces
partiellement mansardé, comprenant:
- cheminée de salon
- cuisine entièrement équipée avec lave-vaisselle
- place de parc
- garage à disposition

Pour traiter: Fr. 15.000.—. 113900-I

PLACEMENTS SUISSES DE TOUT 1er ORDRE RENDEMENT
7% net

Je souhaite recevoir une information gratuite et sans engagement de ma part.

Nom: Prénom:
Adresse: Tél. ( )

Adresser offres sous chiffres 87-947 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.
FAN 113896-I

MAGASINS à louer
à NEUCHÂTEL - Boine N° 22

- **Magasins 18 + 18 + 19 m²** grandes vitrines 3 entrées + 30 m² locaux arrière
- **Magasin et entresol 43 + 38 m²** communicants par escalier intérieur

pour commerces de **VENTE EXPOSITION - REPRÉSENTATION**

Loyers intéressants

Renseignements et plans:

SERVICE IMMOBILIER BÂLOISE
Pl. Pépinet 2 - Lausanne - Tél. (021) 22 29 16.
109965-A

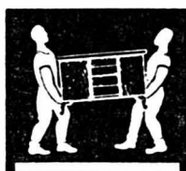

Déménagements
SUISSE et ÉTRANGER
J. MEDOLAGO
Rosière 3 - NEUCHÂTEL
24 34 44
115286-A

FAN-L'EXPRESS
Direction: M. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité
ANNONCES: 70 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 57 c. le mm, min. 25 mm. Offres d'emplois 73 c. le mm. Offres d'emplois locaux 60 c. le mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.40 le mm. Réclames Fr. 2.42 le mm (conditions spéciales pages 1, 3 et dernière). Mortuaires, naissances, remerciements Fr. 1.44 le mm. Petites annonces non commerciales 55 c. le mot, min. Fr. 5.50.

Changements d'adresse
Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, cinq jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

Pullover, 48% acryl, 24% mohair, 28% nylon, tricot liseuse, bois de rose, naturel, rose, S. M. L. **29.90**

Pullover, lambswool/ angora, tricot tweed, col roulé ou encolure V, beige, marine, S. M. L. **45.-**

Pullover bouffant, acryl, maille fantaisie, écru, beige, bordeaux, S. M. L. **34.90**

17 SUCCURSALES À VOTRE SERVICE

Gonset

115528-A

USF

Quand tu reviendras*

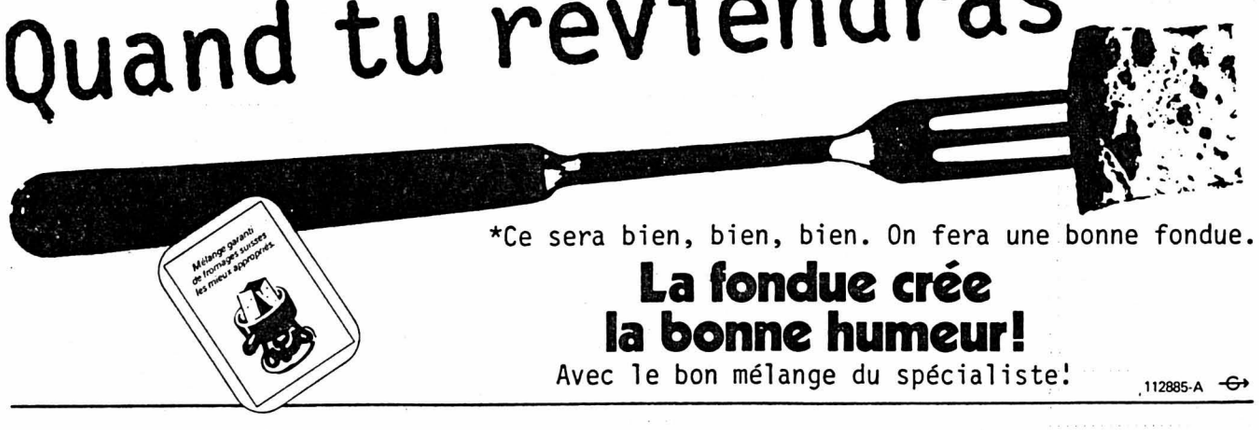

*Ce sera bien, bien, bien. On fera une bonne fondue.

La fondue crée la bonne humeur!

Avec le bon mélange du spécialiste!

112885-A

Prêt personnel sans risque

Tout compris:
Double garantie. Service rapide et personnalisé. Discrétion absolue.

Maintenant, encore meilleur marché:

Crédit Fr.	Mensualités sur 24 mois	36 mois	48 mois
8 000.–	380.20	268.50	212.60
20 000.–	928.90	649.80	510.30

Double garantie

1. Notre **certificat de protection** garantit qu'en cas de maladie ou accident, le paiement des mensualités est suspendu.
2. **L'Union de Banques Suisses** est garante de principes commerciaux loyaux et sérieux. Même en cas de difficulté (chômage, p. ex.) vous pouvez compter sur notre compréhension.

Veuillez m'accorder fr.

Mensualité désirée environ fr.

Nom

Prénom

Rue

NPA Lieu

Date de naissance

Signature 580B

banque aufina

Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

1211 **Genève**, 17, rue du Cendrier, tél. 022 31 97 50 / 1002 **Lausanne**, 2, rue Caroline, tél. 021 20 76 31 / 1951 **Sion**, 2, rue du Scex, tél. 027 22 95 01 / 2501 **Bienne**, 9, place de la Gare, tél. 032 23 22 27/ 2001 **Neuchâtel**, 9, place Pury, tél. 038 24 61 41 098868-A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Il s'agit de votre santé!

L'air qui nous entoure contient quantité de bactéries, de microbes et de substances toxiques dans la fumée

Miele

Les épurateurs filtrent l'air électroniquement et éliminent la pollution presque entièrement. Ils épurent l'air, le rafraîchissent et le réchauffent à volonté. Ils vous apportent la santé, facilitent le travail et contribuent à votre bien-être.
Miele L 265
Epurateur électronique doué de multiples avantages à Fr. 598.–

Coupon
Je désire des précisions ultérieures
Nom: (LR)
Rue:
No postal/Lieu:
Miele SA, 8958 Spreitenbach 2

109970-A

A l'occasion du lancement de la nouvelle voiture Ritmo, vous trouverez à

LA ROTONDE

l'éblouissante exposition de tapis d'Orient

Masserey

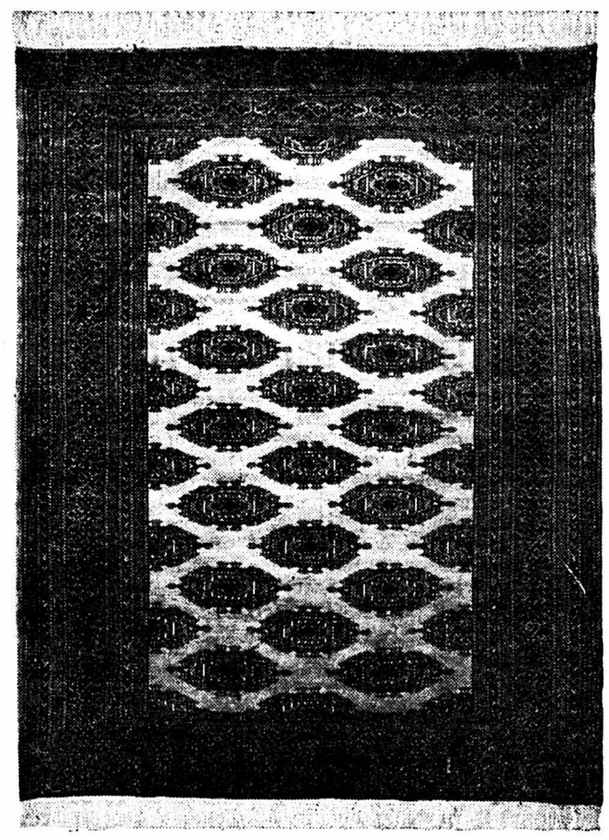

Pour vous, nous avons sélectionné les plus belles pièces de notre vaste stock, et les plus avantageuses.

Ces tapis sont d'une finesse de nœuds extraordinaire.

Ils créent une atmosphère et enrichissent votre intérieur.

Venez voir et laissez-vous séduire!

Prix d'exposition

heures d'ouverture:
vendredi 17 de 14 h à 22 h
samedi 18 de 10 h à 22 h — dimanche 19 de 10 h à 20 h

113198-A

Secours suisse d'hiver * 78

plexiglas®
EN FEUILLES, BARRES ET TUBES
DÉBITAGE — USINAGE — MOULAGE
CUVES, CANALISATIONS EN PVC, PP, etc. POUR LABORATOIRES
HOUSSES, FOURRES, ÉTUIS, DOSSIERS en plastique souple.
plastiglas sa
2042 Valangin - P facile
Tél. 038 36 13 63 TX 35 313 fuchs ch
110050-A

BAUX À LOYER
à vendre à l'imprimerie de ce journal

Prêts
sans caution
Tarif réduit
Formalités simplifiées
Service rapide
Discrétion absolue
Ø (038) 24 64 64
BANQUE COURVOISIER SA
2000 Neuchâtel Fbg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement FAN
Nom
Né le
Rue
N/P Localité
600260

Prix-choc Coop

Des moules décoratifs et d'entretien aisé pour cuire sainement et facilement.

sai 78-46

Moules en tôle d'acier très robuste, avec émaillage extérieur. Grâce au revêtement antiadhésif, rien ne colle.

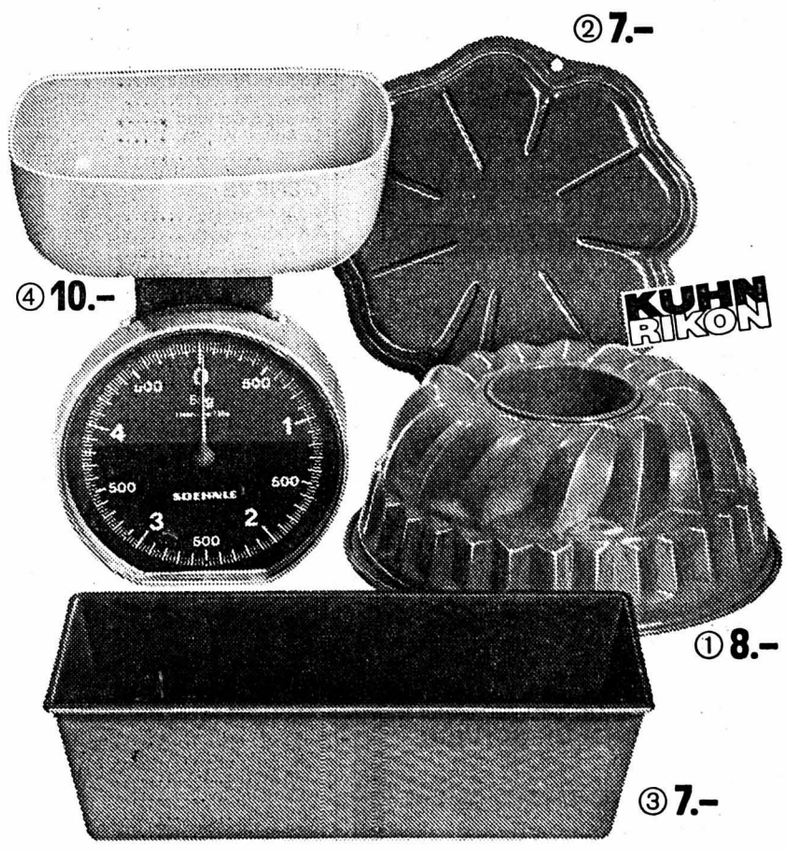

① **Moule à gugelhopf,** *Ø env. 23 cm seulement* **8.-**

② **Moule en trèfle,** *Ø env. 22 cm seulement* **7.-**

③ **Moule à cake,** *longueur 26 cm seulement* **7.-**

④ **Balance de cuisine et de ménage SOEHNLE**
Charge utile 5 kg. Plateau amovible. Graduation fine 25 g. En diverses couleurs.
seulement **10.-**

Plat à tourte
Cristal. Ø 30 cm
seulement **9.90**

Batteur SATRAP-3-mix
Raccordement aisé de tous les instruments. Ligne élégante et fonctionnelle. Commutateur à 3 positions pour sélection de la force et de la vitesse. Raccordement pour malaxeur. 220 V/140 W. Y compris les accessoires suivants: 2 agitateurs, 2 pétrisseurs, 1 support mural et 1 livre de recettes
seulement **45.-**

Coop—compte pour qui sait compter!
Dans votre Centre Coop

coop

Au Super-Centre Portes-Rouges

113890-A

LA CHAUX-DE-FONDS

Prochaine séance du Conseil général

Augmentation de la taxe des chiens

De notre correspondant:
La séance que tiendra, le jeudi 23 novembre, à l'Hôtel-de-ville, le Conseil général de La Chaux-de-Fonds, est un peu à l'image des précédentes. Deux ou trois rapports de l'exécutif, et puis surtout une foule de motions et interpellations que l'on ne parvient guère et à traiter et à digérer, celles qui l'étant se voyant aussitôt remplacées par de nouvelles.

On ouvrira les feux avec un rapport du Conseil communal relatif à une épuration du cadastre et à une cession de terrain au domaine public communal entre le chemin blanc et la carrière Brechbuhler.

Dans le même ordre d'idée, suivront d'autres rapports relatifs à une épuration du cadastre aux Bulles (au lieu-dit Les Combettes) et à l'appui de cessions gratuites de terrain pour le domaine public cantonal au boulevard des Eplatures.

Un nouvel arrêté sur la taxe et la police des chiens donnera sans doute lieu à quelques envolées oratoires, dont le parlement chaux-de-fonnier a le secret, puisqu'il est proposé de porter la taxe à 50 francs.

Enfin la soirée s'achèvera avec une interpellation de M. Voirol, relative à la circulation dans les quartiers Orée-du-bois et Cerisier; une interpellation de MM. Olympi et consorts, demandant au Conseil communal si un mandat a été confié à des experts pour procéder à une analyse systématique des services communaux et des sociétés émargeant le plus lourdement par leur déficit au budget communal; une motion de MM. Steiger et consort, priant l'autorité d'examiner l'opportunité de réduire les frais de pompes funèbres pour les familles de conditions modeste; une interpellation de MM. Robert et consorts, demandant au Conseil communal des renseignements au sujet de la reprise de la société Sacopam par la commune; une motion de MM. Berger et consorts, invitant l'exécutif à mettre sur pied une commissin consultative des sports; une interpellation de MM. Favre et consorts, sur les leçons à tirer des scrutins du 24 septembre; une interpellation de MM. Kobza et consorts, demandant si la commune est intervenue au sujet des émanations nauséabondes provenant d'une petite usine située à proximité du parc de l'Ouest; une interpellation de MM. Kobza et consorts, demandant quel est l'état d'avancement des études concernant le projet de reconstruction de la passerelle de la gare et si la commission y relative doit se réunir prochainement; une interpellation de MM. Barben et consorts, demandant des informations sur l'état d'avancement des travaux relatifs au remplacement de la passerelle de la gare; une motion de Mme Hunziker et consorts, invitant le Conseil communal à organiser des visites de Cisa - Cridor - Gigatherm-Sten pour l'ensemble de la population intéressée. Et enfin une interpellation de MM. Gygax et consorts demandant au Conseil communal s'il pourrait donner la possibilité à ceux qui le désirent de se soustraire à une «violation des boîtes aux lettres» due à la pratique des tous-ménages.

On le sait, et nous nous plaisons à le souligner, les séances du Conseil général de La Chaux-de-Fonds sont sans aucun doute les plus animées que l'on rencontre dans le canton. Mais les «temps de parole» conduisent souvent à des heures indues et provoquent régulièrement les renvois d'une bonne partie de l'ordre du jour. Certains objets, notamment les interpellations et motions, y perdent de leur impact et de leur actualité. A ce niveau, on doit le regretter. A quand une formule plus directe?

NY.

Une pénible affaire au tribunal correctionnel

De notre correspondant:
Le tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds s'est réuni hier matin, une deuxième affaire prévue dans l'après-midi ayant été renvoyée à une prochaine séance. M. Fredy Boand était président, assisté de M. Rémy Voirol, dans la fonction de greffier. Le siège du ministère public était occupé par M. Henri Schupbach, procureur général. Les jurés étaient MM. Charles Hirschi et Jean-Marie Boichat.

P.G., 1931, sans profession, domicilié en ville, était renvoyé pour attentat à la pudeur des enfants, éventuellement attentat à la pudeur d'une personne inconsciente ou incapable de résistance, ou attentat à la pudeur d'une personne faible d'esprit.

Le huis clos partiel ayant été prononcé, il ne nous appartient pas de rendre compte des débats. Soulignons que l'on reprochait au prévenu d'avoir commis des actes contraires à la pudeur en présence ou sur la personne de sa fille infirme moteur cérébral. Dans l'ensemble, les faits ont été admis, mais il a surgi certaines divergences quant à la qualification juridique des délits. L'accusé, en effet, ne semble pas avoir mesuré le degré de gravité de ses actes, comme le soulignera d'ailleurs un rapport psychiatrique.

Le procureur requerra une peine de huit mois, sans sursis, tenant compte des antécédents. Le défenseur s'arrêtera, lui, à deux mois avec sursis mais réclamera un traitement médical.

Finalement le tribunal a condamné P.G. à cinq mois d'emprisonnement, avec sursis pendant cinq ans, le sursis étant subordonné à l'obligation de suivre un traitement psychiatrique au Centre psycho-social. Le dossier sera transmis à l'autorité tutélaire pour qu'elle envisage la possibilité d'instituer une tutelle en ce qui concerne la jeune fille. G. supportera enfin les frais de la cause arrêtés à 1600 francs.

Ny.

VOLVO 343. MAINTENANT AVEC BOÎTE MANUELLE SPORTIVE. HAUTE SÉCURITÉ DYNAMIQUE.

La nouvelle Volvo 343 DL est désormais équipée d'une boîte manuelle sportive. Ou en option de la célèbre transmission entièrement automatique, encore perfectionnée pour une conduite souple et confortable. Autres nouveautés: cockpit et nouveau volant. Faites un essai pour en savoir bien plus encore sur la nouvelle Volvo 343 DL.

Caractéristiques techniques: moteur 4 cylindres en ligne, 1397 cm³, 70 ch DIN, porte arrière, coffre à bagages à capacité variable par rabattement de la banquette arrière, essieu arrière De Dion.
Boîte 4 vitesses, fr. 13 800.–
Boîte automatique à variation continue, fr. 14 600.–

VOLVO Hejja!
La voiture pour la Suisse.

SÉCURITÉ DYNAMIQUE POUR VOTRE PLAISIR DE CONDUIRE.

107236-A

Garage M. Schenker & Cie
2001 Neuchâtel - Hauterive, tél. (038) 33 13 45

Prêts aux particuliers

Nos clients nous disent:

«Si j'avais su que le prêt Procrédit était aussi simple, rapide et discret...»

Oui, à vous aussi, Procrédit donne une garantie de discrétion totale.

Procrédit, la banque No1 pour les prêts personnels, vous garantit un service

rapide
confidentiel
et sérieux.

C'est cela le prêt Procrédit. Le prêt avec discrétion totale.
Et vous remboursez par petits acomptes mensuels, comme on paie son loyer.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu

108564-A

Une épine tirée du pied de la ville

Une fabrique de piles a plus de 100 postes à repourvoir d'ici à fin 1979

L'entreprise Union Carbide Europe SA, à La Chaux-de-Fonds, offre 130 postes de travail a pourvoir selon une échelle déterminée dans le temps d'ici à fin 1979. Les dirigeants de ce centre de production de batteries ont notamment fait des offres au personnel de production que la société horlogère des Garde-Temps (SGT) va prochainement licencier. Un certain nombre de personnes pourraient ainsi retrouver du travail sur place, même si les conditions de travail différentes dans les deux entreprises ne permettent pas un reclassement automatique.

Une séance d'information a eu lieu lundi à l'initiative de l'Office communal du travail qui avait invité les quelque 60 personnes du secteur de la production de SGT pour les renseigner sur leurs droits dans le cadre de l'office et pour les mettre en contact avec les dirigeants d'Union Carbide. Ceci notamment en raison du fait que ces dirigeants avaient demandé depuis un certain temps déjà à pouvoir bénéficier de permis de travail pour frontaliers. Mais la ville avait toujours refusé de donner un préavis favorable à cette demande au vu de l'état du chômage dans la région.

Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation. Jusqu'alors, Union Carbide avait déjà engagé trois personnes venant de SGT. Depuis cette séance, une dizaine d'employés ont pris contact avec les dirigeants de l'entreprise de batteries. Ceux-ci cherchent, en effet, 60 personnes pour fin 1978, 30 personnes pour fin mars 1979 et 40 autres pour fin 1979.

Cette entreprise américaine, qui a concentré sa production à La Chaux-de-Fonds, est venue s'installer dans cette ville en 1975. Le nombre d'employés a passé de 17 en 1975 à 58 en 1976, à 132 en décembre 1977 et à 230 en octobre dernier. On y fabrique, termine l'ATS, des piles miniatures et des piles alcalines standard.

Nombreux jugements rendus par le tribunal de police

De notre correspondant:
Sous la présidence de M. Werner Gautschi, juge-suppléant, qui était assisté de Mme Claudine Ducommun, remplissant les fonctions de greffier, le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds a tenu, mercredi, une audience. Il a prononcé les jugements suivants: D.N., pour vol ou vol d'usage, infraction à la LCR, mauvais traitements envers les animaux et infraction à la loi cantonale sur la police des chiens, 14 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, 200 fr. d'amende et 110 fr. de frais; R.W., pour filouterie d'auberge, 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, sursis subordonné à la condition que le condamné rembourse le lésé pendant le délai d'épreuve, plus 95 fr. de frais; J.-F. P., pour infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire, 100 fr. d'amende plus 30 fr. de frais; J.R., pour injure, 80 fr. d'amende plus 35 fr. de frais; J.-P. G., pour injure, 100 fr. d'amende plus 35 fr. de frais; E.J., pour ivresse au volant et infraction à la LCR-OCR, dix jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, 200 fr. d'amende plus 260 fr. de frais.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Corso: 20 h 30 «Vas-y maman» (16 ans).
Eden: 20 h 15 «L'arbre aux sabots» (16 ans); 23 h 55 «Tania fille ouverte au plaisir» (20 ans).
Plaza: 20 h 30 «Les oies sauvages» (16 ans).
Scala: 20 h 45 «L'inévitable catastrophe» (12 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21 h 30-4 heures.
Le Scotch: 21 h 30-4 heures.
La Boule d'Or: 21 h 30-4 heures.
Cabaret 55: 21 h 30-4 heures.
Le Domino: 21 h 30-4 heures.

EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle: coquillages et faune marine.
Musée des beaux-arts: les collections.
Vivarium (Jardinière 61): de 14 à 17 h, batraciens, reptiles et biotopes.
Galerie du manoir: pastels et huiles de Jean Bouille, céramiques de Roberta Marks.
Galerie du Club 44: jeunes artistes du Brésil.
Au Rond-Point des artisans: Christiane et Jean-François Gander, Anne Helle.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Guye, 13 bis avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

LE LOCLE

Carnet du jour

CINÉMAS
Casino: 20 h 30 «La vie devant soi» (16 ans)

EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: les collections.
Château des Monts: musée d'horlogerie.

Tourisme: bureau officiel de renseignements, 5 rue Henry - Grandjean, tél. (039) 31 22 46.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Pharmacie d'office: Breguet, 28 Grand-Rue, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

Au tribunal de police du Locle: amende pour un cycliste imprudent
Lire en page 31

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	15 nov.	16 nov.
Banque nationale	665.— d	665.— d
Crédit foncier neuchât.	820.—	820.—
La Neuchâteloise ass. g.	480.— d	480.— d
Gardy	63.— d	63.— d
Cortaillod	1600.—	1575.—
Cossonay	1325.—	1325.— d
Chaux et ciments	490.—	490.— d
Dubied	110.— d	90.— d
Dubied bon	90.— d	110.— o
Ciment Portland	2430.— d	2440.— d
Interfood port.	3675.— d	3675.— d
Interfood nom.	705.— d	705.— d
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	405.— d	405.— d
Hermès port.	355.— d	350.— d
Hermès nom.	130.— d	127.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1505.—	1500.—
Crédit foncier vaudois	1270.—	1270.—
Ateliers constr. Vevey	850.— d	850.— d
Editions Rencontre	875.— d	875.— d
Innovation	410.—	410.— d
Rinsoz & Ormond	450.— d	450.— d
La Suisse-Vie ass.	4250.—	4200.— d
Zyma	695.— d	695.— d

GENÈVE		
Grand-Passage	425.—	420.— d
Charmilles port.	795.—	795.—
Physique port.	185.—	180.—
Physique nom.	100.—	100.— d
Astra	—.19	—.19
Monte-Edison	—.33	—.35
Olivetti priv.	2.30 d	2.35
Fin. Paris Bas	75.50	76.—
Schlumberger	140.50	141.50
Allumettes B	23.50 d	23.50 d
Elektrolux B	44.—	45.—
SKFB	22.75	22.25 d

BÂLE		
Pirelli Internat.	284.—	283.— d
Bâloise-Holding port.	470.—	470.— d
Bâloise-Holding bon	583.—	575.— d
Ciba-Geigy port.	1030.—	1040.—
Ciba-Geigy nom.	615.—	621.—
Ciba-Geigy bon	805.—	805.—
Sandoz port.	3310.—	3375.—
Sandoz nom.	1800.—	1805.—
Sandoz bon	412.—	420.—
Hoffmann-L.R. cap.	70250.—	70000.—
Hoffmann-L.R. jce	65000.—	64750.—
Hoffmann-L.R. 1/10	6475.—	6500.—

ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	751.—	752.—
Swissair port.	790.—	788.—
UBS port.	3050.—	3020.—
UBS nom.	580.—	580.—
SBS port.	344.—	341.—
SBS nom.	277.—	276.—
SBS bon	300.—	299.—
Crédit suisse port.	2190.—	2185.—
Crédit suisse nom.	421.—	420.—
Bque hyp. com. port.	350.— d	350.— d
Bque hyp. com. nom.	350.— d	350.— d
Banque pop. suisse	2000.—	1980.—
Elektrowatt	1770.—	1765.—
Financière de presse	225.—	225.—
Holderbank port.	480.—	480.—
Holderbank nom.	452.—	450.—
Inter-Pan port.	100.—	95.— d
Inter-Pan bon	4.50 d	4.50 d
Landis & Gyr	940.—	920.—
Landis & Gyr bon	94.—	92.—
Motor Colombus	750.—	750.—
Italo-Suisse	206.—	206.—
Œrlikon-Buhrle port.	2600.—	2600.—
Œrlikon-Buhrle nom.	693.—	690.—
Réass. Zurich port.	4800.—	4750.—
Réass. Zurich nom.	3150.—	3160.—
Winterthour ass. port.	2350.—	2340.—
Winterthour ass. nom.	1590.—	1585.—
Winterthur ass. bon	1700.—	1695.—
Zurich ass. port.	10700.—	10700.—
Zurich ass. nom.	8950.—	8950.—
Brown Boveri port.	1590.—	1610.—
Saurer	1230.—	1220.—
Fischer	550.—	555.— d
Jelmoli	1410.—	1430.—
Hero	2730.—	2730.—

Nestlé port.	3150.—	3150.—
Nestlé nom.	2260.—	2265.—
Roco port.	2300.— d	2300.— d
Alu Suisse port.	1080.—	1085.—
Alu Suisse nom.	485.—	485.—
Sulzer nom.	2445.—	2440.—
Sulzer bon	292.—	290.—
Von Roll	365.— d	375.—

ZURICH (act. étrang.)		
Alcan	52.—	53.—
Am. Metal Climax	69.50 d	71.—
Am. Tel & Tel.	98.75	99.50
Beatrice Foods	37.25	38.50
Burroughs	116.—	116.—
Canadian Pacific	31.50	32.75
Caterp. Tractor	91.50 d	92.50
Chrysler	16.—	16.25
Coca-Cola	66.25	66.50 d
Control Data	48.50	49.—
Corning Glass Works	85.—	87.—
CPC Int.	77.50	78.50
Dow Chemical	41.25	42.—
Du Pont	197.50	197.50
Eastman Kodak	93.50	94.—
EXXON	80.—	80.50
Firestone	20.— d	20.— d
Ford Motor Co	65.50	66.50
General Electric	78.—	79.50
General Foods	49.75	51.—
General Motors	90.25	89.75
General Tel. & Elec.	45.75	45.75 ex
Goodyear	25.50	25.50
Honeywell	101.—	100.50
IBM	424.—	428.—
Int. Nickel	25.25	24.75
Int. Paper	65.50	65.— d
Int. Tel. & Tel.	44.50	44.50
Kennecott	39.—	38.25
Litton	32.25	32.75
MMM	93.50	95.25
Mobil Oil	107.50	108.50
Monsanto	80.50	82.—
National Cash Register	93.50	94.75
National Distillers	30.25	31.—
Philip Morris	113.50	115.50
Phillips Petroleum	49.50	50.—
Procter & Gamble	134.50	137.— d
Sperry Rand	66.25	67.—
Texaco	37.50	37.75
Union Carbide	57.—	57.25
Uniroyal	10.25	9.75
US Steel	36.25	36.50
Warner-Lambert	39.75	40.—
Woolworth F.W.	28.75	29.25
Xerox	84.50	85.50
AKZO	23.—	23.50
Anglo Gold I	35.—	33.75
Anglo Americ. I	7.20	7.—
Machines Bull	19.75	20.—
Italo-Argentina	180.—	179.—
De Beers I	10.—	10.—
General Shopping	338.—	335.— d
Imperial Chemical Ind.	11.75	11.75
Péchiney-U.-K.	33.75	33.25
Philips	19.75	20.—
Royal Dutch	99.—	99.25
Sodec	—.20 o	8.— d
Unilever	95.25	96.—
AEG	68.50	70.—
BASF	118.—	118.50
Degussa	223.— d	222.50 d
Farben. Bayer	120.50	121.50
Hœchst. Farben.	117.—	116.50
Mannesmann	153.50	156.—
RWE	156.50 d	157.50
Siemens	252.50	254.—
Thyssen-Hütte	103.—	103.50
Volkswagen	211.50	214.—

FRANCFORT		
AEG	80.20	80.60
BASF	134.80	135.50
BMW	223.50	224.80
Daimler ßD.	338.—	339.—
eutsche Bank	310.—	313.—
Dresdner Bank	244.50	246.—
Farben. Bayer	140.—	140.20
Hœchst. Farben.	134.—	135.—
Karstadt	328.—	329.—
Kaufhof	250.—	252.—
Mannesmann	179.—	180.—
Siemens	291.20	292.90
Volkswagen	245.50	246.50

MILAN	15 nov.	16 nov.
Assic. Generali	34820.—	35200.—
Fiat	2555.—	2615.—
Finsider	121.—	126.—
Italcementi	20450.—	23300.—
Olivetti ord.	1023.—	1030.—
Pirelli	1820.—	1832.—
Rinascente	51.25	52.50

AMSTERDAM		
Amrobank	76.50	76.50
AKZO	28.60	29.10
Amsterdam Rubber	67.30	66.—
Bols	70.30	69.80
Heineken	96.20	96.60
Hoogovens	36.50	37.10
KLM	130.—	128.50
Robeco	162.—	162.—

TOKYO		
Canon	426.—	432.—
Fuji Photo	529.—	530.—
Fujitsu	339.—	344.—
Hitachi	235.—	233.—
Honda	470.—	470.—
Kirin Brew	455.—	453.—
Komatsu	366.—	363.—
Matsushita E. Ind.	697.—	700.—
Sony	1440.—	1500.—
Sumi Bank	280.—	280.—
Takeda	446.—	448.—
Tokyo Marine	519.—	514.—
Toyota	856.—	862.—

PARIS		
Air liquide	379.90	385.10
Aquitaine	532.—	535.—
Carrefour	2095.—	2147.—
Cim. Lafarge	233.—	234.—
Fin. Paris Bas	200.—	200.50
Fr. des Pétroles	140.70	141.70
L'Oréal	732.—	733.—
Machines Bull	53.80	53.40
Michelin	1239.—	1248.—
Péchiney-U.-K.	88.70	88.55
Perrier	287.—	290.50
Peugeot	496.10	497.—
Rhône-Poulenc	123.90	124.90
Saint-Gobain	147.—	145.80

LONDRES		
Anglo American	2.16	2.10
Brit. & Am. Tobacco	2.71	2.68
Brit. Petroleum	9.06	9.04
De Beers	2.50	2.42
Electr. & Musical	1.51	1.48
Imperial Chemical Ind.	3.68	3.64
Imp. Tobacco	—.82	—.—
Rio Tinto	2.38	2.32
Shell Transp.	5.80	5.71

INDICES SUISSES		
SBS général	302.50	302.30
CS général	248.30	248.20
BNS rend. oblig.	3.04	3.04

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	30-3/8	30-7/8
Alumin. Americ.	44-1/4	44-1/8
Am. Smelting	14	13-1/4
Am. Tel & Tel.	60-1/4	60-5/8
Anaconda	21-1/4	21-3/4
Bœing	60-1/4	62-5/8
Bristol & Myers	31	31-1/2
Burroughs	70-3/8	71-3/8
Canadian Pacific	19-3/8	19-7/8
Caterp. Tractor	56	56-1/8
Chrysler	9-7/8	9-3/4
Coca-Cola	40-5/8	41-1/4
Colgate Palmolive	17-1/8	17-1/4
Control Data	29-3/8	30-1/2
CPC int.	47-1/2	47-3/4
Dow Chemical	25-1/4	26-1/8
Du Pont	120	121-5/8
Eastman Kodak	57-1/4	58-1/8
Ford Motors	40-1/8	41-1/8
General Electric	47-1/2	49-1/4
General Foods	30-5/8	31-1/8
General Motors	55	54-1/2
Gillette	24	24-5/8
Goodyear	15-5/8	15-7/8
Gulf Oil	24	24-5/8
IBM	259-1/2	261
Int. Nickel	15-3/8	15-5/8
Int. Paper	39-5/8	39-3/4
Int. Tel & Tel.	27-1/8	27-3/4
Kennecott	23-1/2	22-7/8
Litton	19-3/8	20-1/4
Merck	57-1/8	58-1/2
Monsanto	49-1/4	49-7/8
Minnesota Mining	57	59-1/4
Mobil Oil	66	66-3/8
Natial Cash	57	58-3/4
Panam	6-3/4	6-3/4
Penn Central	—	—
Philip Morris	69-1/4	70
Polaroïd	43-5/8	46-7/8
Procter Gamble	82-5/8	84-3/8
RCA	24-3/4	25-1/4
Royal Dutch	60-3/8	59
Std Oil Calf	44-1/8	44-3/8
EXXON	48-5/8	49-1/2
Texaco	22-3/4	23
TWA	16	16-5/8
Union Carbide	34-5/8	35-1/4
United Technologies	36-5/8	36-1/8
US Steel	22-1/8	22-3/8
Westingh. Elec.	16-1/2	16-5/8
Woolworth	17-5/8	18-1/2
Xerox	51-1/2	53

Indice Dow Jones

industrielles	785.26	794.18
chemins de fer	205.49	209.49
services publics	96.35	97.36
volume	30.610.000	21.420.000

Cours communiqués par Reynolds Securities S.A., Lausanne

Cours des billets

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	3.13	3.43
USA (1 $)	1.62	1.72
Canada (1 $ can.)	1.38	1.48
Allemagne (100 DM)	86.—	89.—
Autriche (100 sch.)	11.70	12.10
Belgique (100 fr.)	5.35	5.65
Espagne (100 ptas)	2.15	2.45
France (100 fr.)	37.25	39.75
Danemark (100 cr. d.)	30.—	33.—
Hollande (100 fl.)	79.50	82.50
Italie (100 lit.)	—.1850	—.2050
Norvège (100 cr. n.)	31.50	34.50
Portugal (100 esc.)	2.70	3.70
Suède (100 cr. s.)	36.50	39.50

Marché libre de l'or

Pièces:		
suisses (20 fr.)	96.—	106.—
françaises (20 fr.)	94.—	104.—
anglaises (1 souv.)	96.—	106.—
anglaises (1 souv. nouv.)	88.—	98.—
américaines (20 $)	465.—	495.—
Lingots (1 kg)	10425.—	10625.—

Cours des devises du 16 novembre 1978

	Achat	Vente
Etats-Unis	1.6475	1.6775
Angleterre	3.22	3.30
£ $	1.9575	1.9675
Allemagne	87.—	87.80
France etr.	37.80	38.60
Belgique	5.53	5.61
Hollande	80.50	81.30
Italie est.	—.1930	—.2010
Suède	37.70	38.50
Danemark	31.30	32.10
Norvège	32.50	33.30
Portugal	3.45	3.65
Espagne	2.29	2.37
Canada	1.40	1.43
Japon	—.8525	—.8775

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

CONVENTION OR 17.11.1978

plage 10700 achat 10540
base argent 320

NEUCHÂTEL, 9, Saint-Honoré
LA CHAUX-DE-FONDS, 21, av. Léopold-Robert

113220-A

CONFORT DISCOUNT

GRAND COMMERCE DE MEUBLES

Pour cause de fin de bail

LIQUIDATION TOTALE

sous la conduite de M. Ballaman,
autorisée par la Préfecture du 1er novembre 1978 au 30 avril 1979

Un inventaire de Fr. 1.000.000.- de meubles à liquider avec GROS RABAIS jusqu'à **70%**

Fr. 200.000.— de tapis d'Orient neufs **avec rabais de 25%**

CONFORT DISCOUNT

LA CHAUX-DE-FONDS Rue de la Serre 65 Téléphone (039) 23 12 70

112534-A

Une exclusivité ex libris

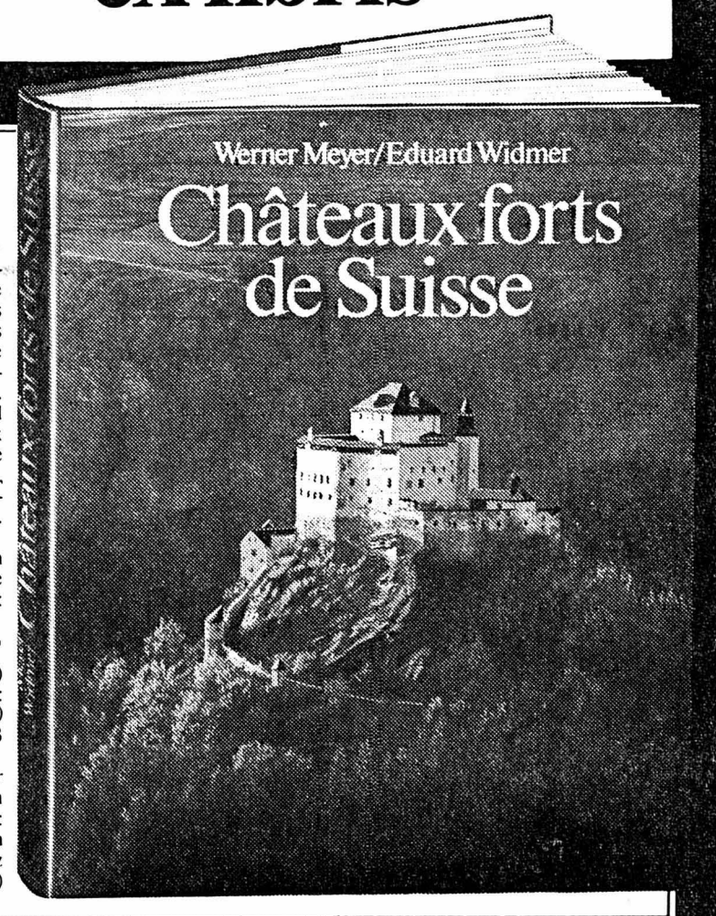

Dans un livre magnifique, l'histoire passionnante des plus beaux châteaux forts de Suisse, avec de merveilleuses photographies en couleurs. Un volume relié, grand format, 23,5 cm x 30 cm, avec jaquette couleurs, 320 pages, nombreuses photographies en couleurs.

Prix de souscription jusqu'au 31 décembre 1978:

Fr. 39.-
(2 bons)
dès le 1er janvier 1979:
Fr. 45.- (2 bons)
No 78 853

Vous pouvez obtenir le même ouvrage en allemand:
Das grosse Burgenbuch der Schweiz
No 77 213 **Fr. 45.-** (2)

Lausanne: Place de la Palud 22
Genève: Rue Neuve-du-Molard 8
Neuchâtel: Rue des Terreaux 3-5
Fribourg: Boulevard de Pérolles 31
La Chaux-de-Fonds: Rue de la Serre 79
Sion: MMM «Métropole»

ex libris

113249-A

gros lot de 100 000 francs

Loterie Romande

tirage samedi

113337-A

RÉPARATION MACHINES À LAVER TOUTES MARQUES

DÉPLACEMENTS et DEVIS GRATUITS

(038) 31 48 64 ÉLECTRO-SERVICE le matin

111663-A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal.

Cause cessation
de commerce, à vendre en bloc stock vins (litres) apéritifs, spiritueux, liqueurs.

Tél. 42 42 79

111351 A

113384-A

CHEMISAGE DE CHEMINÉES en tubes inox de fabrication suisse (système **RUTZ**). 10 ans de garantie. **CAPES ANTIREFOULANTES, VENTILATEURS DE CHEMINÉES.**
Devis sans engagement.

W. OBRIST
Ch. des Grands-Pins 13
2000 **NEUCHATEL**
Téléphone 038 25 29 57

APPAREILS MÉNAGERS

Lave-linge 5 kg **Fr. 548.-**
programme délicat

Frigo **** **Fr. 518.-**
225 l, 2 portes

Congélateur **Fr. 518.-**
250 l
3 lampes témoins

Toutes les grandes marques européennes.

Garantie: 1 année.
Livraison gratuite.

115526-A

Qualité
Choix — Compétence
CRETEGNY
Fbg du Lac 43 — Neuchâtel
Tél. 25 69 21
Des prix bas
Un service à la hauteur
COMPTOIR MÉNAGER

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 3 DÉCEMBRE

Le 3 décembre prochain, quatre questions seront soumises au vote du peuple suisse:

1. **Economie laitière**
2. **Police de sécurité fédérale**
3. **Protection des animaux**
4. **Formation professionnelle**

Le Comité des JLN vous invite à participer à une soirée d'information-débat.
Par la même occasion, il vous présentera les manifestations prévues pour la saison d'hiver 1978-1979.
Vos suggestions seront les bienvenues! Venez nombreux

Mardi 21 novembre 1978, à 19 h 45
au CERCLE LIBÉRAL, 1er ÉTAGE

113058-A

Aquariophiles

beau choix de poissons de mer (quarantaine faite) et poissons d'eau douce.

Arténia congelé 30 fr. le kg.

James Lebas,
Poissons de mer et d'eau douce
D. Jeanrichard 22, 2400 Le Locle.

113835-A

Boutique La Colombine

Av. de la Gare 2, Colombier.

NOUVEAUX ARRIVAGES

Foulards de soie
Blouses en soie et en laine
Jupes en laine

Avec plaisir, Jolanda Lamperti vous présentera ses nouveautés et exclusivités.

113905-A

Tous vos problèmes de

BREVETS

marques - modèles, sont résolus consciencieusement par ing. EPF.

Tél. (021) 34 53 22.

113847-A

Choisissez votre clef

Vous pouvez gagner votre

BERNINA *830*
Record electronic

Tentez votre chance! Aucune obligation d'achat. Promotion réservée à la Suisse romande jusqu'au 30 novembre 1978

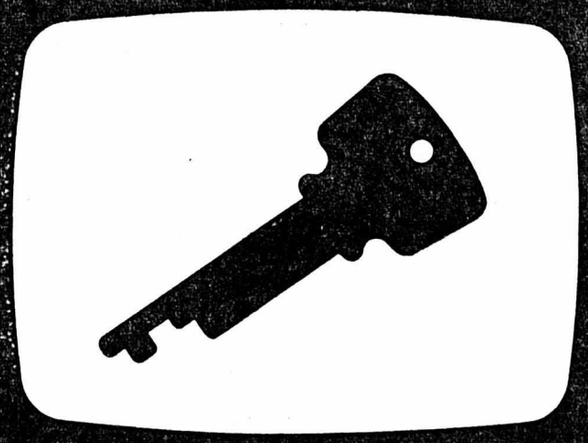

BERNINA *quiz de novembre*

CENTRE DE COUTURE BERNINA – L. CARRARD

Epancheurs 9 — NEUCHÂTEL — ✆ (038) 25 20 25

113289-A

BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal

Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant – laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Rennie® agit vite dans l'estomac

097574-A

CYCLOMOTEUR

cilo 1978

un nouveau style qui sort du commun

Cylindre alu avec chemise chromée – refroidi par turbine – mélange 2%/1,2 CV – fourche télescopique avant – amortisseur arrière – roues intégrales en option sans supplément – équipement complet avec compteur km.

Mod. Grand Prix et Cross 1 vitesse Fr. 1050.–

2 vit. automatiques **Fr. 1250.–**

Faites un essai, c'est enthousiasmant!

J.-P. RITSCHARD, Neuchâtel
J.-C. JABERG, Neuchâtel
R. JABERG, Saint-Blaise

E. FISCHER, La Neuveville
BOB BOREL, Cernier
P. SUDERO, Le Landeron
R. PRESSET, Lugnorre

072922 B

FABRIQUE DE CYCLES LAUSANNE **cilo**

Avons-nous fait tout ce que nous pouvons pour secourir notre prochain dans la gêne?

Secours suisse d'hiver

La Ritmo est arrivée.

Exposition spéciale.

Automobilistes, attention!

Bientôt l'hiver. Halte à la rouille!

THERMODUROPLAC

s'engage à plastifier vos jantes et pare-chocs de voiture contre les dégâts dus à la rouille, au gravier et au sel.

Vernis transparent et plus de 150 couleurs à disposition.

Adressez-vous à Thermoduroplac, peinture électrostatique industrielle du Val-de-Travers, rue des Moulins 5a, Fleurier. Tél. (038) 61 33 41/61 32 61. 112596-A

CHOUCROUTE NOUVELLE

et tout ce qu'il faut pour garnir

belles tripes bien cuites du pays

Les bonnes petites LANGUES

115523-A

max Hofmann
T. 25 10 50 BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 - NEUCHÂTEL

CASINO DE LA ROTONDE NEUCHÂTEL

Vendredi 17 novembre de 14 h à 21 h

Samedi 18 novembre de 10 h à 22 h

Dimanche 19 novembre de 10 h à 20 h

GARAGE M. FACCHINETTI NEUCHÂTEL

Agent local: S. BOREL Serrières

113482-A

Ritmo. Rythme des formes, rythme des fonctions.
FIAT

MARCHÉ AUX PUCES

DU CENTRE SOCIAL PROTESTANT

à La Jonchère
(Val-de-Ruz)

tous les samedis de 9 h 30 à 12 h

069482 A

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. La Feuille d'avis de Neuchâtel a un service pour les résoudre à votre disposition.

Fourrures - Fourrures - Fourrures

Bornand & Cie **Tél. (038) 57 13 67**
COMMERCE DE FOURRURES
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

VISONS de l'OREE

Pelleterie confectionnée
ASTRAKAN - SWAKARA - RENARD
CASTOR - LOUP, ETC...

Manteaux fourrure réversibles
Visons d'élevage et sauvages

TAILLES 36 à 48 EN STOCK

Fermé le lundi

113320-A

Vous économisez

20.–

sur toutes les batteries pour voitures

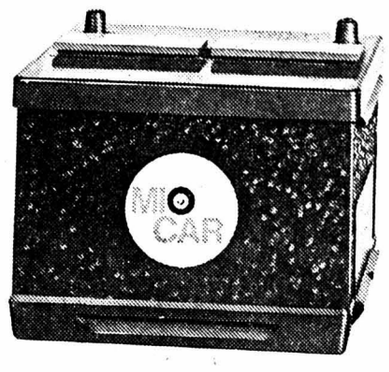

MIOCAR

chargées à sec. Des produits suisses de haute qualité, pour tous les types de voitures courants, **avec une garantie de 18 mois.**

Exemples:

6 S 58/51 pour Volvo/Peugeot/Citroën/Fiat/Toyota/Mazda	**89.–**	au lieu de 109.–
6 R 487/50 pour VW VW Golf/Scirocco/Polo/Derby	**71.–**	au lieu de 91.–
6 B 463/51 pour Fiat	**82.–**	au lieu de 102.–
6 R 587/50 pour Audi	**84.–**	au lieu de 104.–
6 L 481/50 pour BMW/Opel	**80.–**	au lieu de 100.–

etc.

MIGROS
Do it yourself

113242-A

STATIONS-SERVICE PORTES-ROUGES ET MORAT

L'exposition la plus frappante de l'année

du 17 novembre au 2 décembre 1978,

nous présentons, dans le cadre de notre exposition, les créations les plus récentes des sièges en cuir De Sede; ils vous séduiront par leur incomparable confort et leur distinction.

Lors de votre visite, vous pourrez participer gratuitement au concours que nous avons organisé à l'occasion de cette manifestation spéciale. Premier prix: un fauteuil relaxe De Sede.

meubles rossetti 2017 boudry

Heures d'ouverture

du lundi au samedi de 9 h. à 12 h. de 14 h. à 22 h.

dimanches 19 et 26 novembre de 14 h. à 20 h.

représentation exclusive De Sede pour Neuchâtel et environs

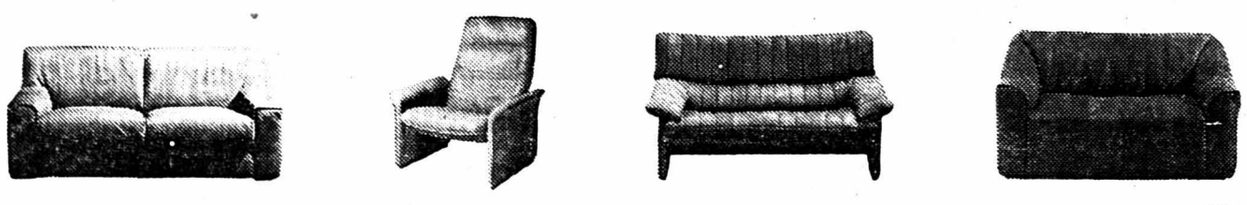

113228-A

"Quand il neige le jour du Saint Sébastien, on revoit vingt-deux fois le bois blanc."

(vieux proverbe paysan)

Le nouveau pneu d'hiver de Goodyear Ultra Grip II

Les proverbes paysans et la technologie Goodyear ont une chose en commun: ils sont tous les deux basés sur une expérience de dizaines d'années. C'est ainsi que le nouveau pneu d'hiver **Goodyear Ultra Grip II** est également le fruit de cette grande expérience.
Mis au point tout spécialement pour la Suisse, il vous garantit une sécurité optimale en automne, hiver et printemps.

GOODYEAR

Le choix des champions.

Vous trouverez le pneu d'hiver **Goodyear Ultra Grip II** dans plus de 3000 points de vente dans toute la Suisse.

112886-A

124e année COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Feuilles et... arbres tombent aux pieds des Verrières

Rrrrrrrrrr, tac, tac, tac, les bûcherons sont à l'œuvre. (Avipress Baillod)

De notre correspondant régional :

Hier matin, par une température printanière, quelques coups de vent ont fait tomber les feuilles des arbres, qui s'envolaient en de véritables tourbillons et que, comme le dit la chanson, on pouvait ensuite ramasser à la pelle...

Fait rare tout de même pour cette saison déjà avancée, on voit encore des bovins paître dans les pâturages sur le haut plateau jurassien, alors que d'habitude, ils sont déjà à l'écurie, non seulement depuis plusieurs jours, mais même depuis plusieurs semaines !

LE MANQUE D'EAU

Comme dans la vallée de La Brévine, où des transports d'eau sont quotidiennement organisés, le précieux liquide fait aussi défaut dans plusieurs fermes de montagne, et pour les ravitailler, il faut avoir recours à des bossettes ou à des camions-citernes. C'est le cas, par exemple, sur les montagnes sud et nord de Couvet, où l'on vient s'approvisionner au village, ainsi qu'en bien d'autres lieux.

Il ne faudrait pas qu'il neige et gèle avant que la pluie tombe, sans quoi ce serait la disette à brève échéance.

LES ARBRES TOMBENT

Comme nous l'avons annoncé, dans notre édition de samedi dernier, en prévision de l'élargissement à partir du printemps prochain, de la route allant du haut de La Tour aux Verrières, il a été décidé – puisque nécessité fait loi – d'abattre 91 arbres du côté sud de cette voie de communication.

Les travaux d'abattage ont été entrepris à partir de mardi, comme cela était prévu, et devraient se terminer ce soir, jusqu'à l'entrée des Verrières, si tout va bien.

G. D.

Beau bénéfice

(sp) Le repas organisé par la paroisse réformée des Verrières a produit le beau bénéfice net de 2180 francs. Aussi le comité, présidé par Mme Charles Lœw, peut-il être reconnaissant à toutes les personnes qui ont collaboré à la mise sur pied de cette manifestation villageoise à l'occasion de laquelle la fanfare « L'Echo de la frontière » et le club des accordéonistes « Ondina » se sont produits et ont été très applaudis.

Sapin sur le toit

(sp) La reconstruction de l'ancien café Hainard, détruit il y a plus de deux ans par un incendie, au quartier du Grand-Bourgeau, aux Verrières, se fait à grands pas. Le gros œuvre est maintenant terminé et le traditionnel bouquet orne le faîte du toit. Cette construction neuve s'harmonise heureusement avec l'ensemble du quartier.

Protection civile

Pour Les Verrières, le chef de la protection civile a été désigné en la personne de M. Charles Barinotto.

Le groupe FRC du district à la recherche de responsables

De l'un de nos correspondants :

Créé il y a un peu plus d'une année, le groupe Val-de-Travers de la Fédération romande des consommatrices (FRC), rattaché à la section neuchâteloise, a déployé jusqu'à présent une intense activité en organisant des réunions, en opérant des enquêtes, en tenant des stands d'information, etc.

Malheureusement, il connaît actuellement une crise gouvernementale due au départ de ses deux responsables-fondatrices. En effet, après la démission de Mme Nicole Hauser, maintenant établie à La Chaux-de-Fonds, c'est Mme Yvette Staub qui va quitter la région. Leur succession s'avère d'ores et déjà difficile, car, lors d'une récente séance de travail du groupe vallonnier, aucune candidate n'a accepté ce poste ! Néanmoins, les démarches se poursuivent et finiront bien par aboutir à un résultat positif.

Et cela d'autant plus que la FRC du Val-de-Travers participe très activement à la récolte des signatures de l'initiative populaire fédérale tendant à empêcher des abus dans la formation des prix. A l'occasion de la seule foire de Couvet, le 27 octobre dernier, pas moins de 700 signatures ont été recueillies en faveur de l'insertion, dans la Constitution fédérale, d'un nouvel article 31 sexies ainsi rédigé : « Pour empêcher des abus dans la formation des prix, la Confédération édicte des dispositions sur la surveillance des prix et des prix recommandés s'appliquant aux biens et aux services offerts par des entreprises et organisations qui occupent une position dominante sur le marché, notamment par les cartels et organisations analogues de droit public ou de droit privé. Lorsque le but à atteindre l'exige, ces prix peuvent être abaissés ». Selon la FRC, ce nouvel article constitutionnel devrait protéger le consommateur contre une hausse injustifiée du coût de la vie et contre les prix abusifs.

Enfin, le groupe FRC du Val-de-Travers a prévu deux manifestations à son calendrier de l'hiver 1978-79. En février, il participera à une « journée pommes de terre » dont nous reparlerons en temps voulu. Et en mars, il collaborera avec l'Ecole des parents du Val-de-Travers à la mise sur pied d'une conférence donnée par Mme Nicole Gigon, sur le thème de la publicité et de l'enfant-consommateur.

K.

On recherche deux trafiquants de drogue en liberté provisoire sous caution

De notre correspondant régional :

Nous avions annoncé, il y a quelque temps déjà, que deux ressortissants australiens avaient été arrêtés à la suite de la découverte, par les gardes-frontière du poste des Verrières, de drogue qu'ils portaient sur eux.

L'homme avait dissimulé 1 kg 500 de haschisch dans ses bottes, et la femme entre les... jambes.

Ils avaient été conduits à la prison de Neuchâtel puis, après avoir été entendus par le juge d'instruction, remis en liberté provisoire sous caution.

Actuellement, ils sont sans domicile connu de la justice neuchâteloise. Le juge suppléant du tribunal de police du Val-de-Travers les recherche. Il s'agit de Christofer-Paul Robbie, âgé de 26 ans, et de Sakura Wassermann, âgée de 22 ans, qui doivent être jugés lundi à Môtiers.

G. D.

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Assemblée générale de la Société coopérative de consommation à Chézard

De notre correspondant :

Cette assemblée a eu lieu récemment à Chézard, sous la présidence de M. J.-J. Aeschlimann. Dans son rapport, devant 49 personnes, celui-ci commença par rendre hommage à deux membres disparus, Mme Marguerite Jaquet et M. René Dummermuth. Il se déclara satisfait du chiffre d'affaires, tout en regrettant le fait que des coopérateurs fassent des achats en dehors du village, alors que les responsables font tous leurs efforts pour satisfaire la clientèle et livrer à domicile sur demande.

La société fête cette année son 75me anniversaire, sa fondation datant du 16 juillet 1903. A cette occasion, un geste a été fait en faveur du personnel, et un bon d'achat a été remis à tous les sociétaires.

Malheureusement, le 27 janvier, à 4 h du matin, des cambrioleurs se sont introduits dans le magasin et ont emporté des marchandises pour un montant important. C'est la famille Gutknecht, habitant en face, qui donna l'alarme à celle des Stauffer, responsable de la garde du magasin. Les voleurs n'ont pu emporter ni coffre-fort, ni argent ; et en février, ils ont été appréhendés et incarcérés.

Au cours de l'année, il y a eu quelques frais d'entretien et des réparations inévitables, surtout pour empêcher les petites inondations dues aux intempéries et au gel. En outre, une nouvelle camionnette de livraison a été achetée, ce qui permet un service rapide dans toute la localité et au-dehors. C'est également pour mieux servir la clientèle que la société a agrandi et amélioré les locaux, ce qui, bien entendu, a nécessité un investissement important. Les comptes ont été présentés par M. Jaggi, de Neuchâtel. Ils ont été approuvés après le rapport des vérificateurs de comptes, ainsi que le bilan qui a fait ressortir un excédent de 1543 fr.44c, dont 1000 fr. ont été attribués au fonds de réserve et le solde à un nouveau compte.

Avec la Société de fromagerie de Chézard-Saint-Martin

De notre correspondant :

Depuis de nombreuses années, il y avait trois intéressés au bâtiment de la fromagerie, à savoir la commune de Chézard-Saint-Martin en temps que propriétaire, la Société de fromagerie et le fromager lui-même. Tous ayant des intérêts différents. Il y avait malentendus et discussions nombreuses. Pour clarifier la situation, le Conseil général avait décidé la vente de l'immeuble à la Société de fromagerie pour transformation et modernisation. Le bâtiment date de 1880 et les installations sont démodées. Les agriculteurs du village aidés, encouragés par la Division de l'agriculture, ont décidé de faire un grand pas et de procéder à un agrandissement, mais surtout de doter l'établissement d'une installation moderne. La Fédération laitière s'est également prononcée pour le maintien de la fromagerie, car actuellement, le « gruyère » manque à l'exportation. Etant donné que les produits fabriqués à Chézard - Saint-Martin sont de premier choix, il importait donc de vouer tous les soins à l'activité d'une industrie locale. C'est chose faite. Un comité de construction a été formé. Des visites ont été faites dans des fromageries modernes, et les projets de maisons spécialisées sont à l'étude.

L'assemblée générale décidera du projet définitif. Les travaux débuteront au début de 1979 et dureront trois mois environ. Bien entendu, la fabrication sera momentanément perturbée, mais les 3500 litres de lait livrés chaque jour par les agriculteurs seront acheminés vers d'autres fromageries. Il est, en effet, peu connu que le lait provenant de bétail nourri par des produits stockés en silo ne se prête pas à la fabrication du fromage. Pour cette raison, la production des agriculteurs de Chézard-Saint-Martin est recherchée et ne posera pas de problèmes pendant les transformations. Ces complications passagères seront récompensées largement par la mise en service de caves suffisantes, une installation plus adaptée, d'où également un travail plus rapide et plus agréable pour le fromager. Le centre du village aura donc un bâtiment rénové dû avant tout à l'activité et aux responsables de la Société de fromagerie de la localité.

VILLIERS

Pour les sinistrés

(c) A la suite de l'incendie qui a complètement détruit la ferme de Sous-le-Mont, le Conseil communal propose à toute la population une campagne de solidarité pour venir en aide à la famille sinistrée.

A cet effet, il met à disposition le compte de chèques postaux de la commune, 20 - 1532, caisse communale, Villiers, et prie les donateurs de mentionner au dos du coupon « Action sinistre ».

FONTAINES

Un nouveau département à l'hôpital de Landeyeux

(sp) Récemment s'est ouvert à l'hôpital de Landeyeux le département rénové de physiothérapie qui a été confié à un spécialiste. Celui-ci est à la disposition des médecins et des patients trois demi-journées pas semaine.

FONTAINEMELON

Festival de films de montagne

(sp) Le Kiwanis-club du Val-de-Ruz, avec la collaboration d'un magasin de Neuchâtel à succursales multiples dans le district, organise lundi prochain à la salle des spectacles de Fontainemelon un festival de films de montagne primés aux Diablerets. Le bénéfice de cette soirée sera versé intégralement au fonds « chien-guide d'aveugle » du Val-de-Ruz.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Piergiovanni, Fontainemelon, dès 18 h 30.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Ambulance : tél. 53 21 33.
Aide familiale : tél. 53 10 03.
Danse : Les Geneveys-sur-Coffrane, « Le Grenier », tous les jours sauf le mardi.

DOMBRESSON

Avec le Hockey-club

(c) Dimanche passé, à Saint-Imier, pour son premier match de championnat, le HC de Dombresson recevait le HC Les Joux-Derrière II. Après un premier tiers serré (3-2), le HC Dombresson s'est envolé vers la victoire, grâce à des réussites de Daniel Matthey (4 buts), Pascal Bedoy (3), Pierre L'Eplattenier (2), Serge Barrat (1). Résultat final : 10 à 3.

Le lendemain, les mêmes joueurs se rendaient à la patinoire communale du Locle pour affronter Le Locle II. Après une partie plaisante à suivre, le HC Dombresson s'est incliné par 7 à 2. Les réussites ont été l'œuvre de Jean-Pierre Schenk (2). A relever que le gardien du HC Dombresson a retenu un penalty.

Du nouveau pour les jeunes skieurs

(c) L'Organisation de jeunesse (OJ) du Ski-club « Chasseral » de Dombresson-Villiers vient de mettre au point le programme d'activité pour la saison prochaine, dans le but d'enseigner et de développer la pratique du ski. Age d'admission : de dix à seize ans. Des cours auront lieu aux Bugnenets les samedis après-midi en janvier et en février. Le camp de ski de Noël pour les enfants nés entre 1964 et 1968 aura lieu du 27 au 30 décembre à Chuffort. Le traditionnel concours de jeunesse se déroulera le 11 février.

Pour les adultes, un cours de ski aura lieu aux Bugnenets le vendredi soir dès le 5 janvier 1979.

CERNIER

Week-end musical

(sp) Le Chœur mixte catholique de Cernier, dirigé depuis plusieurs années par Mlle Bernadette Delley, prépare un concert spirituel qui sera donné dans le courant du printemps prochain. Un week-end de répétition vient d'avoir lieu au chalet du Mont-d'Amin, en présence d'une vingtaine de choristes enthousiastes. L'œuvre principale du concert, la messe en sol mineur de M.-A. Charpentier, a fait l'objet d'une étude particulièrement attentive. Il est encore prévu la mise en travail de deux motets. Le chœur sera accompagné par un modeste orchestre de chambre et par l'orgue, avec la participation de solistes.

Signalons que la journée de dimanche s'est terminée par la célébration de la messe, dite par le curé J. Vial.

Le Chœur mixte fêtera samedi dans un établissement de Villiers, la patronne des chanteurs, sainte Cécile.

VALANGIN

Culte des familles

(c) Un culte des familles sera célébré dimanche à la Collégiale pour les trois foyers paroissiaux de Valangin, Boudevilliers et Fontaines. Ce culte spécial sera presque entièrement animé par les enfants de l'école du dimanche des trois villages.

COMMUNIQUÉ

«Le rêve de Lermite» à Valangin

(c) « Le rêve de Lermite » : c'est le soleil, la pluie, le vent, des fermes en tourbières, qui revivront sur scène par la magie du mime Denis Perrinjaquet. Ces éléments qui ont inspiré la peinture de Lermite seront présentés tout en simplicité et en fraîcheur, samedi soir, à la salle des spectacles de Valangin, sous le patronage de l'ADV.

NOIRAIGUE

Thé de paroisse

(sp) La paroisse réformée de Noiraigue a organisé, le week-end passé, son traditionnel thé d'automne. A cette occasion, la fanfare « L'Espérance » a joué plusieurs morceaux sous la direction de M. Jean-Claude Jampen.

Une innovation fut introduite par un défilé d'enfants déguisés avec goût et ingéniosité. Avec l'orchestre « Les Gais Montagnards », ce fut l'illusion sympathique d'une fête à La Ferme-Robert ou aux Œillons. Enfin, il appartint au pasteur Wuillemin d'exprimer sa gratitude à tous ceux qui se sont dévoués pour organiser cette manifestation.

SAINT-SULPICE

Démission

(c) Mlle Louise Roth vient de donner sa démission de membre du Collège des anciens et de députée au Synode de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise. Une assemblée de paroisse aura lieu prochainement pour désigner son ou ses successeurs.

Reconstruction d'une ferme

(sp) Le soir du 16 juillet dernier, un incendie avait complètement détruit la Prise-Fege, au-dessus de Saint-Sulpice.

La décision a été prise de reconstruire cette ferme, mais il faudra attendre l'année prochaine pour la voir renaître de ses cendres.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Au son des accordéons

(c) Après le succès remporté aux Verrières par la soirée des accordéonistes de l'« Ondina », les responsables de ce club ont décidé d'organiser un nouveau spectacle à La Côte-aux-Fées. Signalons qu'une douzaine de musiciens, tous des jeunes, habitent le village. En plus de douze productions musicales, le public aura l'occasion d'applaudir, en première, le groupe de majorettes « L'Indépendante », de Pontarlier.

COUVET

Beaucoup de vieux papier...

(r) La dernière récupération de vieux papier, faite par les écoliers de Couvet, a permis d'expédier 26 tonnes de ce matériau vers une fabrique de recyclage. Le bénéfice de cette opération écologique sera versé au fonds des courses et camps de sport des écoles covassonnes.

FLEURIER

Démission d'un conseiller général

(c) M. François Sandoz, directeur de la fabrique d'Ebauches, à Fleurier, qui quittera officiellement ce poste à la fin de cette année, vient de donner sa démission de membre du Conseil général et des diverses commissions auxquelles il appartenait. Le parti libéral a été informé qu'il aurait à proposer un candidat pour succéder à M. Sandoz, au législatif.

Le départ, en qualité de membre des autorités de M. Sandoz, est une incontestable perte pour la commune de Fleurier. En effet, M. Sandoz s'est toujours dévoué et intéressé à tout ce qui touchait à la vie locale et régionale. Il l'a fait en ayant pour objectif de développer le plus harmonieusement possible un village auquel il aura beaucoup donné.

Au moment où il a démissionné, M. Sandoz était vice-président du Conseil général.

Médecin scolaire

(sp) Par suite du départ de la localité de M. Jimmy Hauser, médecin, qui est allé s'installer à La Chaux-de-Fonds, la commission scolaire vient de mettre au concours le poste de médecin des écoles primaires de Fleurier.

Trois camps de ski alpin pour le Collège régional

(r) Comme l'année dernière, le Collège régional a prévu l'organisation de trois camps de ski alpin en Valais durant l'hiver, cela à l'intention des élèves des quatre sections classique, scientifique, moderne et préprofessionnelle du degré secondaire inférieur, ainsi que des gymnasiens. Ces camps auront lieu aux Crosets et à Super-Nendaz. Deux d'entre eux se dérouleront du 5 au 10 mars, alors que le troisième est fixé du 12 au 17 mars 1979.

MÔTIERS

Le crieur public est là...

(sp) Peu après que M. Louis Bromberger, atteint par la limite d'âge, eut quitté son poste de garde-police de la commune de Môtiers, les tournées dans le village du crieur public avaient été supprimées.

Il manquait alors quelque chose au chef-lieu du Vallon. Aussi les tournées viennent-elles d'être remises en honneur et M. Bromberger, tambour battant, a repris du service pour une fonction qui se fait de plus en plus rare dans notre pays.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « La guerre de l'espace ».
Fleurier, salle du Stand : de 14 h à 22 h, exposition Maurice Gosteli et Dominique Biselli.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Fleurier, Le Rancho : bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 h.
Couvet, bar-dancing du Pont : ouvert jusqu'à 2 h.
Médecin, dentiste et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Sage-femme : tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visiteuse : tél. 61 38 48.
Fleurier, matériel des samaritains en prêt tél. 61 13 24 ou 61 38 50.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
SOS alcoolisme : tél. 61 31 81 ou 33 18 90.
Les Verrières, bureau de renseignements Banque cantonale.
« FAN », bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11, avenue de la Gare, tél. 61 18 76, télex 35.280.
Service du feu pour tout le Vallon : tél. 118.
Police cantonale : Môtiers, tél. 61 14 23, Fleurier, tél. 61 10 21.

AVIS DIVERS

SALLE DU STAND – FLEURIER
du 11 au 19 novembre 1978
Exposition Maurice Gosteli
paysages jurassiens
et
Dominique Biselli
animaux et poupées
Chaque jour de 14 h à 22 heures
Entrée libre 112598 1

Pompes funèbres du Val-de-Travers
GRANDJEAN
Cercueils - Transports
Toutes formalités
1062974 A
COUVET 63 23 42
NON-RÉPONSE 63 19 89
FLEURIER 61 15 47

Souliers de ski
(modèles saison 76/77)
Rabais jusqu'à
50 %
Schmutz-Sports
Fleurier
Tél. 61 33 33
113483 1

ROY
Fours à raclette
10 modèles au choix
dès Fr. 59.—
Assiettes, fourchettes, etc.
112939 1
COUVET
Tél. 63 12 06

A mesure que vos relations avec la BPS s'intensifient...
BANQUE POPULAIRE SUISSE
un choix qui s'impose
091827-R

AVIS DIVERS

10 % – 20 % – 30 % – 40 % – 50 %
dans nos rayons MÉNAGE – CADEAUX – ARTS MÉNAGERS
(liquidation partielle autorisée par dépt. de police
Centre SCHMUTZ
Fleurier
Tél. 61 33 33
113480 1

OFFRES D'EMPLOIS

CERNIER

Atelier de décoration horlogère cherche

OUVRIÈRE

serait formée, travail propre et agréable.

Téléphoner au (038) 53 39 64.
113899-O

Restaurant du Banneret Neuchâtel cherche

sommelier (ère)
débutant (e) accepté (e) et

extra

Tél. 25 28 61. 113753-O

Indépendance - réussite

Cours débutants/es

hôtesse de vente représentants/es

préparez votre avenir en une soirée par semaine de 19 à 22 heures.

Demandez notre documentation sous chiffres 87-922 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel. 112135-O

Personnes qui désirez un passe-temps et gagner de l'argent nous avons le

TRAVAIL À DOMICILE

que vous cherchez.

Si vous disposez d'un téléphone privé nous attendons vos appels aux **N° (037) 67 17 46 ou N° (073) 51 31 17.** 113227-O

Secrétaire employée de bureau

bilingue, si possible de langue maternelle allemande ou la maîtrisant parfaitement, avec pratique et désirant place stable, est cherchée par entreprise technico-commerciale à Neuchâtel-Est.
Eventuellement à mi-temps.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffres 28-21612 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.
113902-O

Concierge

est cherché
pour entrée immédiate
ou à convenir,
dans immeuble neuf
à Cornaux.

Tél. (038) 57 14 15. 113473-O

Nous cherchons

jeune homme
sortant de l'école comme

aide-mécanicien serviceman

Se présenter Garage Waser 2034 Peseux. Tél. 31 75 73.
113333-O

Home médicalisé «LA LORRAINE» à Bevaix,
cherche pour le 15 décembre 1978

UNE VEILLEUSE

ayant déjà travaillé auprès de malades âgés et si possible suivi un cours Croix-Rouge. Une à deux nuits par semaine.

Faire offres par téléphone au 46 13 27, le matin. 113219-O

Carrosserie de la région
cherche pour entrée immédiate
ou date à convenir un

CARROSSIER

Renseignements:
tél. (038) 51 22 04. 113216-O

Baux à loyer
au bureau du journal

La Fondation F.-L. Borel à Dombresson
cherche une

secrétaire

(pour ¾ poste) maîtrisant parfaitement la dactylographie et capable de s'intégrer dans une équipe pédagogique et médicale.
Entrée immédiate ou à convenir.

Les offres de service manuscrites, avec curriculum vitae sont à envoyer à la Direction de la Fondation F.-L. Borel, 2056 Dombresson.
113380-O

Une maison pleine de cadeaux

78331

Blouse croisée, viscose
dessin fantaisie Gr. 36–42 **29.90**

Jupe cocktail jersey polyester
froncée à la taille
ceinture à nouer Gr. 36–44 **49.90**

Blouse raglan, ornée d'un nœud
polyester damassé Gr. 38–40 **39.90**

Pantalon satin, pinces à la taille
diolen Gr. 36–42 **79.90**

Blouse cocktail
polyester/coton
garnie dentelle, blanc
Gr. 40–46
29.90

Jupe cocktail longue
plissée soleil
polyester, noir
Gr. 36–44
39.90

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
Neuchâtel
113887-A

Société horlogère de Neuchâtel
cherche pour son service commercial

une secrétaire

bilingue, français-espagnol, capable de seconder efficacement notre chef de vente préposé au secteur de l'Amérique latine. Date d'entrée: 1er janvier 1979 ou à convenir.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats, sont à envoyer sous chiffres P 28-950130, à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 113878-O

CABLES CORTAILLOD
ÉNERGIE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
désire engager

UN INGÉNIEUR ETS
(électronicien micromécanique)

capable de s'intégrer dans un groupe de recherche et développement d'un département d'optique.

Le candidat aura à étudier des problèmes d'optique, de micromécanique et d'électronique.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit à Câbles Cortaillod SA - 2016 Cortaillod.
113213-O

Société horlogère de Neuchâtel
cherche pour son service commercial

UNE SECRÉTAIRE

bilingue français-anglais et bonne sténodactylographe.

Entrée si possible le 1er décembre 1978
ou date à convenir.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats sont à envoyer sous chiffres P 28-950128 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 113404-O

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Votre garagiste sait mieux que n'importe quel spécialiste les pneus qui doivent être montés sur la voiture que vous roulez

AGVS UPSA

113475-A

Fr. 9450.—

DAIHATSU présente une nouvelle génération de voitures

«LA CHARADE»

Voiture de l'année au Japon
1000 cm³ - 3 cylindres - traction avant - 5 portes
VENEZ L'ESSAYER CHEZ VOTRE AGENT OFFICIEL

Tsapp automobiles Georges Hugli
Chemin de la Plage
face à la gare du bas
SAINT-BLAISE
Tél. (038) 33 50 77

113913-A

Tim's Shop S.A.

Case postale - 1000 Lausanne 7

Vente par correspondance de tous articles pour la vie sexuelle de la femme, de l'homme et du couple

GRATUITEMENT: un catalogue richement illustré, contre envoi d'une enveloppe affranchie à votre adresse.

Strictement réservé aux adultes.

115520-A

MARIAGES

VIENT DE PARAÎTRE le petit journal d'annonces, Contacts, Relations. Joindre 3 fr. en timbres-poste. 25, av. Vinet, 1004 Lausanne.

Ecoutez les ANNONCES ENREGISTRÉES au (021) 36 59 70. 112736-Y

Monsieur désire rencontrer

DAME

de la campagne, dans la quarantaine, douce et affectueuse, présentant bien, pour rompre solitude.

Ecrire à CN 2539 au bureau du journal. 111341-Y

VÉHICULES A MOTEUR

DES OCCASIONS À VOIR
AU 1er ÉTAGE
Pierre-à-Mazel 11
(038) 25 83 01

GRANADA 3000 GL
Station wagon 1976
Mercedes 250
1969
Ami 8 Break
1975
VW 1300
1975
BMW 320
1976 2 portes
Alfasud TI
1976
Toyota Corolla 1200
1977
Capri 1600 GL
1977
Escort Ghia
1975, 4 portes
Taunus coupé 1600
1972
Toyota Cressida
1978
Lancia Beta 2000
1976, traction avant
Lancia coupé 1300
1973, traction avant
Fiat 128 GL
1978
Passat LX
1976
Fiesta 1100 L
1976
Taunus 1600 L
1976, station wagon
Escort RS 2000
1974
Opel Record 2000 S
1977, automatique
Capri 1600 XL
1973
Mini 1000
1973
VW Golf
1975
Porsche 911 T
1968

ESSAIS SANS ENGAGEMENT
CRÉDIT IMMÉDIAT
GARANTIE

GARAGE DES 3 ROIS SA

Ford

113912-V

OCCASIONS BON MARCHÉ EXPERTISÉES

2 CV 6 15.000 km
R5 1974
Fr. 3400.—
Capri 1300
Peugeot 204
Fr. 2800.—
Cortina GT
R 16 65.000 km
R 16 TL
Vauxhall Viva
Kadett Rally
Fr. 2800.—
Fiat 128 Rally
Simca 1100 TI
Ford break V6
Fiat 128 Rally
Volvo 144
Bus VW

Ouvert
aussi le samedi
de 10 à 12 heures

GARAGE H. BAYARD
Tombet 28, Peseux.
Tél. (038) 31 31 01.
113908-V

A vendre

2 CV 6
15.000 km,
expertisée.

GARAGE
H. BAYARD
Tombet 28, Peseux
Tél. (038) 31 31 01.
113907-V

Préparation pour l'expertise
Devis immédiat.
Véhicules de remplacement.
Garage Bayard
Tombet 28, Peseux.
Tél. (038) 31 31 01.
113906-V

A enlever
tout de suite

PRIX SPÉCIAUX
fin d'expertise.

FORD CAPRI
coupé 2000,
1971

VW PORSCHE
1972

Garage
+ carrosserie
CRÊT-DE-L'EAU
COUVET
Tél. (038)
63 12 15.
113853-V

Opel Kadet
1975, 49.000 km

Fiat 128
1973, 70.000 km

Opel Kadet
Fr. 2000.—.

Garage
Bernard Duc
Nods.
Tél. (038) 51 26 17.
113836-V

Fracassant!

Datsun 120 Y	74	3900.—
Mazda 323 1000	77	6900.—
Fiat 128 3 p.	76	7000.—
Alfasud	74	5800.—
VW Passat	74	6500.—
Renault R12 TL	71	3800.—
Datsun 160 B	72	4700.—
Peugeot 204 Break	73	4400.—

Tél. (038) 24 18 42

115520-V

Achète

BATEAU
pêche, plastique, petite cabine, genre Cortaillod 580.

Faire offres à case postale 47, 2003 Serrières. 113212-V

Je vends
ma 2me voiture
FIAT 127
3 portes, expertisée 978, 32.000 km.
Très bon état.

Tél. (038) 51 30 24, dès 17 h, ou samedi. 111638-V

Occasion Moto

trial Kawasaki 125, modèle 1978, 6000 km.
Trial Suzuki 125, modèle1978, 4000 km.

Garage du Port, A. Ledermann, route de Soleure 14, 2525 Le Landeron, tél. 51 31 81. 111071-V

Garage
de la Station
Agences
CITROËN HONDA
2042 Valangin
Tél. 36 11 30

DYANE 6
rouge, 1970

AMI 8
beige, 1971

VOLVO 343 DL
bleue, 1976, automatique

ALFASUD TI
beige, 1976

AMI 8 BREAK
1974, rouge
115524-V

Peugeot 304 break SL

03/78, 7100 km.

Expertisée, avec accessoires.

Tél. (038) 53 16 27. 113774-V

Belles occasions

Peugeot 204
break, 1972, 40.000 km.
Austin Allegro
break, 1977, 27.000 km.
Mini 1000
1976, 8000 km, jantes alu.

Garage du Pré
F. Sauser
2114 Fleurier.
Tél. (038) 61 34 24. 113771-V

Renault 15 TX	65.000 km	1975
Renault 16 TS	47.000 km	1975
Renault R 20 TL	38.000 km	1976
Renault R 16 TS	Fr. 3900.—	1973
Renault R 15 TS	77.000 km	1972
Renault R 12 TS	60.000 km	1976
Renault R 12 TS	Fr. 4900.—	1975
Austin Princess	moteur neuf	1976
Audi 80 LS	Fr. 5500.—	1973
Austin Allegro Break		1977
Peugeot 304 GL	52.000 km	1975
Toyota Corona 1800	52.000 km	1975
Fiat 128	63.000 km	1975
Renault Estafette	camping	1974

113883-V

RENAULT **ROBERT**
Champ-Bougin 34-36 - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 31 08

Occasions

Mini 1000 1973
Mini 1000 1972
Renault 4 1974
Renault 6 1974
Mazda 323 GL 1977
Citroën 2 CV 4 1973
Peugeot 204 break 1973
Opel 1900 S 1972
Simca 1100 break 1972
BMW 2002 1972
Citroën GS break 1975
Fiat 131 Mirafiori, 5 vitesses, break, 1976

Garage du Port, A. Ledermann, Route de Soleure, 14 2525 Le Landeron, tél. (038) 51 31 81. 111069-V

VW 1302
modèle 1971, 86.500 km, crème. Expertisée 16.10.78, première main. Parfait état. Très bien entretenue. Accessoires éventuels. Fr. 3900.– à discuter.

Fourgon Renault Estafette 1000
surélevé, châssis long. A remettre en état. Au plus offrant.

Tél. 53 48 71. 111649-V

A vendre

FIAT 128
RALLY 1973, double emploi. Expertisée. Prix à convenir.

Tél. 33 25 06. 111359-V

Garage Waser
La Côte
Pour bricoleur
Fiat 128 A
modèle 1972.
Fr. 750.—.
113444-V
Peseux
Tél. (038) 31 75 73

Yamaha TX 750

1976, 26.000 km.

Tél. 51 30 16. 111707-V

Très belle
GS Confort
70.000 km, expertisée, en très bon état, 2800 fr.

Tél. 41 27 27. 111686-V

DEPUIS 2 ANS DÉJÀ

NOS OCCASIONS AVEC

12 MOIS DE GARANTIE

KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

113161-V

GARAGE HIRONDELLE PIERRE-A-MAZEL 25
2000 NEUCHÂTEL TEL (038) 24 72 72 25 94 12

BMW 3,0 S
1974, bleu métallisé, glaces teintées, 66.000 km.
Fr. 13.500.—.

G. Gruet, tél. (024) 21 30 92. Yverdon. 113223-V

A vendre

Opel Rekord
break, 1974,
Fr. 5900.—.

R. Veulemans
Tél. (024) 55 12 28. 113791-V

CITROËN Mercedes-Benz HONDA Lada Scout

A 8 min. du centre-ville

Bus gratuit - Voitures de remplacement

EUROCASION

*** CONFIANCE ***

Notre référence!
Prenez l'avis de nos clients

BMW 3,0 S	1973	bleu	11.700.—
GSpécial break	1978	brun	9.200.—
GSX 2	1978	jaune	9.900.—
Austin Allegro	1975	orange	4.400.—
Ford Capri 2300 GT	1976	rouge	10.800.—
VW Polo	1976	rouge	5.500.—
Opel Rekord 2000 S	1978	vert	13.500.—
GSpécial 1015	1976	beige	7.800.—
SM Citroën	1972	beige	14.500.—
CX Prestige	1977	beige	23.800.—
DSpécial	1974	blanc	6.900.—
Peugeot 304 break	1973	brun	5.800.—
Peugeot 504	1972	rouge	7.600.—
VW Scirocco TS	1976	gris	8.900.—
Audi 100 CD	1975	bleu	13.700.—
Datsun Cherry	1976	gris	6.800.—
GS Pallas	1975	gris	6.800.—
GS 1220 Club	1975	bleu	6.600.—

Pour la ville
mais
mieux qu'en ville
parce qu'on y vient facilement
Faites l'essai!

115522-V

Essence
-.89

Garages Henri Favre — Carrosserie
Apollo S.A.
Neuchâtel/Bevaix ☎ 038 46 12 12

A vendre

BMW 2800
1970.
Moteur 50.000 km.
Prix 4800 fr.

Tél. (038) 25 01 05, le soir. 111700-V

BMW 318
1977, beige, intérieur tissu, 63.000 km.
Fr. 10.200.—.
G. Gruet, tél. (024) 21 30 92. Yverdon. 113224-V

BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal.

A vendre

R 16 TX
1975, 43.000 km.

Tél. 33 34 41. 111708-V

Opel 1900 S
600 fr. Bon état.

Tél. 33 39 88, heures repas. 111731-V

ANNONCES EN COULEURS

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis **6 jours ouvrables avant la parution.**

Action pour mieux dormir

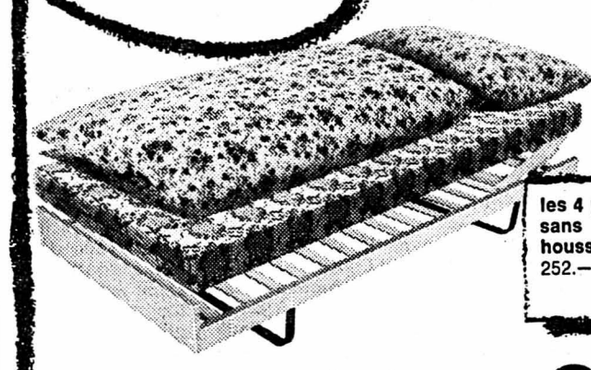

Traversin Nº 300.000, 65/100 cm, plumes de canard B, livré 31.– / **à l'emporter 28.–**
Duvet plat Nº 300.001, 135/170 cm, duvet B, 79.–/**72.–**
Housse de traversin mod. SERA 65/100 cm, **7.–**
Housse de duvet mod. SERA 135/170 cm, **16.–**
Matelas polyéther NEO, 90/190 cm livré 53.– / **à l'emporter 47.–**
Sommier à lattes mod. 269.010, 90/190 cm, livré 89.– / **à l'emporter 84.–**

les 4 pièces sans housses 252.– **231.–**

Pour un sommeil sain – avec recommandation médicale: SUHRA
les lits à suspension anatomique

Un bienfait pour votre dos:

bon maintien de la colonne vertébrale et détente parfaite de la musculature

SUHRA-FLEX est un système sans sangle médiane qui soit vraiment ELASTIQUE, PIVOTE et REVIENT EN PLACE AUTOMATIQUEMENT!

SUHRA-FLEX
Divans à lattes

269.150, 90/190 cm, Anégré	185.–/**166.–**
269.151, 90/190 cm, frêne clair	198.–/**178.–**
269.152, 90/200 cm, frêne clair	240.–/**220.–**
269.153, 90/190 cm, noyer véritable	220.–/**198.–**
269.157, idem avec pied surélevable	275.–/**250.–**
269.154, 90/200 cm, noyer véritable	240.–/**220.–**
269.155, 90/190 cm, teak	198.–/**178.–**
269.156, 90/200 cm, verni blanc	240.–/**220.–**
269.158, 90/190 cm, idem, avec pied surélevable	275.–/**250.–**

● Sur demande livraison à bref délai de dimensions spéciales.

SUHRA-BELLA Matelas de santé

Noyau en mousse polyéther de 12 cm d'épaisseur, avec **zone renforcée contre les douleurs dorsales** (densité 30/40/30 kg/m³) et couche antirhumatismale de **4 kg de pure laine de tonte blanche,** traitée antimites et contre les bactéries (sanitized). Housse piquée en tissu damassé à dessins or/bleu.
190/90 cm, livré 195.– / **à l'emporter 175.–**
90/200 cm ou 95/200 cm 215.–/**195.–**

SUHRA-PIUMA traversins et duvets plats

Plumes de canard/oie: **oreiller** 65/65 cm, plumes de canard, livré 38.– / **à l'emporter 34.–**
Traversin 65/100 cm, plumes de canard 52.–/ **47.–**
Duvet plat 135/170 cm, duvet 249.–/**224.–**
● **Duvets NORDA** 160/200 cm, duvet 328.–/**295.–**

POLY-BELLA

Matelas mousse de 14 cm de haut, rembourré de fibres de coton et de laine de mouton blanche. Tissu damassé or/rouge, avec poignées.
90/200 cm et 95/200 cm.
Livré 290.– / **à l'emporter 261.–**
90/190 cm et 95/190 cm 270.– / **243.–**

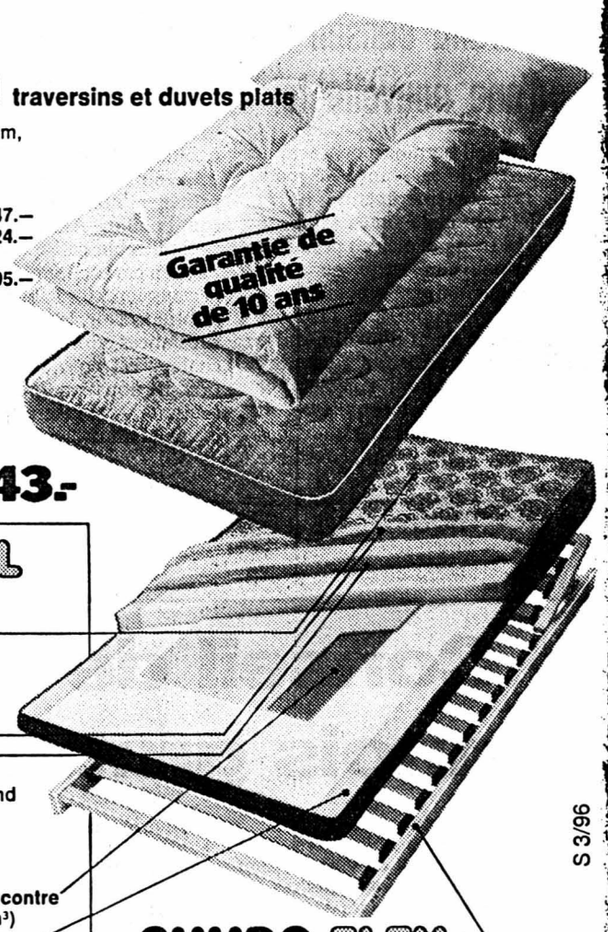

SUHRA-ROYAL

Equipement de tout 1er ordre
Housse en tissu damassé à dessins
Chaîne pur coton, trame rayonne, bordure décorative, 6 poignées.

Confort de tout 1er ordre
2 kg de pure soie
2 kg de pure laine de tonte
(un bienfait pour les rhumatisants!)
Ces fibres naturelles dégagent, quand on aère de lit, l'humidité corporelle absorbée pendant la nuit.

Qualité de tout 1er ordre
Noyau mousse avec zone renforcée contre les douleurs dorsales (30/35/40 kg/m³)
Côtés renforcés permettant l'assise

Prix imbattable et garantie de 10 ans
90/200 cm, livré 295.– / **à l'emporter 266.–**
90/190 cm, livré 275.– / **248.–**
(Vous payez jusqu'à Fr. 500.– pour un matelas de cette qualité!)

SUHRA-FLEX sommiers

90/200 cm, avec tête mobile et pied surélevable, livré 290.– / **à l'emporter 261.–**
90/190 cm et 95/200 cm, avec tête réglable, 200.–/**180.–**
90/190 cm et 95/190 cm 175.– / **158.–**

Plus avantageux même sans offre de reprise

Etudiez toutes les offres SUHRA dans nos «Centres du Lit» où vous trouvez également les marques BICO, LATTOFLEX, SUPERBA, HAPPY, ROBUSTA, ROVIVA, etc. Nous vous y présentons aussi des lits capitonnés avec armoires à glace, oreillers, couvertures piquées, duvets à remplissage synthétique et linge de lit de toutes dimensions en teintes et dessins mode, y compris les pratiques draps-housses, couvertures de laine, dessus de lit, moquettes, rideaux et tous les accessoires d'ambiance nécessaires à la chambre à coucher. Comme d'habitude: ● Paiement comptant: acompte à convenir et solde dans les 90 jours suivant la livraison ● cond. de financement modernes ● essence grat. bonific. du billet CFF, car postal pour tout achat dès 500.— ● Nos livreurs vous débarrassent de votre ancien matelas.

Pfister Meubles

NEUCHATEL Terreaux 7, P Seillon, 3 min. à pied, Téléphone 038/25 79 14
BIENNE Place du Marché Neuf, P, JEUDI-nocturne 21 h, Téléphone 032/42 28 62
AVRY-CENTRE p. FR Sortie de l'autoroute MATRAN, LU–VE nocturne 20 h, Téléphone 037/30 91 31

CANTON DU JURA

Veillées électorales dans le canton du Jura

De notre correspondant :
Le canton du Jura s'apprête à élire ses premières autorités : gouvernement et parlement. Dans plusieurs localités, les bureaux de vote étaient déjà ouverts hier soir, mais il est bien évident que ce n'est qu'à partir de ce soir que se produira la « ruée » sur les urnes. On pense en effet que la participation atteindra 85 % !

Le parlement jurassien comptera 60 membres, élus au système proportionnel. On connaîtra donc, dans la journée de lundi probablement, le nom des élus et la répartition des sièges entre les partis ; 27 des 60 sièges sont réservés au district de Delémont, 23 au district de Porrentruy et 10 à celui des Franches-Montagnes. Dans les trois districts, 318 candidates et candidats sont sur les rangs.

Il est très difficile de faire des pronostics au sujet de l'élection au parlement, en raison de l'évolution de la situation politique et de la suppression des apparentements. Il faut noter aussi qu'on ne peut établir de comparaison directe avec les élections à l'Assemblée constituante, puisque cette dernière avait 50 sièges alors que le parlement en aura 60. Ces dix sièges supplémentaires iront au district de Delémont (+ 4), à celui de Porrentruy (+ 3) et aux Franches-Montagnes (+ 3). Mais comment se répartiront-ils entre les partis ? Il serait hasardeux de le prédire.

CÔTÉ GOUVERNEMENT

Le gouvernement jurassien comptera cinq membres, élus au système majoritaire. C'est dire qu'au premier tour, un candidat devra obtenir la majorité absolue pour être élu. C'est dire également que l'élection du gouvernement se déroulera en deux tours, deux sièges tout au plus étant attribués lors du premier tour de scrutin. Neuf candidats, appartenant à six partis, sont sur les rangs :

MARC-ALAIN BERBERAT

Il est né le 14 avril 1942 à Saignelégier. D'abord instituteur, il a fait des études universitaires et obtenu une licence en physique et mathématiques et une licence en pédagogie. Il est directeur de l'Ecole normale de Porrentruy. Après la scission du parti libéral-radical, il a adhéré au parti radiaal-réformiste, dont il est un des éléments les plus en vue en Ajoie. M. Berberat a été membre du Conseil de ville de Porrentruy. Il est membre du Rassemblement jurassien.

JEAN-PIERRE BEURET

Né le 14 mars 1947 à Saignelégier, c'est le plus jeune des candidats. Agriculteur – et seul agriculteur proposé pour le gouvernement – il devrait pouvoir compter sur la classe agricole. C'est un ancien dirigeant du groupe Bélier et un ancien animateur des « Militants francs-montagnards ». Député chrétien-social indépendant à l'Assemblée constituante, Jean-Pierre Beuret a fait preuve de qualités exceptionnelles à tous points de vue. Il a brillamment présidé la commission législative qui avait à préparer des lois aussi importante que celles sur les finances, sur l'économie, sur la Banque cantonale, sur la police, sur la péréquation financière, sur l'énergie, sur les travaux publics, sur l'organisation du gouvernement et de l'administration. Jean-Pierre Beuret est membre du comité directeur du Rassemblement jurassien.

PIERRE BOILLAT

Pierre Boillat est né le 1er septembre 1944 aux Bois, dans les Franches-Montagnes, où il a encore de nombreuses attaches. Il est actuellement avocat à Delémont, après avoir travaillé au greffe de la Cour suprême, à Berne. C'est un des membres les plus en vue du parti démocrate-chrétien. Il préside le groupe que forme ce parti à l'Assemblée constituante et il siège au Conseil de ville de Delémont. Militant du Rassemblement jurassien, Pierre Boillat fait partie du comité directeur de ce mouvement. Il est membre du comité central et de la commission politique du PDC jurassien, ainsi que conseiller communal à Delémont, chargé du département de l'urbanisme. C'est un homme de valeur, qui jouit d'une large popularité.

GASTON BRAHIER

Il est né le 11 mai 1927 à Bonfol. Sa profession d'instituteur l'a amené il y a plus de 25 ans dans le district de Delémont, mais il a conservé de nombreuses sympathies en Ajoie. Il est maître à l'Ecole professionnelle artisanale de Delémont et directeur de l'Ecole professionnelle de Choindez. Gaston Brahier est député du parti libéral-radical à l'Assemblée constituante. Il est également conseiller de ville, il a été député au Grand conseil bernois. C'est un défenseur du patois.

BERNARD BURKHARD

Il est âgé de 35 ans. Dessinateur en bâtiment, il milite dans les rangs du POP depuis la fondation d'une section de ce parti au niveau jurassien en 1967. Il est conseiller de ville à Delémont, président de la section jurassienne de la FOBB, et membre de plusieurs mouvements populaires. Il milite aussi depuis plus de 20 ans dans les rangs du Rassemblement jurassien. C'est un homme qui a un grand impact populaire. Il bénéficiera des voix de tous les mouvements de gauche.

ROGER JARDIN

Il est né le 2 juillet 1919 à Saint-Imier. Titulaire d'une licence en sciences économiques, il est directeur de l'Ecole professionnelle artisanale de Delémont. Il représenta le parti libéral-radical au parlement bernois. Mais, en 1974, il rompit avec son parti pour des raisons de politique jurassienne, et fonda le parti radical réformiste, qu'il représente actuellement à l'Assemblée constituante. Roger Jardin a milité ardemment et efficacement dans les rangs du Rassemblement jurassien. Il appartient au comité directeur de ce mouvement. Il préside la commission des apprentissages de l'ADIJ.

FRANÇOIS LACHAT

François Lachat est né le 2 août 1942 à Bonfol. Il est titulaire d'une licence en lettres et d'une licence en droit. Il est secrétaire général de l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ). François Lachat a présidé la société des étudiants suisses et le mouvement universitaire jurassien. Il a été député au Grand conseil bernois et a présidé la députation du futur canton du Jura à ce parlement. Mais c'est surtout à sa fonction de président de l'Assemblée constituante que François Lachat doit être largement connu et encore plus largement apprécié, pour l'intelligence, la compétence, la souplesse, l'autorité avec lesquelles il a exercé sa fonction. Il a également fait preuve de belles qualités de diplomate lors des pourparlers avec le canton de Berne et la Confédération. Pour toutes ces raisons, on le donne généralement élu au premier tour de scrutin. François Lachat est membre du comité directeur du Rassemblement jurassien et vice-président de ce mouvement.

FRANÇOIS MERTENAT

Il est né le 20 août 1941 à Soyhières. Son père a été longtemps président central du parti socialiste jurassien. Maître secondaire, il enseigne au progymnase de Porrentruy. François Mertenat a de nombreuses fonctions au parti socialiste : il est député à la Constituante et président de groupe – il a présidé avec compétence la commission qui a élaboré le statut des fonctionnaires du Jura –, il préside la Fédération socialiste d'Ajoie. Il a représenté son parti au Conseil communal de Porrentruy, ainsi qu'au Conseil de ville. C'est un homme dynamique, militant de toujours du Rassemblement jurassien. Il appartient au comité directeur de ce mouvement.

PIERRE PAUPE

Pierre Paupe est né le 24 juillet 1937 à Soubey. Il a été instituteur, mais actuellement il dirige le journal et l'imprimerie du « Franc-Montagnard », à Saignelégier. C'est un homme très actif, qui occupe un grand nombre de fonctions publiques. Il est notamment président du comité d'organisation du Marché-concours de Saignelégier, président de la commission des Ecoles normales du Jura, président du comité de direction de l'hôpital de Saignelégier. Pierre Paupe représente le parti démo-chrétien à l'Assemblée constituante, et il a fait partie du bureau de cette assemblée. Il a été maire de Montfaucon. Il est officier d'état-major général. C'est un membre militant du Rassemblement jurassien.

On l'aura constaté : les candidats au premier gouvernement du Jura sont des hommes bénéficiant d'une grande expérience politique, d'une grande disponibilité, et d'une réelle culture. Ils disposent de toutes les qualités nécessaires à l'organisation de l'Etat jurassien. Cependant, cinq seulement seront élus... lesquels ?

Nous ne ferons pas de pronostic, mais signalerons que leur nomination ne dépend pas seulement de leurs qualités personnelles, mais aussi de la force de leur parti et de leur popularité. Dimanche soir, on possédera déjà de sérieuses indications sur ce que sera le premier exécutif jurassien. Les partis d'ailleurs devront jouer très vite pour le second tour, puisque les candidatures doivent être déposées lundi soir déjà, à 18 heures.

BÉVI

Les neuf candidats au gouvernement jurassien. En haut, de gauche à droite : MM. François Lachat, Pierre Paupe, Pierre Boillat ; au milieu : MM. Jean-Pierre Beuret, Roger Jardin, Marc-Alain Berberat ; en bas : MM. François Mertenat, Bernard Burkhard et Gaston Brahier. (Photo Keystone)

Delémont : ce n'était pas le gros gibier présumé...

De notre correspondant :
La police cantonale de Delémont, en collaboration avec la sûreté, a procédé hier matin à une opération assez spectaculaire sur le pont du Righi, à Delémont. Arrivés précipitamment, trois policiers ont partiellement barré la route cantonale qui arrive de Courrendlin, avec leur voiture.

Ils n'ont pas eu à attendre longtemps. Bientôt est arrivé un véhicule de couleur claire, immatriculé en Italie, qu'ils ont arrêté. Ils ont prié l'homme et la femme qui l'occupaient de monter dans leur propre voiture, après quoi ils les ont conduits au poste de la ville. C'est à la demande de la police neuchâteloise que cette opération a été effectuée. Il est cependant rapidement apparu que les deux personnes emmenées au poste n'étaient pas celles qui avaient quelque chose à se reprocher du côté de Neuchâtel.

Elles ont donc été relaxées.

BERNE

Grand conseil bernois : le canton doté d'une nouvelle loi sur la salubrité de l'air

Le Grand conseil bernois a consacré la majeure partie de sa séance de jeudi matin à la deuxième lecture de la nouvelle loi cantonale sur la salubrité de l'air. Jugé trop policier en première lecture, le nouveau texte qu'aucun groupe parlementaire n'a combattu a finalement été accepté par 113 voix contre quatre. Il s'agit d'une loi-cadre qui se limite aux principes généraux. Les prescriptions seront édictées par voie d'ordonnance. Cette solution doit permettre une adaptation rapide des données techniques en constante évolution. La nouvelle loi a pour but de prévenir la pollution de l'air afin de protéger l'homme, son milieu naturel et son habitat. Ainsi, tout changement préjudiciable causé à l'état naturel de l'air, en particulier par la fumée, la suie, la poussière, les substances en suspension dans l'air, les gaz, les aérosols, les substances odorantes, les vapeurs ou la chaleur est considérée comme pollution. Le nouveau texte permet aussi de réunir des prescriptions éparpillées jusqu'ici dans diverses lois.

(ATS)

Décès du doyen des Franches-Montagnes

M. Arsène Jeanbourquin, doyen des Franches-Montagnes, est décédé mercredi, à l'hôpital de Saignelégier dans sa 103me année. Cadet d'une famille de dix enfants, il fut agriculteur pendant de longues années avant de s'installer aux Bois. A la mort de sa femme, en 1968, il était entré au home pour personnes âgées. M. Arsène Jeanbourquin, qui fut notamment membre du conseil de paroisse du Noirmont, lisait encore le journal sans lunettes. (ATS)

JURA-SUD

Assemblée extraordinaire des délégués à Cortébert : spectaculaire opération tactique d'Unité jurassienne

De notre correspondant :
« Un ver est plus dangereux dans le fruit que dans le gazon. » C'est la maxime qui semble avoir prévalu à la décision prise hier soir à Cortébert par les délégués d'Unité jurassienne (UJ) réunis en assemblée extraordinaire.

Seul objet inscrit à l'ordre du jour de cette assemblée, la Fédération des communes du Jura bernois (FCJB) et plus particulièrement l'attitude d'UJ en fonction de la transformation de la FCJB, association de communes de droit privé. Cette dernière, selon la loi sur les droits de coopération du Jura bernois et de la population d'expression française du district bilingue de Bienne, sera dès le 1me janvier 1979 transformée en collectivité de droit privé.

Les 95 délégués d'UJ ont décidé par 90 voix contre cinq d'entrer à la FCJB (nouvelle formule) sans pour autant s'y rallier. Pour eux, cette intrusion correspond à l'ouverture d'un nouveau front. L'ambition des autonomistes est d'utiliser cet instrument, conçu pour être au service de la politique bernoise, et de le retourner contre ses auteurs.

Les débats étaient conduits par le président central d'Unité jurassienne, M. Ivan Vecchi, et les argumentations, pour ou contre, ont été défendues brillamment. Dans son introduction, le président a précisé l'importance de la décision à prendre, que les raisons du pour et du contre ne laissent personne indifférent. Chacun est partagé entre sa perception personnelle de l'efficacité des moyens et l'intérêt supérieur de la cause jurassienne :

– La décision à prendre ce soir, a précisé le président, rappelle celle qu'avaient prise les délégués du RJ, le 18 mai 1974, lorsqu'il s'agissait pour eux d'utiliser ou non l'additif constitutionnel pour arriver au but final, un canton du Jura à six districts.

C'est M. Alain Charpilloz, secrétaire général d'Unité jurassienne, qui présenta dans le détail les arguments pour et contre une éventuelle entrée des autonomistes à la FCJB. Il rappela l'origine de la fédération, tout d'abord ARP (Association des responsables politiques), puis FCJB, que le gouvernement bernois convertit contre le gré des responsables de la fédération, de droit privé en droit public. Puis, M. Charpilloz rappela les oppositions des autonomistes du sud à ce qu'il a appelé le « bidule à Ory » : la FCJB est inadéquate pour résoudre les problèmes du Jura-Sud, elle est un instrument de lutte contre le sentiment national jurassien. Puis, il cita les arguments pour et les arguments contre une éventuelle entrée à la FCJB. Ensuite, les partis autonomistes du Jura méridional, le parti PDC, le parti PLRJ et le parti PSA se sont prononcés en faveur d'une entrée à cette fédération.

Il est probable que la nouvelle de cette décision sera accueillie avec des « sourires jaunes » par les responsables politiques bernois. A première vue, ils pourraient penser qu'ils ont remporté un premier succès de persuasion, puisque dans le fond leurs adversaires entrent dans une institution qui a été créée contre eux. Cependant, les conditions dans lesquelles cette entrée s'opère et le ton des débats, indiquent qu'il s'agit d'une opération tactique spectaculaire. Ce qui devrait inquiéter les responsables de la politique bernoise, car cela démontre la souplesse tactique politique des autonomistes qui fait bon ménage avec leur résolution, leur détermination. D'autre part, il n'y a, dans le sud, plus aucune institution qui ne soit empreinte du débat pour l'indépendance.

L'entrée d'Unité jurassienne en tant que telle à la FCJB provoquera certainement des débats passionnants à l'intérieur de cette institution. Etait-ce le but de ceux qui ont « invité » les autonomistes à y entrer ? C'est possible. Reste à savoir pour qui ils seront passionnants et à qui finalement ils profiteront.

En définitive, les autonomistes du Jura-Sud ont tenu des raisonnements du même type que ceux qui avaient amené les délégués du RJ en 1974 à utiliser l'additif bernois. La FCJB, nouvelle formule, comporte toutes sortes d'inconvénients ; c'est un instrument inadapté pour les problèmes du Jura méridional, mais cela peut devenir un lieu de nouvelles luttes et, à ce titre, la majorité des délégués a décidé d'employer ce moyen.

RÉSOLUTION

A l'occasion de cette assemblée, les délégués ont voté la résolution suivante :

1. La Fédération des communes, comme l'Association des responsables politiques (ARP) qui l'a précédée, est une initiative du pouvoir bernois pour retarder l'émancipation des districts jurassiens retombés sous sa tutelle le 16 mars 1975, à la suite d'une procédure viciée.

2. Dans ce but, cette entreprise gouvernementale essaye de se constituer en « ersatz » du canton du Jura. En outre, elle cherche à détourner la population jurassienne concernée de ces intérêts premiers en lui extirpant la conscience de son identité. C'est précisément pour cette raison qu'elle porte le débat au niveau de l'intendance communale.

3. Jusqu'à ce jour, la Fédération d'André Ory, ancien vice-chancelier de l'Etat de Berne, n'a produit que du papier tout en coûtant près d'un million aux contribuables.

4. Pour éviter le naufrage de cette fédération antijurassienne, le gouvernement bernois a dû la transformer en corporation de droit public, contraignante pour les communes.

5. A cette manœuvre, s'ajoute une seconde faute. En effet, en organisant certaines séances d'information à l'usage exclusif de pro-Bernois, les dirigeants de cette fédération ont montré qu'ils tenaient à maintenir son caractère antijurassien.

6. Les partisans de Berne étaient donc persuadés d'avoir forgé un instrument à leur seul usage. Consciente d'incarner les intérêts véritables du Jura méridional, Unité jurassienne se saisira des moyens que la loi met à sa disposition pour ouvrir un nouveau front dans sa lutte contre la tutelle bernoise en participant aux élections du 17 décembre 1978.

BIENNE

Le Conseil de ville a décidé d'accorder l'indigénat biennois gratuit aux « Jurassiens contre leur gré »

De notre rédaction biennoise :
En l'absence de gros objets lors de la séance d'hier du Conseil de ville, ce sont quelques interventions parlementaires qui ont tenu la vedette, provoquant des débats animés : la motion Stämpfli (soc) sur l'aménagement de la plage et l'interpellation Berthoud concernant l'octroi de l'indigénat biennois gratuit aux « citoyens jurassiens contre leur gré ».

M. Jean-Pierre Berthoud (PRR) proposait de faciliter l'octroi de l'indigénat biennois aux citoyens qui, originaires du nouveau canton, deviendront automatiquement Jurassiens dès 1979, mais contre leur gré. L'exécutif biennois a exaucé ce vœu en suggérant l'octroi d'un indigénat pratiquement gratuit (paiement d'un seul émolument de 7 fr. 90) à la conditon que ces citoyens soient contribuables biennois depuis trois mois au moins, contre deux ans normalement.

Ce projet si rapide du Conseil municipal soulève une discussion passionnée. M. Berthoud salue d'abord la rapidité avec laquelle l'exécutif a répondu à son interpellation :

Il s'agit de permettre à ceux qui veulent rester Bernois de le demeurer. C'est pourquoi de longues démarches et des frais de procédures ne se justifient pas.

Soutenant la proposition de l'exécutif, le conseiller municipal non permanent Arthur Villard regrette la trop grande importance accordée à cette affaire alors que seuls sept Jurassiens ont demandé à demeurer Bernois, à Bienne :

Ceux qui polémisent sont dans l'erreur, tonne M. Villard. Travaillons à Bienne dans un esprit de paix et de tolérance et laissons les comptes ouverts par la question jurassienne se régler où ils doivent l'être.

L'Entente biennoise s'oppose avec véhémence au projet de l'exécutif. MM. Meyer, Ihli et Mme Etienne s'étonnent tour à tour de l'urgence de la proposition du Municipal. Lorsque l'on songe aux procédés que les étrangers ou autres Suisses doivent subir pour obtenir l'indigénat biennois, on mesure l'inégalité du projet du Municipal :

Le canton du Jura a été accueilli avec joie dans la Confédération ; nous accueillerons les Bernois désirant le demeurer avec la même joir, dit M. Ihli, mais que chacun voulant obtenir l'indigénat suive la même procédure.

Telle est la position de l'Entente biennoise appuyée par une fraction du bloc socialiste. Le vote final est très serré. Les partisans du projet finissent par l'emporter par 26 voix contre 22.

AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE

L'aménagement de la plage n'a pas fini de faire parler de lui. Après le refus du peuple en 1976 d'un projet comprenant deux bassins et coûtant 5,4 millions de francs, le Municipal a l'intention de faire de la baie de la plage un grand bassin naturel de 12.000 m², fermé par une digue. Le coût de ce projet est actuellement à l'étude mais, assure l'exécutif biennois, il restera dans les normes. Ces atermoiements n'ont pas l'heur de plaire au radical Adolphe Dreier qui se fâche tout rouge :

A ce rythme, on continuera à élaborer des projets des années durant ; il s'agit maintenant d'entreprendre l'aménagement d'un bassin pour non-nageurs sans tarder !

En outre, M. Dreier taxe d'ores et déjà le projet du Municipal d'une réalisation de prestige. Soutenu par la gauche, le projet du Municipal est approuvé par 31 voix contre 21.

TÉLÉVISION PAR CÂBLES

Par ailleurs, le parlement biennois a accepté de transformer en postulat une motion de Mme Marlyse Etienne (Entente biennoise). Celle-ci remarque que la situation de la télévision par câbles ne donne pas satisfaction à Bienne. Tarifs élevés et raccordements partiels de certains quartiers font l'objet de critiques de la part de la population. Aussi, la motionnaire demande-t-elle que le problème soit examiné globalement et exhaustivement par une commission spéciale.

C'est ce que le Conseil municipal pense faire afin de clarifier la situation et de trouver une solution satisfaisante quant aux possibilités de raccordement pour les programmes suisses et étrangers. L'intention de l'exécutif est de procéder à l'aménagement d'un réseau de télévision par câbles par la commune, ou alors par une entreprise privée avec une importante participation de la commune. Celle-ci pourrait ainsi disposer de ce réseau dans l'intérêt de toute la population. A cet effet, les contrats liant la ville à trois maisons spécialisées (Rediffusion, Evard et Téléfil) seront résiliés à fin 1979. Il appartiendra au Municipal de décider à quelles conditions il les renouvellera.

FONDS DE SECOURS POUR CHÔMEURS

En outre, le Conseil de ville a approuvé la création d'un fonds de secours pour les chômeurs biennois éprouvant momentanément des difficultés financières. Un montant de 1,7 million y sera engrangé, provenant de la fortune de l'ancienne caisse publique d'assurance-chômage. En effet, en vertu de l'arrêté fédéral instituant l'assurance-chômage obligatoire, cette fortune devait être vouée à une œuvre de caractère social. La création de ce fonds a pour but initial de combler une lacune dans les institutions sociales existantes. Il octroyera à des chômeurs une contribution afin de leur permettre de suivre des cours de perfectionnement dont ils ne pourraient en assumer tous les frais. De plus, il permettra de payer, durant trois mois au maximum, les cotisations de caisse-maladie des chômeurs afin de les couvrir de manière appropriée. En principe, seuls les intérêts de ce fonds pourront être utilisés, mais il sera possible, avec le consentement du Municipal, d'entamer le capital initial.

Enfin, le Conseil de ville a accepté la motion du socialiste romand Raymond Glas concernant l'ouverture de nouveaux jardins d'enfants de langue française, cela à l'encontre de la proposition du Conseil municipal.

G.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo : 15 h et 20 h 15, « Femme libre » ; 22 h 30, « Les sorciers de la guerre ».
Rex : 15 h et 20 h 15, « Le grand frisson » ; 17 h 45, « La fiancée du pirate ».
Lido : 15 h et 20 h 15, « Un pitre au pensionnat » (Jerry Lewis).
Scala : 15 h et 20 h 15, « Les pieds plats en Afrique ».
Palace : 15 h et 20 h 15, « The pack ».
Studio : 20 h 15, « Ecstasy » ; 22 h 30, « Sexrausch in heissen Nächten ».
Métro : 19 h 50, « Tayang la terreur de la Chine » et « Die Rache des F.M. Chu ».
Elite : permanent dès 14 h 30, « Vanessa ».
Capitole : fermé.

Médecin de service : tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz : tél. 22 33 88.
Main tendue : tél. 143.
Pharmacie de service : tél. 23 54 11.

La Golf.

Un original peut

faire fi des imitations.

Au point de vue économique, sur les plans de la sécurité et du concept technique, grâce à son styling compact et à son côté pratique, pour son prix et compte tenu de l'équipement offert, de sa maniabilité et du choix des modèles, la Golf n'est comparable à aucune autre. Elle ne craint pas les imitations.

Comme chaque VW neuve, la Golf garde longtemps une valeur de revente élevée. Un an de garantie sans limite de kilométrage. Deux ans de protection Intertours-Winterthur.

Coupon information. Veuillez m'envoyer le prospectus Golf. 80

Adresse: NPA/Localité:

Découpez et envoyez à: AMAG, Agence générale, 5116 Schinznach-Bad.

AMAG-Leasing pour commerces et entreprises. tél. 056/43 01 01. 112883-A

AMAG

VW. No 1 de Suisse.

DDB 1190.08.07.78.f

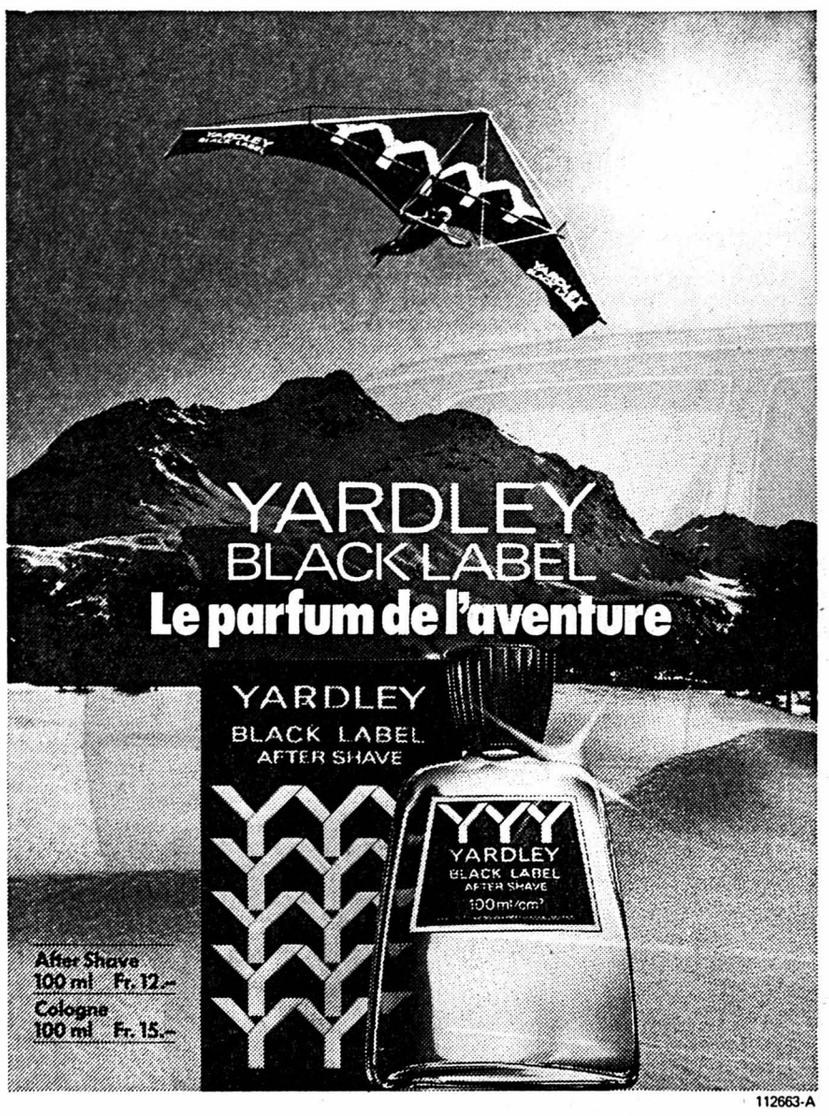

112663-A

Gérard Buchet

et

Jean-Pierre Jelmini

dédicaceront leur récent ouvrage:

NEUCHÂTEL

le samedi 18 novembre
de 14 heures à 16 heures

à la Librairie

Reymond

5, rue Saint-Honoré
2000 Neuchâtel

Notre ville vue par un poète et un historien. Cette plaquette, parue dans la collection des **«Trésors de Mon Pays»,** est enrichie de photographies inédites de **Jean-Jacques Grezet.**

Fr. 18.–

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour-là, passez-nous votre commande par téléphone (038) 25 44 66, et vous recevrez le livre «Neuchâtel» dédicacé par les auteurs.
115477-A

Ça a lâché?
Le p'tit Cementube recolle tout.
112884-A

À VENDRE

- **Tour d'outilleur** neuf avec nombreux accessoires, hauteur de pointe 102.
  Ce tour est monté sur établi robuste à 2 tiroirs.
- **Machine à laver Ultrasons,** état de neuf, 3 bains alcool isopropylique, séchoir à air chaud, paniers de travail, etc.
- **Etagère métallique double** avec stock outillages divers neufs pour fine mécanique de précision et horlogerie.

Les intéressés sont priés de téléphoner au (038) 31 50 02 ou 25 43 57. 113190-A

POUSSINES

Babcock blanche et Warren brune, ainsi que croisée Leghorn Hampshire de 2½ à 6 mois.
Santé garantie.
Coquelets d'engrais.
A vendre chaque semaine.
Livraison à domicile.

S. MATTHEY, parc avicole, XIII-CANTONS, 1599 Henniez (VD), tél. (037) 64 11 68. 067824 B

Secours suisse d'hiver * 78

Restaurant Zum Bauernhof

Ulmiz (FR)

Tél. (031) 95 10 09 — route Berne-Morat

082018 A

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. La Feuille d'avis de Neuchâtel a un service pour les résoudre à votre disposition.

THORN KENWOOD

SENSASS!!

Désormais, tous les

TV COULEUR KENWOOD

sont offerts avec une

GARANTIE TOTALE DE 4 ANS

comprenant:
* pièces et main-d'œuvre
* tube-image
* frais de déplacements

Payement comptant ou contrats de 6, 12, 24, 36, 48 mois.
Toujours 48 mois de garantie

Votre concessionnaire KENWOOD vous renseignera volontiers!

109069-A

Concessionnaire KENWOOD

Claude Junod
Rte de Soleure 14
2525 Le Landeron
Tél. 038 51 38 01

800 salons en stock
Festival SALONS
chez Meubles Meyer

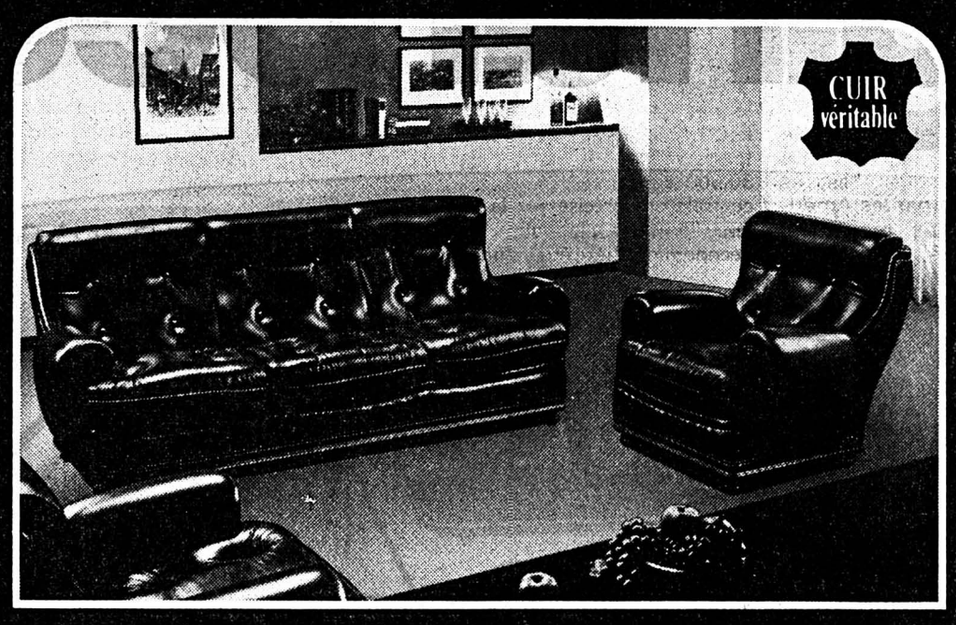

Fantastique! Nous vous offrons ce sensationnel salon en cuir véritable, pleine peau, boiserie patinée antique, grand confort, hauts dossiers, finition impeccable, bref... un salon de classe **pour le prix incroyable de 2250.–**
Canapé 3 places et 2 fauteuils. Sur demande, aussi avec canapé-lit

Salon de grande allure à un prix surprenant. Tissu mode à rayures, très résistant. Seulement **1970.–**

Salon rustique cossu, velours de Gênes, bois massif. Canapé transformable en lit, avec matelas et 2 fauteuils. Un prix inouï **1890.–**

Salon d'angle par éléments, confort remarquable, tissu velours au choix. 6 places (y compris fauteuil) seulement **2890.–**

Important! Chez nous, pas de «prix à l'emporter»: même à ces prix, livraison gratuite à domicile

EUROPE MEUBLES

Profitez d'embellir votre intérieur pour les fêtes. Notre choix est actuellement au maximum.
Visitez nos grandes expositions de mobiliers complets (chambres à coucher, lits capitonnés, salles à manger, parois murales, studios, chambres de jeunes, petits meubles, etc.)
Et toujours nos facilités de paiement.
Reprise de vos anciens meubles aux meilleures conditions.

Nouveau!
Grand département tapis d'Orient, rideaux, moquettes.

Expositions Meyer à Neuchâtel, Lausanne, Genève et Berne

Heures d'ouverture :
de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
Samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Fermé le lundi matin

P Pas de problème de parcage
Places à proximité ou au bord du lac (Jeunes Rives) à 5 min. de notre exposition

113383-A

meubles meyer

neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

INFORMATIONS SUISSES

Hausse des prix : différences sensibles d'une ville à l'autre

BERNE (ATS). – Si la hausse des prix est actuellement très modérée en Suisse, on constate toutefois d'une localité à l'autre des différences assez sensibles. Parmi les 48 communes où sont faits les relevés servant au calcul de l'indice suisse des prix à la consommation, et dont «La Vie économique» publie désormais les indices séparés, plusieurs ont connu entre septembre 1977 et septembre 1978, un renchérissement nettement supérieur à la moyenne suisse (0,8 %), tandis que les prix n'ont «pas bougé» ailleurs. D'une façon générale, l'évolution des prix depuis septembre 1977 a été particulièrement faible dans les régions les plus frappées par la récession, et notamment dans les centres de l'industrie horlogère.

C'est dans les villes de Schwytz et Zoug que l'indice des prix était le plus élevé à la fin du mois de septembre dernier (101,4). Suivaient Zurich et Winterthour (101,2), Bâle, Saint-Gall et Wil (101,1), puis Thoune (101,0). C'est plus loin seulement qu'on trouvait la première ville romande, Genève, qui atteignait tout juste la moyenne suisse (100,8).

En revanche, les villes «horlogères» comme Bienne (100,0), La Chaux-de-Fonds, Delémont, Le Locle, Soleure (100,2) et Granges (100,3) n'ont pratiquement pas vu leurs prix monter durant la même période. Les autres localités où l'indice n'a que peu ou pas varié sont Baden et Wohlen (100,0), Schaffhouse (100,1), Langenthal (100,2) et Locarno (100,3).

Bien entendu, la liste s'établirait de toute autre façon si l'on tenait compte non pas, comme c'est le cas ici, des modifications intervenues depuis septembre 1977, mais du niveau absolu des prix dans les différentes communes.

Rapport sur la situation de la famille en Suisse

BERNE (ATS). – Demandée en 1973 dans un postulat du conseiller national Laurent Butty (PDC/FR), le rapport sur la situation de la famille en Suisse a été publié jeudi au Palais fédéral. Sur les quelque 200 pages, rédigées par l'Office fédéral des assurances sociales en collaboration avec d'autres services fédéraux, on trouve des analyses de la situation structurelle, sociologique et économique de la famille et un exposé des mesures réalisées par la Confédération en matière de politique familiale. Les principales confusions auxquelles aboutissent les auteurs de ce rapport concernent l'imposition des familles – maintien du système actuel, les lois cantonales sur les allocations familiales – il n'est actuellement pas possible d'unifier ce système, création d'un Office central chargé de la politique familiale – impossible pour l'instant pour des raisons financières.

L'auteur de ce chapitre, M. Joseph Duss-von Werdt, directeur de l'Institut pour le mariage et la famille de Zurich, explique que la situation de la famille sur le plan interne ne peut être dissociée des relations avec le monde extérieur. La structure familiale dépend étroitement des facteurs sociaux, économiques et culturels.Les influences extérieures sur la famille sont beaucoup plus fortes que celles que la famille peut exercer sur l'environnement et la société. Ainsi naissent pour la famille des tensions entre forces qui visent à son maintien et forces qui provoquent sa désintégration.

COMPOSITION ET ÉVOLUTION DE LA FAMILLE

Comme il n'existe pas de statistiques de famille proprement dites, les auteurs du rapport ont étudié la composition des ménages familiaux telle qu'elle apparaît dans les recensements. On constate ainsi, par exemple, que de 1960 à 1970 la proportion de familles comprenant uniquement le noyau familial s'est nettement accrue alors qu'au contraire se manifeste un recul des ménages familiaux dans lesquels vivent également d'autres parents ou des étrangers à la famille. En ce qui concerne l'effectif et la structure de la famille on note une augmentation du nombre de familles sans enfants et une diminution de la proportion des familles ayant trois enfants ou plus. En outre, on a enregistré pour la première fois en 1976 un bilan négatif entre le nombre de mariages et celui des ruptures d'unions.

SITUATION ÉCONOMIQUE

La situation économique des familles est décrite en fonction des revenus et des dépenses. Ainsi, de 1960 à 1976, les recettes moyennes des ménages ont augmenté de 300 % alors que les prix à la consommaltion n'ont subi qu'une hausse de 104 % dans la même période. Ce chapitre renseigne d'autre part sur les conditions de logement et la santé familiale.

Les compétences législatives de la Confédération en matière de politique familiale sont limitées. En vertu de la constitution, des pouvoirs ne lui sont attribués qu'en matière de caisse de compensation pour allocations familiales et d'assurance-maternité. Par ailleurs, cette disposition donne au législateur fédéral une directive générale, celle de tenir compte des besoins de la famille. Dans le domaine du logement, le rapport relève les efforts réalisés par la Confédération pour encourager la construction en général et pour améliorer en particulier le logement dans les régions de montagne. En matière fiscale, il a été tenu compte des intérêts de la famille dans les dispositions régissant l'impôt fédéral direct, l'impôt sur le chiffre d'affaires et la taxe d'exemption du service militaire. Pour la protection des consommateurs, les moyens d'action de l'Etat sont la déclaration de composition des marchandises, leur examen comparatif, les mesures contre la concurrence déloyale et, enfin, la protection du consommateur en cas de vente à tempérament.

ALLOCATIONS FAMILIALES CANTONALES

Il n'est pas possible dans un avenir rapproché d'unifier les allocations familiales cantonales, écrivent les auteurs du rapport. Il existe pourtant des différences considérables entre ces allocations. Par exemple seuls six cantons accordent une allocation pour enfants aux personnes exerçant une activité indépendante.

PAS DE RÉFORME FISCALE

Une charge fiscale supplémentaire résulte de l'addition de tous les revenus imposables de la famille (en particulier de ceux des époux). Or, estiment les auteurs du rapport, une telle charge fiscale supplémentaire est en harmonie avec le principe de l'imposition selon la capacité économique. Un régime instituant une imposition séparée de la femme, ajoutent-ils serait non seulement contraire au droit civil mais également aux conditions économiques réelles.

PAS DE COMMISSION OU D'OFFICE POUR LA FAMILLE

La création d'une commission pour les problèmes de la famille – la confédération des syndicats chrétiens l'avait demandée – ne serait ni opportune ni nécessaire et elle ne serait pas conforme aux directives du Conseil fédéral sur l'institution de commissions, concluent les auteurs du rapport. Leur avis est semblable en ce qui concerne un office central chargé de la politique familiale qu'avait proposé la conseillère nationale Hedi Land (soc/ZH).

La navigation aérienne au Musée des transports

De notre correspondant:

Jour de fête jeudi pour le Musée des transports à Lucerne, où a été inaugurée la nouvelle exposition permanente sur la navigation aérienne. Cette exposition, realisée par Radio-Suisse SA, a été installée dans le pavillon «Air et espace». L'attraction principale de cette exposition permanente est constituée par la réplique fidèle d'une tour de contrôle, complétée par un diorama représentant le système des pistes et des voies de circulation de l'aéroport de Kloten et simulant des manœuvres d'atterrissage et de décollage. Les fonctions de la tour de contrôle sont ainsi illustrées de façon compréhensible.

La tour de contrôle n'est qu'une partie des services de la navigation aérienne. Dans la pénombre des salles radars, dans les locaux techniques, les centres d'émission et de réception, etc. des centaines de spécialistes sont au travail. Afin de révéler au public les secrets de ces attributions, une multivision a été installée au Musée des transports. Un modèle des voies aériennes de Suisse et des pays voisins montre en trois dimensions comment se déroule le trafic international. Une reproduction fidèle d'un poste de travail radar complète l'image des services actuels de la navigation aérienne de Radio-Suisse SA, chargée par le Conseil fédéral d'assurer les services de navigation aérienne.

490.000 MOUVEMENTS PAR ANNÉE

Chaque année des centaines de milliers de mouvements d'avion ont lieu dans le ciel de notre pays. En 1977, on a enregistré à Genève 140.000 atterrissages et départs. A Zurich on en a dénombré 150.000. A ces chiffres s'ajoutent encore 300.000 survols de l'espace aérien helvétique. Comme l'a précisé à Lucerne M. Werner Guldimann, directeur de l'Office fédéral de l'air, il s'agit maintenant de faire face aux exigences toujours plus grandes. Voilà la raison pour laquelle on a préparé deux plans d'avenir. Le premier – il s'étend jusqu'en 1985 – prévoit entre autre la restructuration de l'espace aérien et la mise en service à Genève et à Zurich de nouvelles installations automatiques de surveillance. De 1986 à 1995 on va investir 100 millions dans la construction d'une nouvelle tour de contrôle à Zurich, dans de nouvelles installations de transmissions et dans un système d'automation, permettant de coordonner l'aviation civile et militaire.

E. E.

Grande manifestation paysanne à Lucerne

(c) Pour la seconde fois en dix ans, les paysans de Suisse centrale sont sortis de leur réserve. Répondant à l'appel lancé par différentes organisations paysannes de Suisse centrale, ils se sont réunis jeudi après-midi sur le stade de football de l'Allmend pour participer à ce que les organisateurs ont appelé une «démonstration de sympathie». Plus de 1700 paysannes et paysans, venus de tous les cantons de Suisse centrale, avaient fait le déplacement à Lucerne pour marquer leur intérêt pour l'arrêté sur l'économie laitière. Répondant à l'Union des producteurs suisses, qui a réuni près de 30.000 signatures, les paysans de Suisse centrale ont précisé par la voie d'un de leur porte-parole que l'arrêté sur l'économie laitière était d'une importance capitale pour les paysans de cette région du pays.

La situation climatique et topographique de Suisse centrale a une incidence directe sur le labeur paysan: cette région est en effet prédestinée pour la production laitière; 14% du lait, produit en Suisse, l'est dans les cantons de Suisse centrale (Obwald, Nidwald, Lucerne, Zoug, Uri et Schwytz). De mai 1977 à avril 1978 4,1 demi-quintaux de lait ont quitté fermes et étables de Suisse centrale. En 1977 32.500 tonnes de fromage et 75 millions de gobelets de yogourth ont été fabriqués en Suisse centrale.

Après avoir dit qu'il était plus facile de traire que de gouverner, l'ancien conseiller fédéral Ernst Brugger a précisé que l'arrêté sur l'économie laitière méritait d'être accepté le 3 décembre 1978. Pour l'orateur, qui s'engage depuis des semaines pour cet arrêté, une votation négative aurait des conséquences désagréables pour les intéressés directs et pour les consommateurs. Et pendant que M. Brugger s'adressait à ses auditeurs, plusieurs centaines de jeunes paysans parcouraient les rues de la ville, distribuant produits laitiers et feuilles d'information.

E. E

La situation concurrentielle de la Suisse est celle qui se détériore le plus rapidement

GENÈVE (ATS) – Un examen des charges salariales par unité produite, exprimées dans les diverses monnaies nationales, pourrait laisser entendre que la Suisse se trouve à cet égard dans une situation extrêmement favorable par rapport aux autres pays industrialisés. Selon une estimation de l'institut allemand de recherche économique, ces charges salariales ont renchéri en 1978 de 1,5% dans notre pays. Suivent l'Allemagne avec 3% et le Japon avec 4,5%. Quant aux Etats-Unis, ils ont enregistré une progression de 8%.

Toutefois, relève un communiqué de la Société pour le développement de l'économie suisse, dans l'appréciation de la capacité concurrentielle internationale, la modification des parités monétaires joue un rôle important et, à cet égard, la Suisse est le pays qui a été le plus lourdement touché. Pour l'année en cours, une telle estimation (faite sur la base des droits de tirage spéciaux du FMI qui permet une comparaison internationale), donne pour la Suisse un accroissement des charges salariales par unité produite, compte tenu de l'évolution monétaire, de plus de 26%. Ainsi notre pays se trouve de loin en tête du peloton pour l'augmentation, car à l'exception du Japon, tous les autres pays accusent une progression de moins de 15%. On compte pour la moyenne des pays industrialisés une croissance des charges salariales par unité produite, pondérées en fonction de l'évolution monétaire, de 9,5%. Ces chiffres ne tiennent toutefois pas encore compte des effets possibles des mesures annoncées récemment par les Américains dans le domaine monétaire, conclut le communiqué.

«Helvetia nostra» se donne une structure nationale

MONTREUX (ATS). – «Helvetia nostra», mouvement de protection du patrimoine national créé par Franz Weber, avec siège à Montreux, a décidé d'influencer directement ou indirectement la politique de la Suisse, sans pour autant se muer en parti politique. Lors de son assemblée générale, samedi à Berne, le mouvement proclamera son programme d'action et se donnera une structure nationale en vue des élections fédérales de 1979.

Le programme d'action met l'accent sur la protection de l'homme et de son environnement naturel. «Helvetia nostra» veut préserver et restaurer les villes et villages devenus inhabitables quand ils ont été sacrifiés à la notion de profit, au progrès technique à outrance et au trafic automobile. Elle veut protéger les dernières rives, les derniers étangs et marais. Elle entend dresser l'inventaire de tous les paysages naturels restés intacts et en établir la valeur. Elle demande sagesse et modération dans la construction des routes et autoroutes. Elle combat le recours à l'énergie nucléaire. Elle soutient l'agriculture et l'horticulture biologiques. Elle déclare la guerre aux batteries de poules, à l'élevage et à l'engraissement industriels et à la vivisection.

Dans la lutte contre la pollution, «Helvetia nostra» réclame une législation obligeant les producteurs, dans tous les domaines, à inclure dans leur prix de revient celui de la protection de l'environnement. Elle demande que l'industrie passe de la production quantitative à la production qualitative.

Pour permettre à la jeunesse de renouer les liens avec la terre et la nature, «Helvetia nostra» soutient le principe d'une année scolaire supplémentaire pour les élèves de 15 ans, durant laquelle leur seraient inculqués des notions et des comportements aptes à éveiller en eux le respect de la vie et le sens des responsabilités à l'égard de notre planète et de ses biens.

Enfin, constatant que les initiatives qui proposent des postulats écologiques urgents se heurtent à de puissants intérêts particuliers et sont contrées par une propagande officielle tendancieuse, «Helvetia nostra» demande que défenseurs et opposants disposent des mêmes moyens financiers et du même temps d'expression dans les organes d'information.

Prix de gros et répercussions sur les prix de détail...

BERNE (ATS). – Répondant à une question écrite du conseiller national Roger Mugny, démocrate-chrétien vaudois, le Conseil fédéral admet que, pour des raisons d'ordre juridique, on ne peut rien entreprendre pour empêcher que les fournisseurs ne réalisent des gains sur les marchandises importées grâce à la différence des cours de change. Une enquête avait été faite en 1975 par le préposé à la surveillance des prix sur le report des réductions de prix à l'importation résultant de la revalorisation du franc suisse. Il ressort de cette enquête que la hausse massive du cours du franc suisse a pour effet que, depuis 1975, l'indice des prix de gros évolue différemment de l'indice des prix à la consommation. L'indice des prix de gros porte en majeure partie sur des marchandises de caractère homogène, qui sont traitées en bourse et ne permettent pas une différenciation des prix à la production selon le pays acheteur. Il en résulte que le gain réalisé sur les cours de change ne peut être revendiqué par les fournisseurs étrangers à leur profit, mais qu'il est répercuté en grande partie en Suisse. Il n'en va pas de même des prix des biens de consommation. Leur indice concerne surtout des produits hétérogènes pour lesquels il est moins facile de déterminer la formation des prix; d'autre part, les gains monétaires qu'ils permettent de réaliser ne peuvent être répercutés, selon le degré de concurrence, que dans une moindre mesure et avec du retard. De surcroît, la part de la création indigène de plus-values est plus petite pour les marchandises de gros que pour les biens de consommation, si bien que les avantages monétaires obtenus sur les premières se traduisent au total par une baisse des prix plus forte que ce n'est le cas pour les biens de consommation. Tous ces facteurs ont pour effet que l'indice des prix à la consommation des marchandises importées – dont la part dans l'indice suisse est d'un quart environ – se fonde sur des prix à peu près stables, tandis que les marchandises de gros importées accusent des prix en baisse.

Le commerce extérieur suisse au mois d'octobre

BERNE (ATS) – Selon un communiqué de la direction générale des douanes, le commerce extérieur suisse a connu en octobre 1978, dans les deux directions, un fléchissement nominal, mais un renforcement réel. En revanche, en comparaison au mois correspondant de l'année dernière, les indices des valeurs moyennes ont continué de manifester une tendance à la régression.

Les importations ont diminué de 114,8 millions de francs ou de 3,1%, et les exportations de 3, 2 millions ou de 0,1%, par rapport à octobre 1977, pour s'établir respectivement à 3585,3 millions et à 3600,2 millions de francs. L'indice des valeurs moyennes a reculé de 16% à l'entrée et de 4% à la sortie. En termes réels, les premières ont augmenté de 15,5%, les secondes de 3,2%. La balance commerciale s'est soldée par un actif de 14,9 millions de francs. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est élevé à 100,4%.

Pendant les dix premiers mois de l'année en cours, la Suisse a acheté des marchandises pour 35.161,4 millions de francs et en a vendu pour 34.353,5 millions de francs. Ces chiffres ont fait apparaître une réduction des entrées de 516,3 millions de francs ou de 1,4% et une augmentation des sorties de 804,5 millions de francs ou de 2,4% par rapport à la période correspondante de l'année passée. Compte tenu de la chute de 10,6 et de 3,8% des valeurs moyennes respectives, l'accroissement réel a atteint 10,3% à l'importation et 6,5% à l'exportation. Le déficit de la balance commerciale s'est atténué de 1320,8 millions ou de 62%, d'une année à l'autre, et s'est fixé à 807,9 millions de francs.

Collaboration entre les banques et les PTT en matière de paiements

BERNE (ATS). – Les banques suisses, représentées par l'Association suisse des banquiers, et l'entreprise des PTT envisagent d'intensifier leur collaboration en matière de paiements. Il s'agira donc de créer les conditions techniques nécessaires pour que les titres de paiement puissent être lus et comptabilisés automatiquement par les installations électroniques des deux partenaires.

Une convention a été signée mercredi à Berne entre les deux plus grandes institutions du secteur des paiements. Il va de soi que cette collaboration sur le plan technique ne touche en rien la liberté des débiteurs et des créanciers qui, pour leurs paiements, pourront continuer à recourir soit aux services de la poste soit à ceux d'une banque.

Cette convention constitue un accord qui règle le principe de la collaboration dans un secteur important de notre économie, tout en garantissant la libre concurrence et en plaçant au premier plan les intérêts et la volonté de la clientèle.

Objection de conscience et taxe militaire

FRIBOURG (KIPA). – L'attaché de presse du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, l'abbé Albert Menoud, nous a fait parvenir le communiqué suivant:

L'hebdomadaire officiel du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg publie cette semaine une importante prise de position sur «Objection de conscience et ministère presbytéral». Cette déclaration émane du Conseil presbytéral diocésain, organisme composé de 40 prêtres, pour la plupart élus par l'ensemble du clergé. Ce Conseil est chargé de traiter avec l'évêque des questions qui concernent principalement le ministère des prêtres.

Dans une première partie, le Conseil affirme le droit à l'objection de conscience au service militaire et apporte son soutien à tous ceux qui «travaillent à faire évoluer les mentalités et à susciter une législation qui respecte les objecteurs sincères, désireux de servir leur pays et la paix internationale par un engagement non-violent et exigeant dans le cadre d'un service civil adapté».

La déclaration aborde ensuite le cas des prêtres du diocèse qui ont posé un acte d'objection de conscience en refusant de payer la taxe militaire. Relevant qu'une telle décision prise par des prêtres peut porter préjudice à l'unité des communautés chrétiennes dont il ont la charge, la déclaration leur demande de préférer l'exercice des droits démocratiques suisses à un tel acte de désobéissance civile. Toutefois, le Conseil presbytéral souligne que le prêtre qui prendrait une telle option ne saurait être considéré comme un chef de parti ou un militant politique, pour autant du moins qu'il évite de donner publicité à sa démarche et renonce à utiliser son ministère pour faire prévaloir son option politique personnelle.

* La huitième foire internationale d'El Salvador a célébré mercredi la journée officielle suisse. A cette occasion, le chargé d'affaires de notre pays auprès de la République du Salvador a donné une réception à laquelle ont participé des représentants des autorités, de l'industrie et du commerce salvadoriens.

Le cdt Reichlin: «j'ai 170.000 hommes derrière moi».

MORGARTEN (ZG) (ATS) – Le commandant de corps démissionnaire Georg Reichlin, qui représentait mercredi le Conseil fédéral à la 663me commémoration de la bataille de Morgarten, en a profité pour affirmer une nouvelle fois la nécessité de mieux équiper militairement la zone alpine et de ne pas y réduire les effectifs. «On me taxe souvent de combattant solitaire, a-t-il dit, mais on oublie que les 170.000 hommes du corps alpin sont derrière moi». Le commandant Reichlin a annoncé récemment sa démission parce qu'il désapprouve le plan directeur 80 de l'armée, qui affaiblirait selon lui le corps d'armée 3.

TV-brouillard...

BERNE (ATS). – Dans diverses régions de notre pays, on a observé, ces derniers temps, de fortes perturbations qui affectent la réception de la télévision. Ce phénomène ne provient pas d'un défaut du récepteur, mais est dû à des différences de température dans les couches d'air, qui surviennent en cas de brouillard élevé, indique un communiqué des PTT.

Il en résulte que la réception d'émetteurs proches se détériore ou devient impossible. En outre, des stations émettrices fort éloignées peuvent tout à coup interférer, alors que ces stations ne peuvent être captées dans des conditions normales. Il n'existe malheureusement aucun moyen d'éliminer ces perturbations, mais on sait qu'elles disparaissent dès que la propagation des ondes redevient normale.

L'entreprise des PTT prie les téléspectateurs de faire preuve de compréhension.

BIBLIOGRAPHIE

Publicus 1978/79

(Ed. Schwabe et Co, Bâle)

Rédigé par Hans Reimann, l'Annuaire suisse de la vie publique pour 1978/79 a été édité pour la 21me fois en collaboration avec les autorités, organisations et institutions de la vie publique. Publicus est un recueil pratique qui comporte notamment une liste des adresses et des numéros de téléphone des personnes remplissant des fonctions publiques (Confédération, cantons, communes) ainsi que de multiples informations concernant les associations dont la vie publique de notre pays tire son caractère particulier.

VIENT DE SORTIR VIENT DE SORTIR

VIENT DE SORTIR

En vente dans les librairies et les kiosques ou chez l'éditeur

Chapalay + Mottier

Case postale 86,
1211 Genève 11

113353-R

ALTSTADT

la seule assurance R.C. privée

qui permette d'obtenir les plaques vélos et cyclomoteurs à prix réduit

78 1 002 71

ALTSTADT S.A. d'Assurances
Neuchâtel, tél. 038 24 54 66
Fleurier, tél. 038 61 15 25

113 52 R

10 façons d'être plus jolie.

Une qualité supérieure. Une technique parfaitement au point. Un design d'avant-garde. Un choix incomparable. Et des prix typiquement Migros. Voilà les avantages de mio-star.

mio star

Garantie globale.
Prise en charge des réparations dans tous les magasins Migros. Fourniture des pièces de rechange garantie pendant plusieurs années. Approuvé par l'ASE.
Migros – votre spécialiste en électroménager.

SERVICE APRES-VENTE M SERVICE M SERVIZIO DOPO VENDITA

1. **Peigne soufflant avec accessoires**
Une panoplie de coiffeur complète pour la maison: sèche-cheveux de 550 watts avec peigne, brosse ronde, buse à coiffer et beaucoup d'autres accessoires.
50.–

2. **Fer à friser à vapeur**
Pratique et maniable. Réservoir à eau amovible, cordon rotatif et support incorporé.
18.–

3. **Sèche-cheveux avec accessoires**
Sèche-cheveux de 500 watts, température et débit d'air réglables sur 2 positions. Nombreux accessoires.
33.–

4. **Sèche-cheveux 1000 watts**
Très puissant, 4 degrés de températures, températures constantes.
35.–

5. **Brosse à dents électrique**
avec 4 petites brosses extra-dures et support mural.
55.–

6. **Sèche-cheveux**
Boîtier en matière plastique olive, avec buse à ondulations.
25.–

7. **Soleil artificiel**
Modèle de table pliant, minuterie et dosimètre incorporés. Avec lunettes de protection.
190.–

8. **Sauna pour le visage**
Appareil doublement isolé. 1 gobelet doseur et 1 petit flacon de concentré de camomille comme échantillon.
30.–

9. **Casque-séchoir**
Pratiquement incassable, télescopique, trépied stable, beige.
85.–

10. **Douche buccale**
Pour nettoyer les dents et masser les gencives. Avec support mural et 4 buses de différentes couleurs.
65.–

Votre maison des cadeaux

MIGROS

113243-A

football

Les championnats de l'Association cantonale neuchâteloise

IIIe ligue : le temps du premier bilan

A l'heure où les footballeurs de troisième ligue s'apprêtent à troquer maillots et cuissettes contre anoraks et fuseaux, il est temps de tirer un bilan de ces treize premières journées de championnat. En consultant les résultats de cet ultime week-end, on peut décemment imaginer que certaines formations voient cette pause hivernale d'un œil réjoui. Ainsi, les deux chefs de file, Cortaillod et Corcelles, qui ont été respectivement accrochés de façon surprenante par Les Brenets et Saint-Blaise II, deux équipes qui ont prouvé, à l'inverse de leurs adversaires, un regain de forme aussi réjouissant... qu'inutile. Hélas! pour elles, les «vacances blanches» désamorcent de belles promesses.

Dans le **groupe I,** quatre formations méritent la citation: Corcelles, champion d'automne, Fontainemelon, Le Parc et Etoile, qui n'a pas encore dit son dernier mot en ce qui concerne la lutte pour le titre, puisque les Chaux-de-Fonniers ne comptent que quatre points de retard sur le «leader», avec un match en moins. Celui-ci sera d'ailleurs joué ce week-end, au Landeron. Si les Stelliens l'emportent — ce qui est fort probable vu leur très bonne forme automnale — ils reviendront à la deuxième place du classement, sur la même ligne que Fontainemelon, à l'affût d'un éventuel faux pas de Corcelles à la reprise. C'est parmi ce lot de quatre candidats qu'il faut chercher le futur champion.

SITUATION PRÉCAIRE

Chez les mal classés, Saint-Blaise II, malgré son exploit face au «leader», se trouve dans une situation plus que précaire. Bien que comptant dans ses rangs des hommes d'expérience tels que Maspoli, Peluso, Laederach et l'entraîneur-joueur Schurmann, la «deux» des Fourches a accumulé un retard important sur ses prédécesseurs immédiats au classement: quatre unités sur Le Landeron et sept sur Floria II et Comète, qu'on attendait plus fringant en début de saison. Un fossé qu'il sera bien difficile à combler, on en conviendra...

PAS DE SOUCIS

Quant aux autres formations de ce groupe I, elles peuvent dormir sur leurs deux oreilles pendant l'hiver. On relèvera les rôles de trouble-fête joués tant par Cornaux — rentré dans le rang après sa défaite contre Corcelles — que par Centre Portugais. Après un début laborieux, le néo-promu s'est bien intégré à sa nouvelle catégorie de jeu et a appris à se faire respecter, même par les plus capés.

Neuchâtel Xamax II, enfin, a alterné le meilleur et le pire. C'est cependant ce deuxième superlatif qui doit qualifier la performance des hommes de Moulin à La Chaux-de-Fonds, dimanche dernier, où ils ont encaissé un véritable «carton» face à Etoile. Pour eux aussi, la pause hivernale ne pourra être que bénéfique.

SITUATION PLUS CLAIRE DANS LE GROUPE II

La situation est plus décantée dans le **groupe II,** où Cortaillod plane littéralement au-dessus de ses adversaires. Il ne reste guère que Colombier — à trois points des «Carcouailles» — qui puisse encore mettre les bâtons dans les roues des protégés de l'entraîneur Decastel; des roues qui sont parfaitement huilées et qui «tournent rond», intelligemment actionnées par de «vieux briscards» tels qu'Erbhar, Schreyer et autres Ducrest. Pour Cortaillod, après maintes désillusions ces dernières années, la cuvée 1978-79 semble la bonne. Alors! Pourquoi pas cette promotion tant désirée à la fin de la présente saison?

LE CAS DE COUVET

Les trois équipes du Val-de-Travers connaissent, elles, des fortunes diverses. Si Fleurier et Travers étonnent leurs plus chauds partisans en accomplissant plus qu'honnêtement leur parcours, le cas de Couvet mérite quelques commentaires. Les «rouge et noir» traversent en effet une période qu'on peut qualifier de critique. Après avoir été pendant de longues années un des ténors de la deuxième ligue neuchâteloise — Couvet a même participé aux finales d'ascension en première ligue au terme de la saison 1976-77 — l'équipe chère au «chef» (lisez Munger) a perdu la plupart de ses joueurs chevronnés. Or, la relève n'est pas des plus brillantes, comme on peut le constater à la lecture du classement: les jeunes Covassons «végètent» à l'avant-dernière place, avec deux points d'avance seulement sur Les Brenets. Espérons pour eux qu'ils trouveront la panacée dès la reprise, sinon, ils risquent bien de se retrouver en quatrième ligue. Une catégorie de jeu qui ferait rougir de honte les «vieux» Covassons...

ZONE CALME

De Châtelard à Marin II, en passant par Deportivo, La Sagne et Auvernier, on se retrouve dans la zone des sans-soucis. Parmi ces formations, relevons la légère déception causée par La Sagne et Deportivo, qui sont pourtant armés pour jouer des rôles plus en vue. En revanche, Châtelard, sous la férule de «Biscuit» (P.-A. Veuve), étonne en bien. Son cinquième rang est réjouissant. Quant à Auvernier, il a joué sur sa valeur, alternant le bon et le moins bon. La reprise s'annonce cependant difficile pour les «Perchettes», car leur stoppeur Freiholz a été transféré à Bôle. Une brèche qu'il ne sera pas facile à colmater.

Si Les Brenets et Couvet semblent les plus menacés en ce qui concerne la relégation, Les Ponts-de-Martel auraient tort de se croire à l'abri d'une mauvaise surprise. Quatre points d'avance sur les Brenassiers, c'est un peu maigre pour être sûr de son coup...

Il ne reste maintenant plus qu'à attendre les premières empoignades du mois de mars pour être fixés sur les incidences de cette pause forcée. C'est bien connu, certaines équipes ont la digestion plus facile que d'autres...

F. PAYOT

MI-FIGUE, MI-RAISIN. – Auvernier (cuissettes noires), qui marque ici son deuxième but lors de son match contre Les Ponts-de-Martel, n'a pas réussi un premier tour aussi brillant que la saison dernière. (Avipress – Baillod)

RALENTISSEMENT. – Le Saint-Blaise de Roland Citherlet (tout à droite) ne gagne plus depuis trois dimanches. Audax a été le dernier à lui tenir tête. Les Geneveys-sur-Coffrane feront-ils encore mieux ce week-end? (Avipress-Baillod)

IIe LIGUE: UNE DERNIÈRE JOURNÉE

Saint-Blaise est attendu de pied ferme aux Geneveys

Si certains matches ont eu lieu sous le brouillard, d'autres ont bénéficié d'un soleil encore chaud malgré l'époque. Ainsi, à part Bôle et Serrières, tout le monde est sur la ligne des treize matches, ce qui laisse augurer un printemps calme et sans trop de souci pour le dévoué préposé au calendrier Jean-Pierre Gruber.

SUPERGA INÉFFICACE

Le match au sommet n'a pas désigné de vainqueur. Ce partage ne laisse aucun des deux antagonistes défavorisé, puisque Saint-Imier et Marin ont aussi réalisé un match nul, comme Superga, du reste et Les Geneveys-sur-Coffrane, les autres contradicteurs des deux rivaux de tête!

On notera avec quelque surprise la victoire de Béroche sur Bôle. Cela signifie que les Bérochaux ont envie de se distancer au plus vite de la zone dangereuse où continuent de stagner Floria et Serrières. Le Locle II s'évertue à glaner des points un peu partout, alors que Superga a abandonné la moitié de l'enjeu par suite de l'inefficacité de ses attaquants.

Une nouvelle journée est prévue ce week-end, avec le programme suivant: Bôle - Le Locle II; Saint-Imier - Audax; Serrières - Superga; Hauterive - Marin; Geneveys-sur-Coffrane - Saint-Blaise; Floria - Béroche.

LA «DERNIÈRE» POUR SERRIÈRES

Bôle se méfiera toujours de son hôte, qui ne fait aucun complexe à l'extérieur. Un match nul arrangerait chacun.

Saint-Imier reviendra-t-il à meilleure forme? Ses dernières sorties n'ont pas été très encourageantes, mais la venue d'Audax le sublimera. En effet, une victoire des Imériens les placerait sur la même ligne que leurs adversaires.

Serrières doit absolument aligner une victoire s'il entend connaître une chance de survie au printemps, car le retard s'accentue chaque dimanche. Il est déjà de quatre points aujourd'hui. N'oublions pas qu'il y aura deux relégués, au moins, à la fin de la saison. Superga ne viendra pas en victime au bord du lac, car les Italo-Chaux-de-Fonniers envisagent un avenir plus rose encore. Ils ne sont qu'à quatre points du chef de file.

Le derby Hauterive - Marin s'annonce ouvert et la forme du jour décidera, les deux adversaires paraissant d'égale valeur. Hauterive, évoluant devant ses partisans, possède un léger «plus» qui pourrait lui valoir une victoire serrée.

FLORIA EN REPRISE

Saint-Blaise se rend au Val-de-Ruz où l'équipe locale fait preuve d'une instabilité curieuse. En effet, elle n'est pas capable d'aligner deux victoires de suite. Comme les Geneveysans ont concédé le match nul au Locle, il n'est pas impossible qu'ils se retrouvent devant le chef de file, qui continue à ne pas perdre, même s'il vient de concéder trois partages de file.

Floria accueille Béroche, qui a remporté un succès précieux, dimanche. La situation des Chaux-de-Fonniers ne s'améliore pas, malgré trois points comptabilisés lors des quatre derniers matches. Béroche tentera de partager l'enjeu pour atteindre la cote de douze points qui lui laisserait une bonne marge de sécurité.

Après cette journée complète, il ne restera plus en panne que Bôle - Serrières, affiché pour la semaine prochaine.

We.

IIIe ligue JURA : le gardien Saner rate son pénalty

La rencontre au sommet du **groupe 6** entre Lamboing et La Rondinella s'est déroulée au bord du lac. Si elle n'a pas tenu toutes ses promesses, la faute en incombe, de l'avis des responsables des deux équipes, à l'arbitre. Celui-ci, pointilleux au possible, a multiplié les arrêts de jeu pour des fautes vénielles. A la 85me minute, il a sifflé un pénalty imaginaire pour les joueurs locaux. Wenger, le portier de La Rondinella, s'en alla battre son vis-à-vis. Peu après, un «onze» mètres tout aussi surprenant fut sanctionné à l'encontre, cette fois-ci, des Italo-Neuvevillois. Devinez qui fut appelé à frapper la balle? Saner, le gardien de Lamboing! Ce dernier fut moins heureux que son homologue. Son envoi n'atteignit en effet pas la cible... et Lamboing fit chou blanc!

Mâche, net vainqueur de Longeau II, reprend espoir. Il demeure placé dans la course au titre. Les réservistes d'Aurore ont manqué une belle occasion de se mêler aux favoris. Ils ont succombé sur la pelouse de Boujean 34. Les Biennois, en ne tapant qu'une seule fois dans le mille, ont cependant réalisé une excellente opération.

Sonceboz a pris une option sur une place dans la moitié supérieure du tableau. Maillat et ses camarades sont venus à bout de Perles. Leur vaincu occupe l'avant-dernier échelon en compagnie d'Iberico, qui a récolté une unité en croisant le fer avec USBB. Ce dernier rejoint Longeau II. Ces deux mal-lotis se partagent momentanément la lanterne rouge.

Classement: 1. Lamboing 11-17; 2. La Rondinella 10-16; 3. Mâche 10-14; 4. Aurore II 11-13; 5. Boujean 34 11-12; 6. Sonceboz 10-11; 7. Corgémont 10-9; 8. Perles et Iberico 10-6; 10. USBB 10-5; 11. Longeau II 11-5.

BASSECOURT DÉÇOIT

Dans le **groupe 7,** Courfaivre, en visite à Bévilard, a évité de peu la capitulation en début de rencontre. Le montant de la cage vint en effet au secours du gardien visiteur. A la 37me minute, Bernasconi inscrivit ce qui allait être l'unique but de la partie. Les Brelottiers furent menés à la marque, à Rebeuvelier, de la 15me à la 17me minute. Donzé égalisa alors. A la 71me minute, A. Boillat renversa la vapeur. Ce même joueur assura encore le succès des Francs-Montagnards. Ceux-ci restent donc sur les talons du chef de file.

Nouvelles déceptions pour les partisans de Bassecourt. Les Vadais sont rentrés bredouilles de Moutier. Les réservistes prévôtois sont sur le point de rejoindre leurs vaincus au classement. Court, lui, a fait longtemps figure de vainqueur face au Noirmont. A la 80me minute, la marque étant de trois partout, chacun pensait pouvoir partager en deux la galette. Et puis, il y eut l'ultime coup de rein des gens du Haut-Plateau. Ceux-ci arrachèrent la victoire sur le fil en glissant deux fois encore le cuir au fond des filets...

Classement: 1. Courfaivre 10-15; 2. Les Breuleux 10-14; 3. Reconvilier 10-12; 4. Bévilard 10-11; 5. Courtételle et Bassecourt 10-10; 7. Moutier 10-9; 8. Rebeuvelier 10-7; 9. Le Noirmont et Court 10-6.

Delémont II et Courgenay, dans le **groupe 8,** s'entendent comme larrons en foire pour aller de l'avant. Dimanche, ils ont à nouveau capitalisé le maximum. Les Ajoulots ont épinglé Vicques à leur tableau de chasse. La seconde garniture delémontaine n'a pas signé un succès aussi aisé. Elle a tout d'abord pris un substantiel avantage grâce à Moritz et Chételat. Peu après le changement de camp, Cl. Kottelat réduisit l'écart pour Courrendlin. Les visiteurs n'eurent plus qu'un désir: égaliser. Les «jaune et noir» se défendirent avec bec et ongles pour conserver leur acquis. Ils y parvinrent, non sans mal. A noter que l'arbitre, M. Luthi, de Porrentruy, fut vertement réprimandé par les accompagnateurs des visiteurs, lesquels lui reprochèrent notamment d'avoir ignoré des fautes de main de défenseurs locaux dans le «rectangle fatidique».

Bonfol demeure placé pour la suite de la compétition. Les Ajoulots sont revenus les poches pleines de Mervelier. Les années se suivent et se ressemblent pour Fontenais. Après un départ prometteur, ce club piétine. Dimanche, il a subi son cinquième revers de la saison, à Grandfontaine.

A la 55me minute, Boncourt II gagnait deux buts à rien, à Cornol. Les Boncourtois marquèrent encore un troisième but... hélas contre leur camp! Ce fut pour eux le commencement de la fin...

Classement: 1. Delémont II et Courgenay 11-17; 3. Bonfol 10-14; 4. Courrendlin 11-13; 5. Grandfontaine 10-10; 6. Cornol 11-10; 7. Fontenais 11-9; 8. Mervelier 10-7; 9. Vicques, Boncourt II et Bure 11-7.

LIET

IIe ligue : Longeau prend le large

Glovelier s'est séparé de son entraîneur, Bernard Ory. Celui-ci a mené l'équipe en 2me ligue. Malheureusement, blessé il y a une année à Porrentruy, il n'a pu, depuis, accompagner ses protégés sur la pelouse. Son absence a certainement privé ce club d'un fer de lance et, en même temps, d'un patron. Pour Glovelier, qui a dépassé la cote d'alerte, il convient de prendre des mesures d'urgence pour tenter de prolonger le sursis et, qui sait, peut-être éviter le naufrage. Dimanche, au stade du Tirage, les équipiers de Glovelier se sont livrés à fond. Ils ont lutté avec une volonté admirable. Hélas, ils ont eu en face d'eux un Demuth qui n'a jamais relâché sa vigilance. Les Bruntrutains, eux, s'éloignent des bas-fonds. Ils se rapprochent enfin du peloton principal.

Encore une occasion ratée pour Alle. En quelques secondes, il a vu s'en aller une, puis deux unités! Cette stupide défaite concédée à Aarberg rend critique la situation des Ajoulots. A force d'égarer des points qui paraissaient acquis, on en vient à se demander si seule la malchance peut être invoquée pour expliquer ces continuels échecs.

PAS PAR HASARD

Longeau a gagné le match au sommet qui l'opposait à Courtemaîche, grâce à une ruse tactique de son entraîneur. En surnombre en défense, le néo-promu n'a pas su tirer profit de ce phénomène. Il a donc, de l'aveu même de son entraîneur, été déboussolé par la disposition des visiteurs sur la pelouse. Ne pouvant développer leur jeu habituel, les hommes d'Alex Œuvray se sont logiquement inclinés. Longeau a montré au public ajoulot que sa position privilégiée n'était pas le fruit du hasard. Il convient de relever que les événements jouent actuellement en faveur du chef de file. Il compte maintenant quatre longueurs d'avance sur les viennent-ensuite.

Les deux «gros-bras» de la saison passée se sont retrouvés face à face dimanche. Moutier et Lyss se sont quittés dos à dos. Ce résultat n'a pas satisfait, mais alors, pas du tout l'entraîneur Fleury. Celui-ci a l'intention de faire appel à du sang neuf, dimanche prochain. Il ne serait donc pas étonnant d'assister au baptême du feu d'un ou de plusieurs juniors.

EN ÉTAT DE GRÂCE

A Tramelan, on respire. En état de grâce, l'avant-centre Monnier a été le bourreau de Boujean 34. Il a réussi quatre des cinq buts de son équipe. Les Tramelots remontent donc insensiblement le courant.

Notons encore que Grunstern et Aegerten ont regagné les vestiaires avec chacun un point en poche.

Classement: 1. Longeau 11-18; 2. Moutier 11-14; 3. Courtemaîche et Aarberg 11-13; 5. Gruenstern 11-13; 6. Lyss 11-12; 7. Aegerten 11-11; 8. Boujean 34 11-10; 9. Porrentruy 10-9; 10. Tramelan 11-9; 11. Alle 11-6; 12. Glovelier 11-4.

LIET

CALENDRIER DE LA LIGUE NATIONALE

Deux variantes proposées

Le comité de la Ligue nationale a établi deux projets de calendrier pour le championnat 1979-80, qui sera joué en deux groupes de 14 équipes. Ces deux projets seront soumis à une assemblée des présidents de la Ligue nationale, le 9 décembre prochain, à Berne.

Le premier projet tient compte de l'organisation, en juin 1980, du tour final du championnat d'Europe. Le même problème se posera d'ailleurs deux ans plus tard avec le tour final de la Coupe du monde, qui aura lieu en juin également, en Espagne.

LES VARIANTES

La première variante prévoit le début du championnat le samedi 11 août 1979, la fin de la première partie le 9 décembre, la reprise le 24 février et la fin du deuxième tour le 12 avril. Selon ce projet, le tour final réunissant les six premiers serait joué du 20 avril au 23 mai. Les équipes non qualifiées pour le tour final ne seraient alors occupées que jusqu'au 12 avril.

La seconde variante prévoit le début du championnat le 19 août 1979, la fin de la première partie le 9 décembre, la reprise le 2 mars 1980 et la fin du deuxième tour le 17 mai. Le tour final serait alors joué entre le 22 mai et le 28 juin 1980 et il entrerait en concurrence, tous les deux ans, avec le tour final du championnat d'Europe et celui de la Coupe du monde. Dans ce second cas cependant, les équipes non qualifiées pour le tour final seraient occupées jusqu'au 17 mai.

AUTRES PROPOSITIONS

Le comité de la Ligue nationale fait, en outre, les propositions suivantes pour le tour final des six premiers de ligue A:

– tous les points acquis au cours des 26 matches sont reportés dans le tour final

– le «goal-average» complet est également repris pour le tour final

– les participants au tour final versent une indemnité de 50 centimes par billet en tant que contribution de solidarité en faveur des non qualifiés.

Mardi soir au restaurant Bagatelle, les maîtres de sport de la ville de Neuchâtel ont reçu leur équipement Adidas offert par la maison Muller sports S.A.

muller sports sa
A. Frochaux, M. Audétat, M. Muller
3 NOMS POUR OFFRIR TOUJOURS MIEUX
Sous les arcades - Neuchâtel
Tél. 25 19 93

Bagatelle
Le restaurant sous les arcades
dont le renom est justifié par une cuisine de qualité à des prix très étudiés.
Tél. 25 82 52

113920-R

boxe

Aucun problème pour Franco Udella

L'Italien Franco Udella, champion d'Europe des poids mouche, a remporté une facile victoire sur son «challenger», l'Espagnol Manuel Carrasco, à Bellaria, où il s'est imposé aux points en quinze rounds. Ce fut vraiment une dernière formalité pour Udella avant d'affronter, titre en jeu, le champion du monde (version WBC) de la catégorie, le Mexicain Miguel Canto.

Tout au long des quinze rounds – il n'y en aura désormais plus que douze dans les championnats d'Europe – Udella, qui détient le titre depuis 1974, a contraint son adversaire à la défensive, ne lui laissant aucun moment de répit, le bousculant souvent dans les cordes.

cyclisme

Moser à l'honneur

Le cyclisme italien a été à l'honneur à Paris grâce à Francesco Moser (vainqueur de Paris-Roubaix et du tour de Lombardie) qui a reçu le trophée super-prestige (et un chèque de 35.000 francs français) dans les salons de l'hôtel Hilton. C'était la première fois qu'un Italien remportait ce trophée.

automobilisme

Classement officiel du Rallye de Court

Le tribunal sportif national a tranché, en ce qui concerne le classement final du Rallye de Court: Chapuis-Bernasconi conservent leur première place, alors que Corthay-Morand, onzièmes dans le classement officieux, se retrouvent en deuxième position. Classement définitif:

1. Eric Chapuis - Edy Bernasconi (Lausanne), Fiat Abarth 2909 p. - 2. J.-R. Corthay - Georges Morand, Porsche Carrera 2961 - 3. D. Fallot - A. Elsener, Porsche Carrera 3043 - 4. A. Caverzasio - Y. Corti, Porsche Carrera 3059 - 5. R. Fehr - T. Lehner, Opel 3134 - 6. B. Gueissaz - A. Légeret, Porsche Carrera 3175.

sports-télégrammes

CYCLOCROSS. – L'Annecéen André Dubois a remporté la deuxième manche de l'Omnium du Grand-Lancy, en gagnant détaché avec 22 secondes d'avance sur le Nyonnais Gilbert Fischer.

hockey sur glace

LE POINT EN CHAMPIONNAT SUISSE DE LIGUE NATIONALE

Ligue B : un premier bilan

Fribourg battu ! Aux Augustins de surcroit. Et par Viège encore. Avec la défaite de Zurich à Zoug (6-2), ce sont là les deux événements majeurs de la dixième soirée de championnat ; soirée marquant le terme du premier tiers de l'exercice 1978/79. Battu, Fribourg le fut le plus régulièrement du monde par une formation valaisanne qui, peu à peu, retrouve ses esprits sous la conduite du Finlandais Peltonen, le grand artisan du succès haut-valaisan. Il est vrai que Fribourg évoluait sans Rotzetter et Stoll, blessés à Neuchâtel. Maisonneuve fut donc contraint de modifier l'ordonnance de ses lignes d'attaque. Mais cela n'explique pas tout. Pour sa part, Zurich n'a pas trouvé grâce à Zoug. L'équipe de Lilja enregistrait pourtant la rentrée du gardien Chébab après une longue absence. Mais, une fois encore, la fragilité de sa défense fut à l'origine d'une défaite qui rejette les ambitieux Zuricois à cinq points du duo de tête, alors que les hommes de Robertson restent à l'affût d'une défaillance des Davosiens et des Luganais.

Zoug a ainsi redressé, en partie, la situation après avoir été en retard de quatre longueurs au soir de la 6me ronde. Pour le reste, les résultats de mardi furent conformes aux prévisions, encore qu'il faille relever la bonne prestation de Sion aux Vernets où il contraignit Genève Servette au partage des points l'espace de deux tiers-temps avant de céder la totalité de l'enjeu à une équipe genevoise invaincue cette saison à domicile.

INVAINCUS !

Genève invaincu aux Vernets après dix rencontres, le prétexte est suffisant pour dresser un rapide bilan du premier tiers de la compétition. Villars également n'a pas cédé le moindre point sur les Hauts d'Ollon, au contraire de Davos et Zoug, tous deux battus à une reprise sur leur patinoire. Pour sa part, Lugano e cédé deux points à Fribourg et un à Olten dans l'antre de « La Resega », tout comme Fribourg battu aux Augustins par Viège et tenu en échec par Zurich. En revanche, à l'autre extrémité du classement, Sion n'a jamais gagné au Vieux Stand, allant chercher ses deux points à Viège où la formation de Peltonen n'a pas encore gagné cette saison, y contraignant toutefois Ambri Piotta, Olten et Zoug au partage des points. Pour le reste, Neuchâtel et Langenthal ont glané leurs trois points à domicile, alors que Fleurier est allé chercher un point à Monruz lors du derby neuchâtelois. Enfin, Ambri est seul à avoir partagé la miche : cinq points acquis à la Valascia, cinq à l'extérieur.

Et puis, si douze formation ont joué autant de matches à domicile qu'à l'extérieur (cinq de part et d'autre), quatre équipes ont connu un premier tiers de championnat déséquilibré : Villars et Neuchâtel ont joué six fois à la maison, Olten et Rapperswil quatre fois seulement. Une rapide analyse sur le classement des points acquis à domicile et à l'extérieur débouche sur une constatation surprenante : Davos, Lugano et Fribourg furent plus à l'aise hors de leur fief respectif où ils glanèrent respectivement neuf, dix et huit points. Olten, Rapperswil et Viège furent également plus à l'aise en déplacement : respectivement huit, six et cinq points.

MEILLEURE ATTAQUE

Enfin, Villars – son duo Boucher - Jean-Luc Croci Torti n'y est pas étranger – possède la meilleure attaque (76 buts) devant celles de Zurich (73), Lugano (67), Davos (66), Fribourg et Genève Servette (59). A l'autre extrémité du classement, Fleurier a obtenu 36 buts, Dubendorf 35, Langenthal 34, Sion 25 et Neuchâtel 19 (la plus mauvaise attaque de la Ligue B).

Sur le plan défensif, Lugano et Davos se partagent la première place avec 21 buts concédés par chacun, suivis de Zoug (31), Fribourg (34), Viège et Villars (42), Dubendorf (46), Zurich (47), Rapperswil (48)... Pour sa part, Sion (la plus mauvaise défense) a essuyé 91 filets, Fleurier 82, Langenthal 67, Neuchâtel 60, Servette 59. Un Genève Servette dont la particularité réside dans le fait qu'il a marqué autant de buts qu'il en a concédé (59-59). Enfin, Guy Croci Torti (Villars) et Bucher (Davos) sont toujours les seuls gardiens ayant réussi un « blanchissage », alors que le duo Boucher - Croci Torti conserve la tête du classement des compteurs...

Demain, onzième ronde. A l'affiche : un match au sommet à Davos où Fribourg ne part pas favori ; un match à quatre points entre Olten et Villars en pays soleurois. Les six autres rencontres devraient permettre à Viège de gagner son premier match à domicile au détriment de Langenthal ; à Zurich de reprendre ses esprits encore qu'Ambri puisse lui jouer un mauvais tour au Hallenstadion ; à Rapperswil (peu à l'aise chez lui) de conserver ses distances par rapport à Neuchâtel ; à Zoug de confirmer sa victoire de mardi aux dépens de Genève Servette ; à Lugano de profiter d'un faux pas de Davos pour prendre seul le commandement en quittant Fleurier ; à Sion d'espérer en un premier succès – voire un premier point – à domicile.

P.-H. BONVIN

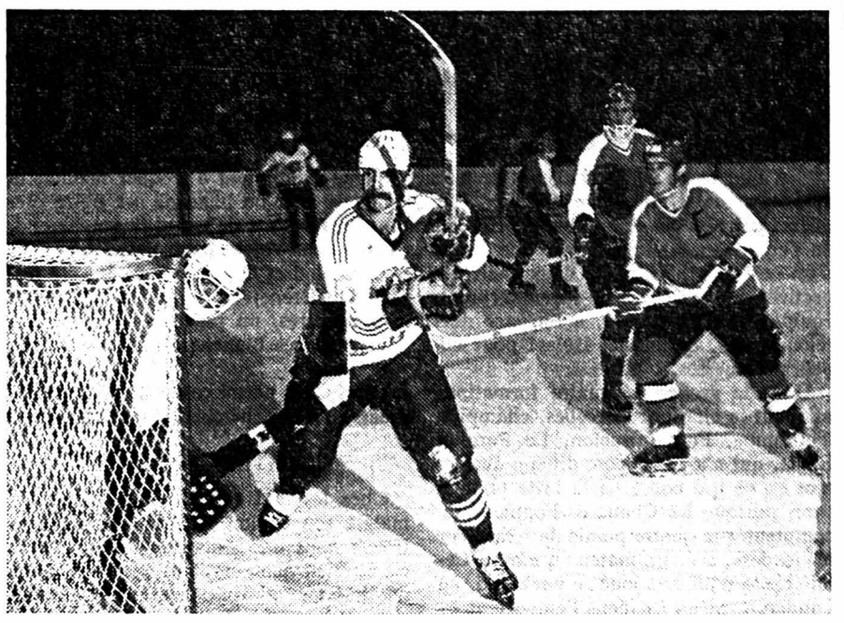

EN DÉPLACEMENT. – Samedi soir, le gardien neuchâtelois Quadri, son capitaine Divernois et Schappi iront chercher fortune à Rapperswil alors que les Fribourgeois – Lussier en tête – se rendront à Davos. (Avipress BAILLOD)

Ligue A : Langnau ce grand malade...

Langnau parviendra-t-il à stopper sa chute, demain, lors du passage de Kloten en son fief ? C'est la première question qui se pose à la veille du neuvième tour du championnat de ligue A.

Tous les « docteurs » se penchent sur ce grand malade dont les quatre défaites d'affilée sont évidemment un sujet de curiosité, voire d'inquiétude. Le réveil sera-t-il pour demain soir ? Kloten n'est pas précisément l'adversaire idéal pour se « refaire une santé », car il vient d'enregistrer deux victoires-fleuves successives, au détriment d'Arosa et de Sierre. Si l'euphorie continue chez les « Aviateurs », l'équipe de Stroemberg aura de la peine à éviter un cinquième plouf. Il y a bien longtemps que Kloten n'a plus été classé devant Langnau ; la lutte s'annonce serrée...

A MONTCHOISI

Pour Berne, qui se rend à Montchoisi, la tâche ne sera sans doute pas aussi facile qu'il y paraît. La perspective du départ de Koivunen va peut-être encourager certains Bernois, qui n'étaient pas enchantés de la présence en leurs rangs du joueur finlandais. Au premier tour, Lausanne avait bien résisté avant de s'effondrer (7-1). Sur la glace, le néo-promu affichera encore plus de détermination. Après tout, il n'est pas plus faible que d'autres et, sous l'influence de l'impulsif Vincent, il est capable de réaliser un nouvel exploit. Une victoire lausannoise constituerait cependant une énorme surprise. Mais il y aura de l'ambiance, à Montchoisi !

Dans le derby qui l'opposera à Sierre, sur les rives du Rhône, La Chaux-de-Fonds n'aura pas la partie facile. Il ne lui sera pas aisé de confirmer son net succès du match aller (6-2). La rencontre s'annonce très équilibrée. Il n'y aura pas grande différence entre chaque équipe, à la fin de la partie, d'autant plus que Sierre doit faire oublier sa décoction de Kloten.

Bienne a une sérieuse revanche à prendre contre Arosa. Dans l'état actuel des choses, les Grisons ne paraissent pas être en mesure de glaner le moindre point au Stade de glace, à moins que les Biennois « fassent les fous ». Mais c'est l'occasion, pour ces derniers, de consolider leur place en tête du classement, car... on ne sait jamais ce qui peut se produire sur les autres patinoires !

F. P.

LA SITUATION

LIGUE A

1. Bienne	8	6	0	2	46	31	12
2. Berne	8	4	2	2	39	26	10
3. Kloten	8	4	1	3	44	32	9
4. Ch.-de-Fds	8	4	0	4	32	34	8
5. Langnau	8	4	0	4	27	33	8
6. Lausanne	8	3	0	5	26	34	6
7. Sierre	8	2	2	4	29	41	6
8. Arosa	8	2	1	5	29	41	5

Demain. – Bienne - Arosa (0-4 à l'aller) ; Langnau - Kloten (4-2) ; Lausanne - Berne (1-7) ; Sierre - La Chaux-de-Fonds (2-6).

LIGUE B

1. Davos	10	8	1	1	66-21	17
2. Lugano	10	8	1	1	68-26	17
3. Fribourg	10	7	1	2	59-34	15
4. Zoug	10	7	1	2	47-31	15
5. Villars	10	7	0	3	76-42	14
6. Olten	10	5	3	2	48-40	13
7. CP Zurich	10	5	2	3	73-47	12
8. GE Servette	10	6	0	4	53-49	12
9. Ambri-Piotta	10	4	2	4	53-49	10
10. Rapperswil	10	4	0	6	46-48	8
11. Viège	10	2	4	4	36-42	8
12. Dubendorf	10	2	3	5	36-46	7
13. Fleurier	10	1	2	7	36-82	4
14. Langenthal	10	1	1	8	34-62	3
15. Neuchâtel	10	1	1	8	19-60	3
16. Sion	10	1	0	9	25-91	2

Demain : Davos - Fribourg, Zurich - Ambri, Rapperswil - Neuchâtel, Zoug - GE Servette, Olten - Villars, Fleurier - Lugano, Sion - Dubendorf, Viège - Langenthal.

Bouchard (Montréal) en renfort à Berne ?

Le CP Berne s'étant séparé de son Finlandais Koivonen, il convenait de trouver une solution de rechange. Or, hier, dans la capitale fédérale, le nom de Pierre Bouchard (30 ans, il est né le 20 février 1948) se murmurait. Défenseur depuis huit saisons aux Canadiens de Montréal, il avait été vendu au début de la saison à Washington. Toutefois, devant certaines pressions, familiales notamment, Montréal aurait été contraint de racheter son contrat. Mais comme il ne peut jouer cet hiver avec son ancien club, il serait intéressé de venir à Berne (le contrat porterait sur la somme de 100.000 francs) pour y évoluer jusqu'à la fin de la saison. Le pensionnaire de l'Allmend est actuellement en discussions avec Bouchard (187 centimètres pour 100 kilos) par l'intermédiaire de Holmes, l'ancien entraîneur de l'équipe de Suisse. Si les tractations aboutissent, le renfort serait d'importance pour l'entraîneur Unsinn...

P.-H. B.

Troisième ligue : entrée en force de Savagnier

Savagnier a d'emblée montré la couleur : les patineurs du Val-de-Ruz, à Saint-Imier, ont signé un succès prometteur, battant 12 fois le gardien de Sonvilier ! Les auteurs de ce triomphe se nomment : Jean-Pierre Zingg (2), Claude Aubert, Didier Suter (5), Philippe Aubert (2), Gilles Aubert, et Claude Gigon.

Le Locle II a, lui aussi, entamé la saison par une victoire en donnant la réplique à Sonvilier. Jean-Philippe Gyger, Alain Berner, René Rothen, Patrick Gauthier, Jean-Jacques Spielmann et Daniel Hadorn portent la paternité du succès des réservistes.

La seconde garniture des Joux-Derrière ne comptait que neuf éléments pour donner la réplique à Dombresson. Il fallait s'y attendre, les Chaux-de-Fonniers se sont effondrés en fin de partie. Pascal Bedoy (3), Daniel Matthey (4), Pierre L'Eplattenier (2) et Serge Barra (pour Dombresson), ainsi que Roland Froidevaux (2) et Thierry Aubry (pour Les Joux-Derrière II) ont mystifié le gardien adverse.

Résultats : Dombresson - Les Joux-Derrière II 10-3, Sonvilier - Le Locle II 4-6, Savagnier - Sonvilier 12-2.

Groupe 9 c – Tramelan II favori ? : Après 45 secondes de jeu, Tramelan II menait déjà deux buts à rien contre Corgémont II. A la 17me minute, on en était à huit à rien. Le portier adverse a finalement été quinze fois chercher le palet au fond de ses filets !

La seconde garniture de Reuchenette a été menée à la marque par Glovelier / Bassecourt II jusqu'à la 44me minute, les patineurs des bords de la Suze renversèrent ensuite la vapeur.

Résultats complémentaires au 15 novembre : Reuchenette 2 - Glovelier / Bassecourt II 5-4, Tramelan II - Corgémont II 15-3.

Groupe 9 b : importante victoire de Cortébert. – Rosières, étrillé par Cortébert, a opposé une bonne résistance aux hockeyeurs de Reuchenette II. Ils se sont tout de même inclinés. Saicourt a courbé l'échine lors du duel qui l'opposait à un des prétendants, Cortébert.

Résultats complémentaires au 15 novembre : Rosières - Reuchenette 1-4, Cortébert - Saicourt 5-3.

Groupe 9 a : Moutier III cause la surprise. – Glovelier / Bassecourt était considéré comme un des favoris du groupe. Or, cette équipe a subi une sévère correction face à Moutier III. Les Prévôtois visent-ils le titre ?

Résultat complémentaire au 15 novembre : Moutier II - Glovelier / Bassecourt 13-2.

Liet

Le HC Bôle est né !

Le HC Bôle est né ! Du stade d'ébauche, il y a environ deux mois, le projet a mûri et il est devenu réalité hier soir, à la suite d'une assemblée qui s'est tenue au buffet de la Gare du village. Le premier comité du HC Bôle a été élu comme suit : président, M. Rolf Weber, de Bôle ; vice-président, M. Raymond Nater, de Bôle également ; entraîneurs, MM. Daniel Farine, secondé par Yves Rognon, tous deux de Corcelles ; directeur technique, M. Heinz Bertschi, d'Hauterive ; secrétaire, M. Marino Locarnini, de Bôle ; trésorier, M. Pierre Schaub, de Bôle.

La nouvelle société ne participera à aucune compétition officielle cette année. Elle attend la saison prochaine pour faire son entrée – qu'elle espère fracassante... – dans le championnat de troisième ligue. En attendant, les hockeyeurs bôlois ont prévu quelques matches amicaux pour « se mettre dans le bain », sur la patinoire de Fleurier.

Bien entendu, le gros problème reste celui de la glace. mais lorsque l'on connait la foi qui habite les fondateurs du HC Bôle, on peut légitimement penser qu'il sera régler d'ici l'hiver prochain. Bonne chance !

IIe ligue Jura : Moutier II étonne

Dans le groupe jurassien de IIe, le néo-promu, Moutier II, se porte à merveille. Les réservistes prévôtois ont battu deux candidats au titre, Court et Franches-Montagnes. Leur principal rival dans la course à la consécration s'appelle Tramelan. Les Tramelots ont, eux aussi, raflé le maximum face à, respectivement, Sonceboz et Ajoie II.

Corgémont s'est réhabilité. Il a vengé l'échec subi au lever de rideau devant Delémont. Ce sont les patineurs de Sonceboz qui ont fait les frais du réveil des hommes du nouvel entraîneur Strahm.

Pour Delémont, la lutte était inégale. Les Delémontains se sont logiquement inclinés en donnant la réplique à Court.

Résultats au 13 novembre : Court - Moutier II 4-8 ; Tramelan - Sonceboz 3-2 ; Corgémont - Delémont 7-8 ; Franches-Montagnes - Ajoie II 8-3 ; Ajoie II - Tramelan 6-10 ; Sonceboz - Corgémont 0-9 ; Delémont - Court 1-6 ; Moutier - Franches - Montagnes 7-1.

Classement : 1. Moutier II et Tramelan 2-4 ; 3. Franches-Montagnes, Delémont, Court et Corgémont 2-2 ; 7. Ajoie II et Sonceboz 2-0.

Liet

Bobby Orr prend sa retraite

Bobby Orr, le meilleur défenseur de tous les temps, a annoncé sa retraite définitive. Cette nouvelle a fait l'effet d'une bombe dans le monde du sport nord-américain, mais le genou gauche du joueur des Black Hawks de Chicago, fragile comme jamais après six opérations et des retours au jeu prématurés, a eu raison de cet extraordinaire talent. Après l'annonce de la retraite de Bobby Hull (39 ans) des Jets de Winnipeg de l'Association mondiale de hockey il y a deux semaines, c'est le deuxième joueur d'envergure à accrocher ses patins.

La carrière de Bobby Orr commença en 1966-67 lorsque les Bruins de Boston obtinrent leur premier choix au repêchage des Generals d'Oschawa de la ligue junior « A » de l'Ontario. Au terme de cette saison, Orr enlevait le trophée Calder attribué à la meilleure recrue. Dès la campagne 1967-68, sa force et sa classe lui permirent de conquérir le plus grand nombre de trophées de la Ligue nationale en neuf saisons complètes avec Boston. Il s'adjugea à huit reprises le trophée Norris décerné au meilleur défenseur et ceci jusqu'en 1974-75. Ensuite, trois fois le trophée Hart offert au joueur le plus utile à son équipe dans le calendrier régulier, vint garnir sa collection de 1969-70 à 1971-72. La moisson n'était pas encore terminée et le trophée Smythe couronnant le joueur le plus utile à son équipe en coupe Stanley lui fut décerné en 1969-70 et 1971-72. Son plus fantastique exploit a été d'être le premier défenseur de toute l'histoire du hockey professionnel à enlever le trophée Art Ross, emblême de la suprématie des compteurs, en 1969-70 avec 33 buts et 87 passes pour 120 points et en 1974-75 avec 46 buts et 89 passes pour 135 points. Cette saison encore, en six joutes, Orr a réussi deux filets et deux assistances, mais les douleurs étaient trop vives...

Dans le groupe 1, Atlanta a subi sa troisième défaite de la saison aux dépens des Islanders de New-York sur le compte de 4-2 mais demeure un solide chef de file. Chicago domine toujours la faible division 2 et Montréal en épinglant Détroit 8-3 et Toronto 3-2, prend à nouveau le large dans la conférence 3. Les Bruins de Boston sont en tête du groupe 4 mais ils se souviendront de leur dernier passage à l'Olympia de Détroit. Les Red Wings les ont tout simplement dynamités par 7-1 soulevant d'aise une foule de 18.000 personnes.

Jarco JOJIC

football

APRÈS L'EXPÉDITION SUISSE À WROCLAW

Où s'arrête le possible ? Où commence l'impossible ?

Roger Vonlanthen et l'équipe suisse sur la sellette. C'est le leitmotiv qui se poursuit ! D'autres avant eux, ont monopolisé les critiques plus que les louanges mais le football suisse continue à vivre ses heures peu glorieuses. Même après les quelques émotions de Wroclaw nous continuons à proclamer : Ne tirez pas sur le pianiste et ses accompagnants. **Sans épargner le coach national et son choix qui s'apparente plus aux couleurs du caméléon qu'à une doctrine bien définie et audacieuse, sans donner notre bénédiction aux performances bien quelconques offertes par l'équipe suisse à moult reprises, nous nous refusons à fermer les yeux sur une multitude de facettes qui donnent au football suisse son visage actuel.**

GARDER LES PIEDS SUR TERRE

Si l'équipe suisse, en jouant normalement bien, ne parvient pas à s'imposer face au vice-champion du monde au Wankdorf ou à Wroclaw devant la Pologne ce n'est pas forcément et uniquement parce que Roger Vonlanthen ne vaut pas plus que Hussy ou certains de ses prédécesseurs. On ne s'élève pas à la hauteur de la Hollande comme par enchantement. On ne bat pas la Pologne seulement parce que l'on a envie. Il faut garder les pieds sur terre et ne pas croire que seul le « complexe helvétique » permet à nos adversaires de triompher.

Si actuellement l'équipe suisse ne peut afficher sur son tableau de chasse ni la Hollande, ni la Pologne c'est simplement que les Hollandais et les Polonais nous sont supérieurs. Nous ne voulons pas nous arrêter sur la défaite de Ferrare constituant un chapitre à part qui devrait servir de motif pour punir les coupables.

DIFFICILE

Mercredi à Wroclaw, une bonne formation suisse s'est inclinée devant la Pologne. Nous ne pensons pas qu'en jouant de manière plus offensive, avec trois attaquants le résultat aurait pris une autre tournure. Il aurait été certes plus ambitieux de la part de Roger Vonlanthen d'évoluer avec des signes extérieurs (trois avants et une défense qui essaye au moins d'offrir un soutien plus réel aux actions offensives) traduisant des intentions plus marquées. Pour notre part nous préférons que la Suisse s'incline par 3-1 que par 2-0 ou même 1-0.

Cependant, face à une formation expérimentée, jouant avec un plateau de sept participants au « Mundial » en Argentine (Kukla, Zmuda, Szymanowski, Maculewicz, Boniek, Nawalka et Lato) il était difficile de réaliser l'exploit. D'autant plus que la souveraineté polonaise se manifesta de manière compacte. Aussi bien en défense ou la constante permutation de Zmuda et Maculewicz dans l'axe central et l'esprit offensif de Szymanowski (la grande classe d'un latéral) offrent à ce compartiment une souplesse admirable, que dans le compartiment intermédiaire animé par le bouillant Boniek, par les entreprises efficaces de Majewski et la technique de Nawalka, on rencontre ce jeu d'équipe qui est à la base de toute l'élaboration d'un volume de jeu supérieur. Quant à l'attaque elle vit au rythme infernal de Lato et d'Ogaza. Un duo qui s'harmonise fort bien avec Terlecki à l'aile gauche.

Mise sur orbite par une défense athlétique, intelligente, mobile, portée vers le soutien, la Pologne reléguait au second plan l'artillerie légère de Roger Vonlanthen. L'équipe suisse peut offrir des promesses à perte de vue, mais elle n'atteint jamais la constance à un niveau souhaité.

POURQUOI ?

Lorsque l'on pose la question à Vonlanthen quelques heures avant le match de la Pologne Si Trinchero était là, jouerait-il ? Il répond : **Peut-être.**

A la même heure Botteron dit : **Si l'on me garantissait le match nul je serais preneur immédiatement.** Ponte écarté ne s'étonne pas outre mesure : **Je m'attendais à ne pas jouer d'entrée car on me reproche d'être trop offensif.**

Trois esquisses qui situent certes l'état d'esprit du contexte de l'équipe suisse fait de prudence, de compromis, d'hésitation. Actuellement il s'agit aussi de sagesse. Il y a plus de 12 ans que le problème se pose, varie mais jamais ne se résout.

Comment reprocher aux responsables de l'équipe nationale d'être des enfants dans un monde d'adultes. Tant que l'on aura pas revalorisé le maillot à la croix blanche, on poursuivra le folklore en croyant que le principal demeure de participer.

Tant que les clubs de Ligue nationale dicteront la loi à l'ASF, tant que les intérêts de ces clubs passeront avant ceux de la « nation », l'équipe nationale sera toujours la deuxième servie.

CERCLE VICIEUX

Roger Vonlanthen a enfin osé se plaindre ouvertement du manque de collaboration de certains entraîneurs étrangers qui vivent du football suisse à la tête de clubs de Ligue A. Comment lui donner tort puisque trop souvent il hérite des clubs des cadeaux empoisonnés. Encore une fois l'intérêt des clubs prime.

Dès lors, il reste au responsable à composer avec les éléments souvent de valeur mais s'interdisant d'offrir à la Suisse le meilleur d'eux-mêmes... en bons salariés qu'ils sont, payés par leurs clubs qui paye et commande et ne tiennent pas à recevoir en retour des joueurs blessés ou fatigués ! C'est le début du cercle vicieux. L'équipe nationale intéresse les clubs et les joueurs pour augmenter leur valeur en y faisant un bref séjour, puis on verra...

Et pendant ce temps le coach national prend son bâton de pèlerin pour tenter de convertir ceux qui n'ont aucune envie.

Ou s'arrête le possible et... ou commence l'impossible ?

Dans la situation actuelle, l'impossible commençait au Wankdorf face à la Hollande et se poursuivait à Wroclaw devant la Pologne.

J. MARIÉTHOZ

Les candidats au comité du FC Sion

Après l'entrainement de jeudi, la direction du FC Sion a présenté en primeur à l'entraineur et aux joueurs les personnes sollicitées pour composer le comité qui sera proposé à l'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre. Les candidats au comité sont MM. Jean-Claude Rudaz (candidat à la présidence), André Luisier, René Quentin, Me François Gasser et Jean-Marc Imboden.

GRANDE SALLE DE CONCISE
Samedi 18 novembre dès 19 h 30
Dimanche 19 novembre dès 14 h 30
Championnats romands de boxe
Avec la participation de plus de 50 boxeurs
Organisation CYB sous l'égide de la FSB
113222 R

NEUCHÂTEL FC
Stade de la Maladière
Samedi 18 novembre à 18 heures
NEUCHÂTEL-XAMAX
NORDSTERN
Match d'ouverture à 16 heures
Enfants, entrée gratuite jusqu'à 14 ans
LOCATION D'AVANCE :
Delley Sport – Moka Bar
Stade de la Maladière
115502 R

volleyball

Championnat suisse

Journée décisive chez les dames

Demi-journée seulement en ligue nationale A masculine, puisque deux matches étaient programmés, Bienne et Volero étant en lice dans les compétitions européennes. Si Bienne s'est facilement qualifié face à Bonnevoie (Luxembourg), Volero s'est fait « sortir » par Turnhout en coupe des vainqueurs de coupes.

Star Onex a réussi une bonne opération en allant gagner à Bâle contre les Universitaires, alors que Spada Academica était sérieusement accroché par Naefels.

Chez les dames, le trou est déjà décisif pour le titre. A Bienne, les joueuses de la ville de l'avenir n'ont pas trouvé grâce face à Uni Bâle. Les Rhénanes comptent maintenant quatre points d'avance sur Spada, vainqueur à Saint-Gall, et six sur VB Bâle, qui s'est pourtant incliné face à UC Lausanne.

A COLOMBIER LE DERBY

En ligue nationale B féminine, Colombier a gagné le premier derby en venant prendre le total de l'enjeu au Panespo. Pendant ce temps, le « leader » Chênois battait d'un rien Star Onex, Cette victoire de Colombier place la formation neuchâteloise au deuxième rang, juste devant Neuchâtel. En queue de classement, dans le duel des néo-promus, Wacker Thoune a pris facilement la mesure d'Yverdon et laisse ainsi les Vaudoises seules à la dernière place.

Chez les hommes, Marin a étonné pas mal de monde en ne s'inclinant que par 3-2 au Locle. Certes, les hommes des Montagnes neuchâteloises semblent connaître un passage à vide ; toutefois, les premiers points ne devraient plus être loin pour les Mariniers. A Lausanne, face à l'un des deux « leaders », Colombier s'est incliné justement.

Au classement, UC Lausanne et Koeniz sont toujours invaincus en tête, précédant de deux longueurs Montreux.

J.-C. S.

Ecoulements obstrués
Nous vous aidons tout de suite ! Notre service est assuré 24 heures sur 24, même pendant les jours fériés. Facturation seulement en cas de succès. Pas de saleté, pas d'énervement. Frais de déplacement Fr. 25.–
Tél. (038) 31 88 33
SERVICE NETTOYAGE TUYAUX SNT S.A.
096246-R

OFFRES D'EMPLOIS

Les établissements H. TEMPELHOF, fabrique de vêtements de protection à Serrières-Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou à convenir

ouvrières très soigneuses

et habiles pour travaux en atelier sur machines à coudre électriques.

Prendre rendez-vous par téléphone au 31 33 88 (interne 21) de 13 à 18 heures. 113092-O

CERCLE NATIONAL
NEUCHÂTEL
engage
GARÇON DE MAISON
ou
AIDE DE CUISINE
Se présenter ou téléphoner au (038) 24 08 22. 115156-0

VAUDOISE ASSURANCES

offre à une personne «cadre» dans le secteur administratif ou commercial, une possibilité de NOUVELLE ORIENTATION PROFESSIONNELLE en qualité de

TECHNICIEN DE SINISTRES

de l'agence de Neuchâtel.

Ce poste administratif conviendrait, après une formation poussée dans la technique d'assurance, à un homme habitué aux relations avec la clientèle, ainsi qu'à la conduite du personnel.

Faire offres écrites à

Jacques Etzensperger
Agent général
Musée 5, 2000 Neuchâtel.

113891-O

Occupation auxiliaire pour le samedi!

Société suisse connue cherche pour le début de l'année 1979 quelques

conseillers/démonstrateurs

Votre travail
Démonstrations, conseils et promotions de vente dans les magasins Do-it-yourself de votre région, Il s'agit de produits, tels que peinture, crépi, mastic, etc.

Nous offrons
Formation en usine payée, fixe honorable, dédommagement de la voiture, frais, prime sur le chiffre de vente.

Nous cherchons des collaborateurs sympathiques, débrouillards et consciencieux. Cet emploi est accessible à des bricoleurs expérimentés ou des professionnels, possédant une voiture.

La formation aura lieu au mois de décembre 1978: Veuillez adresser vos offres manuscrites à notre chef de vente, M. D. Vögtli. 113120-O

SELMA Do-it-yourself
HERMANN HAUSER AG 8604 Volketswil
Tel.01/9454800

LEYBOLD-HERAEUS SA
cherche

ingénieur de vente

pour la Suisse romande.

Notre maison, spécialiste de la technique du vide, entretient des contacts avec l'industrie et la recherche.

Nous offrons:
- Un poste indépendant au sein d'une équipe dynamique
- Travail intéressant et varié
- Traitement et prestations sociales excellents et modernes.

Nous demandons:
- Solide formation ETS ou équivalente en électronique ou mécanique, des connaissances en technique du vide seraient un avantage.
- Langue maternelle française avec de bonnes notions d'allemand.
- Entregent, sens des responsabilités et des contacts humains.

Si vous êtes le collaborateur souhaité, n'hésitez pas à vous mettre en contact avec nous. Nous nous réjouissons de faire votre connaissance et vous donnerons volontiers tous les renseignements désirés sur votre future activité.

LEYBOLD-HERAEUS SA, Œrlikonerstrasse 88, 8057 Zurich. Tél. (01) 46 58 43. 113230-O

Segalo S.A. Meubles

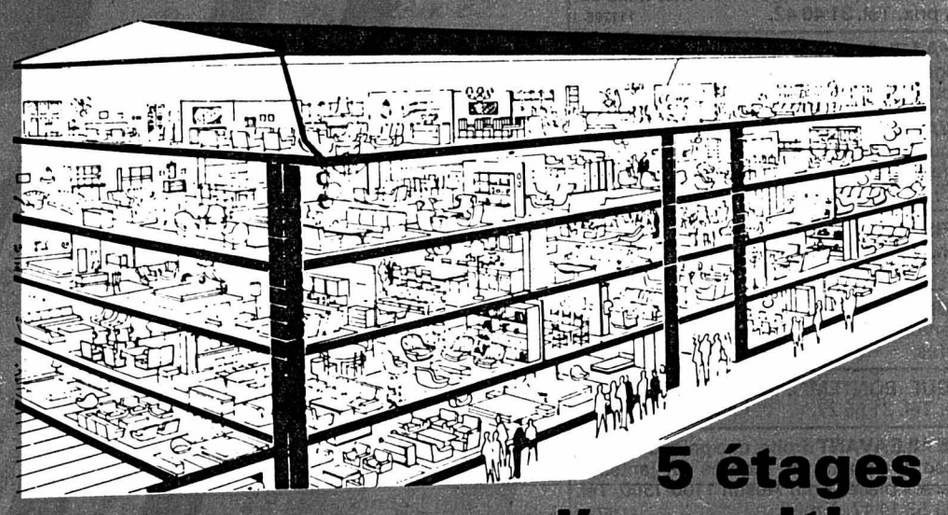

5 étages d'exposition

PRÈS DE 3000 M²

Offrez-vous un bien-être authentique:

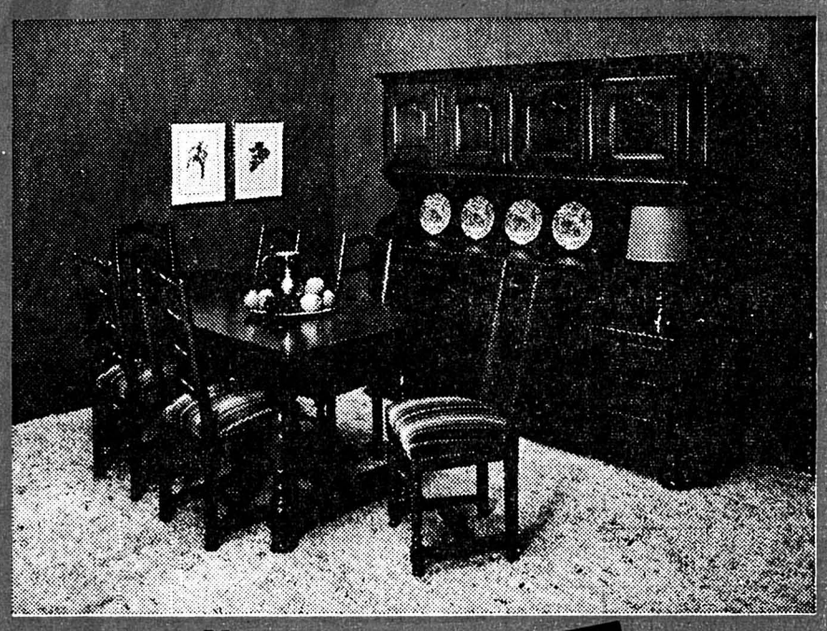

Noyer massif, patine antiquaire

EN EXCLUSIVITÉ CHEZ Segalo

Partenaire de ROMANDIE CONFORT
chaîne romande de l'ameublement

GRAND-RUE 38
PESEUX
Tél. (038) 31 13 33
GRAND PARKING
Autorisé sur le trottoir le long des vitrines

FACILITÉS DE PAIEMENT
Gérant: S. GUENOT

113877-A

Nouvelle TV-Dimension de National Panasonic

Système de projection TV à écran géant

Au moyen du TC-6200 de National-Panasonic vous pouvez regarder la TV dans des locaux à pleine lumière du jour. C'est nouveau! Ce qui est aussi nouveau, c'est la technique des trois tubes de projection, qui produisent l'image claire sur l'écran de projection lavable de 152 cm en diagonale. Vous pouvez sélectionner tous les programmes au moyen du récepteur TV incorporé. Recherche autom. des stations. Chacun des 16 programmes mis en mémoire peut être sélectionné directement au moyen de la commande à distance par rayons infrarouges. L'ajustement de la couleur, du contraste et de la tonalité peuvent également se faire par la télécommande. Les video-recorder, caméras noir/blanc et couleur, ainsi que les jeux de TV peuvent être reproduits directement sur l'écran.

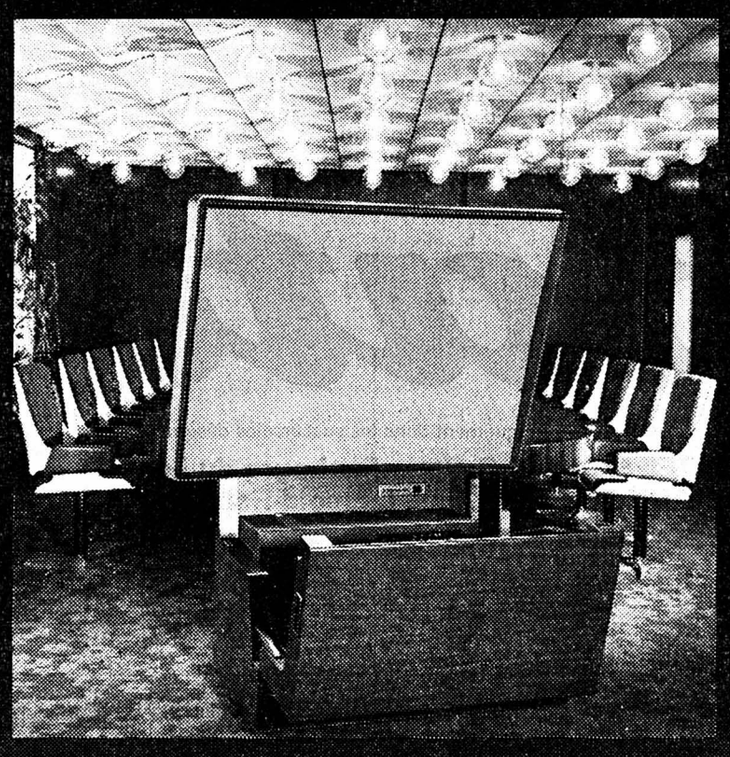

Le moteur du cylindre et celui du Kapstan sont à entraînement direct et pilotés par quartz. En combinaison avec un troisième moteur pour le processus de charge «M», l'entraînement à tambour frontal assure une stabilité maximale de l'image.

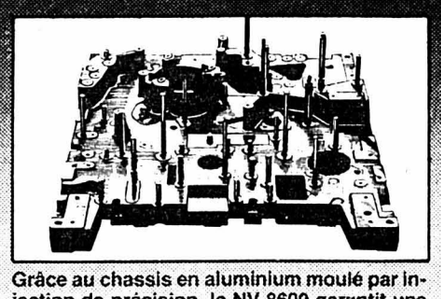

Grâce au chassis en aluminium moulé par injection de précision, le NV 8600 garantit une stabilité mécanique sensiblement plus élevée.

VHS

112887-A

Des constructeurs renommés du monde entier se sont décidés en faveur du système VHS: Saba, Nordmende, Thomsen, Thorn, RCA, Magnavox, GTE Sylvania, G.E., Quasar, Curtis Mathes, Hitachi, Mitsubishi, Akai, JVC, Sharp, National-Panasonic.

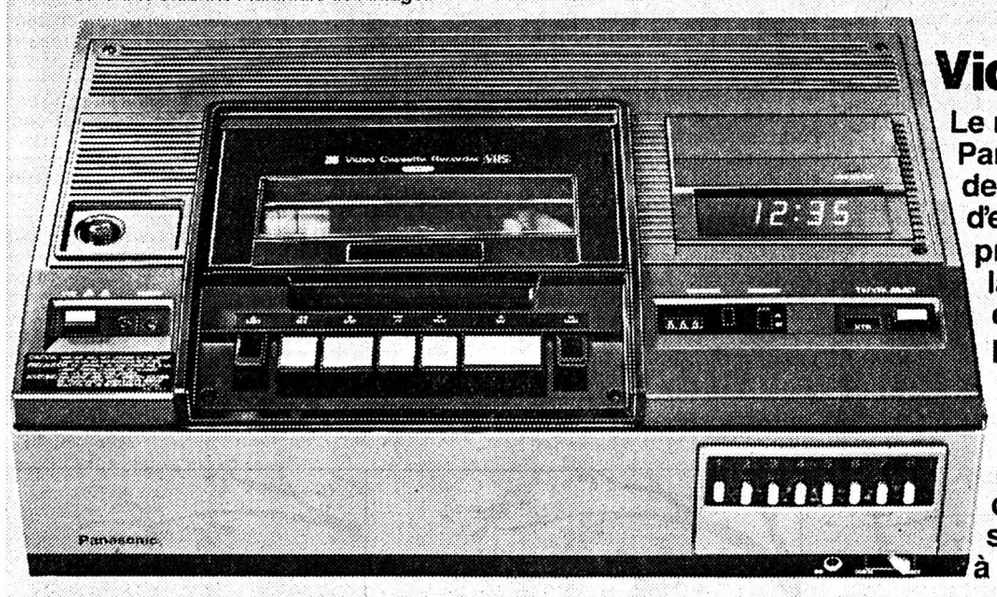

Video-recorder

Le modèle NV-8600 de National-Panasonic est un video-recorder de précision pour une durée d'enregistrement de 3 h. Ses propriétés remarquables sont p.ex. la minuterie à affichage digital électronique, la touche de pause, l'interrupteur de fin de course, le rebobinage de mise en mémoire (Memory-Rewind), la commande à distance et le tuner VHF/UHF incorporé, qui offre la possibilité d'enregistrer une émission alternative à côté du programme courant.

National Panasonic

Vous obtiendrez une documentation détaillée dans tout commerce spécialisé ou directement auprès de la représentation générale: John Lay, Bundesstrasse 9-13, 6000 Luzern 4, téléphone 041-234455

Pour entrée immédiate ou date à convenir, on cherche

SERVEUSE

Débutante acceptée, Bons gains, nourrie, logée. Vie de famille assurée, congés réguliers.

S'adresser à Bernard Dorthe, Buffet de la Gare 1699 Oron-le-Château. Tél. (021) 93 77 44. 110093-O

Salon de coiffure cherche

COIFFEUSE

Entrée immédiate ou date à convenir.

Adresser offres écrites à AL 2537 au bureau du journal. 116756-O

MANÈGE DE FENIN
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

PALEFRENIER (ÈRE)

Tél. (038) 36 12 91 ou 36 15 19. 111693-O

Cherchons pour entrée immédiate

ferblantiers couvreurs

Pour renseignements: tél. (039) 22 48 69. 113879-O

Cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

JEUNE FILLE

pour service de buffet et ménage. Bon climat de travail, vie de famille.
Restaurant Kreuz
Famille Fritz Eggimann
3327 Lyssach
Tél. (034) 45 25 08. 113226-O

Nous cherchons pour le 1er décembre

servante aimable ainsi qu'une jeune fille

pour la cuisine et le ménage, dans un joli restaurant, près de Liestal. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Nourries et logées. Vie de famille si désiré.

Faire offres à Fam. Müller
Gasthof Waldeck, 4412 Nuglar.
Tél. (061) 96 09 68. 113897-O

SANFI AG

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

CÂBLEUR

pour le câblage de nos tableaux électriques et armoires de commande

Nous offrons:
- salaire en rapport avec les capacités
- travail intéressant
- ambiance de travail agréable
- semaine de 5 jours
- horaire variable
- fonds de prévoyance
- transport assuré de Neuchâtel ou de La Neuveville.

Les candidats sont priés de téléphoner ou d'écrire à:

SANFI S.A.,
Armoires électriques et de commande
route de Neuchâtel 36, 2088 Cressier
Tél. (038) 47 23 23. 113363-O

Suchard

Pour notre service de **Comptabilité générale et industrielle,** nous cherchons

UNE EMPLOYÉE DE COMMERCE

L'activité de notre nouvelle collaboratrice comprend notamment tous les travaux en rapport avec la gestion des stocks et l'entrée des écritures. Le poste de travail est équipé d'un terminal en téléprocessing.

Nous désirons confier ce travail à une personne précise et ordonnée, ayant le goût pour les chiffres.

Date d'entrée: 3 janvier 1979 ou à convenir.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner à M. P. Buol. Il répondra volontiers à vos questions et vous adressera une formule de candidature.

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Département du personnel
2003 Neuchâtel
tél. (038) 21 11 55, interne 456. 113875-O

Suchard

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **55 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

1 MANTEAU, 2 complets homme, taille 50, bas prix. Tél. 31 40 42. 111286-J

SOFA-LIT 3 places avec 2 fauteuils, état usagé, et table de salon céramique. Prix à discuter. Tél. (032) 83 28 37. 111531-J

TUYAUX CHAUFFAGE en fer 3 m + 3 coudes, 120 mm, état de neuf 65 fr. B. Vaucher, Rue-à-Jean 5, Corcelles, tél. (038) 31 15 36. 111538-J

TAPIS SMYRNE neuf, 3 m sur 3 m 30, crème brun. Tél. (038) 51 31 96, dès 17 heures. 111306-J

SOULIERS SKI Dachstein N°s 41-42, 80 fr.; réservoir Puch or 80 fr. Tél. 31 53 47, dès 19 heures. 111625-J

ORGUE BONTEMPI, accordéon chromatique. Tél. 31 65 27. 111601-J

UNE AILE AVANT droite, une paire de bas de caisse et 4 pneus été montés sur jantes + diverses pièces pour Austin 1100-1300. Tél. (038) 53 14 17, à midi. 111672-J

MAQUETTE DE TRAIN Fleischmann HO, 200 x 150 cm, avec décoration, 1 composition voyageurs, 1 composition marchandises, 1 transformateur/tableau de commande. Tél. 31 52 94. 111658-J

CUISINIÈRE À GAZ 3 feux; manteau bleu marine avec capuchon, pour fille 10-12 ans; bonbonnes pour eaux-de-vie, 5-20 litres; points Mondo, Silva, Avanti; vélo d'enfant 6-10 ans. Tél. 31 52 94. 111657-J

MACHINE À TRICOTER STRIGO. Tél. 42 10 72. 111610-J

POUR BUS VW porte-bagages 200 fr., banquettes arrière 200 fr. Tél. 33 17 04. 111614-J

POUR BUS CAMPING, auvent état de neuf, prix catalogue 1300 fr., cédé à 850 fr. Tél. 33 17 04. 111616-J

SKIS 215 ET 210 CM, souliers ski 8 et 10½, bas prix. Tél. 24 48 13. 111637-J

TAPIS pure laine, neuf, 1 m 70 x 2 m 40, valeur 350 fr., laissé à 200 fr. Tél. 41 13 03. 111317-J

BATTERIE D'ORCHESTRE, 5 fûts, cymbale, charleston. Prix à discuter. Tél. (038) 24 28 04, heures repas. 111701-J

TABLE DE CUISINE, buffet de service. Tél. 25 90 70. 111692-J

BEAUX OIGNONS, 50 c. le kg. Walter Tribolet-Krebs, 3249 Tschugg-sur-Erlach. 111330-J

2 PNEUS NEIGE Firestone 165 x 14, bon état, 20 fr. la pièce; skis avec fixations 190 cm, parfait état, 50 fr. Tél. 24 73 67. 111689-J

1 PAIRE DE SKIS Rossignol 190 cm. Tél. 31 35 01. 111694-J

TAPIS PERSAN 440 x 330 cm, bas prix. Tél. 25 56 76. 111333-J

SUPERBE SALLE À MANGER Renaissance, chêne massif, modèle, 9 pièces. Tél. 25 56 76. 111334-J

FRIGO-CONGÉLATEUR armoire 325 l, 2 moteurs, 600 fr. Tél. 24 59 87, heures des repas. 111332-J

2 MOTEURS de Kadett 1200. Tél. (038) 51 15 46. 111706-J

GRANDE TABLE campagnarde ancienne, noyer. Tél. 31 62 81. 111704-J

MAGNIFIQUE MANTEAU RAT MUSQUÉ et cuir; manteau mouton retourné taille 40. Tél. 25 68 25. 111703-J

BEAU MANTEAU FOURRURE NOIR en sconse, taille 44, 150 fr. Tél. 53 34 68. 111702-J

SKIS KNEISSL 185 et chaussures Raichle N° 39, 150 fr. le tout. Tél. 24 12 21. 111340-J

MOTEUR et pneus Mini 1000, 58.000 km, pour bricoleur, 500 fr. Tél. 25 65 70. 111718-J

TABLE DE TÉLÉVISION style rustique, état neuf, 100 fr. Tél. 33 49 96. 111712-J

4 PNEUS NEIGE 155 x 12; chaînes pour Mini; poussette - pousse-pousse, bon état; beaucoup d'habits dame 38-40, robes, pantalons, jupes, manteaux; ensemble de ski homme 44-46 et 3 pantalons 42-44. Très bas prix. Tél. 53 26 00. 116751-J

2 PAIRES SKIS KNEISSL 190 cm, avec fixations, bon état. Tél. 63 25 63, heures de bureau. 116752-J

1 CANAPÉ ET 2 CHAISES Louis-Philippe. Tél. 31 82 90. 116754-J

MANTEAU MARINE croisé, superbe pièce état neuf (homme); canadienne doublée mouton, grande taille. Tél. 25 32 05 soir, sauf samedi. 111355-J

ROVER 2000 TC moteur; pièces carrosserie, moteur. Tél. 31 47 63 - 31 69 14. 111735-J

SOULIERS DE SKI Nordica, pointure 37-38, 90 fr. Tél. (038) 53 34 86. 111738-J

SUPPORT-JAMBES POUR LIT, 1 coussin électrique, 1 couverture chauffante, souliers ski N° 40, après-ski, bottines noires, bottes daim brunes, souliers Vasano N° 4, état de neuf. Tél. 25 84 23. 111335-J

MACHINE À ÉCRIRE portative, écriture anglaise, 60 fr. Tél. (038) 42 54 01. 111433-J

BELLES CAROTTES FOURRAGÈRES et pour consommer, à partir de 30 à 60 c. le kg. Tél. (038) 33 29 44. 111354-J

BELLES POMMES Boscop non traitées, à partir de 40 à 80 c. le kg. Tél. (038) 33 29 44. 111353-J

DIVAN-COUCHE avec entourage et coffre pour literie, avec 2 fauteuils, conviendraient pour chalet, le tout en bon état. Prix à discuter. Tél. (038) 55 14 24. 111352-J

LIT une place, avec entourage, 250 fr.; armoire 2 portes, dont une avec glace, 150 fr.; commode 100 fr.; divan et 2 fauteuils 200 fr.; buffet de service ancien, 150 fr.; vaisselier style 1900. Tél. (039) 31 39 72. 111356-J

4 JANTES 155 x 13 pour Toyota. Tél. 24 58 81, le soir. 111734-J

Notre offre en skis se trouve uniquement dans les succursales désignées par *

NEUCHÂTEL *, rue du Seyon - Faubourg du Lac 2 -
LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 38

PAS UN PAS SANS Bata

115519-A

CAUSE DOUBLE EMPLOI: salon laine brune, meubles blancs pour chambre d'amis ou d'enfant; lit français, lit simple, armoires 3 et 2 portes, commodes, tables de nuit; cuisinière butagaz. Tout pratiquement neuf; 2 fourneaux bois ou charbon, avec tuyaux. Tél. 53 43 07. 111733-J

CHAUFFE-LIT neuf (non-emploi). Tél. 25 36 16. 111725-J

4 PNEUS ÉTÉ 175 x 13, 70 %, 4 pneus hiver 165 x 13, 70 %, montés sur jantes Opel 1700. Tél. (038) 53 21 58 (soir). 111346-J

REVOX ampli A 78, 550 fr.; enregistreur A 77, 2 pistes, 800 fr. Tél. (038) 31 63 68. 111722-J

SKIS KNEISSL MAGIC CDX, 200 cm, avec fixations Salomon 444 + parablac et stopper; vélo Allegro de course, 10 vitesses. Tél. (038) 31 26 42, pendant les repas et après 19 heures. 111727-J

PISTE D'AUTOMOBILE palistil: circuit complet, bon état. Prix à discuter. Tél. 24 70 73, dès 18 heures. 111348-J

SALON: 2 fauteuils, 1 divan transformable velours de Gênes; humidificateur Turmix; chaise enfant, bois. Tél. 31 39 14. 111349-J

UNE MACHINE À LAVER LE LINGE semi-automatique, Siemens, 400 fr.; une machine à laver la vaisselle Husqvarna mini, 400 fr. Tél. 24 28 76. 111719-J

MANTEAU ASTRAKAN taille 38, prix avantageux. Tél. 42 32 58, après 17 heures. 111720-J

COURS D'ALLEMAND Eyle complet, sur disques, avec livres, 600 fr. Tél. (038) 25 99 37, heures des repas. 111342-J

BUFFET DE SERVICE; 2 fauteuils cuir; manteau, pantalon, etc., 3-4 ans; bottes N° 39. Tél. (038) 41 12 57, dès 14 heures. 111343-J

SOULIERS DE SKI NEUFS Dynafit N° 10, valeur 398 fr., cédés à 190 fr.; Dolomite N° 5, 60 fr. Tél. 24 76 22 dès 12 heures. 111721-J

TABLE DE PING-PONG Wisa-Gloria, état de neuf. Tél. 25 69 16. 113893-J

POINTS SILVA, Mondo, Avanti. Prix encore plus bas + 100 gratis par mille. Ecrire à F.Ne. Box 433, 1401 Yverdon. 112776-J

GUITARE, amplificateur 100 W, box 100 W, prix à discuter. Tél. 24 48 72. 111073-J

POULETS de grain de six mois, 15 fr. la pièce, vif; 18 fr. la pièce, mort. Tél. 55 13 47; dès 19 heures. 111511-J

DEMANDES A ACHETER

SECRÉTAIRE, armoire à deux portes. Tél. 25 85 13. 111639-J

ENSEMBLE DE SKI 15 ans (165-170 cm), bon état. Tél. 31 53 47, dès 19 heures. 111624-J

J'ACHÈTERAIS VÉLOMOTEUR 2 vitesses. Roland Meylan, Martel-Dernier. Tél. (039) 37 14 48. 116753-J

POUR CITROËN GS, 4 pneus 145 x 15 neige, montés sur jantes. Tél. 46 12 22. 113909-J

JE CHERCHE une table ronde ancienne. Tél. (032) 83 30 52. 111431-J

ACHÈTE CARTES POSTALES anciennes et timbres-poste. Tél. (039) 31 22 95. 098550-J

PARTICULIER cherche quelques marches d'escalier en roc. Tél. 24 18 72. 111593-J

A LOUER

POUR TOUT DE SUITE, à louer une chambre meublée avec toilettes-douche, près de l'université. A partir de jeudi, tél. (064) 22 91 35 ou tél. (071) 95 12 65, M^lle Gerda Sträuli. 111691-J

PORT D'HAUTERIVE, 2½ pièces. Tél. 24 18 22. 111132-J

AUVERNIER: 3 pièces, Chasselas 5, location 440 fr. tout compris. Situation tranquille, confort. Tél. 24 50 12. 111337-J

A CRESSIER, local 36 m². Tél. 47 17 91. 111724-J

1^er DÉCEMBRE ou date à convenir, à Serrières, 3½ pièces avec balcon et vue sur le lac, tout confort, cuisine agencée, cave. Loyer mensuel 635 fr., charges comprises. Tél. (038) 31 87 82. 111350-J

LOCAUX 90 m², accès facile. Tél. 33 63 13 - 24 10 50. 111634-J

A SAINT-MARTIN-CHÉZARD un beau logement de 3 pièces, tapis tendus, grande salle de bains, cuisine agencée, balcon avec store, 490 fr., charges comprises. Date d'entrée à convenir. Adresser offres écrites à HI 2521 au bureau du journal. 111268-J

COLOMBIER, 1 appartement de 2 pièces, tout confort, 340 fr., charges comprises. Tél. 31 20 21. 113030-J

DEMANDES A LOUER

LOGEMENT de 3½ ou 4 pièces modeste, avec petit verger ou jardin, région Bôle - Neuchâtel. Prix 350 à 380 fr. Tél. (038) 41 35 93. 111523-J

VEUF RETRAITÉ cherche appartement 2 pièces, confort, à Neuchâtel, pour le mois de mars 1979. Adresser offres écrites à FR 2542 au bureau du journal. 111239-J

DAME SEULE cherche appartement 2 pièces, centre ville. Adresser offres écrites à IV 2545 au bureau du journal. 111699-J

JE CHERCHE APPARTEMENT 3½-4 pièces avec confort, pour le 31 mars 1979. Région Peseux - Corcelles - Auvernier « haut ». Tél. (038) 24 00 77, après-midi ou soir. 111430-J

MÉNAGE 2 PERSONNES avec 1 chien et 1 chat, cherche appartement de 4 pièces, région Saint-Blaise - Marin. Adresser offres écrites à HM 2501 au bureau du journal. 110784-J

OFFRES D'EMPLOIS

CHERCHE FEMME DE MÉNAGE, 4 heures par semaine. Tél. 24 69 58. 111679-J

ON CHERCHE, pour lundi 20 novembre, femme de ménage pour le nettoyage d'un appartement. Tél. 25 69 16. 113894-J

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE 18 ans cherche travail, 18 au 30 décembre. Tél. 25 54 86. 111711-J

MAMAN garderait enfants à la journée ou à la semaine. Tél. 24 51 94. 111696-J

DAME cherche quelques heures de travail (ménage) par jour. Tél. 25 38 04. 111613-J

JEUNE HOMME possédant CFC comptable cherche emploi soit: 2 jours par semaine, 3 matinées, à domicile. Tél. 25 01 63. 111594-J

SECRÉTAIRE, EXPÉRIENCE, français-allemand, cherche emploi. Adresser offres écrites à BM 2538 au bureau du journal. 111717-J

JEUNE FILLE cherche place de serveuse dans tea-room ou bar sans alcool. Libre le 1^er décembre. Adresser offres écrites à MZ 2549 au bureau du journal. 111357-J

JEUNE HOMME, bonne présentation, ayant fait 1 année environ de disco-amateur, cherche place, plein temps, comme disk-jockey. Parle couramment français, italien et un peu anglais. Si possible Suisse romande ou Tessin. Adresser offres écrites à LY 2548 au bureau du journal. 111729-J

JEUNE HOMME, 20 ans, cherche place de chauffeur-livreur ou magasinier. Libre dès janvier 1979. Adresser offres écrites à 1711-1007 au bureau du journal. 111739-J

EMPLOYÉE DE BUREAU cherche travail à temps partiel. Tél. 33 13 00. 111732-J

DIVERS

CANNAGE DE CHAISES soigné. Prendre contact au (038) 42 43 30. 111697-J

SOCIÉTÉ D'ÉTUDIANTS cherche chaises pour son local. Tél. 25 48 10. 111716-J

JOLIE JEUNE FEMME, 28 ans, aimant musique, danse, campagne, cherche ami cultivé ayant situation aisée. Ecrire à EP 2541 au bureau du journal. Joindre photographie. 111710-J

JEUNE FEMME, trentaine, 2 enfants, souhaite faire la connaissance de monsieur sérieux; situation. Ecrire à DO 2540 au bureau du journal. 111331-J

DAME 42 ANS, présentation, grand cœur, féminine, goûts variés, souhaite trouver tendresse, avec compagnon grand, loyal, cultivé. Pas conforme à l'annonce s'abstenir. Discrétion. Ecrire à KX 2547 au bureau du journal. 111320-J

JEUNE DAME, 32 ans, cherche amie (s) pour partager: idées, goûts, sorties, week-ends. Tél. 33 14 93. 111726-J

COURS SAUVETEURS pour permis section mixte. Tél. 53 22 13 ou 25 77 77. 111567-J

ROBES DE MARIÉE et accessoires en location chez M^me Geuggis, Beau-Site 3, Cortaillod. Tél. 42 30 09. 110804-J

POUR VOTRE SOIRÉE, troupe théâtrale présente comédie gaie. Renseignements au (038) 25 49 92, interne 38. 113821-J

SUBITO

FAN L'EXPRESS Sports ACNF SAISON 1978-1979

Les matches de la semaine

Ligue Nationale A:

NE Xamax - Nordstern	18 h	Sam. 18

Ligue Nationale C:

NE Xamax - Nordstern	15 h	Sam. 18

1re Ligue:

Boudry - Yverdon	14 h 30	Dim. 19

Inter AI:

NE Xamax - Martigny	12 h 30	Dim. 19

Inter A2:

Chx-de-Fds - Corcelles	14 h 30	Sam. 18

Inter BI:

Chx-de-Fds - Kirchberg	15 h 15	Dim. 19

Inter CI:

Gen.-sur-Cof. - Bienne	14 h 30	Sam. 18
NE Xamax - Kœniz	14 h 30	Dim. 19

Interrégionaux B2:

1. NE Xamax 2 - Domdidier	14 h 30	Dim. 19

Interrégionaux C2:

7. Comète - Ticino	14 h 30	Dim. 19

IIe Ligue:

13. Bôle I - Le Locle II	15 h	Sam. 18
14. St-Imier I - Audax I	14 h 45	Dim. 19
15. Serrières I - Superga I	14 h 30	Dim. 19
16. Hauterive I - Marin I	14 h 45	Sam. 18
17. Gen.-sur-Cof. I - St-Blaise I	14 h 30	Dim. 19
18. Floria I - Béroche I	9 h 45	Dim. 19

IIIe Ligue:

19. Le Landeron I - Etoile I	14 h	Dim. 19

Coupe Suisse Juniors Inter CI:

Chx-de-Fds - Sion	13 h 30	Dim. 19

ACNF Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel N° 14

AVERTISSEMENTS

BUFFAT Ennie, Yverdon Int. B2, jeu dur (match du 5.11.); PALLI Christian, Bulle Int. B2, jeu dur (match du 5.11.); PIMENTEL Carlos, Bulle Int. B2, réclamations récid. (match du 5.11.); MANDENGUE André-Blaise, Racing Int. B2, jeu dur; EGGER Christian, Yverdon Int. B2, antisportivité; GULER Roland, Morat Int. B2, antisportivité; DEJARDIN Raymond, Serrières I, jeu dur (match du 5.11.); RUEDIN Philippe, Cressier I, réclamations; FAHRNI François, Blue-Stars Ib, antisportivité; WIDMER Jean-Philippe, Serrières I, antisportivité; JECKELMANN David, Bôle I, jeu dur; MUSITELLI Patrice, Floria I, jeu dur; STAEMPFLI Gérald, Le Locle II, jeu dur; AUBRY Patrick, Floria II, réclamations; CAMELIQUE Christian, Châtelard I, jeu dur; DELL'OREFICE Luigi, L'Areuse Ib, cap., jeu dur; STOPPA Mario, Serrières I, réclamations récid.; DEJARDIN Raymond, Serrières I, réclamations récid.; KUMMER François, Béroche I, antisportivité récid.; GOUVEIA Antonio, Centre Portugais I, jeu dur récid.; VAZ ANTONIO Mari, Centre Portugais I, réclamations récid.; CLERC Jean-Luc, Travers I, réclamations récid.; SCHUPBACH François, Châtelard I, jeu dur récid.; SOLCA Pierre-Yves, Cortaillod I, jeu dur récid.; POLESE Giovanni, Cortaillod I, antisportivité récid.; REBER René, Auvernier I, antisportivité récid.; BALLMER Ronald, La Sagne I, réclamations récid.; REICHEN Eric, Les Brenets II, réclamations cap.

AMENDE FR. 50.—

YVERDON jun. Int. B2, antisportivité de l'équipe, match du 5.11.

F.C. SUPERGA I

De gauche à droite: debout: **Multinovic** (entraîneur) **-Sabatino - Mazzoléni - Jaquet - Bristot - Häsler - Marcadent - Bischof.** Accroupis: **Manzoni - Traversa - Gamba - Bula - Djela - Piervittori - Alessandri.**

(Photo Uniphot Schneider, Cernier)

1 MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION

CAVALLI Alexandre, Racing Int. B2, antisportivité (3me avert.); SAHLI Pierre, La Sagne I, antisportivité; ROSSIER Stéphane, Geneveys-s-Cof. I, jeu dur (3me avertissement); WALTHERT Hubert, Audax I, jeu dur (3me avertissement); LECOULTRE Laurent, Hauterive I, jeu dur (3me avertissement); PIERVITTORI Fabio, Superga I, jeu dur (3me avertissement); ROTA Mario, Travers I, jeu dur (3me avertissement).

3 MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

GEINOZ Pierre-Alain, Bulle Int. B2, voie de fait (match 5.11.); ROBERT Jean-François, Cortaillod I, voie de fait.

6 MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

RODRIGUEZ José, Yverdon Int. B2, antisportivité grave envers l'arbitre (match du 5.11.); NICOLET Thierry, Le Locle Int. B2, antisportivité grave envers l'arbitre.

MODIFICATION DE RÉSULTAT

Le match de IVe ligue Colombier IIa - Gorgier Ia du 2.9.1978 (2-4) est modifié en 3 à 0 en faveur de Colombier IIa. (Motif: joueur non qualifié au F.-C. Gorgier). Décision Commission pénale de l'ASF.

COMITÉ CENTRAL ACNF
M. TSCHANZ J.P. BAUDOIS

3,05 mètres de longueur, 33,1 kW DIN (45 CV DIN), toit vinyle, vitres teintées, réservoir de 32 litres, jantes sport.
NOUVEAU PRIX: 7890.—
3 ans MULTI GARANTIE
Mini 1100 Special
En leasing dès par mois 200.—
GARAGE WASER
«La Côte»
2034 Peseux tél. (038) 31 75 73
111848-2

TÉLÉVISEURS COULEURS
Philips — Mediator Gründig
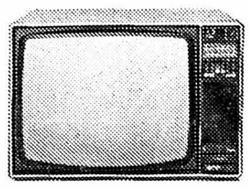
le plus grand choix à des prix sans commentaires,
CHEZ LE SPÉCIALISTE
Demandez un essai sans engagement

111855-2
Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

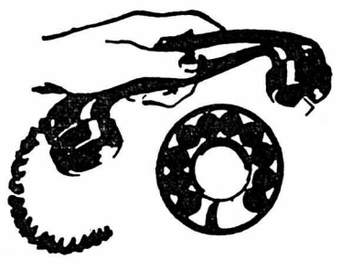
Votre électricien
Vuilliomenet & Cie S.A.
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES NEUCHATEL
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12
111849-2

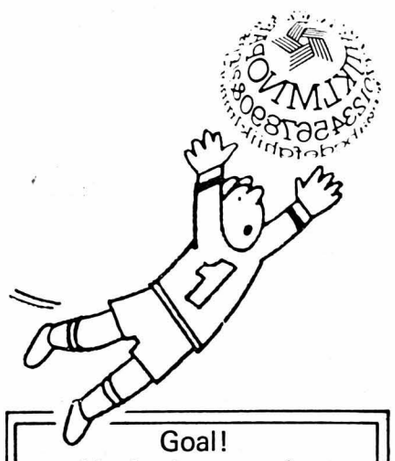
Goal!
Un à zéro pour la machine à écrire suisse à sphère imprimante
HERMES 808
Reymond
Faubourg du Lac 11
2000 NEUCHÂTEL
Tél. 038/25 25 05
111850-2

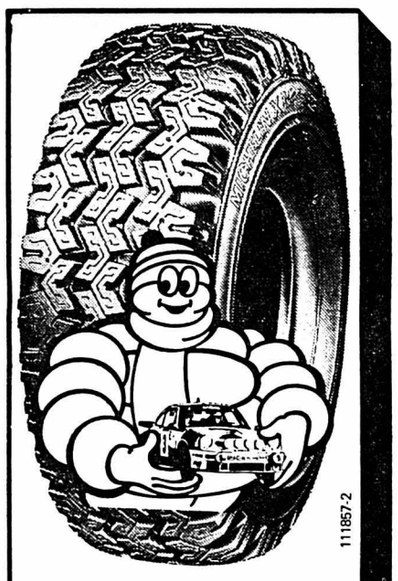
MICHELIN XM+S8
PRIX «CHOC» + SERVICE
chez votre spécialiste
AUTOCENTRE
PESEUX
Tél. 31 46 40 / 31 39 82.
111857-2

Pour votre appareil ménager, adressez-vous au spécialiste
MEILLARD & GLAUS
ÉLECTRICITÉ.
Cortaillod Tél. (038) 42 11 52
111852-2

BOUCHERIE RAPIDE
Service à domicile
Choix et qualité
FACCHINETTI
SAINT-BLAISE - Tél. (038) 33 14 41
111854-2

Bière Muller
111851-2

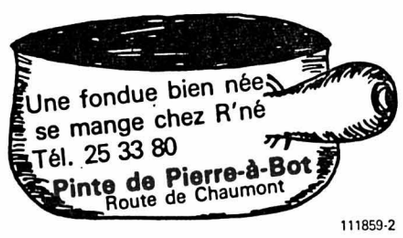
Une fondue bien née se mange chez R'né
Tél. 25 33 80
Pinte de Pierre-à-Bot
Route de Chaumont
111859-2

Salomon 727. Une fixation paraît soudain bien différente.

SALOMON 727
multidirectionnelle
muller sports sa
Sous les arcades - NEUCHÂTEL - Tél. 25 19 93
A. Frochaux - M. Audétat - M. Muller
se feront un plaisir de vous démontrer tous les avantages de la nouvelle Salomon 727
111918-2

La série exclusive Toyota Corolla avec de très nombreux extra.

Le premier arrivé sera le premier servi.
La Toyota Corolla est depuis 4 ans déjà, sans interruption, la voiture la plus produite du monde. Toyota fait de ce succès l'événement de la saison par la série exclusive Corolla «Silverstar» et «Bluestar». Toutes les Corolla de cette série ont un superéquipement et un prix superavantageux.
3 ans MULTI GARANTIE
Toyota Corolla 1200 Liftback, 3 portes
Valeur de l'équipement additionnel Fr. 2600.—.
Vous ne payez pour l'équipement additionnel que Fr. 570.—.
Votre gain Fr. 2030.—.
Toyota Corolla 1200 Sedan Deluxe, 4 portes
Valeur de l'équipement additionnel Fr. 2300.—.
Vous ne payez pour l'équipement additionnel que Fr. 500.—.
Votre gain Fr. 1800.—.
Toyota Corolla 1200 Station Wagon, 5 portes
Valeur de l'équipement additionnel Fr. 2800.—.
vous ne payez pour l'équipement additionnel que Fr. 600.—.
Votre gain Fr. 2200.—.
Garage du 1er-Mars S.A.
PIERRE-À-MAZEL — NEUCHÂTEL
Téléphone (038) 24 44 24
Sous-agents: Garage G. Masson, Couvet, tél. 63 18 28
Garage TIP-TOP, H. Schulthess, Boudevilliers, tél. 36 16 90
111856-2

MAZOUT HK MAZOUT MAZOUT MAZOUT
Une entreprise bien neuchâteloise et connue de chacun:
CARBURANTS
Produits du pétrole
Tél. 21 11 21
HAEFLIGER & KAESER S.A.
111858-2

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

SAAB

Exposition Saab et test Turbo

13 modèles Saab sont à votre disposition! Profitez dès maintenant des prix très avantageux! La grande surprise pour vous: un test sans engagement de la Turbo! Soyez les bienvenus!

Imbattables!

Les Turbos de Saab. Accélérations foudroyantes pour dépasser en toute sécurité. Des voitures familiales avec suralimentation. Peu polluantes, propres et silencieuses. La nouvelle carrosserie très élégante cache des superavantages!

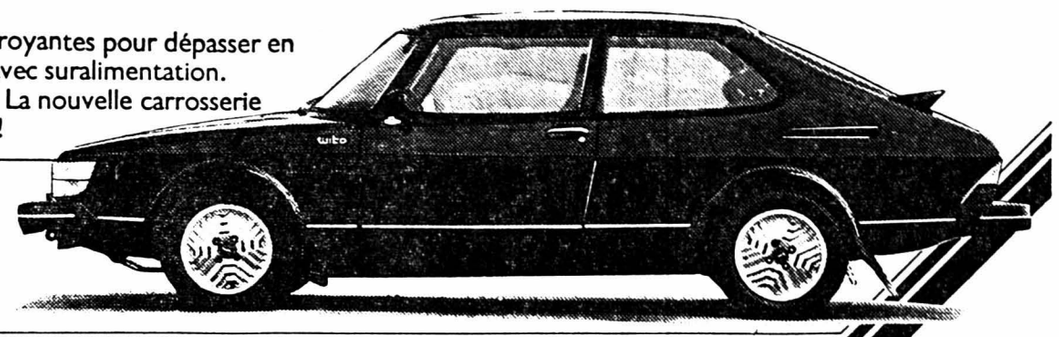

Garage – Carrosserie

TIP-TOP H. Schulthess
2043 Boudevilliers

Heures d'ouverture:

Vendredi 17 nov. de 15.00 à 18.00 h.
Samedi 18 nov. de 10.00 à 18.00 h.
Dimanche 19 nov. de 10.00 à 18.00 h.

L'apéritif vous sera servi.

113846-A

SAAB

AE 75

GALERIE DU TAPIS D'ORIENT

„Les joyaux de l'Orient"

Pfister-Meubles Neuchâtel
Terreaux 7

16 - 25 novembre 1978

Lundi de 13.30 à 21 h
Mardi – Vendredi
de 8 – 12 h et 13.30 – 21 h
Samedi de 8 – 21 h
Dimanche fermé

قالی Meubles Pfister

113069-A

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Abonnement de théâtre de la Ville de Neuchâtel
Samedi 25 novembre
à 20 h 30
Spectacle N° 5

Le Centre dramatique national du Limousin présente

BURGOU, BANDIT LIMOUSIN

Location: Hug Musique, vis-à-vis de la Poste.
Tél. 25 72 12. 112963-A

CONSERVATOIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

354me Heure de Musique

Dimanche 19 novembre 1978 à 19 heures

Le Quintette «Giocare»

JEANNE MARTHALER, flûte
FRANÇOISE FALLER, hautbois
PIERRE-HENRI DUCOMMUN, violon
PIERRE SANCHO, violoncelle
MADY BÉGERT, clavecin

Œuvres de Telemann, Gerhard Maasz, Rudolf Kelterborn, Emile de Ceuninck, Johann-Christian Bach

et

SPHÈRE CUBIQUE

pour flûte, hautbois, violon, violoncelle et clavecin
de **JEAN NYDER**

Prix des places (taxe comprise) Fr. 7.—, membres et amis des «heures de musique» Fr. 6.—. Elèves des écoles Fr. 3.—.
Location au conservatoire. Tél. (039) 23 43 13.
115514-A

Aider les plus faibles, c'est renforcer notre communauté.

Secours suisse d'hiver

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre bancaire

âgé de 28 ans, cherche changement de situation.

Adresser offres écrites à 1710-1006 au bureau du journal. 111336-D

Beau choix de cartes de visite

à l'imprimerie de ce journal

Nettoyages d'appartements vides

travail soigné, bonnes références. Prix intéressant.
Tél. 25 29 95. 111277-D

COMMERCES

A remettre, à l'est de la ville,

Station-Service avec garage.

Adresser offres écrites à HT 2544 au bureau du journal. 111636-Q

Machines à coudre
neuves, de démonstration, cédées avec très grosse réduction.
GARANTIE 10 ANS.
Sur demande, par téléphone, envoi 15 jours à l'essai.
OCCASIONS avec garantie

Elna	Fr. 200.–
Bernina	Fr. 390.–
Turissa	Fr. 345.–
Bernina	Fr. 590.–

Facilités, location

Agence VIGORELLI,
av. de Beaulieu 35,
Lausanne,
tél. (021) 37 70 46.
112010-A

A vendre

antiquités
sur 3 étages.

Tièche,
tél. (032) 22 64 75.
111345-A

A vendre ou **à louer**
Steinway
et Bechstein
PIANO À QUEUE + PIANO
Epinettes
(avantageux).
Tél. (031) 44 10 82
(Heutschi). 113354-A

Fourrures

Agrémentez vos
COLS
BAS DE MANTEAUX
BAS DE MANCHES
en y mettant une bordure en
fourrure

ROBERT POFFET
Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.
103875-A

Le plus grand choix en machines universelles

Largeur de rabot: 210, 260, 300, 350, 360, 400, 410, 500, 510 mm à un prix sans concurrence, ainsi que **des scies à ruban, tours à bois, aspirateurs à copeaux** bon marché

Payements par acomptes avantageux

Il vaut la peine de nous rendre visite et d'assister à une démonstration sans engagement.
Ouvert le samedi matin.
Représentation en exclusivité.
Centre de machines Strausak SA
2554 Meinisberg
près Bienne.
Tél. (032) 87 22 23.
113071-A

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

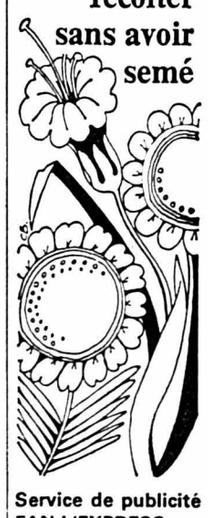

Service de publicité
FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

FRANCHES-MONTAGNES

À REMETTRE AU NOIRMONT, pour date à convenir,

L'HÔTEL-RESTAURANT DE LA COURONNE

COMPRENANT:

1 salle de débit (40 places)
1 salle à manger (40 places)
8 chambres (17 lits)
2 logements de 3 pièces chacun
1 garage

- Etablissement d'excellente renommée gastronomique
- Chiffre d'affaires annuel: Fr. 200.000.— à Fr. 220.000.— environ
- Reprise du mobilier et des stocks: Fr. 50.000.— environ (paiement à discuter)
- Loyer mensuel modéré

Affaire intéressante pour COUPLE DE LA PROFESSION.

Prendre contact ou écrire à l'une des adresses suivantes:

COOP LA CHAUX-DE-FONDS, propriétaire de l'immeuble, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds
ou
M. et Mme Arnold Beer, tenanciers actuels. 113191-Q

COMMERCE

Je cherche à reprendre

BAR À CAFÉ

Région romande. Réponse garantie.
Adresser offres écrites à GS 2543 au bureau du journal. 111676-O

Offres d'emplois

On cherche gentille
jeune fille
pour aider au ménage, nourrie, logée.

Tél. 31 98 39. 111709-O

Notre collaborateur pour la **Suisse romande** atteignant l'âge de la retraite, nous lui cherchons un successeur en la personne d'un

EMPLOYÉ DE COMMERCE QUALIFIÉ

auquel nous demandons:

de l'expérience professionnelle,
le français en tant que langue maternelle,
de bonnes connaissances d'allemand

pour: le traitement des commandes,

le contact avec la clientèle,
la correspondance et les traductions.

Nous sommes grossistes en articles pour tapissiers, décorateurs, ensembliers. Etablissement en ville de Berne.

Débuts immédiats ou après entente.

Prière d'adresser offres et renseignements usuels sous chiffres à:

Charles Kyburz SA
Articles pour tapissier en gros
9, route de Thoune
3000 Berne 6 115501-Q

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.

cherche

UNE VENDEUSE LINGERIE

connaissance de la branche, ambiance agréable, d'excellentes prestations sociales, réductions sur tous les achats dans notre chaîne de grands magasins.

Téléphonez-nous ou écrivez-nous, (038) 25 30 13.

Date d'entrée: 3 janvier 1979. 113901-O

MARCHÉ DE GROS
LE BEY

Av. de Grandson 78 Yverdon Tél. 024-24 15 15

JUBILÉ 10 ANS
DÉCEMBRE 68 - DÉCEMBRE 78

CHASSELAS ROMAND, sélection Villanella, la bout.	Prix Jubilé	**3.90**
VERMOUTH BLANC, Stellina	Prix Jubilé	**3.80**
VERMOUTH ROUGE, Stellina, le litre	Prix Jubilé	**3.80**
PASTIS LA TROUBLANTE, le litre	Prix Jubilé	**18.70**
CÉNOVIS, le tube de 100 g	Prix Jubilé	**2.—**
CÉNOVIS, le flacon de 200 g	Prix Jubilé	**3.90**
FLOCONS POUR CHIENS ALI FLOC, sac de 10 kg	Prix Jubilé	**17.50**
FARINE FLEUR, le kg	seulement	**-.75**
SUCHARD EXPRESS, la boîte de 1 kg	seulement	**6.75**
FROMAGE GALA, le duo de 6 portions	seulement	**6.90**
SABLE À CHAT PUSSY, les 5 kg	seulement	**4.50**
SABLE À CHAT PUSSY, le sac de 1,5 kg	seulement	**1.45**
MAYONNAISE THOMY, le tube de 265 g	seulement	**1.50**
SAVON PACIFIC, le triopack de 3 × 150 g	seulement	**2.90**
DENTIFRICE COLGATE FLUOR, les 2 tubes de 75 ml	seulement	**4.—**
CRÈME ATRIX, la grande boîte de 100 ml	seulement	**2.40**

PARTICIPEZ TOUS À NOTRE **grand concours NESCAFÉ**
sans aucune obligation d'achat **GAGNEZ DE NOMBREUX PRIX**

113843-A

GRAND PARKING
ENTRÉE LIBRE

Du nouveau à l'ouest : LA BÉROCHE

ROSERAIES HAUSER

ROSIERS HAUSER - 2028 VAUMARCUS
Tél. (038) 55 12 18

Cultures spéciales de rosiers
Edition de roses nouvelles sélectionnées

VISITEZ NOS CULTURES

Catalogue illustré en couleurs sur demande

DEPUIS 1871

Gilbert Sports une belle aventure commerciale

GILBERT-SPORTS, à Saint-Aubin, 6, rue du Port: l'expérience d'une belle aventure commerciale datant de 1975, basée sur le dynamisme du commerce familial, spécialisé, indispensable à une localité.

M. Gilbert Fehlbaum et sa fille Geneviève sont toujours disponibles pour conseiller la clientèle. (J.-P. Baillod)

TOUT POUR LES SPORTS

M. Gilbert Fehlbaum, technicien et mécanicien, et sa fille Geneviève, vendeuse spécialisée, ont du pain sur la planche. L'autre jour, ils nous ont fait part de leur confiance en l'avenir, malgré les difficultés connues de l'heure et une âpre concurrence dans leur branche. Le magasin est attrayant, fonctionnel. On y propose tout ce qui concerne les sports d'été et d'hiver. Depuis le tennis, le cyclisme (course et tourisme), la navigation, les planches à voile, l'accastillage, les articles pour le bain, aux programmes d'hiver: skis de piste et de fond, vêtements, chaussures, rayon spécial de jean's de marques réputées, le tout à la portée de toutes les bourses, sans sacrifier la qualité:

– Nous sommes parés pour la saison d'hiver qui s'annonce normale. Chez nous, la clientèle est fidèle et provient de tout le Littoral et même du Nord vaudois. Nous travaillons sur le respect de la confiance mutuelle et de la qualité des prestations et des conseils. Nous refusons de «refiler» n'importe quoi à n'importe qui, car le client qui nous fait confiance a le droit au respect...

LE SERVICE APRÈS-VENTE: UN ATOUT

GILBERT-SPORTS dispose d'ateliers bien équipés. Ici, on entretient et on répare tout ce qui est proposé par le magasin. En été, on procède à la réparation et au cordage des raquettes de tennis, aux retouches des vêtements et équipements divers. En hiver, on veille au contrôle et au réglage des skis, des chaussures. Durant toute la saison, on répare les bicyclettes. M. Fehlbaum et sa fille sont toujours disponibles. Ils n'hésitent pas, par exemple, à livrer un article à domicile, à accepter une petite réparation urgente pour rendre service. On ne s'improvise pas vendeurs en articles de sports:

– Nous nous tenons constamment au courant des nouveautés valables, nous lisons la littérature technique, nous assistons à des cours de formation. Nous estimons que la concurrence loyale est un stimulant, mais nous refusons les prix «sauvages» qui nuisent à tout le monde. Nous estimons que la qualité de l'accueil et des prestations assure notre avenir commercial...

DES PRÉOCCUPATIONS?

GILBERT-SPORTS ne craint pas le risque pour aller de l'avant car l'avenir sourit aux audacieux. Pour satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante, il faut disposer de stocks importants, proposer des articles durables, tenir compte des besoins à la carte, développer le commerce avec prudence, éviter de s'endormir sur des lauriers:

– Pour mieux servir la clientèle, nous avons même créé un petit bureau technique et un département commercial. Désormais, les clients de La Béroche ont la possibilité de trouver tous les articles de sports dans un contexte personnalisé, sans avoir besoin de se déplacer. Nous sommes toujours disponibles pour conseiller, même si l'«affaire» n'aboutit pas. Bref, nous aimons notre «métier» et nous souhaitons que notre magasin reste un lieu de rencontre...

M. Gilbert Fehlbaum et sa fille sont solidaires de l'économie locale et régionale. Ils estiment que la diversification, les contacts directs constituent un atout pour la sauvegarde et le développement du petit et moyen commerce:

– Nous nous trouvons tous sur un même bateau. Les petits et moyens commerçants doivent se serrer les coudes, se spécialiser, prouver l'importance de leur présence, faire preuve d'imagination et avant tout penser à satisfaire leur clientèle...

UN CHOIX IMPORTANT POUR LES ENSEMBLES
VESTES dès Fr. 89.—
pantalons pour le ski de piste et de fond - Accessoires
LAHCO - KISPO - KESKO - SKIN
Chaussures **DYNAFIT - RAICHLE - DACHSTEIN**
Skis **ROSSIGNOL - VÖLKL - HEAD - KNEISSL** Toutes réparations
FAITES PRÉPARER VOTRE ÉQUIPEMENT D'HIVER PAR LE SPÉCIALISTE!
Gilbert Sports
Répare tous vos équipements sportifs, à des prix très avantageux
2024 SAINT-AUBIN — Rue du Port 6 — Tél. (038) 55 26 24

MEUBLERIE de la BEROCHE

meubles rustiques et de style massifs et copies d'ancien

15, rue du Débarcadère – 2024 Saint-Aubin
Tél. (038) 55 23 15

GARAGE DE LA BÉROCHE
S. PERRET **2024 SAINT-AUBIN** Av. de Neuchâtel 38 ✆ (038) 55 13 52

AGENCE RENAULT
Vente voitures neuves et occasions
Réparations toutes marques
Toutes fournitures et accessoires

ESSENCE SUR AUTOMATE JOUR ET NUIT avec billets de Fr. 10.—

G. PERRENOUD & fils: l'importance de la diversification

Installations sanitaires, couverture, ferblanterie...

PERRENOUD & fils, 32, avenue de Neuchâtel, à Saint-Aubin. Une entreprise fondée en 1946 sur la base du labeur de l'ancienne génération. Le programme est vaste, diversifié: installations sanitaires, couvertures de toits, ferblanterie, chauffage, étanchéité. L'entreprise familiale emploie 15 collaborateurs et forme des apprentis. M. Georges Perrenoud, le père, qui songe à une retraite bien méritée, a passé ses pouvoirs à ses deux fils, Charles-Henri et Jacques-Edouard, deux hommes jeunes qui ignorent le mur des lamentations:

– Nous avons commencé avec six vélos et maintenant nous disposons de sept véhicules utilitaires...

L'IMPORTANCE DE LA DIVERSIFICATION

Cette année, la raison sociale sera transformée en «Perrenoud S.A.», pour mettre l'accent sur le développement de l'entreprise familiale:

– En 1974, nous avons affronté la dure crise qui a touché l'industrie de la construction. Au lieu de nous lamenter, nous avons préféré diversifier les travaux pour sauvegarder l'avenir et les emplois. Une telle attitude, comme nous l'avions prévu, s'est révélée payante...

Actuellement, tous les secteurs de l'entreprise marchent bien. Ils travaillent pour les bureaux d'architectes et d'ingénieurs, notamment, les maisons familiales, les fabriques, les réseaux communaux, l'armée, etc...

– Nous insistons sur l'importance du travail soigné, pour l'entretien, les réparations. Nous pensons que la qualité des prestations assure l'avenir d'une entreprise...

Chez Perrenoud & fils, on n'a pas hésité à s'équiper d'une manière moderne, même si de tels investissements sont onéreux. On y dispose notamment d'un pont suspendu de 45 mètres, extensible, pour la ferblanterie et la couverture, un équipement rare dans le canton. Les cadres et les ouvriers constituent une équipe polyvalente, bien homogène et les «patrons» accordent beaucoup d'importance au climat présidant aux travaux afin que chacun se sente motivé par sa tâche et l'avenir de l'entreprise:

– Nous sommes conscients des difficultés de l'industrie de la construction. Mais nous pensons que le pessimisme est un facteur négatif et ne conduit à rien. Pour se maintenir sur le marché, il s'agit de se battre, de s'adapter sans cesse à de nouveaux besoins...

Vue de l'entreprise Perrenoud & fils à Saint-Aubin. (Avipress J.-P. Baillod)

UN SOUCI

Ici, on enregistre avec satisfaction, que malgré la crise de la construction, le travail n'a jamais manqué et que l'entreprise familiale n'a jamais connu le chômage, un fait essentiel pour l'économie locale:

– Notre chiffre d'affaires à l'extérieur s'élève à environ 80 pour cent. Cela ne nous empêche pas d'envisager l'essor des travaux souhaités par la clientèle privée. Nous sommes prêts à intervenir judicieusement même pour des «bricoles» car aujourd'hui, plus que jamais, il faut miser sur les prestations et les besoins de chacun...

L'autre jour, Charles-Henri et Jacques-Edouard Perrenoud ont tenu à rendre hommage à leur père qui a lutté pour développer une affaire artisanale, synonyme de qualité:

– Nous souhaitons rester ouverts aux nouveautés, aller de l'avant, prouver que l'entreprise familiale a de l'avenir à condition d'accepter de résoudre les questions qui se posent, car la vie change sans cesse...

comina mobile sa
2024 SAINT-AUBIN (NE)
rue de la Gare 18, tél. (038) 55 27 27
Maçonnerie - béton armé - génie civil - goudronnage
Carrelage
Plâtrerie - Peinture
Tous travaux neufs ou de transformation

HÔTEL-RESTAURANT
PATTUS
2024 SAINT-AUBIN - Tél. (038) 55 27 22
M.-TH. PATTUS propr.
LE LIEU DE RENDEZ-VOUS idéal pour vos rencontres entre collègues et amis en novembre et décembre.
POUR LES FÊTES, des menus soignés. – **DEUX ORCHESTRES.**
UNE JOYEUSE AMBIANCE POUR ENTRER en 1979!
Réservez votre table.

Famille VERDON
MAGASINS DE FLEURS
Horticulteurs - Fleuristes
CHEZ-LE-BART (NE) - Tél. (038) 55 11 18
Gare de Neuchâtel
Ouverture de 7 h 30 à 20 h
Toute l'année
NEUCHÂTEL - Tél. 25 84 00

111896-6

LA TRUITE enchantée
Chaque jour, préparée selon une recette de grande tradition, servie dans un cadre sympathique où vous trouverez un accueil toujours chaleureux.
Hôtel restaurant LA MOUETTE CH 2028 Vaumarcus
Tél. (038) 55 14 44
Fermé le lundi
Réservez votre table

G. PERRENOUD & FILS
Tél. (038) 55 12 35
Installations Sanitaires
Couverture Ferblanterie
Chauffages centraux - Etanchéité
Avenue de Neuchâtel 32 - **2024 SAINT-AUBIN (NE)**

La Rôtisserie Bourguignonne
RESTAURANT DE LA CROIX-BLANCHE
AVENCHES – ✆ 037-75 11 22
Spécialités de la chasse
Cuisses de grenouilles fraîches
R. Combriat, chef de cuisine - propriétaire
– FERMÉ LE JEUDI –
113221-A

Journées de jubilé de la porte ouverte au paradis de l'ameublement de Meubles-Lang, City-Center, Bienne

JKL-4 113229-A

Baux à loyer
au bureau du journal

OFFRES D'EMPLOIS

GRAND GARAGE
cherche, pour compléter son équipe de vente,

VENDEUR DE VOITURES
NEUVES ET D'OCCASION

ayant expérience du service extérieur.

Age minimum 25 ans – Connaissances de la branche automobile pas indispensables.

Faire offres sous chiffre JW 2546 au bureau du journal.
113850-O

Restaurant de la Grappe
La Coudre
Neuchâtel
SPÉCIALITÉS ITALIENNES
engage tout de suite ou pour date à convenir
UN (E) SOMMELIER (ÈRE)
connaissant les deux services.
Bons gains, congés réguliers.
Faire offres écrites ou se présenter sur rendez-vous.
M. L. Marini ✆ 33 26 26. 113852-O

VAUDOISE ASSURANCES
offre à une personne qualifiée un poste de
SECRÉTAIRE
pour le traitement administratif des cas d'accidents.

Il s'agit d'une fonction très variée, comprenant
– contacts téléphoniques et personnels avec notre clientèle.
– possibilité d'utiliser une autre langue
– salaire et prestations sociales dans le cadre d'une entreprise importante.

Faire offres écrites à
Jacques Etzensperger
Agent général
Musée 5, 2000 Neuchâtel.
113892-O

La publicité rapporte à ceux qui en font!
Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

M	T	I	A	R	T	R	O	P	L	E	T	T	I	V
O	R	L	A	I	X	A	E	L	L	I	M	A	F	E
N	I	A	R	F	C	O	E	U	S	M	X	E	P	T
T	N	E	U	A	O	R	X	U	U	E	N	A	B	C
R	R	E	R	T	U	X	P	S	E	I	Y	P	R	A
E	M	T	U	T	O	E	C	L	O	S	A	A	A	P
I	E	O	U	C	R	M	B	M	A	Y	M	S	C	T
R	C	O	R	I	H	O	O	G	S	A	I	T	E	N
U	M	O	E	T	N	A	E	B	S	S	S	I	L	E
E	A	U	M	E	A	P	T	Q	I	U	P	C	E	M
N	R	R	R	P	H	G	U	E	B	L	S	H	T	E
G	R	G	C	L	A	E	N	I	L	A	E	E	E	N
I	O	S	O	H	E	C	N	E	X	X	U	O	D	I
E	U	X	E	M	E	M	T	E	E	E	S	U	M	A
S	X	R	E	S	O	E	R	U	T	N	I	E	P	V

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors cinq lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un fabuliste grec. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Arche - Axe - Axial - Automobile - Bracelet - Carte - Compact - Doux - Fox - Famille - Grenoble - Isis - Lux - Mortagne - Masque - Montre - Mouture - Musée - Musc - Moine - Même - Neuchâtel - Oser - Omnibus - Pastiche - Pays - Pacte - Paysage - Portrait - Peinture - Phlox - Roux - Saxe - Supérieur - Seigneurie - Tri - Tirer - Vittel - Vainement. (Solution en page radio)

HASENA
HASENA S.A.
Fabrique de meubles
4105 Biel-Benken
cherche
REPRÉSENTANT
bilingue et capable pour la Suisse romande, le Valais, le canton de Berne, le Jura et une partie du canton de Soleure.

Exigences: bonne formation, au minimum deux ans d'expérience dans la vente du meuble ou d'articles similaires. Age idéal 25 à 35 ans, domicile dans la région à représenter.

Nous offrons: grande indépendance, soutien de vente permanent, fixe élevé, commissions, frais remboursés, prestations sociales usuelles.

Adresser offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et références à Département du personnel HASENA S. A., 4105 Biel-Benken. 113898-O

Nous cherchons pour notre atelier une
COURTEPOINTIÈRE
sachant travailler seule.
Semaine de 5 jours.
Faire offres à: Textiles Ambiance, Passage Max-Meuron 4, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 24 30. 113479-O

On cherche
mécanicien auto
qualifié, travail intéressant et varié, semaine de 5 jours, bon salaire.
Garage de la Croix, 2205 Montmollin.
Tél. 31 40 66. 113782-O

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. La Feuille d'avis de Neuchâtel a un service pour les résoudre à votre disposition.

Magasins à Neuchâtel
désirent engager
JEUNE DÉCORATEUR OU DÉCORATRICE
en possession du certificat de capacité.
Entrée en fonction le 3 janvier 1979 ou à convenir.
Poste de travail intéressant et stable, bonnes conditions d'engagement.
Faire offres de service sous chiffres NA 2550 au bureau du journal. 113911-O

Cherchez-vous un emploi sûr?
Nous cherchons
homme dynamique
pour la vente de nos produits de qualité aux particuliers et aux gros consommateurs.
Il s'agit d'un poste stable. Fixe, indemnités et assurance-accidents à partir du 1er jour.
Prière de s'adresser à ALFRED TRACHSEL AG
Muesmattstr. 15/15 a, case 2444
3001 Berne, tél. (031) 23 25 60. 113225-O

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,
VENDEUSES QUALIFIÉES
pour nos rayons:
FRUITS et LÉGUMES
ARTICLES d'ENFANTS
ARTICLES SALLES DE BAINS
Nous offrons:
Place stable et bien rémunérée. Bonne ambiance de travail. Avantages sociaux d'une grande maison dont: assurance maladie et perte de salaire, assurance accidents, caisse de pension, participation aux bénéfices, rabais sur les achats.
Se présenter ou téléphoner au service du personnel, tél. (038) 25 64 64.
Grands magasins
113904-O
armourins neuchâtel

UNION CARBIDE
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Notre fabrique de piles cherche une secrétaire de direction.

Ce poste exige une personne maîtrisant parfaitement les langues française et anglaise et sachant si possible sténographier en anglais.

L'organisation d'un classement central, le traitement de dossiers confidentiels, la planification des rendez-vous, la préparation de rapports standards et certaines attributions spéciales occasionnelles sont les tâches essentielles de cette fonction.

Nous demandons une bonne formation de base et plusieurs années d'expérience. Un sens profond de l'organisation ainsi que des aptitudes à travailler de manière indépendante seraient un grand avantage. Nous attendons de cette personne une certaine souplesse de caractère et de la disponibilité.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, prétentions de salaire et référence de cette annonce «5/78» à

Union Carbide Europe S.A.
chef du personnel
43, rue L.-J.-Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds
113880-O

POUR VOS CADEAUX DE NOËL
PROFITEZ DE NOS RABAIS
Liquidation partielle (Autorisation officielle)

CONFECTION DAMES 50 % RABAIS
Manteaux hiver - Manteaux mi-saison - Imperméables - Vestes
Blazers - Robes - Deux-pièces - Tailleurs - Ensembles tricot - Jupes
Pantalons - Blouses - Ensembles pulls/pantalons - Robes de chambre

LINGERIE-CORSETERIE 30 % RABAIS
Chemises de nuit - Pyjamas - Liseuses - Déshabillés - Combinaisons
Gaines - Soutiens-gorge

SOUS-VÊTEMENTS DAMES 10 % RABAIS
Marques: Hanro laine ou coton - Yala jersey soie

PULLS DAMES 30 % RABAIS

JAQUETTES DAMES 20 % RABAIS

CHEMISERIE 30 % RABAIS
Chemises de ville ou sport gr. 36 à 45 - Polos - Pyjamas - Pulls
Gilets - Robes de chambre - Cravates - Gants - Mouchoirs

SOUS-VÊTEMENTS HOMMES 10 % RABAIS
Marques: Hanro laine - Coton Jockey - Cosy - Zimmerli - Hom - Schiesser

CHAUSSETTES 10 % RABAIS
Marques: Trèfle - Coton - Laine - Rilsa - Astralon

TOUT POUR L'ENFANT 50 % RABAIS
***
FOULARDS - ÉCHARPES -ÉTOLES - CHÂLES - GANTS -
MOUCHOIRS RABAIS 20% BAS - COLLANTS RABAIS 10%
ARTICLES D'ÉTÉ - ARTICLES D'HIVER TOUT DOIT PARTIR
Savoie-Petitpierre s.a.
SEYON 1 NEUCHATEL PL. HALLES 9
113447-A

LA PRISE-IMER,
2035 Corcelles (NE)
L'Oasis, hôtel-pension
Site reposant pour vacances et convalescence.
Accueillons hôtes à demeure.
Arrangement spécial pour groupes et séminaires.
Cadre idéal pour vos fêtes de famille et mariage.
Renseignements: tél. (038) 31 58 88.
109418-A

EXCURSIONS EN CAR
WITTWER
Neuchâtel, St-Honoré 2, ✆ 25 82 82
LUNDI 27 NOVEMBRE
BERNE
ZIBELEMÄRIT
(Marché aux oignons)
Dép. 8 h 15 Fr. 16.— (AVS: 13.—)
111329-A

Hôtel des Bugnenets
samedi 18 novembre
bouchoyade
ORCHESTRE POPULAIRE
Réservez s'il vous plaît.
Tél. (038) 53 27 50. 113823-A

La nouvelle Peugeot 305
Peugeot 305: une gamme de modèles jeunes et dynamiques de 1300 et 1500 cm³.
Eprouvez la nervosité de la 305 et son endurance. Fonctionnellement belle dans ses lignes, compacte dans ses formes, jugez vous-même à quel point elle est spacieuse et richement équipée. Cette nouvelle gamme réunit les avantages attendus depuis longtemps dans cette catégorie. La nouvelle Peugeot 305 vous attend pour un essai chez l'un des quelque 300 agents Peugeot de Suisse!

Je désire recevoir une documentation sur la nouvelle Peugeot 305.
Nom: FAN 7
Adresse:
NPA/Localité:
A envoyer à Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31.
113355-A

Toujours bien conseillé par le concessionnaire officiel **PEUGEOT**
M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie
Garage du Littoral-Neuchâtel – Pierre-à-Mazel 51 – Tél. 25 99 91
Concessionnaire depuis 1931 pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers
112497-A
113356-A

Nouveau! un intéressant coin cadeaux
En vedette au rayon ménage...
Tout pour la fondue chinoise!
Bol à riz 2.50
L'assiette 6.90
Caquelon émaillé 15.–
113888-A
La Treille

Husqvarna

Coud super-long surpiqûre 6 mm
Des frs. 695.– ou en location-vente
dès Fr. 30.–
Echange de toutes machines toutes marques Garantie complète
Service **TURISSA**
★
A. Grezet
24, rue du Seyon
2000 Neuchâtel
✆ 038 25 50 31
★
Réparations toutes marques
112923-A

DISCOUNT DU VIGNOBLE
AF
Maintenant plusieurs machines d'exposition avec des rabais jusqu'à
40%
Nos frigos 140 l dès
248.–
Lave-vaisselle 12 couverts, dès
798.–
Congélateurs dès
298.–
Service après-vente par nos soins
Le magasin où l'on économise
109358-A
Fornachon & Cie
2022 Bevaix
Tél. 038 46 18 77
Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 23 26

Le MAGASIN SPÉCIALISÉ vous offre le plus grand choix et les meilleures qualités de
volailles
toujours fraîches
extra-tendres de son abattage quotidien à Marin
ACTION
POULES FRAÎCHES
à bouillir vidées
le kg Fr. 3.80 seulement
Poulets, petits coqs, pintadeaux, canetons muets, pigeons, cuisses de grenouilles
lapins frais du pays, entiers ou au détail
escargots maison
Autruche
TOUTE LA CHASSE
Lehnherr frères
GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire: le lundi
113183-A

novotel
NEUCHÂTEL/THIELLE
(Autoroute Neuchâtel - Bienne, sortie Thielle)
Tél. (038) 33 57 57
AU BAR-RESTAURANT
AMBIANCE SYMPA
avec le pianiste
MARCO JUNOD
du célèbre orchestre
«TREMBLE KIDS»
113851 A

Shopping Boutique
LIQUIDATION PARTIELLE
lég. aut.
! À VIL PRIX !

300 pantalons gabardine	~~85.–~~	29.–
200 blouses et pulls	~~49.–~~	19.–
50 vestes jeans	~~98.–~~	25.–
200 jeans	~~75.–~~	39.–
Bijoux très mode	~~5.–~~	à 1.–

seulement à la rue de Flandres 2
(Place Pury)
112392-A

SKI-SERVICE SERRIÈRES
M.-R. DEBÉLY
AVANT L'HIVER FAITES PRÉPARER VOS SKIS CHEZ LE SPÉCIALISTE PRIX MODÉRÉS
G.-FAREL 6 Tél. 24 40 33
115525-A

Auditeurs de Suisse romande... le livre que vous attendez!
La Suisse à la rencontre de l'Europe
Jean-René Bory, historien
«L'épopée du Service étranger»
du Concile de Bâle (1444) à la Paix de Westphalie (1648)
Préface du duc de Castries de l'Académie française
Avant-propos de Bernard Nicod
Directeur à la Radio-Télévision suisse romande
Jean-René Bory nous fait découvrir, dans le style plaisant et extrêmement vivant qui lui est propre, des aspects historiques encore insoupçonnés par la plupart d'entre nous.
Le célèbre historien nous met au fait des finesses de la diplomatie d'alors.
Un livre cadeau par excellence!
Un volume relié sous jaquette en couleurs, 312 pages, 510 illustrations en noir et en couleurs.
Prix de souscription: Fr. 98.—
Dès parution (fin novembre 1978) **Fr. 130.—**
Economisez Fr. 32.—
Veuillez me faire parvenir, dès parution et au prix de souscription de Fr. 98.—
.....ex. du livre «La Suisse à la rencontre de l'Europe».
Nom: Prénom:
Rue: NP/Localité:
A retourner à: Librairie Reymond
rue Saint-Honoré 5, 2001 NEUCHÂTEL.
113138-A

De 1000 à 30 000 francs
Tarifs avantageux tout compris avec assurance «solde de dette». Paiement intégral. Discrétion – le secret bancaire protège votre nom. Service rapide et personnalisé. Comparez!
Prêt personnel Orca
Prêt désiré: Fr. _____ *Mensualités: env. Fr.* _____
Nom: _____ *Prénom:* _____
Rue et n° _____ *Tél.:* _____
NP: _____ *Lieu:* _____ *Depuis quand:* _____
Date de naissance: _____ *Etat civil:* _____
Profession: _____ *Nationalité:* _____
Nom de l'employeur: _____ *Depuis quand:* _____
Revenus mensuels: Fr. _____ *Loyer mensuel: Fr.* _____
FAN
Date: _____
Signature: _____
Banque ORCA SA
rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 218011
Egalement bureaux à Lausanne et Zurich
ORCA, institut spécialisé de l'UBS
ORCA
107173-A

ACIERA
1903-1978
A l'occasion de son 75me anniversaire
ouvre ses portes le samedi 18 novembre 1978
Nous invitons cordialement le public à visiter nos deux usines en activité
Usine du Crêt-du-Locle et usine du Locle
Heures d'ouverture:
8 h. 30 - 11 h. 30 13 h. 30 - 16 h. 30
Nous signalons que toutes les machines de notre programme de fabrication seront exposées dans notre usine du Locle
Pour les personnes qui le désirent, un service de transport assurera la liaison entre les deux usines.
ACIERA S.A. - Fabrique de machines de précision, Le Locle-Le Crêt-du-Locle
112829-A

makrolon
plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage – usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
✆ (021) 35 41 51
068236 A

OFFRE SPÉCIALE
Décembre
COURS DE SKI
Montana-Crans
dès Fr. 325.—
par semaine dans appartement vacances complètement équipé.
Encore des disponibilités à Noël - Nouvel-An.
MARIGNY-CLUB
3962 MONTANA
Tél. (027) 41 60 55 ou (031) 42 54 98
113164-A

Les prix des voitures neuves ont baissé !
ceux de NOS OCCASIONS AUSSI !

GM

Venez nous rendre visite

Nous sommes à votre disposition
tous les jours, y compris le SAMEDI

OPEL

GARAGE DU ROC-Hauterive-Tél. 33 11 44

115521-A

«Buvez naturel !»

Savourez doucement la magie céleste des plantes alpestres.

Aunée/Inula Helenium

Une des 45 plantes et condiments qui donnent à l'APPENZELLER ALPENBITTER son incomparable arôme.
APPENZELLER ALPENBITTER, garanti sans produits artificiels, à servir frais – sec ou à l'eau!

Rendez-nous visite au Comptoir, halle 37

Lintas AB 1-77

Appenzeller
Alpenbitter

Pour Commencer. Pour continuer. Pour terminer.

069683 A

Partez avec AVY
à la découverte du monde

airtour suisse

SRI LANKA Ceylan — Vacances balnéaires sous les tropiques. 10 jours au départ de Genève, de 1190.– à 1938.– Séjour + circuit, 17 jours de 2254.– à 2572.–

KENYA — Grand choix de vacances balnéaires à Mombassa et de safaris-photos. 9 jours au départ de Genève, de 980.– à 1860.–. Séjour + safari, 16 jours de 2761.– à 3090.–

ANTILLES — 9 jours au départ de Genève, de 1095.– à 2274.–. 1 semaine de croisière et 1 semaine de vacances balnéaires à la Guadeloupe ou à la Martinique, de 1875.– à 3026.–

BRÉSIL — 16 jours au départ de Genève, de 1850.– à 3270.–. Nombreuses possibilités de circuits pour visiter Belo Horizonte, Ouro Prêto, Brasilia, São Paulo, Santos, Iguaçu, Salvador/Bahia

INDE-NÉPAL — Grand circuit de l'Inde et du Népal, 23 jours au départ de Genève, dès 4970.–. Visites notamment de Nouvelle-Delhi, Agra, Bénarès, Katmandou, Jaipur, Bombay, Bangalore, Madras, etc...

Nos spécialistes vous renseigneront sans engagement sur ces destinations ainsi que sur tous les voyages moyens-courriers tels que Canaries, Egypte, Algarve, Madère, etc...

AVY Voyages Baggiolini

Genève 13	46, avenue d'Aire	Tél. 022/45 77 50
Genève 3	1, carrefour de Rive	022/36 76 15
Meyrin	Centre commercial	022/41 88 00
Lausanne	1, place Pépinet	021/20 40 35
Martigny	14, avenue de la Gare	026/ 2 16 55
Monthey	18, avenue de la Gare	025/ 4 66 33
Neuchâtel	9, rue des Moulins	038/24 46 86
Orbe	8, rue Centrale	024/41 13 14
Ste-Croix	2, rue Neuve	024/61 12 33
Vevey	4, rue J.-J.-Rousseau	021/51 15 18
Yverdon	7, rue du Casino	024/21 34 21

AVY VOYAGES

115403-A

Meubles d'occasion à vendre

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits, etc.

Prix très bas – Paiement comptant.

S'adresser à Meublorama, Bôle/NE (près Colombier).

Heures d'ouverture : de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30.
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.
Automobilistes !
Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama.
Grande place de parc.

112364-A

PRIX CITÉ

TRÈS BEAU MANTEAU JEUNE DAME

velours de laine uni, col se portant ouvert ou fermé, ceinture, coloris mode, tailles : 36 à 46

149.–

113493-A

coop-ol La Cité

LE TRICOT / Rabattre les mailles 16

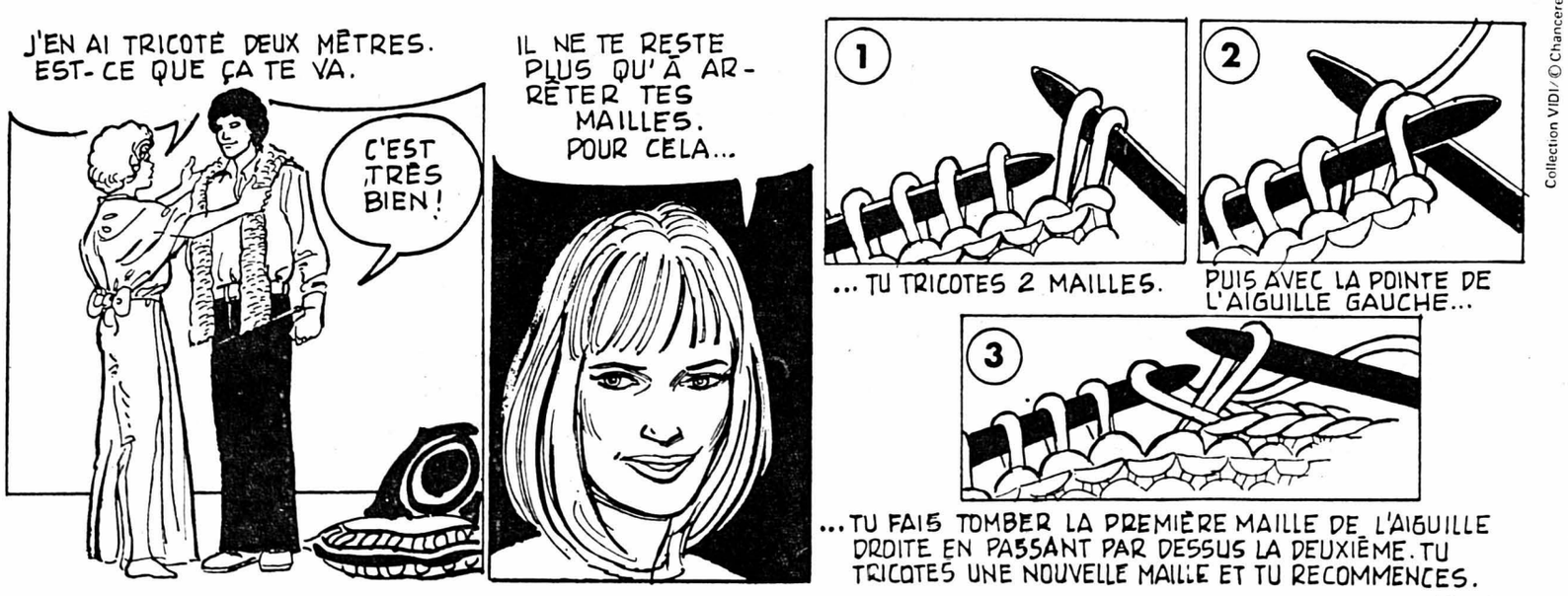

Collection VIDI/© Chancerel 1977

(A suivre)

La publicité rapporte à ceux qui en font!
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.00 Point de mire
17.10 Au pays du Ratamiaou
17.30 Téléjournal
17.40 Il faut savoir
17.45 Agenda pour tous
18.30 Pour les petits
18.40 Système «D»
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Passe et gagne
20.20 L'homme au petit chien
21.50 Les grandes symphonies
22.35 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV scolaire
9.50 Reprise
10.30 Critique de la consommation
11.10 Reprise
17.10 TV Juniors
18.00 Carrousel
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Dans l'Ouest sauvage
19.35 Point de vue régional
20.00 Téléjournal
20.25 Magazine du consommateur
20.55 Plattform
21.40 La beauté du diable

FRANCE I

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.35 Télévision régionale
14.05 C N D P
17.00 C N D P
18.00 A la bonne heure
18.25 Un, rue Sésame
18.55 Les Mohicans de Paris (20)
19.15 Minutes pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 L'inconnu de 19 h 45
20.00 T F 1 actualités
20.35 Santé publique
23.00 A bout portant
23.55 T F 1 dernière

FRANCE II

13.35 Magazine régional
13.50 L'âge en fleur
14.05 Aujourd'hui Madame
15.00 D'Artagnan amoureux (2)
16.00 Delta
17.25 Fenêtre sur...
18.35 C'est la vie
18.55 Chiffres et lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Top Club
20.00 Antenne 2 journal
20.30 La corde au cou
21.30 Apostrophes
22.40 Antenne 2 dernière
22.50 L'inhumaine

FRANCE III

18.30 F R 3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Conquêtes de l'Islam (6)
20.00 Les jeux à Pau
20.30 Le nouveau vendredi
21.30 La France musicale
22.25 Soir 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

17.50 Telegiornale
18.00 Ora g giovani
18.50 Telegiornale
19.05 Echi del convegno bandistico cantonale 78
19.35 Tabacco e arance a metà prezzo
20.05 Il regionale
20.30 Telegiornale
20.45 Reporter
21.45 Ride a rock horse
22.15 La visita della vecchia signora
23.45 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, émigrés juifs à Londres. 17 h, pour les jeunes. 17.45, le septième sens. 17.50, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal. 20.15, Napoléon ist an allem schuld. 21.45, plusminus. 22.30, le fait du jour. 23 h, le septième sens. 23.05, télésports. 23.30, Lobster. 0.30, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.45, téléjournal. 16.55, Pfiff. 17.40, plaque tournante. 18.20, Väter der Klamotte. 18.40, Männer ohne Nerven. 19 h, téléjournal. 19.30, journal du soir. 20.15, Derrick. 21.15, Wencke Myhre: Mexico olé. 22 h, téléjournal. 22.20, magazine culturel. 23.05, Totes Gleis. 0.40, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de **6 h à 23 h** (sauf à **21 h**), puis à **23.55**. **6 h,** le journal du matin et à **6 h, 7 h, 8 h,** éditions principales. **7.35,** billet d'actualité. **8.05,** revue de la presse romande. **8.15,** chronique routière. **8.25,** mémento des spectacles et des concerts. **8.40,** avant le week-end. **9.05,** la puce à l'oreille. **10.30,** avec Rafel Carreras. **12.05,** le coup de midi et est-ce ta fête. **12.15,** la tartine. **12.30,** le journal de midi. **13.30,** la petite affiche. **14.05,** des ronds dans l'eau.

16.05, Le secret de Wilhelm Storitz (10), roman de Jules Verne. **16.15,** les nouveautés du disque. **17.05,** en questions. **18.05,** inter-régions-contact. **18.20,** revue de la presse suisse alémanique. **18.30,** le journal du soir. **19 h,** actualité-magazine. **19.15,** radio-actifs. **20.05,** pourquoi pas. **21 h,** les laissés-pour-compte. **22.05,** blues in the night. **24 h,** hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h (S), Suisse-musique. **9 h,** informations. **9.05,** le temps d'apprendre et comment dites-vous. **9.20,** le cabinet de lecture. **9.30,** sélection-jeunesse. **10 h,** les concerts du jour. **10.05,** les voyages de Colette. **10.30,** radio éducative. **11 h** (S), Suisse-musique. **12 h** (S), midi-musique. **14 h,** informations. **14.05,** réalités. **15 h** (S), les grands concertos pour piano et orchestre. **16 h** (S), Suisse-musique. **17 h** (S), rhythm'n pop. **17.30** (S), au pays du blues et du gospel. **18 h,** informations. **18.05** (S), redilemele. **19 h,** per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.30,** novitads. **19.40,** la librairie des ondes. **20 h** (S), les concerts de Lausanne: Orchestre de chambre de Lausanne, direction Wilfried Bœttcher. **22 h,** le temps de créer. **23 h,** informations. **23.05,** hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à **6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05,** espresso. **9.05,** mixture multimusicale. **10 h,** guide touristique sonore. **11.05,** musique populaire. **12 h,** musique à midi. **12.15,** félicitations. **12.40,** rendez-vous de midi: informations et musique. **14.05,** magazine féminin. **14.45,** lecture. **15 h,** musique classique légère.

16.05, le disque de l'auditeur malade. **17 h,** onde légère. **18.20,** musique de danse. **18.45,** sport. **19 h,** actualités, musique. **20.05,** 800 ans ville de Lucerne. **21.30,** vitrine 78. **22.15-1 h,** rapide de nuit.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

ESOPE

HOROSCOPE

NAISSANCES: *Les enfants nés ce jour seront impatients, impulsifs, anxieux, indépendants et très entreprenants.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*

Travail: Réglez les questions importantes avec patience. Il faut consolider votre situation. **Amour:** Bonheur pour les amoureux, nouvelles rencontres pour les autres. Excellent rapport d'amitié. **Santé:** Pas de souci à condition d'éviter tout excès et de faire preuve de modération.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*

Travail: Les petites difficultés seront facilement surmontées. Relisez avant de signer. **Amour:** Vous ne pourrez sans doute pas réaliser tout ce que vous avez projeté mais la journée est pleine de promesses. **Santé:** Ne perdez aucune occasion de vous détendre, vous conserverez ainsi un bon moral qui aura une heureuse influence sur votre état.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*

Travail: Ralentissement. Ne compromettez pas les résultats que vous avez espérés. Soyez prudent. **Amour:** Les complications ne sont pas exclues du programme. Avec un peu de doigté... sans compter que vous avez le vent en poupe. **Santé:** Ne ressassez pas vos problèmes, n'attachez pas trop d'importance à des riens. Vous avez besoin de détente et de sérénité.

CANCER *(22-6 au 23-7)*

Travail: Tenez bon, ne vous découragez pas en cas de contretemps, mais organisez-vous, vous atteindrez vos objectifs. **Amour:** Des hauts et des bas... Essayez de vous distraire, revoyez vos amis, ils vous changeront les idées. Soyez prudent. **Santé:** A ménager, risques de petits malaises de fatigue. Ne forcez pas le rythme. Dormez beaucoup.

LION *(24-7 au 23-8)*

Travail: Amélioration imminente. Ne renoncez pas aux projets que vous avez mis au point, faites preuve d'assurance. **Amour:** Hâtez-vous de consolider vos rapports affectifs, car ils risquent de subir de rudes chocs. **Santé:** Surveillez votre régime, votre appareil digestif est vulnérable. Profitez de votre week-end pour vous détendre.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Travail: Les situations les plus compliquées vont lentement vers une solution définitive. **Amour:** Vie sentimentale agréablement mouvementée. Une explication franche et loyale rétablira la confiance. **Santé:** Tension nerveuse. Evitez toute imprudence, ne prenez pas trop de stimulants. Attention à vos nerfs.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Travail: Vos collègues sont précieux, évitez de les brusquer et écoutez leur avis. **Amour:** Ne soyez pas trop susceptible. Faites preuve de bonne volonté pour maintenir un climat d'harmonie. **Santé:** Vous vous sentirez en pleine forme pour faire des abus, mais n'exagérez quand même pas trop.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Travail: Ce n'est pas une période de grande activité, mais vous pouvez mettre à jour votre travail. **Amour:** Tant de possibilités... Reste à faire un bon choix. Bons rapports avec vos amis. **Santé:** Dépression, mauvais moral. Ne ressassez pas vos problèmes, laissez faire le temps.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*

Travail: Tout va. Circonstances heureuses et énergie constructive, idées nouvelles qui plairont. **Amour:** Ne ménagez pas vos attentions et vos élans à l'être qui partage votre vie. Il en a grand besoin. **Santé:** Excellent dynamisme et parfaite lucidité, mais n'allez pas au-delà de vos possibilités, vous le paieriez cher.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*

Travail: Organisez-vous avec méthode et bonne volonté, reprenez le contact avec ceux qui peuvent vous être utiles. **Amour:** Les tensions s'apaisent et le proche avenir est plein de nouveautés. **Santé:** Si vous êtes sobre et prudent, vous vous maintiendrez en excellente condition.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*

Travail: Pesez bien vos engagements, à force de vigilance et de réflexion vous vous tirerez bien d'une mauvaise période. **Amour:** Nombreuses perspectives, circonstances heureuses, rencontres agréables, coup de foudre. **Santé:** Méfiez-vous des plaisirs de la table, recherchez plutôt le contact de la nature.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*

Travail: Continuez à faire preuve de prudence, en matière d'argent. Ne comptez pas trop sur la chance. **Amour:** Vie privée mouvementée, les joies alterneront avec les heurts. Peut-être êtes-vous trop entreprenant. **Santé:** Vos nerfs sont à bout. Dormez davantage et ne vous agitez pas autant.

MOTS CROISÉS

Problème N° 287

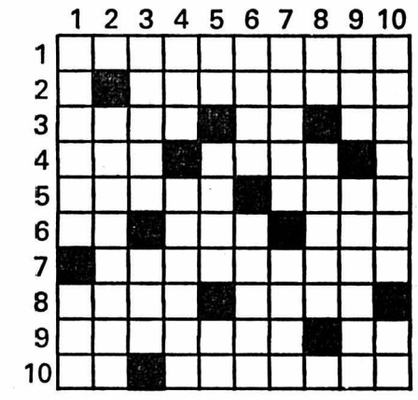

HORIZONTALEMENT

1. Transformation. 2. Mise à exécution. 3. Sommaire. Propage le bruit. Pronom. 4. Plante à fleurs bleues. Point de départ. 5. Echappé. Peintre allemand. 6. Pronom. Fit disparaître. A sa source dans les Grisons. 7. Donnent du fil. 8. Décoré de façon agréable. Publié. 9. N'a pas grande envergure. Un jour, elle changea de train. 10. Adverbe. Boileau en a écrit.

VERTICALEMENT

1. Gros cordages. Ecrivain américain. 2. La hausse des cours l'inquiète. 3. Conspirateur corse. Légumineuse. 4. C'est le dimanche qu'elle est le plus occupée. Stimulées. 5. Symbole. Un qui n'a pas inventé la poudre. Note. 6. Poème d'A. de Vigny. Dans la Haute-Garonne. 7. Ville de l'U.R.S.S. Veuve qui s'immolait sur le bûcher funéraire de son mari. 8. Préposition. Changer de pièce. 9. Issue. Barbe. 10. Donnent envie. C'est parfois un manche.

Solution du N° 286

HORIZONTALEMENT: 1. Projection. – 2. Relations. – 3. Ara. Ness. – 4. Vif. Ma. Sua. – 5. En. Apre. Nu. – 6. Saverne. – 7. Epie. Oates. – 8. Pinces. USA. – 9. Are. Renvoi. – 10. Reste. Bene.

VERTICALEMENT: 1. Privé. Epar. – 2. Ré. Inspire. – 3. Olaf. Aines. – 4. Jar. Avec. – 5. Etampe. Ere. – 6. Ci. Arrose. – 7. Ton. ENA. NB. – 8. Inès. Etuve. – 9. Ossun. Eson. – 10. Saussaie.

CARNET DU JOUR

Université: 20 h 30, Conférence sur la criminalité par M. Ch.-N. Robert.
Aula du Nouveau gymnase: 20 h, Conférence sur l'hérédité par P. Feschotte.
Salle de la Cité: 21 h, récital Francesca Solleville.
Auditoire du LSRH: 20 h 15, conférence de M. J. Remane.
Centre culturel neuchâtelois: 20 h 30, spectacle avec le mime D. Perrinjaquet.
EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire.
Musée des Beaux-Arts.
Musée d'ethnographie: L'homme de l'outil.
Musée d'histoire naturelle.
Musée cantonal d'archéologie.
Galerie des Amis des arts: Peintures de L. Grounauer.
Galerie Ditesheim: Gravures de Flocon et de Yersin.
Centre culturel neuchâtelois.
Galerie de l'Atelier: Peintures et dessins de A. Brechet.
Hall du Collège latin: La Suisse de Rousseau.
Lyceum-club: Exposition de M. Rutti, mosaïques et batiks.
Au restaurant du Faubourg: Exposition d'aquarelles de Frère Rémy et R. Poffet.
TOURISME. – Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. – Palace: 15 h, 17 h 45 et 20 h 45, Mort sur le Nil. 16 ans.
Arcades: 20 h 30, La ballade des Dalton. Enfants admis. 2me semaine.
Rex: 20 h 45, Un moment d'égarement. 16 ans.
Studio: 18 h 45, Noirs et blancs en couleur (Sélection). 21 h, Le chat connaît l'assassin. 16 ans. 23 h, Les déchaînées du plaisir. 20 ans.
Bio: 18 h 40 et 20 h 45, L'empire des sens. 20 ans. 2me semaine.
Apollo: 15 h et 20 h 30, Je suis timide mais je me soigne. 7 ans. 3me semaine. 17 h 45, L'emmerdeur. 16 ans. 2me semaine. 22 h 40, Janis Joplin.
CONCERT. – Jazzland: Lou Blackburn, quartet.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin.
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.
Pharmacie d'office: Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. P. Tozzini, Corcelles tél. 31 13 47.

AUVERNIER
Galerie Numaga I: Elisabeth Waltz, œuvres récentes.
Galerie Numaga II: Pierre Dmitrienko, peintures, sculptures, aquarelles, gravures.

BEVAIX
Arts anciens: Canivets et découpages du XVIIe siècle à nos jours.
Galerie Pro Arte: Œuvres diverses du XVIe au XXe siècle. Peintres de la Réalité poétique.

COLOMBIER
Cinéma Lux: 20 h 30, One two two.

PESEUX
Cinéma de La Côte: 20 h 30, ORCA.

DESTINS HORS SÉRIE: MARIA CHAPDELAINE

d'après le célèbre roman de Louis Hémon

RÉSUMÉ: Maria Chapdelaine habite avec sa famille dans une ferme isolée au fond des bois dans le pays de Québec, au Canada. L'été venu, les hommes s'attaquent au défrichement du sol pour «faire de la terre».

15. LE DÉFRICHEMENT DU SOL

1. Le repas terminé, les hommes font une courte sieste puis retournent au travail. Après avoir abattu les arbres, il faut s'attaquer aux souches. Légaré et Esdras arrachent les plus petites, avec le seul secours de leurs haches et de forts leviers de bois. Ils coupent d'abord les racines qui rampent à la surface puis enfoncent un levier à la base du tronc et pèsent de toutes leurs forces, la poitrine appuyée sur la barre de bois. Lorsque l'effort est insuffisant pour arracher les cent liens qui attachent l'arbre à la terre, Légaré continue à peser seul sur le levier, acharné, les muscles bandés, poussant de sourds grognements tandis qu'Esdras, reprenant sa hache, frappe furieusement à ras du sol, tranchant l'une après l'autre les racines tenaces...

2. Plus loin, les trois autres hommes manœuvrent l'arrache-souches auquel est attelé Charles-Eugène. Une fois la souche attachée à l'appareil avec des chaînes, le père Chapdelaine lance un ordre: le cheval tire brusquement, jetant tout son poids en avant, faisant voler les mottes de terre sous ses sabots. C'est une courte charge désespérée, un élan de tempête. Le cheval s'arrête aussitôt, à bout de souffle... Puis, sur un nouvel ordre, les yeux fous, il repart en avant. Enfin, les racines finissent par céder: on traîne la souche hors du champ et le travail inhumain reprend, jusqu'à ce que le soleil disparaisse à l'horizon. L'heure du souper ramène à la ferme un cheval épuisé et cinq hommes couleur de terre.

3. Ce soir-là, le souper est silencieux dans la ferme Chapdelaine. Les hommes semblent à bout de force. «Les souches sont dures», prononce enfin le père Chapdelaine. «Les racines n'ont pas pourri dans le sol autant que j'aurais cru. Je calcule que nous ne serons pas «clairs» avant trois semaines...» Il questionne du regard Légaré. Celui-ci approuve, très grave. «Trois semaines... Ouais, blasphème! C'est ça que je calcule aussi.» Ils se taisent de nouveau, patients et résolus comme des gens qui commencent une longue guerre. Trois longues semaines... Le travail ne sera pas fini avant l'été.

4. Et l'été arrive très vite, beaucoup trop vite. Le printemps canadien est très court et la chaleur torride qui lui succède est aussi démesurée que le froid de l'hiver. Un soleil incandescent, dans un ciel sans un souffle, sans un nuage, rôtit littéralement la terre. Mais les cinq hommes n'en continuent pas moins leur travail. En leur portant de l'eau, un après-dîner, Maria entend les cris confus de Légaré qui s'est attaqué à une énorme souche qu'il n'arrive pas à arracher du sol. Il a saisi une racine, comme un saisit dans la lutte la jambe d'un adversaire colossal et se mesure avec elle, plein de rage. «Je te dis que je t'aurai», halète-t-il. «Ah, ciboire! Qu'il fait donc chaud. On va mourir...» Puis sa plainte devient tout à coup un grand cri: «ah, oui, Boss! On va mourir à faire de la terre.»

Demain: A la veille de la Sainte-Anne

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage aux légumes bouillis
Gratin normand de pommes de terre
Fromage
Scarole
Fruits frais

LE PLAT DU JOUR:

Gratin normand de pommes de terre

1 gros oignon, trois gros poireaux, trois cuillerées de beurre, deux cuillerées de farine, trois verres de lait, un petit bouquet de persil, ciboulette, 750 grammes de pommes de terre de Hollande.
Hachez fin un gros oignon et la partie blanche de trois poireaux.
Faites étuver ce hachis dans une casserole avec trois cuillerées de beurre, ne laissez pas trop colorer et saupoudrez avec deux cuillerées de farine, mouillez avec trois verres de lait bouillant, liez en sauce lisse, ajoutez un petit bouquet de persil et de la ciboulette. Laissez cuire à couvert pendant dix minutes.
Beurrez un plat à gratin, émincez-y très finement sept cent cinquante grammes de pommes de terre de Hollande en salant et poivrant chaque couche de rondelles de légumes.
Après cuisson de la sauce, retirez le bouquet, versez cette sauce sur les pommes de terre, mélangez un peu le tout; ajoutez seulement si nécessaire un peu de lait chaud pour éclaircir la préparation: semez à la surface quelques petits morceaux de beurre: mettez le plat au four doux pendant 45 à 50 minutes. Les pommes de terre doivent être fondantes et la surface du gratin juste dorée.

Le conseil du chef

L'huile fruitée
Lorsqu'on parle d'huile fruitée, ce qualificatif se rapporte principalement au goût. Ainsi, quand on parle d'huile «fruitée aux noix» ou «fruitée aux cerneaux de noix» que l'on rencontre dans certaines régions de France, ce ne sont pas des «huiles de noix»!
Ce sont des huiles de table, donc constituées d'un mélange d'huile alimentaire d'espèces de graines ou de fruits pressés avec des cerneaux de noix.
L'huile de noix, par contre est faite uniquement avec des noix à l'exclsuion de toute autre graine ou fruit.

Pour nettoyer les fibres synthétiques

Le procédé de lavage est le même que pour la laine. Vous laverez les tissus synthétiques dans une eau presque froide avec un détergent doux. Roulez dans une serviette avant de laisser sécher sur un cintre. Repassez à fer très doux.
Les tissus synthétiques de couleur blanche présentent l'inconvénient de jaunir assez rapidement. Pour pallier ce défaut, utilisez après lavage un déjaunisseur à raison d'une cuillerée à café par litre d'eau. Laissez tremper une demi-heure environ en remuant de temps en temps. Rincez. Ne pas arroser. Vous laisserez sécher à l'ombre après avoir soigneusement étiré le tissu afin de le défroisser.
Vous trouverez dans les drogueries divers produits, à ajouter à la dernière eau de rinçage, qui redonneront au blanc sa netteté, rendront le linge plus moelleux, supprimeront les inconvénients de l'électricité statique dans les tissus synthétiques et faciliteront le repassage.

Le conseil du chef

Le roquefort d'abord
Le roquefort est un des fromages se prêtant le mieux aux préparations culinaires les plus variées. En voici quelques exemples:
Pour l'apéritif: des pruneaux dénoyautés garnis de roquefort et de beurre préalablement malaxés et entourés de lard fumé, il ne reste plus qu'à les passer quelques minutes au four.
En entrée: des pousses de céleri tartinées avec du beurre et du roquefort mélangés, décorés d'un cerneau de noix ou des tomates olivettes garnies de roquefort, poivrées et parsemées d'estragon.

A méditer

Une conscience sans scandale est une conscience aliénée. Georges BATAILLE

NOTRE FEUILLETON

La colline aux jumeaux

par Isabelle Holland

82 *ÉDITIONS DE TRÉVISE*

Je pensais que je n'aurais jamais le temps d'atteindre la porte et que la balle me toucherait avant. J'entendis un bruit sec. J'attendis la douleur. Rien. Je me retournai lentement. Bill, la main sur son bras, chancela, trébucha sur le chevalet et tomba.

Nicolas se redressait, le revolver à la main:

– Tout va bien, chérie? me dit-il avec la voix de Giles.

– Je crois que je deviens folle.

Giles était à présent debout:

– Je ne vous en blâmerais pas. Mais vous aviez déjà deviné que j'étais Giles?

– Oui. Quand vous avez relevé ma remarque à propos des humiliations de l'enfance. Nicolas n'aurait pas pu savoir.

Une voix nous parvint:

– Beau travail! Comment va le médecin?

C'était Frank Morse, revolver en main. Il s'approcha de Bill sous mon regard consterné et constata:

– Il vivra. Par précaution! ajouta-t-il en tirant une paire de menottes de sa poche intérieure et en les bouclant aux poignets de Bill.

– Priscilla, dis-je.

Il alla l'examiner.

– Elle a des ecchymoses autour du cou et elle a été droguée, mais elle s'en tirera.

– Vous êtes un policier!

– Surprise, surprise, lança-t-il sur son ton goguenard habituel. Je vais appeler une ambulance. Gardez l'œil sur lui.

Giles examina l'épaule de Bill:

– Vous n'êtes qu'éraflé.

Bill voulut se relever. Giles l'aida et le soutint jusqu'au divan.

– Il vaut mieux vous asseoir, vous avez perdu du sang.

Bill leva les yeux sur lui et énonça:

– Vous n'êtes pas Nicolas.

– Non. Je suis Giles.

– Mais je croyais...

– Oui. C'est aussi ce que je désirais.

– Mais pourquoi? demandai-je.

Bill dit lentement:

– Vous m'avez trompé. J'étais sûr que c'était Giles qui se cachait ici. J'avais tout organisé. J'aurais pu réussir.

– Comment? Et le meurtre de Priscilla?

Bill hocha la tête d'un air las:

– C'était l'un des faits dont mon père avait connaissance, à savoir que Nicolas avait vraiment épousé la mère de Priscilla, la jeune fille hériterait donc du domaine après les jumeaux. Mon père savait autre chose, un fait qui remontait bien plus loin dans le temps et dont il usa envers Mrs Trelawny à l'époque où elle me brimait.. Mais je n'ai jamais pu découvrir de quoi il s'agissait.

– Si vous l'aviez su, vous n'auriez jamais eu besoin de tenter de tuer Priscilla, dit Giles.

Cette réflexion m'étonna, mais c'était Priscilla qui me préoccupait, songeant à son adoration d'adolescente confiante:

– Donc, persuadé que Priscilla hériterait, vous vous êtes fait aimer d'elle pour l'épouser et posséder ainsi la Colline? Eh bien, si vous aspiriez aux sommets trelawniens, je vous assure que vous les avez atteints. C'était une famille cruelle... à une exception près. Mais vous, vous avez fait le tour le plus exécrable de tous en amenant cette enfant solitaire à tomber amoureuse de vous.

Après un silence, Bill répondit:

– Non. Ce n'était pas une ruse. J'étais amoureux d'elle. C'est peut-être insensé de tomber amoureux d'une fillette, mais c'est un fait. Elle ressemblait à cette femme... – il se tourna vers Giles – votre mère a dû avoir les traits de Priscilla, à une époque de sa vie. Je n'avais pas eu de mère. Je l'ai adorée jusqu'au jour où...

Je comprenais: un garçon solitaire et sans mère, avec pour père un toxicomane; il identifiait tout ce qui était beau et désirable à la femme qui le méprisait et l'humiliait.

Giles prit la parole:

– J'avais compris que, si vous me preniez pour Nicolas, vous seriez troublé. Il y avait alors une chance pour que vous commettiez une erreur.

– Oui. J'avais pris l'habitude d'aller me coucher en imaginant ce que je ferais subir à Nicolas, tant il s'alignait sur les méthodes vicieuses de votre mère. Eh bien, l'une de mes consolations sera de penser que vous êtes en train d'essayer de prouver que vous êtes Giles et que vous n'avez rien fait de ce que l'on reproche à Nicolas, les émissions, le meurtre de Charlotte... Vous allez avoir du mal. En attendant votre relaxation, il se trouvera peut-être quelqu'un pour mettre le feu au domaine; ce serait un cadeau à faire au voisinage.

– Je n'aurai pas tant de mal que cela. J'ai fini par trouver le message que ma mère voulait me transmettre. C'était...

Giles fut interrompu. La porte tourna violemment sur ses gonds. Pogs surgit, en jeans, sweater, kimono bleu et pieds nus:

– Kit, je suis terriblement désolée, et ce n'est vraiment pas ma faute, mais l'aquarelle que vous m'avez prêtée a disparu. En toute sincérité, ce n'était pas moi...

Sa voix s'éteignit. Elle nous regarda tour à tour et vit enfin Bill assis, menottes aux poignets, sa chemise tachée de sang. Pogs reprit:

– J'avais cru entendre du bruit. On a tiré sur le docteur Seaward!

– Pogs..., commençai-je.

– Eh! bonjour, Giles. Je pensais bien que vous étiez ici.

– Ah? C'est intéressant. Comment en êtes-vous arrivée là?

(A suivre)

meublorama

Bôle/NE (près Colombier) C'est moins cher!

Un succès sans précédent...

Des milliers de clients satisfaits
Notre formule de vente: révolutionnaire - Nos prix: à tout casser
Notre choix: gigantesque - vente directe du dépôt (8000 m²)

Le grand discount du meuble!

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30. Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama».
P Grande place de parc

112889-A

meublorama

Meubles-discount 2014 Bôle/NE
(près Colombier)

La qualité Certina sous sa forme la plus précieuse.

Chef-d'œuvre de l'horlogerie et de la joaillerie – avec la garantie de qualité que leur confère la marque Certina – les montres bijoux de Certina sont un cadeau exclusif de valeur durable que chaque femme portera avec joie et fierté. Réf. 800 9383 67 en or gris avec diamants, 2550 fr. Or jaune, 2350 fr.

(Sous réserve de modification de prix ou de modèle).

CERTINA

Agence générale: GWC GENERAL WATCH (MARCHE SUISSE) SA, 2540 Grenchen

Palladium

10, SAINT-MAURICE, NEUCHÂTEL

113329-A

LES 2 DERNIERS JOURS! PROFITEZ DE NOS PRIX EXCEPTIONNELS!

Fourrures sensationnelles aux prix de fabrication

M. R. Petit présente sa collection 1978/79

à l'hôtel Eurotel Neuchâtel, av. de la Gare 15-17, tél. 21 21 21
du 15-18 novembre, mercredi-vendredi 9 h-18 h 30, samedi 9 h-17 h

250 manteaux et jaquettes - modèles exclusifs

pour femmes et hommes, premier choix, dans toutes les grandeurs - couvertures.
Lynx, chat lynx, vison, toutes les couleurs, renard toutes les couleurs, castor, astrakan, rat musqué, marmotte, loup, opossum, vison chinois et pattes vison.

113121-A

Magasin principal: **Fourrures Jeannine, Badenerstr. 248, 8004 Zürich. Tél. (01) 241 80 20**

GRAND CHOIX DE

CHEMINÉES DE SALON

Vases - Fontaines - Statues, etc.
EXPOSITION - VENTE

Garden Forest S. à r. l.

LE LANDERON: rue des Flamands 10
Tél. (038) 51 44 77

GALS: Tél. (032) 83 29 81

108698-A

Coop-informations

autres baisses de prix:

autres baisses de prix:	ancien prix:	nouveau prix:
MILKY WAY Mini's Sachet de 250 g	2.30	**2.15**
MARS Mini's Sachet de 250 g	2.30	**2.15**
4 têtes de nègre ARNI Multipac de 132 g	1.80	**1.70**
6 têtes de nègre ARNI Multipac de 126 g	1.60	**1.50**
Gaufrettes Milano Paquet de 165 g	1.65	**1.55**
Conserves	ancien prix:	nouveau prix:
Cornichons MIDI, pasteurisés Verre de 215 g net / poids égoutté 130 g	1.60	**1.40**
Verre de 400 g net / poids égoutté 250 g	2.60	**2.20**
Verre de 800 g net / poids égoutté 470 g	3.95	**4.10**
divers produits alimentaires	ancien prix:	nouveau prix:
OVOMALTINE Boîte de 500 g	6.20	**5.90**
Boîte de 1000 g	10.50	**9.95**
Petits pois extra-fins, surgelés, GOLD STAR, 500 g	2.40	**2.20**
Cacahuètes grillées Sachet de 400 g	(Sachet de 370 g) 1.50	**1.50**

Sable pour chats KITTY DRI 5 kg	3.95	**3.60**
Quelques répétitions de nos insertions précédentes:	ancien prix:	nouveau prix:
Biscuits		
Chococroc ARNI Paquet de 90 g	1.80	**1.70**
Tric Trac Sachet de 400 g	2.80	**2.70**
Surprise ARNI Paquet de 210 g	2.90	**2.70**
Bâtons aux noisettes ARNI, sachet de 270 g	1.70	**1.60**
Conserves		
Salade de thon du Japon prête à servir, «Ocean Fresh», boîte de 185 g net	1.30	**1.10**
Champignons de Paris Boîte de 190 g net / poids égoutté 115 g	1.30	**1.20**

Coop compte pour qui sait compter! coop

113889-A

BADEN·SUISSE·NON 2000 ANS DE GUERISON

Faites aussi une cure de culture et de loisirs.

Faire la cure individuellement conseillée.
Baden offre un centre médical moderne doté d'un personnel spécialisé et de médecins thermalistes expérimentés. Il comprend de vastes installations pour la physiothérapie et les traitements spéciaux après un infarctus, ainsi qu'une piscine thermale spacieuse.

Retrouver la santé et la vitalité.
Sous forme de bains complets ou partiels, d'enveloppements, d'inhalations ou comme boisson, les eaux thermales de Baden donnent d'excellents résultats dans le cas de rhumatismes articulaires, musculaires et de la colonne vertébrale: arthroses, périarthroses, hernies discales, spondylarthroses, sciatiques, de même que pour les suites d'accident ayant affecté les membres, les articulations et la colonne vertébrale en particulier.

Se baigner et nager de plus d'une façon.
Bains individuels, bains de pieds, bains moussants, massages sous l'eau, bains salins, bains carboniques agissent de façon salutaire et aident à se détendre. Il est également possible de suivre une fangothérapie en mélangeant la boue (d'Abano) à l'eau thermale de Baden.

Habiter confortablement et agréablement.
A Baden, vous avez le choix entre 9 hôtels thermaux, chacun avec sa propre installation de cure ultra-moderne, et cinq hôtels au cœur de la ville. De quoi satisfaire les goûts de chacun. Ces hôtels sont ouverts tout au long de l'année.

Se détendre et se divertir.
Eté comme hiver, la température de l'eau est constante: 34°; la grande piscine thermale et sa salle de repos situées en pleine verdure sont un centre de rencontre apprécié par les curistes.
Mais en plus, Baden offre toute l'année une riche gamme d'attractions culturelles et de distractions: parc thermal, théâtres, casino, chemins de randonnée de la région de Baden, promenades dans la vieille ville aux rues pittoresques et piétonnières.
Tout cela apporte le repos, la tranquillité d'esprit et la détente nécessaires à la cure.

Des informations détaillées peuvent être demandées à l'Office de tourisme, CH-5400 Baden, tél. 056 22 53 18 ou à votre agence de voyage habituelle.

Baden près de Zurich

Source de santé et de joie

101205-A

INFORMATIONS SUISSES

Les relations Suisse-Hollande au beau fixe

BERNE (ATS). – La visite officielle en Suisse du ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, M. van der Klaauw, s'est terminée mercredi après-midi à Berne par une conférence de presse donnée avec M. Pierre Aubert, chef du département politique fédéral. M. Aubert a fait un rapide tour d'horizon des sujets abordés avec son collègue néerlandais, en précisant d'emblée que les relations entre la Suisse et les Pays-Bas étaient excellentes. Même si récemment l'envoi aux Pays-Bas par la Suisse de déchets radio-actifs enfermés dans des récipients pas absolument étanches a provoqué une légère tension entre La Haye et Berne.

Lors de leurs entretiens, les deux ministres ont abordé la question de la sécurité et de la paix en Europe, le désarmement, l'élargissement de la CEE, le système monétaire européen et la lutte contre le terrorisme.

En ce qui concerne l'après Helsinki-Belgrade, MM. van der Klaauw et Aubert ont souligné que la détente était un processus de « petits pas ». Le ministre néerlandais a réaffirmé l'importance que son gouvernement attache aux droits de l'homme et précisé qu'ils faisaient partie intégrante des discussions sur la sécurité et la coopération en Europe. De son côté M. Aubert a déclaré qu'il était nécessaire et souhaitable que le processus de détente continue et qu'il fallait éviter que les pays européens se séparent en deux blocs de « sourds-muets ».

Au sujet de la lutte contre le terrorisme, les deux ministres estiment qu'il serait préférable de parvenir à une convention européenne pour la lutte contre le terrorisme au niveau du Conseil de l'Europe plutôt qu'au seul niveau des pays membres de la CEE. M. van der Klaauw a indiqué qu'il avait invité M. Aubert à se rendre à La Haye. Avant de quitter la Suisse, M. van der Klaauw a invité M. Aubert à se rendre prochainement en visite officielle à La Haye.

DANS LE CANTON

Affaire de recours pendants à Boudry

Les propriétaires des Vermondins sont en face de curieux procédés

De notre correspondant :

Conviés à une séance d'information à l'hôtel du Lion d'Or à Boudry par M. Bolle, ancien juge d'instruction qui s'occupe de la défense de leurs intérêts, une trentaine de ces propriétaires étaient présents, tous en rapport avec des recours pendants tant au Conseil d'Etat qu'au Tribunal fédéral.

Un résumé des faits: le Conseil communal de Boudry établit un plan d'aménagement zonal qui est accepté avec quelques réticences. Puis il présente un plan d'alignement dit de la rue Louis-Favre, assorti d'un règlement d'urbanisme. Les propriétaires constatent que leur rue des Vermondins de même que celle des Rochettes sont inclues dans ce plan, d'alignement. Ils constatent également que ce plan prévoyant un tracé en accordéon, est farfelu et farci d'inégalités en ce sens que tous les propriétaires ne sont pas soumis aux mêmes règles.

On veut appliquer une loi qui concernerait des nouveaux quartiers, ce qui n'est pas le cas pour les Vermondins où l'on veut ouvrir un boulevard d'une largeur allant de 15 jusqu'à 20 m à certains endroits. D'autre part, on découvre dans le règlement d'urbanisme un article 7 par exemple qui n'existe nulle part ailleurs dans cette forme, et plusieurs autres qui ne sont pas acceptés dans la mesure où ils obligeraient les propriétaires à céder « gratuitement » du terrain et à payer les frais des travaux publics entrepris sur les parcelles cédées dans le cadre du plan d'alignement. Le département des travaux publics a sanctionné le plan et le règlement et plus de 40 oppositions ont été écartées par le Conseil communal de Boudry qui, pourtant, a modifié partiellement le réglement d'urbanisme et présenté un nouveau plan modifié du tracé de la route, reconnaissant « ipso facto » le bien-fondé des oppositions.

Ce deuxième plan ainsi que le nouveau règlement d'urbanisme sont sanctionnés par le département cantonal qui doit se trouver quelque peu embarrassé car le premier plan n'a pas été annulé.

Les opposants n'acceptent pas non plus la deuxième version présentée et en appellent au Conseil d'Etat. Les modifications apportées aux deux objets précités, en reconnaissant même partiellement les droits des opposants, rendent objectivement les recours bien-fondés et l'Etat ne peut passer outre en les rejetant sans commettre un déni de justice. On comprend alors qu'il n'ait pas encore statué sur ces recours.

Mais cette affaire prend une nouvelle tournure, quand le Conseil communal demande au Conseil général de voter l'adoption du plan d'alignement et du règlement d'urbanisme, en certifiant que tous les recours pendants sont rejetés, ce qui était inexact car, dans une lettre ouverte, M. Bolle avait attiré l'attention du Conseil général que plus de 20 recours étaient encore pendants.

Le législatif boudrysan passa outre et vota les deux articles à l'unanimité moins une voix. Or, en droit, le Conseil général n'est pas habilité à voter un article proposé qui fait l'objet de recours pendants. Cette décision du Conseil général fait l'objet d'un recours en nullité auprès du Conseil d'Etat par 25 opposants qui se voient déboutés et dans l'obligation de payer chacun un émolument de 100 francs.

Mais mieux encore, chaque recourant touché par le premier recours sur lequel il n'a pas encore été statué, reçoit une lettre de M. Mayor, juriste cantonal, qui fait entrevoir les inconvénients qui pourraient résulter du maintien des recours. Cette lettre prend un aspect de contrainte en douceur capable de créer un climat de crainte parmi les destinataires dont quelques-uns se sont laissés influencer. M. Philippe Juvet leur a alors bien précisé leurs droits en les avertissant qu'ils peuvent revenir sur leur décision dans les délais légaux en invoquant le fait qu'ils avaient été mal renseignés. Le caractère de cette lettre, même rédigée courtoisement a quelque chose d'indéfinissable sinon de désagréable en elle, dans la mesure où l'on entrevoit ses intentions véritables.

Il ressort pourtant du dossier que les opposants sont de bonne foi, qu'ils ont été induits en erreur et non le contraire, que ce ne sont pas des menteurs et qu'ils défendent leurs intérêts légitimes. Le Tribunal fédéral statuera sur les recours écartés par le Conseil d'Etat. Mais n'aurait-il pas été plus simple de reconnaître que des erreurs ont été commises à différents niveaux?

Wr

LE LOCLE

Au tribunal de police

Amende pour un cycliste imprudent

De notre correspondant :

Le tribunal de police du Locle a tenu, hier après-midi, une audience qui était placée sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel. M. Jean-Bernard Bachmann remplissait les fonctions de greffier.

P. B. était poursuivi pour n'avoir pas payé sa taxe militaire 1977. Comme il s'est entre-temps acquitté d'une partie de sa dette, et bien qu'il fasse défaut à cette séance, le juge a pu réduire sensiblement le montant des réquisitions. Il a condamné B. à cinq jours d'arrêts, avec sursis pendant un an, sursis conditionné au payement du solde dans les 30 jours, plus 30 fr. de frais.

J. C. R., lui, était prévenu de n'avoir pas versé les pensions qu'il devait à son fils. Il faisait défaut à l'audience, mais la partie plaignante a décidé de suspendre son action, R. ayant commencé à rattraper ses arriérés.

R. B. se voyait reprocher une infraction à la LCR. Au guidon de son vélo, il descendait la rue de la Gare, en ville. Dans un virage, il perdit la maîtrise de son cycle. Les examens d'usage révélèrent, au breathalyser, un taux moyen d'alcoolémie de 2,50 g pour mille. Tenant compte que B. n'avait pas mis en péril la sécurité d'autres usagers, le tribunal a pu s'arrêter à une peine d'amende de 300 fr., plus 240 fr. de frais. La radiation de l'amende au casier judiciaire interviendra après un délai d'épreuve fixé à deux ans.

P. B. circulait en jeep sur la route conduisant de La Brévine au Quartier. Dans un léger virage, sa machine heurta une voiture venant en sens inverse. Après le choc, le prévenu s'arrêta un peu plus loin, sur une place d'évitement, et attendit quelques instants avant de repartir.

Lors de l'audience, il a contesté notamment le délit de fuite. Aussi le président a-t-il décidé de rendre son jugement à huitaine.

Enfin, il a été donné connaissance d'une lecture de jugement; J. G.-A., pour infraction à la LCR, devra payer une amende de 200 fr., plus 40 fr. de frais.

Ny.

LA CHAUX-DE-FONDS

Economie laitière : assemblée d'information

(c) Répondant à l'invitation de la Fédération laitière neuchâteloise et de la Société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, quelque 200 personnes ont suivi hier après-midi une séance d'information consacrée à l'arrêté de l'économie laitière 1977, au sujet duquel le peuple aura à se prononcer début décembre. M. Raymond Chapatte, secrétaire général de l'Union des paysans suisses soutenait l'opposition tandis que M. François Walther, secrétaire romand de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, défendait le « oui » à l'arrêté. Les débats étaient placés sous la présidence de M. Willy Boss qui malgré la « neutralité » de sa fonction, ne put s'empêcher de donner son avis. Nous y reviendrons.

VAUD

Bon départ du Comptoir de Payerne

Le 30me Comptoir de Payerne est bien parti, jeudi après-midi, dans la nouvelle salle des fêtes, à proximité du stade municipal. Dès l'ouverture, de nombreux visiteurs ont parcouru avec un plaisir évident les quelques septante stands des exposants, fort bien aménagés. Le commerce indépendant, l'artisanat et l'industrie de la cité de la reine Berthe se présentent aux visiteurs de la région sous un aspects très plaisant. La présence du canton de Neuchâtel, représenté par la région de Cressier, ajoute une note pittoresque au Comptoir de Payerne. D'ailleurs, la pinte neuchâteloise a connu d'emblée un succès de bon aloi.

Au cours de la soirée de ce premier jour de comptoir, une ambiance sympathique a été créée grâce à la présence de l'orchestre Chassot et de la « Bandelle », de Cressier.

Ce soir, vendredi, on s'attend à une forte affluence de visiteurs, due à la présence du soliste de la Fête des vignerons 1977, Bernard Romanens, qui sera accompagné du chœur des armaillis de la Gruyère.

Piéton blessé

(c) Jeudi vers 14 h 50, un accident de la circulation s'est produit aux Tuileries de Grandson devant le kiosque Naville. Un automobiliste circulant en direction d'Yverdon a heurté un piéton qui s'était élancé devant la voiture. Le piéton se trouvait sur un passage à sécurité au moment où l'accident s'est produit. Il s'agit d'un habitant d'Yverdon, M. Louis Resin, 85 ans, qui a été transporté à l'hôpital d'Yverdon, souffrant d'une commotion cérébrale et de plaies à une jambe.

Cycliste tué

LE BRASSUS (VALLÉE DE JOUX), (ATS). – Une automobile qui circulait mercredi soir au centre du village du Brassus, dans le Jura vaudois, a renversé M. Henri Reymond, 61 ans, qui roulait à bicyclette. Grièvement blessé, le cycliste a été transporté à l'hôpital du Sentier, puis transféré à celui de Saint-Loup, où il a succombé.

Issue fatale

(c) M. Bertrand Jaquier, 22 ans, domicilié à La Tour-de-Peilz, blessé grièvement le 6 novembre sur l'autoroute du Léman entre les jonctions de Belmont et Vevey, est décédé hier au CHUV des suites de ses blessures.

INFORMATIONS HORLOGÈRES

SUITE La FH satisfaite

M. Matthey s'est porté à ce sujet en faux contre le reproche selon lequel la Confédération, en encourageant les technologies modernes, favorise les transferts de capacité de production à l'étranger. La part de l'exportation dans la ventes de montres s'élevant à 95 %, le but prioritaire de l'industrie horlogère consiste à assurer ses marchés étrangers. Pour qu'elle puisse toutefois rester concurrentielle, de gros efforts sont nécessaires dans les domaines de la recherche et du développement. Et on ne peut y parvenir sans maintenir une production indigène. Par ailleurs, a souligné encore M. Matthey, les contributions de L'Etat à la recherche en Suisse sont nettement inférieures à celles accordées à l'étranger. Il en résulte des désavantages pour l'industrie horlogère suisse.

Les horlogers ne peuvent se permettre de négliger un des trois piliers de leur production (montres traditionnelles, montres électroniques avec affichage analogue et digital). Ils ne suspendront en conséquence pas les travaux de développement de la montre digitale. De l'avis du directeur général, M. Retornaz, ce type de montre possède encore des chances sur le marché, particulièrement auprès des jeunes, malgré les prophéties les plus pessimistes.

A qui appartient l'avenir?

(Réd. – Ne pas jeter le manche après la cognée, voilà l'important. Le directeur de la FH a eu raison de souligner que la montre à affichage digital avait encore toutes ses chances sur les marchés. La pause observée cette année dans ce secteur sera-t-elle durable? Rien n'est plus difficile à dire. Selon des estimations portant sur l'échéance 1985, la demande serait alors de 340 à 420 millions de pièces environ, dont la moitié en montres à quartz, soit 60 à 75 millions de garde-temps à affichage analogique et de 100 à 125 millions à affichage digital. Mais rien n'est plus fragile que ces prévisions et sur 82 études touchant ce domaine et examinées par la FH, les conclusions étaient plutôt discordantes...

HORLOGERS OU ÉLECTRONICIENS ?

Le seul fait acquis est que la montre LED, à diodes, est condamnée. Alors, à qui l'avenir? A la LCD et à ses cristaux liquides ou à la montre à quartz analogique et à ses aiguilles? Faisant le point sur ce « match », la Fédération horlogère écrivait avant le dernier printemps: « ... Reste encore à prévoir quel sera l'avenir de la montre LCD, quelle est la place qu'elle va occuper dans la panoplie des produits horlogers? On peut se poser la question de savoir si, par la multiplicité des fonctions qu'elle permet et par la compétitivité de ses prix, elle ne tend pas à devenir de plus en plus un instrument porté plutôt qu'un garde-temps. Montre-réveil, montre chronographe, montre à heure universelle, montre-calendrier, montre indiquant les pulsations cardiaques, etc: il s'agit là, en définitive, d'un marché certes très sophistiqué, mais également limité, même si l'apparition et le développement des technologies électroniques « solid state » ont sensiblement contribué à son élargissement.

C'est la raison pour laquelle, même aux Etats-Unis, le marché de l'électronique horlogère de demain devrait évoluer plutôt en faveur des montres quartz à affichage analogique ». Les exposants qui en ont présenté au dernier « show » de New-York « ... étaient tous des producteurs horlogers traditionnels. Car les grandes firmes de l'électronique, si elles ont pu se reconvertir à temps aux montres à cristaux liquides, et sans y laisser trop de plumes, ne sont par contre pas du tout armées pour occuper une partie du créneau de la montre à quartz analogique : celle-ci reste en effet l'apanage des vrais fabricants d'horlogerie, aux Etats-Unis comme ailleurs »)

VALAIS

Grand conseil: Pramont, Taramarcaz et autoroute...

On sait qu'en vertu de dispositions concordataires liant les cantons romands et le Tessin, le Valais a dû construire non loin de Sion la colonie de Pramont, institut qui abritera, ainsi que le réclament les nouvelles clauses du code pénal, les jeunes qui, sur décision de la justice, devront bénéficier de mesures spéciales en matière de rééducation et de formation professionnelle. La construction de Pramont a déjà fait passablement « jaser » dans le canton et ailleurs. Elle va coûter finalement quelque 12 millions de fr. pour une quarantaine de places (jeunes de 18 à 25 ans). Certains se sont étonnés du luxe consenti en ces lieux. La piscine surtout déclencha la polémique. Cette semaine, lors de l'examen du budget de l'Etat, la commission des finances estimait que la somme dépensée à Pramont « n'était pas défendable ».

La question est revenue sur le tapis hier, lancée qu'elle fut par le député Bernard Morand. M. Bender, chef des départements de justice et police, heureux d'ailleurs de se voir questionner à ce propos, a défendu Pramont, justifiant les frais consentis dans cette construction. M. Bender rappela tout d'abord la nécessité d'un tel établissement. Avant 1971 les jeunes qui auraient mérité un régime axé sur la rééducation étaient traités comme des adultes condamnés avec quelques atténuations. C'était le régime de la sanction. Le chef de département résume les obligations que le concordat romand a fait aux divers cantons. Pramont c'est la part du Valais; 12 millions certes mais dont 4,2 seulement reviendront à la charge du canton. Pas de luxe excessif selon le chef. Tout est normal. M. Bender, versant dans l'anecdote, rappelle alors comment au début du siècle d'aucuns furent ébahis, fâchés même, devant « le luxe inouï consenti au Bois-Mermet pour des criminels de droit commun ».

APRÈS UNE DÉMISSION

M. Bender fut questionné hier également sur les circonstances qui marquèrent la démission de son chef de service, M. Albert Taramarcaz, ancien chef de la protection civile et du feu. Le chef de département apprit à l'assemblée que le 9 octobre au matin M. Taramarcaz lui-même s'était présenté à son bureau et lui avait remis une lettre contenant ses « aveux ». Le signataire concluait ainsi: « Si vous estimez que mes agissements ne me permettent plus d'exercer la fonction de chef du service de la protection civile et du feu, veuillez considérer la présente comme une démission ». M. Bender poursuit en ces termes: « Le lendemain, le Conseil d'Etat a accepté cette démission avec effet immédiat et cela sur ma proposition ».

M. Bender, tout comme d'autres conseillers d'Etat dont M. Zufferey, devait hier s'élever vertement contre les allégations du K.O. (Peter Bodenmann) selon lesquelles on aurait écarté des postes de l'Etat des candidats pour des raisons politiques. Parlant de son département, notamment du cas du lt Bornet qui succéda à M. Pasquinoli, M. Bender s'écria : « Ces nominations ont été faites comme elles devaient l'être. L'homme qu'il faut à la place qu'il faut et je le dirais en anglais si je le savais... »

LES SOCIALISTES REFUSERONT LE BUDGET

Il faut s'attendre à voir les socialistes refuser ce matin le budget de l'Etat. Leur chef de groupe, M. Lucien Rosset, l'a clairement laissé entendre hier. Les socialistes ont demandé de porter à 9,4 millions le montant prévu par l'Etat en faveur des caisses maladie (6 millions environ prévus au budget). La fourchette en vigueur le permettrait comparativement à l'aide fédérale. M. Bender s'est refusé à pareille augmentation et la proposition socialiste repoussée par 51 voix contre 32. Une fois de plus, les socialistes bouderont ce budget.

A noter qu'au département des travaux publics, M. Steiner a défendu les travaux routiers entrepris dans le canton notamment ceux touchant le réseau national, embranchements, etc. Selon M. Steiner, il est impensable de stopper certains travaux pour la bonne raison que tout cela est programmé par Berne, que les millions nous sont alloués par les priorités fédérales. « Si le Valais refuse ces millions, ils iront vers d'autres cantons où on les acceptera avec le baisemain alors que nous devrions mettre nos gens au chômage et indemniser les entreprises auxquelles ces travaux ont été adjugés ».

M. F

FRIBOURG

Affaires scolaires au Grand conseil

Frais des écoles primaires: répartition chamboulée

Au moment où s'ouvrait à Fribourg le congrès de la Société pédagogique romande, hier, le Grand conseil traitait d'affaires scolaires. A vrai dire, ses soucis étaient beaucoup plus financiers que pédagogiques: primes de fidélité à allouer au personnel enseignant des écoles primaires, grave pénurie de personnel au centre de documentation pédagogique, subventionnement des constructions et transformations d'écoles et de salles de sport, problèmes de construction et de rénovation dans les collèges Sainte-Croix et Saint-Michel, taxes universitaires, prise en charge par l'Etat des frais de transport des élèves du cycle d'orientation, budget de tout le secteur de l'instruction publique (le projet n'a subi aucune modification). En revanche, une décision consécutive à un vote très serré aura des répercussions dont l'ampleur est encore insoupçonnée. C'est l'acceptation – contre l'avis du Conseil d'Etat – d'une motion relative à la répartition des frais des écoles primaires.

Cette motion émane d'un député démocrate-chrétien singinois, M. Léo Delaquis. Alors que le Conseil d'Etat, par la voix de M. Marius Cottier, proposait son rejet, le Grand conseil a choisi de l'accepter par 48 voix contre 46 et 14 abstentions. En bref, il s'agit de ceci: la part des frais des écoles primaires qui incombe aux communes est actuellement calculée en proportion du nombre d'élèves. Estimant ce système inéquitable, M. Delaquis demande que la répartition soit désormais fondée sur la puissance fiscale des communes, ce qui allégerait le fardeau de nombreuses communes pauvres – mais riches en enfants – des districts périphériques.

PAS SI SIMPLE

Le Conseil d'Etat estime qu'un chamboulement du mode de répartition, tel que le prévoit la motion Delaquis, est en quelque sorte un jeu dangereux. Il fait valoir que le système actuel réalise une péréquation, puisque, suivant la classification des communes, les subventions aux communes vont de 4 % (1re classe) à 49 % (6me classe). Or, le système Delaquis postule que les communes riches de 1re classe ne toucheraient plus aucune subvention. On visait surtout ainsi la ville de Fribourg, dont la charge aurait augmenté de 3,3 millions. Mais la capitale « tombera » de 1re en 2me classe l'an prochain. D'autre part, le système nouveau risquerait de provoquer maints déséquilibres dans la répartition. Ainsi, des communes urbaines à forte densité peuvent avoir des charges que ne connaît pas une commune rurale. Si bien que le rendement fiscal ne donne pas une image exacte de la situation financière d'une commune. Il se peut aussi qu'un rendement fiscal faible, notons-le en passant, soit dû partiellement à des taxations trop généreuses.

Mais encore, le Conseil d'Etat observe que le déplacement des charges pourra avoir pour conséquence de modifier la classification des communes qui seraient tentées d'abaisser leur taux d'impôt. Momentanément gagnantes, elles perdraient donc leur avantage ailleurs. Le Conseil d'Etat note qu'il est simpliste de croire que tous les districts y gagneraient, sauf la ville de Fribourg et le district du Lac. En réalité, il y aurait partout des communes gagnantes et des perdantes. Parmi ces dernières, presque tous les chefs-lieux...

Il reste que le gouvernement est maintenant contraint d'agir conformément à la motion Delaquis. Qui vivra verra: on va faire des calculs pour chaque commune. Et il y a gros à parier que, pour des avantages « justes » ici, on se heurtera à des situations inéquitables là. Mais soyons optimistes: il arrive qu'en avançant les yeux bandés, on puisse par chance éviter bien des obstacles...

UN CRI D'ALARME

La situation du centre de documentation pédagogique incita M. Michel Jordan (soc) à lancer un cri d'alarme. Ce centre n'occupe qu'une personne et demie à Fribourg: six fois moins que n'en ont les institutions comparables du Valais et de Neuchâtel, par exemple. Or, le budget ne permet l'engagement que d'une demi-unité supplémentaire. Cela fait deux personnes pour gérer une bibliothèque et plus de 4000 volumes, d'un millier de revues spécialisées, d'un service de lectures suivies de 350 séries, de 400 montages audiovisuels, de 1200 documents sonores et de 1,3 million de diapositives. Mais surtout, il s'agit d'un rôle important d'appui pédagogique, qu'il n'est guère possible d'assumer efficacement avec si peu de moyens humains. Cela, au moment où des enseignants chômeurs seraient disposés à s'engager. Mais les difficultés financières sont telles que l'Etat pense ne pas pouvoir offrir qu'un demi-poste supplémentaire. C'est une étape, dit le conseiller d'Etat Marius Cottier, conscient du problème.

C'est, surtout, l'illustration dramatique d'une impuissance aux conséquences particulièrement fâcheuses. Un service, susceptible d'accroître l'efficacité de l'enseignement, existe mais doit rester très en retrait de ses possibilités. Il faut y penser aussi, lorsqu'on se félicite du blocage de l'effectif du personnel de l'Etat. Au fait, est-on si réellement persuadé que le centre de documentation pédagogique est autre chose qu'un gadget? Cela, répétons-le, pendant que des enseignants sont au chômage.

Michel GREMAUD

BIENNE

Le 10me meeting international de vieux jazz

De notre rédaction biennoise :

Le 10me meeting international de jazz traditionnel, qui s'est déroulé vendredi et samedi derniers au Palais des congrès, a fait salle comble. Les organisateurs de ce festival du jazz avaient vu grand et ils ne se sont pas contentés de faire venir de toute l'Europe 17 orchestres, mais encore, ils ont loué, pour pouvoir créer l'ambiance désirée, tout le Palais des congrès.

A raison de 45 minutes environ, chaque orchestre jouait à tour de rôle dans les deux salles et dans le foyer d'entrée. Des tables et des chaises avaient été aménagées pour les spectateurs et la circulation d'une salle à l'autre se faisait librement. Les amateurs de danse (fort peu nombreux, semble-t-il) pouvaient se défouler à leur guise jusqu'à 3 h du matin, où et comme ils le désiraient.

Après un vendredi soir plus conventionnel dans son déroulement – mais non moins intéressant –, l'ambiance du samedi n'en était que plus plaisante. Chaque orchestre d'« Old time jazz » avait son propre style, et certains n'ont pas manqué de sortir du lot. Le groupe genevois « Louisiana Dandies », par exemple, s'est distingué par un jeu rappelant fortement celui de Paul Whiteman et de Fletscher Henderson, jazz qui, s'il a longtemps été négligé par les amateurs, fourmille d'imagination et de tempérament. Le « Traditional jazz studio » de Prague offrait, quant à lui, plus que du simple vieux jazz: le « leader » du groupe donnait, à lui seul, une véritable petite représentation théâtrale, à force de petits sautillements, de grands gestes et de fantaisie dans son jeu. La légèreté avec laquelle les diverses pièces étaient empoignées par l'orchestre tchécoslovaque, l'humour dont il fit à maintes fois preuve, laissèrent une image toute printanière, vaguement primesautière.

Le sommet de la soirée fut sans aucun doute marqué par l'orchestre de Kenny Ball, groupe de jazz traditionnel routinier s'il en est. Kenny Ball lui-même, fidèle à son image, donnait le meilleur de lui à la trompette et ses musiciens le suivaient de près.

JURA

LES EMIBOIS

Ferme des Loviats: plainte déposée

(c) Le mouvement des militants francs-montagnards, plus particulièrement son animateur principal, a déposé une plainte adressée à l'autorité de surveillance des offices de poursuites et faillites du canton de Berne, contre le préposé aux poursuites, M. Joseph Erard.

Dans sa plainte, M. J.-L. Miserez lui reproche de ne pas avoir tenu compte, lors de la vente aux enchères du 19 octobre dernier, de son offre de 63.000 francs.

Cette ferme, rappelons-le, avait été adjugée à une Bâloise, détentrice d'une cédule hypothécaire sur cet immeuble. Cette dernière avait fait une offre écrite de 62.000 francs. Diverses offres, parfois fantaisistes, avaient été faites au milieu d'un brouhaha général, mais personne n'avait voulu justifier ces offres ou présenter les garanties exigées par la loi.

Alors que des terres d'accueil se précisent

Le drame du «Hai-hong» va-t-il prendre fin ?

PORT-KLANG (MALAISIE), (AP). – Le gouvernement malaisien a demandé jeudi aux autorités françaises et canadiennes de confirmer officiellement leur intention d'accueillir une partie des 2500 Vietnamiens qui se trouvent depuis un mois à bord du cargo «Hai-hong».

Alors que des responsables du problème des réfugiés ont annoncé que 3000 autres fugitifs vietnamiens, arrivés en Malaisie depuis le début de la semaine à bord de petites embarcations, ont été admis dans des camps de réfugiés installés sur des îles au large de la côte est du pays, divers gouvernements et organisations et de nombreux journaux continuent de prendre position sur l'affaire du «Hai-hong», ce cargo qui est ancré depuis le 8 novembre au large de Port-Klang, sur la côte ouest de la Malaisie.

Selon des sources diplomatiques, les autorités de Kuala-Lumpur accorderont temporairement asile aux passagers du navire une fois qu'elles auront reçu l'assurance concrète que la France, le Québec et éventuellement d'autres pays accepteront de les recevoir. D'après ces sources, des diplomates occidentaux et un représentant de l'ONU ont demandé à la Malaisie un délai de deux jours pour trouver des lieux d'accueil pour ces réfugiés avant qu'elle n'oblige le cargo à reprendre la mer. Cette requête devrait être acceptée.

A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré que le gouvernement français était en contact avec le haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés, auquel il revient, a-t-il ajouté, de collecter les renseignements en vue d'organiser l'accueil des réfugiés dans les pays qui veulent les recueillir.

Les passagers du «Hai-hong» que les autorités françaises accepteraient de recevoir, a précisé le porte-parole, devront répondre notamment à l'une des conditions suivantes: avoir une connaissance du français, avoir des parents en France ou avoir eu des rapports avec la France dans le passé (anciens fonctionnaires, militaires etc.).

L'annonce que «La France est prête à accueillir ceux des réfugiés du «Hai-hong» qui souhaiteraient s'y rendre constitue une seconde naissance pour ces malheureux», déclare le président de l'association pour la lutte en faveur des droits de l'homme au Vietnam, M. Dohan Van-linh, dans une lettre ouverte de remerciements au président Giscard d'Estaing.

D'autre part, un communiqué des présidents des commissions sociale et des migrations de l'épiscopat français, Mgr Fauchet, évêque de Troyes, et Mgr Sabin Saint-Gaudens, évêque d'Agen, dit notamment: «Nous souhaitons que la France intensifie son effort et intervienne auprès des autres nations pour que ces réfugiés puissent être accueillis rapidement et que de tels drames ne se renouvellent plus».

AILLEURS

Un porte-parole de l'ONU a annoncé que M. Hartling, haut commissaire pour les réfugiés, essayait d'obtenir que les Etats-Unis, l'Australie et le Canada accueillent les passagers du «Hai-hong» qui ne s'installeraient pas en France.

Les autorités canadiennes ont fait savoir qu'elles pourraient en accepter une partie, en particulier ceux qui ont des parents dans le pays. Pour leur part, les Etats-Unis ont rappelé qu'ils accueillent au maximum 25.000 réfugiés indochinois par an, et que pour cette année ce quota a déjà été rempli!

Cependant les quelque 2500 réfugiés vietnamiens ont rejeté l'ordre de quitter les eaux territoriales malaisiennes transmis quelques heures auparavant par le directeur de la police.

Le gouvernement malaisien, qui a installé des unités de l'armée et de la police sur le rivage, n'a pas réagi au refus des Vietnamiens. Mercredi soir, il avait déclaré qu'il prendrait toutes les mesures nécessaires à l'expulsion du «Hai-hong» si les réfugiés refusaient de quitter volontairement ses eaux territoriales.

Deux des enfants attendant dans le cargo. (Téléphoto AP)

Autour du Watergate sud-africain

JOHANNESBOURG (Reuter) – M. Nigel Wood, député du parti pour la Nouvelle république (opposition), a réclamé que la commission judiciaire qui enquête actuellement sur le «scandale» des fonds secrets de l'ancien ministère de l'information se penche également sur l'affaire du double meurtre d'un expert financier et de sa femme, il y a un an.

M. et Mme Robert Smit avaient été assassinés à coups de feu et de couteau le 22 novembre dernier à leur domicile de Springs, à l'est de Johannesbourg. M. Smit avait entamé une campagne pour devenir le député local du parti national, siège qu'il était presque certain de remporter, et passait pour un futur ministre des finances.

Selon la presse, M. Smit s'apprêtait à révéler une vaste escroquerie aux changes à laquelle étaient mêlées plusieurs personnalités de premier plan. Le seul journal liant cette affaire à celle des fonds secrets de l'ancien ministère de l'information s'était attiré un démenti de la police et du gouvernement.

Mais M. Wood a réclamé mercredi à Durban que la commission d'enquête sur l'ex-ministère de l'information vérifie de plus près «cette horrible rumeur» qui lie les deux affaires.

Sombres présages pour le pétrole

CARACAS (AP). – «L'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a entrepris l'étude d'un système de révision des prix, système selon lequel les hausses refléteraient l'inflation et les fluctuations monétaires sur le plan international» a déclaré le ministre vénézuélien de l'énergie, M. Valentin Hernandez.

Il a ajouté au cours d'une interview accordée à la presse: «nous nous sommes penchés sur la possibilité d'adopter un système différent de révision des prix à la conférence de l'OPEP. Ce système aiderait les consommateurs à anticiper les hausses et à agir en conséquence.

Par ailleurs, cheik Ali Khalifa-al-Sabah, ministre du pétrole du Koweït, a déclaré qu'il souhaitait que le prix du pétrole brut soit augmenté de 2,3 % au début de chaque trimestre de l'an prochain.

Cheik al Sabah, qui est également président de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, a dit qu'il pensait que celle-ci entérinait la proposition du Koweït lors de sa réunion ministérielle à Abou-Dhabi le 16 décembre.

Le ministre koweïtien s'est entretenu mercredi avec le président du Venezuela, M. Perez.

Cependant, poursuivant son raffermissement le dollar a été coté 192 yens à Tokio jeudi, son cours le plus élevé depuis deux mois.

La devise américaine qui avait clôturé la veille à 190,5 yens a ouvert la séance à 191,50 puis a continué à progresser, les achats de dollars pour le compte d'importateurs qui en ont besoin pour régler leurs achats a contribué à la hausse du billet vert.

Le cours du dollar atteignait 1,6530/50 jeudi matin sur le marché des changes de Zurich, contre 1,6337/57 la veille en fin de séance. Cette fermeté s'expliquerait notamment par les assurances données par les autorités américaines en matière de lutte contre l'inflation.

Des Mig-23 qui inquiètent l'Amérique

WASHINGTON (AFP). – Le département d'Etat a confirmé que l'Union soviétique avait livré à Cuba, depuis quelque temps, un nombre limité d'intercepteurs «Mig-23».

Le département d'Etat a précisé que les Etats-Unis étudiaient très attentivement et sérieusement ce développement pour voir s'il constituait une violation de l'accord de principe américano-soviétique de 1962 qui avait mis fin à la crise de Cuba.

Cet accord de principe interdit la présence à Cuba d'armements à capacité nucléaire.

Ces avions arrivés de Moscou. (Téléphoto AP)

Le «Mig 23», un appareil à géométrie variable, volant à plus de mach 2, est en principe un intercepteur. Il existe toutefois en plusieurs versions dont l'une peut être dotée d'un missile nucléaire tactique.

Le porte-parole du département d'Etat n'a pas précisé le nombre des appareils que l'URSS a livrés à Cuba. Il a refusé de confirmer une information de presse selon laquelle il s'agirait de 12 à 15 avions.

Vive tension dans le gouvernement israélien

JÉRUSALEM (AP) – Tandis que le gouvernement israélien attend une nouvelle proposition égyptienne qui aurait pour centre la bande de Gaza, un débat très vif s'est instauré entre les ministres à propos d'un projet de création d'une colonie de peuplement juive à Gaza.

La presse israélienne de jeudi a rendu compte d'échanges peu amènes entre des ministres au sortir d'une réunion, mercredi, au cours de laquelle le gouvernement avait décidé d'interrompre sa discussion sur les négociations de Washington.

Les échanges auraient été particulièrement acerbes entre le ministre de l'agriculture, M. Sharon, défenseur du projet de colonie de peuplement à Gaza, et le vice-premier ministre, M. Yigael Yadin. Le ministre du logement, M. Gideon Patt, se serait joint à la dispute, accusant M. Sharon de paranoïa et lui reprochant de n'avoir «jamais rien construit de sa vie».

La révélation du projet de colonie de peuplement à Gaza a été très critiquée à un moment où Israël négocie avec l'Egypte. Certains observateurs pensent qu'elle a pu pousser Le Caire à modifier sa position au sujet de la bande de Gaza.

Pour sa part, le président Carter a déclaré à des journalistes qu'il avait invités à un petit-déjeuner, qu'Israël et l'Egypte «agissent de bonne foi», mais qu'au fond, ils ne se font pas encore confiance.

Comme on lui demandait si un nouveau sommet de Camp-David pourrait être nécessaire, M. Carter a répondu: «Certainement pas j'espère». Mais un peu plus tard, il a ajouté: «Dans quelques cas, il pourrait être nécessaire de modifier les accords de Camp-David».

Le président a qualifié les divergences sur le traité de «mineures mais importantes politiquement et symboliquement». Il a reconnu qu'après Camp-David il avait cru que le traité pouvait être conclu «en quelques jours seulement», et que la persistance de divergences était pour lui «l'expérience la plus décevante».

Les Vietnamiens au Cambodge: l'avance se fait pas à pas

BANGKOK (AFP). – L'armée vietnamienne poursuit son offensive «à petit pas» vers Pnom-penh, mettant en place au fur et à mesure de son avance une administration cambodgienne «rebelle», a-t-on confirmé de source bien informée à Bangkok, jeudi.

L'insurrection générale mentionnée par la «Voix du Viet-nam», ces derniers jours, et les victoires remportées par «les rebelles» sont en fait des actions de l'armée régulière vietnamienne qui dispose à l'intérieur du Cambodge de plus de huit divisions (dans le nord, le nord est et l'est) et d'une réserve de 500.000 hommes sur les frontières, affirme-t-on de même source.

L'avance vietnamienne ne dépasse pas une vingtaine de kilomètres et se fait avec méthode, ajoute-t-on de même source. Des accrochages toutefois sont signalés à moins de 50 km au sud et sud-est de Pnom-penh.

La «Voix du Cambodge», a diffusé, jeudi, un communiqué officiel du gouvernement affirmant que «le soulèvement évoqué par Hanoï vise à cacher l'agression soviéto-vietnamienne déclenchée il y a un mois». «C'est ainsi qu'Hitler s'est emparé de l'Europe centrale dans les années 30», ajoute la radio.

La lecture du communiqué cambodgien donne à penser que la situation militaire s'est sensiblement aggravée ces derniers jours car, pour la première fois, le gouvernement cambodgien «fait appel à tous les pays du monde pour qu'ils dénoncent» l'agression vietnamienne qui «viole la Charte de l'ONU et tous les principes du non-alignement».

Il est difficile de se faire une idée exacte de l'insurrection. Selon de bonnes sources, la zone libérée se limiterait au quart nord-est de la province de Ratanakiri, délimité par les frontières du Laos, Viet-nam et Cambodge à plus de 600 km au nord-est de Pnom-penh.

De sources bien informées, on affirme que les rebelles sont loin d'exercer leur influence sur toutes les régions mentionnées par la propagande vietnamienne. Aucun centre vital n'est apparemment tombé aux mains ni de la rébellion ni des forces d'intervention vietnamiennes, indique-t-on de mêmes sources.

Une nouvelle Chine est en train de naître

NATIONS UNIES (AP). – Pour la première fois depuis son admission à l'ONU en 1971, la Chine a demandé à l'organisme international une aide financière pour poursuivre son développement économique.

Un responsable des Nations unies qui a tenu à conserver l'anonymat a révélé mercredi que le vice-ministre chinois du commerce extérieur a envoyé de Pékin une lettre au programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour lui demander une aide destinée «à moderniser l'agriculture et l'industrie» de la Chine.

La lettre de M. Wei, datée du 18 octobre, fait suite à des contacts entre Pékin et l'ONU. En août dernier à Buenos-Aires, lors de la conférence des Nations unies sur la coopération technique entre pays du tiers monde.

M. Joseph, du Sri-lanka, qui est administrateur-adjoint du PNUD pour l'Asie et le Pacifique, a précisé que le premier programme d'aide à la Chine pourrait coûter de 10 à 15 millions de dollars de 1979 à 1981.

SUR PLACE

En attendant, une équipe du PNUD se rendra en Chine du 23 novembre au 20 décembre pour évaluer les besoins du pays avant la réunion du Conseil d'administration. L'équipe fera escale à Paris pour discuter d'une éventuelle aide de l'UNESCO à la Chine.

La Chine a déjà passé un accord de coopération technique avec l'organisation mondiale de la santé (OMS), agence spécialisée de l'ONU.

Aux termes de cet accord, la Chine recevra des équipements destinés à étudier à l'étranger les techniques modernes, tandis que des spécialistes étrangers se rendront en Chine pour y étudier les techniques chinoises.

Les Chinoises de Hua Kuo-feng. (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

Embruns

Des Mig-23 à Cuba. Le ciel se brouille dans les Caraïbes. Castro recommence à faire des imprudences. L'URSS tente-t-elle de faire peur à Carter? Sur le plan de la sécurité, les Etats-Unis, en 1978, ne reculeront pas plus que Kennedy ne le fit quand, dans la nuit du 16 octobre 1962, la preuve fut faite que des missiles russes étaient pointés sur les Etats-Unis à partir de Cuba.

Les Américains sont-ils vraiment inquiets? La présence de Mig-23 chez Castro est-elle une menace? Le vrai problème est que Cuba représente une frontière de la détente, un seuil, une ligne de démarcation. Comme à Berlin, comme à Téhéran, comme à Prague, et comme à Budapest jadis, il y a pour Cuba un code de bonne conduite: des choses prohibées, des attitudes interdites, des initiatives politiques et stratégiques qu'il ne faut pas prendre. C'est comme cela, à partir de tous les relais de la détente et d'une coexistence qui se veut pacifique, que le pire, depuis 1945, a toujours été évité. A propos de Cuba, il y a aussi une manière de vivre et de comprendre la politique et la stratégie entre super-grands.

Pourquoi cet accroc? Parce que les relations soviéto-américaines ont de plus en plus de mal à se maintenir au niveau où elles étaient parvenues sous Nixon. Ce qui ennuie Washington, c'est que l'installation d'avions russes de combat à Cuba révèle que les négociations sur les armements stratégiques sont, elles aussi, dans l'impasse. Ces avions pouvant être porteurs du feu nucléaire, apportent une nouvelle preuve que l'URSS poursuit un réarmement sans égal. Avec un budget militaire de 150 milliards de dollars, une aviation de 11.453 appareils, dont 8653 de combat ultra-perfectionnés, le Kremlin paraît, sur tous les plans, faire monter les enchères. Le 1er mars 1976, l'armée de l'air américaine et notamment celle comprise dans les négociations SALT surclassait l'URSS. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

Au temps où l'URSS était pour l'Egypte une alliée de circonstance, le Kremlin avait aussi livré des Mig-23 au Caire. Mais ces avions étaient «libérés» de tout armement nucléaire. Les Américains redoutent qu'il n'en soit pas de même pour Cuba.

Castro, au lieu de jouer avec le feu, ferait mieux de se préoccuper de l'évolution économique de son pays. Le dernier rapport de la Banque mondiale en apporte le vigoureux témoignage. Castro veut aider la révolution en Afrique, mais à Cuba, le taux d'accroissement de la production alimentaire est un des plus faibles du monde, loin derrière de nombreux pays considérés comme «à faible revenu». Castro envoie d'autres conseillers au Mozambique, mais le PNB de Cuba est inférieur à celui de la... Mongolie. Castro se dit prêt à «faire fleurir une branche du socialisme en Afrique», mais de 1970 à 1976 les exportations cubaines n'ont cessé de diminuer.

Quand on lit les accusations de Ponomarev contre les Etats-Unis et la menace, d'ailleurs réelle, que l'éveil chinois fait peser sur l'URSS, on se souvient que Ponomarev faisait partie du secrétariat privé de Staline et qu'il était au moment du «complot des médecins en blouse blanche» le rédacteur en chef occulte de la «Pravda». Alors, on se dit que, dans le crépuscule de Brejnev, montent d'inquiétantes étoiles.

L. GRANGER

Fronde religieuse en Pologne

VARSOVIE (AP). – Quarante-deux doyens du diocèse polonais de Przemyl, qui jouxte la frontière soviétique, ont annoncé leur intention de faire la grève de la faim, afin de protester contre l'appel sous les drapeaux de séminaristes.

Dans une lettre aux autorités communistes locales, ils s'élèvent contre cette mesure et déclarent que si les autorités ne cessent pas de traiter l'Eglise avec discrimination et d'incorporer des séminaristes dans l'armée, ils entameront une grève de la faim, afin d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur la situation, a déclaré le père Zdzislaw Majcher, chancelier du diocèse, dans une interview téléphonique.

Les prêtres sont exemptés du service militaire (deux ans) mais il y a litige entre l'Eglise et l'Etat sur le point de savoir si les séminaristes peuvent ou non être appelés sous les drapeaux.

L'Eglise affirme qu'un accord signé avec le gouvernement polonais, en 1950, exempte les étudiants qui ont fait des vœux religieux, en entrant au séminaire.

Mais, pour le ministère des affaires religieuses, la loi de 1968 sur le service militaire ne prévoit pas d'exemption pour les séminaristes, bien que, dans la pratique, la plupart soient rendus à la vie civile, sur intervention des autorités religieuses.

Dix-sept séminaristes se trouvent actuellement sous les drapeaux, a déclaré le père Majcher. Il a ajouté que les doyens se sont émus parce qu'ils pensent que leur diocèse a été choisi pour une épreuve de force avec l'Etat sur la question.

Les séminaristes du diocèse de Cracovie, appelés sous les drapeaux, ont été libérés aussitôt après l'élection de Jean-Paul II, l'ex-cardinal Wojtyla, archevêque de la ville.

Certains observateurs pensent que les autorités du district de Przemysl ont refusé d'exempter les séminaristes du diocèse, dans le but délibéré d'irriter l'évêque, Mgr Tokarczuk. Le prélat, âgé de 65 ans, est un tenant de la ligne dure de l'Eglise dans ses conflits avec le gouvernement polonais.

Une cure marine à Neuchâtel avec des
moules et huîtres
bien fraîches.
Par exemple:
– moules marinière
– mouclade des pêcheurs
– ragoût fin de moules sur nouilles fraîches
– gratin de moules aux épinards
– moules farcies.
Une seule hésitation: l'embarras du choix.
113752 R
Buffet de la Gare Neuchâtel
Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

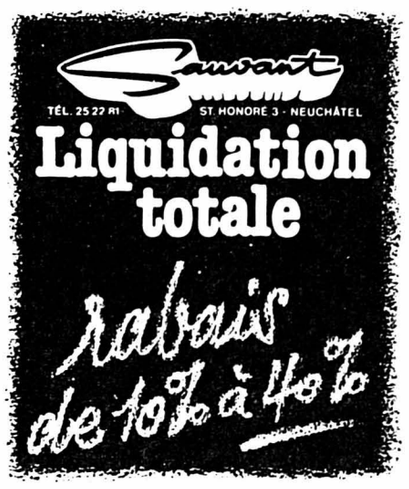

100099 R